Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13432 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 6 AVRIL 1988

« Accord de paix » somalo-éthiopien

Dix ans après la guerre de l'Ogaden, l'Ethiopie et la Somalie viennent de conclure un accord, annoncé le lundi 4 avril, qui pourrait inaugurer une nouvelle période de coexistence entre les deux frères ennemis de la corne de l'Afrique. Fruit de deux années de tractations, cet accord prévoit le rétablissement de relations diplomatiques, le retrait des garnisons frontalières, le rapatriement des prisonniers et la fin des activités subversives – ainsi que celle de la propagande hostile – des deux capitales.

En 1977, profitant de l'affaiblissement d'une Ethiopie aux prises avec une révolution sanglante, le général Syaad Barre avait lancé ses troupes, équipées par Moscou, en Ogaden, vaste territoire revendiqué de tout temps par Mogadiscio parce qu'il est, pour l'essentiel, peuplé de nomades somalis. L'ancien empire d'Abyssinie avait alors tremblé sur ses fondements, d'autant que l'insurrection érythréenne, dans le nord, prenait le dessus, à l'époque, sur une armée éthiopienne divisée et démoralisée.

C'était sans compter avec Moscou, qui, plutôt que de continuer à soutenir les visées de la petite Somalie, devait se placer aux côtés de la révolution éthiopienne. Au printemps 1978, l'intervention de la logistique soviétique et d'unités cubaines allait contraindre Mogadiscio à opérer une humiliante retraite, sans toutefois renoncer à ses revendications territoriales. Depuis, avec l'aide de Moscou, le régime marxiste de M. Mengistu s'est consolidé à Addis-Abeba tandis que celui de M. Syaad Barre ne parvenait à survivre qu'au prix de sombres purges. En outre, une guerre larvée se poursuivait sur la frontière contestée entre les deux Etats.

C'est justement parce que ce problème frontalier n'est pas encore réglé que l'« accord de paix » du week-end dernier mérite des guillemets. Pour s'entendre, en effet, les deux capitales ont confié à une commission mixte la lourde tâche de tenter de trouver une solution à ce différend, Mogadiscio n'ayant toujours pas renoncé, au moins officiellement, à ses visées sur l'Ogaden. Des dizaines de milliers de morts et des centaines de milliers de réfugiés n'auront donc pas suffi pour que soit réglé un problème qu'on juge volontiers secondaire par rapport aux autres maux de cette région particulièrement déshéritée, en proie notamment à la sécheresse et à la disette.

Il reste que cet accord constitue un bol d'oxygène pour le régime éthiopien, surtout à l'heure où son armée essuie de nouveaux revers face aux insurrections érythréenne et tigréenne. Alors que ses protecteurs soviétiques semblent l'inciter à un compromis avec ces deux mouvements rebelles, M. Mengistu peut se targuer d'un succès diplomatique qui, sans trop engager l'avenir, montre qu'il est ouvert au dialogue. Malheureusement, l'expérience prouve que, quelle que soit leur nature – impériale ou marxiste, – les régimes d'Addis-Abeba n'ont jamais été enclins à concéder aux Erythréens la réelle autonomie nécessaire au règlement d'un conflit déjà vieux d'un quart de siècle.

(Lire nos informations page 34.)

M 0147 - 0406 0 - 4,50 F

3790147004500 04060

La préparation du premier tour de l'élection présidentielle

M. François Mitterrand refuse de rompre avec l'Afrique du Sud

Le président Mitterrand a pris position, le lundi 4 avril, dans un entretien accordé à Radio Monte-Carlo, contre la rupture des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, car celles-ci « ne dépendent pas de l'opinion qu'on a d'un système politique ». Faisant allusion au meurtre de Dulcie September, la représentante de l'ANC en France, il a estimé que la question des sanctions économiques contre Pretoria est devenue « encore plus brûlante ». A propos des commanditaires de ce meurtre, il a déclaré : « Je ne peux rien affirmer même si mon intuition m'en dit quelque chose. »

C'est une légère marche arrière destinée à sortir d'un terrain miné que vient d'effectuer M. François Mitterrand. Ses déclarations de lundi à RMC sont en effet en retrait par rapport au communiqué hâtivement diffusé par l'Elysée, le 29 mars, quelques heures après l'assassinat de Dulcie September. Ce texte officiel établissait un lien de responsabilité entre les autorités de Pretoria et le meurtre de la militante anti-apartheid puisqu'il déclarait : *« Cet attentat s'inscrit dans une suite d'actions criminelles tendant à régler par la violence une situation dont l'origine se trouve dans l'apartheid. »* Il précisait également que la présidence de la République *« fera auprès de l'ambassade sud-africaine les représentations nécessaires »*, ce qui fut fait deux jours plus tard lorsque M. Jean Audibert, conseiller de la présidence pour les affaires africaines et malgaches, reçut l'ambassadeur d'Afrique du Sud en France, M. Hendrik Geldenhuys. Mais M. Audibert prit soin de faire savoir qu'il n'avait pas accusé, au cours de cet entretien, l'Afrique du Sud de l'assassinat de Dulcie September, l'état de l'enquête ne le permettant pas.

Il ne le permet toujours pas et c'est bien pourquoi M. Mitterrand a mis les choses au point. En tant qu'ancien avocat, il sait bien qu'*« intuition »*, voire conviction intime ne valent pas preuve. Ses adversaires politiques aussi, et il ne se sont pas fait prier pour le lui faire remarquer, de M. Chirac à M. Barre en passant par MM. Pasqua et Chalandon. Cela ne veut pas dire que les plus graves soupçons ne continuent pas à peser sur des Africains du Sud mais qu'il sera extrêmement difficile de les étayer. Certains experts de ces questions, même à gauche, pensent, d'autre part, que la mise à mort de Dulcie September, qui ne jouait qu'un rôle secondaire au sein de l'ANC, n'a pas été ordonnée par le pouvoir politique sud-africain mais peut être l'œuvre des seuls services secrets, voire de groupes d'extrême droite pour lesquels les timides réformes défendues par M. Pieter Botha vont déjà trop loin.

Par son coup de frein, le président de la République a sans doute voulu aussi mettre un terme au processus de surenchère sur l'Afrique du Sud qui commençait à se développer à gauche, en cette période électorale. Bon nombre de militants socialistes, pour lesquels la lutte contre l'apartheid est un moyen d'ancrer le parti à gauche et d'oublier certaines déceptions dues au réalisme dont font preuve les dirigeants du parti en politique intérieure, auraient pu être tentés de réclamer la rupture des relations diplomatiques avec Pretoria. Les militants de SOS Racisme, qui ne voteront certes pas tous pour M. Mitterrand mais dont la majorité est favorable au candidat-président, l'on déjà fait le week-end dernier et on peut faire confiance au Parti communiste pour accentuer la pression. M. Marchais n'a-t-il pas déjà accusé MM. Mitterrand et Chirac d'avoir *« le sang de Dulcie September sur les mains »* ?

Contrairement à certains membres de son entourage, et conformément à la doctrine gaulliste, M. Mitterrand ne croit pas aux vertus des excommunications majeures, c'est-à-dire des ruptures diplomatiques.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

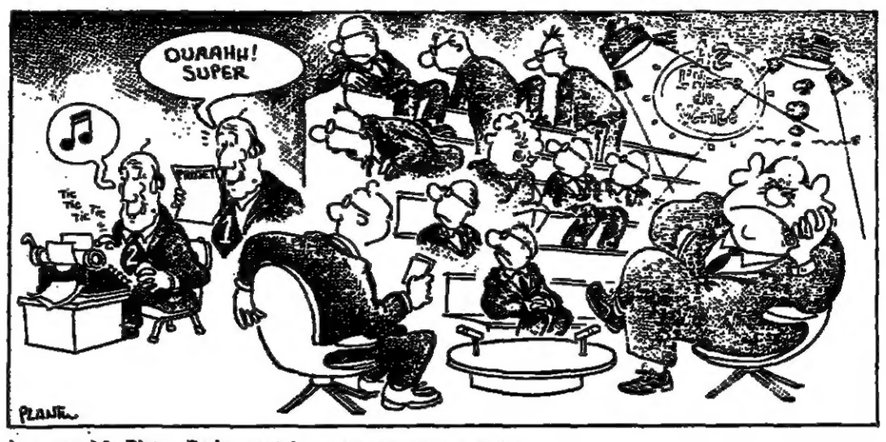

M. Raymond Barre inaugure la dernière phase de la campagne

Les trois principaux protagonistes de la campagne électorale, MM. François Mitterrand, Jacques Chirac et Raymond Barre, débattront séparément, cette semaine, par micros interposés. M. Barre, invité, le mardi soir 5 avril, de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, inaugurait ainsi la dernière phase de la campagne. Sur la même antenne, M. Chirac répondra jeudi soir aux questions. Entre les deux, M. Mitterrand a choisi de s'exprimer mercredi en fin d'après-midi, sur RTL. Le président-candidat fera connaître son propre « projet » jeudi.

(Lire nos informations pages 7 et 8.)

POINT DE VUE

Le mythe de l'« Etat-RPR »

par Philippe Séguin
ministre des affaires sociales et de l'emploi

Connaissez-vous les intentions du candidat socialiste ? Connaissez-vous son analyse de la situation économique, sociale, internationale de la France ? Connaissez-vous les grandes orientations qu'il propose ? Les moyens qu'il dégagerait pour les mettre en œuvre ? Non. « On verra »...

Connaissez-vous sa critique des positions politiques du candidat Chirac ou du candidat Barre sur les grands problèmes de notre temps ? Non, car ce qu'ils disent n'est que de « la bouillie pour les chats ».

Bref, avez-vous le sentiment qu'il apporte sa contribution au grand débat d'idées, au grand débat démocratique qui doit naturellement précéder toute élection présidentielle ?

Non. En revanche, tous les socialistes se mobilisent depuis quelques semaines, vont de petites phrases en discours, de réunions en déclarations solennelles, de ricanements en mises en garde, pour dire quoi ? Pour dire que le grand danger que court la France c'est... « l'Etat-RPR » ! Voilà, une fois de plus, le débat politique menacé de redescendre à son « degré zéro ».

Et l'on entend résonner « l'air de la calomnie », la tirade de Basile qui, avec tout le talent de Beaumarchais, définit admirablement la méthode. L'abjecte manœuvre.

∴

Car il ne s'agit pas d'un simple propos de tribune, d'un propos isolé lancé dans le feu d'une réunion militante. Nous sommes au contraire en face d'une opération soigneusement orchestrée où le mensonge et la mauvaise foi tiennent lieu d'arguments, où la répétition systématique et sur tous les tons remplace la démonstration. En espérant qu'il en restera toujours quelque chose. En jouant sur le vieux réflexe du « il n'y a pas de fumée sans feu » de sinistre mémoire.

C'est cela la calomnie : affirmer comme une vérité ce que l'on sait être faux.

(Lire la suite page 7.)

Nouvelles rumeurs sur les otages
Selon des sources concordantes, la libération de Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann pourrait avoir lieu « dans les prochains jours ».
PAGE 34

Un Boeing koweïtien détourné vers l'Iran
Les pirates menacent de faire sauter l'appareil.
PAGE 34

La lutte contre les criquets
Une quarantaine d'avions mobilisés en Algérie.
PAGE 10

La montée du yen
Les industriels japonais augmentent leurs prix à l'exportation.
PAGE 28

Le travail des jeunes
300 000 emplois « normaux » ont été perdus en un an.
PAGE 30

Alfred Kubin au Musée de la SEITA
Petite chronique de l'horreur.
PAGE 12

Les journaux télévisés
Informations à la chaîne.
PAGE 27

Le Monde
SCIENCES ET TECHNOLOGIE
■ Ozone en fuite. ■ Homéopathie : les gardiens du temple. ■ La fourmi, insecte insecticide. ■ Logiciels, citadelles prenables.
Pages 19 à 21

Le sommaire complet se trouve en page 34

L'accès aux dossiers du IIIe Reich

Précieuses archives nazies

BONN
de notre correspondant

Les amateurs de souvenirs du IIIe Reich constituent une caste bien particulière de collectionneurs. Les membres de cette confrérie, où les anciens et les néo-nazis – discrets ou affichés – ne sont pas rares, semblent prêts à dépenser des sommes considérables pour s'approprier des fétiches hitlériens. Certaines officines spécialisées, en Allemagne et en Grande-Bretagne, font des affaires d'or dans ce négoce très spécial.

L'étude de commissaires-priseurs Hüsken et Schäfer à Hambourg, par exemple, met régulièrement aux enchères des documents dûment répertoriés dans un catalogue où l'on trouve ceci, par exemple : *« N° 9. Bormann, Martin. (1900-?), secrétaire de Hitler, surnommé l'éminence brune. Lettre avec signature autographe de Bormann. Munich 17-1-1939, au ministre du Trésor du Reich donnant d'intéressants détails sur une décision de Hitler concernant un juif éminent. Mise à prix 800 deutschemarks (environ 2 800 francs). »* Un dossier annoté de la main de Himmler concernant l'éventuelle ascendance juive de la femme du maréchal Ludendorff est proposé pour la modeste somme de 5 000 F.

A la fin de 1987, les activités de cette étude hambourgeoise ont attiré l'attention du parquet car les commissaires-priseurs étaient soupçonnés de s'approvisionner au détriment du Berlin Document Center, où depuis 1945 sont entreposées les archives du Parti national socialiste sous le contrôle des Américains. Son directeur, M. Daniel Simon, un ancien major des troupes d'occupation américaines en Allemagne, reconnaît aujourd'hui que plusieurs milliers de documents ont disparu depuis 1982, sans que l'on ait pu déterminer avec certitude qui était responsable de ces fuites. Les soupçons les plus sérieux pèsent sur l'ancien directeur adjoint des archives, M. Wolfgang Eberhardt, qui a été suspendu de ses fonctions au début de cette année, et qui est actuellement l'objet d'une enquête judiciaire.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 5.)

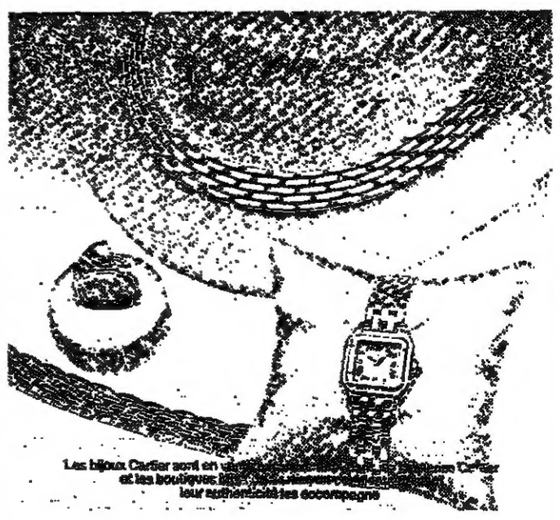

12 AVENUE MONTAIGNE. PARIS
47.20.06.73

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Débats

Le retour au paysan

par PHILIPPE CHALMIN (*)

LE retour des valeurs rurales est une constante actuelle des discours de politique agricole en France. Il faut dire que, avec la crise des marchés européens, l'engorgement des marchés mondiaux, les baisses de prix, quotas et quantums qu'ils subissent, les agriculteurs ont peu d'espoir à attendre de la sphère strictement agricole. Il serait non seulement démagogique, mais encore politiquement suicidaire, de leur promettre une quelconque amélioration de leur situation par le seul mécanisme des prix agricoles communautaires ou français.

Dès lors on ne s'étonnera pas que les responsables agricoles et politiques ne voient de salut que dans le développement rural, plus exactement dans la fonction rurale des agriculteurs. Après quelques décennies d'oubli, c'est là un intéressant retour aux sources, celles mêmes qui avaient fondé la politique agricole de la France ou plutôt sa politique... rurale.

A la fin du dix-neuvième siècle, lorsque Léon Gambetta crée le ministère de l'agriculture, « *ministère de l'intérieur des paysans* », la France se définit d'abord au travers de sa ruralité qu'animent plus de 6 millions de paysans, soit plus des deux tiers des ruraux actifs. La France rurale compte alors, rappelons-le, quelque 25 millions d'habitants, contre 14 millions, avec des critères un peu différents, aujourd'hui.

La politique définie alors vise à protéger ce monde rural, à en maintenir les structures économiques, sociales, humaines et même militaires – dans la perspective de la prochaine guerre... Ce n'est pas l'économie agricole que l'on enseigne alors dans les écoles d'agriculture, mais l'économie rurale (c'est d'ailleurs toujours le cas). Au vrai il n'y a pas vraiment de différence tant agriculture et ruralité vont de pair.

C'est après la deuxième guerre mondiale que le divorce entre les deux concepts devient de plus en plus clair. L'agriculture vit sa « révolution silencieuse », avec de moins en moins de bras (un rural sur quatre au plus est agriculteur aujourd'hui). Les jeunes agriculteurs qui prennent les commandes des organisations agricoles dans les années 60 s'accommodent de cet exode rural dès lors qu'il va dans le sens d'une politique des structures destinées à renforcer leur professionnalisme. Ainsi les SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), créées par la loi de 1962, n'obéissent dans la réalité de leur fonctionnement qu'à des impératifs agricoles.

Un livre prophétique

Les agriculteurs – (on ne parle plus de paysans) – se moulent sans problèmes dans le projet à la fois productiviste et protectionniste que leur offre l'Europe verte. La recherche de la productivité, de la technicité implique aussi une spécialisation excluant le concept même d'autres activités rurales. Pour les dirigeants agricoles de l'époque – tout comme pour les syndicats ouvriers, – les agriculteurs pluriactifs ne sont pas des nouveaux pionniers du monde rural, mais des « *jaunes* » qui occupent indûment des terres agricoles. Le livre prophétique du Père de Farcy « *Un million d'agriculteurs à temps partiel* » ne fut accueilli que par des haussements d'épaules amusés.

Peu à peu, cependant, les butoirs financiers ont commencé à jouer au niveau communautaire. La dichotomie est devenue évidente entre une agriculture professionnelle capable d'encaisser une politique de prix et une agriculture « *plurale* », reflet des richesses et des faiblesses de chaque terroir. C'est d'abord l'agriculture de montagne qui bénéficie d'un traitement de faveur (et ce dès les années 60). La logique du traitement différencié va bientôt s'étendre à tout le territoire.

A partir du milieu des années 80, les discours changent : l'agriculteur devient aussi producteur de services : on parle du « *jardinier de la nature* », du « *gardien de l'éco-musée* ». Les agriculteurs pluriactifs obtiennent droit de cité, sans qu'il y ait toutefois d'incitation véritable à leur égard. On cherche ainsi à justifier la logique de transferts financiers vers l'agriculture que n'autorise plus la seule production agricole. C'est peu à peu toute la logique de l'agriculture productrice seulement de denrées agricoles qui est remise en cause. C'est au fond le retour au paysan (s'occupant à la fois du *saltus* et de l'*ager*), après le triomphe de l'agriculteur (concentré sur le seul *ager*).

Une adaptation vitale

Au-delà des arguties politiques, il est clair que cette prise de conscience de la nécessité du retour au rural n'a que trop tardé, que le virage eût été plus facile à prendre au début des années 70, au moment où l'état des marchés limitait encore le coût des politiques agricoles. Il n'y aura pas un million d'agriculteurs à temps partiel, car il y a à peine, aujourd'hui, un million d'agriculteurs, pris au sens le plus large possible.

Ceux qui survivront resteront toujours le fondement d'un monde rural, où ils seront toujours plus minoritaires, et qui devra s'adapter, afin de faciliter leur survie (fiscalité du foncier non bâti, par exemple). Leur diversité à l'image des paysages français sera toujours plus grande à l'image des vrais paysans et non des agriculteurs de science-fiction. Ils pourront être à la fois des producteurs de denrées – agricoles et aussi semi-industrielles – mais de plus de services marchands (tourisme rural, sports...) et non marchands (le fameux « entretien » du paysage).

Communauté nationale et monde agricole ont chacun des pas à faire l'un vers l'autre : la communauté nationale en renforçant les infrastructures, en maintenant les services ruraux, en augmentant probablement encore les transferts financiers ; quant aux monde agricole, il lui faudra se ruraliser, accepter la diversité de ses fonctions.

(*) Enseignant au Conservatoire national des arts et métiers.

HORIZON ÉLYSÉE

Vous n'êtes pas socialiste...

par GUY DE ROTHSCHILD (*)

VOUS n'êtes pas socialiste. Dans votre circonscription vous soutenez un député modéré. Mais voilà que l'élection présidentielle avec son affrontement droite-gauche dépouillé de nuances vous rebute et vous donne des états d'âme. Le vocable « droite » évoque pour vous la réaction, l'immobilisme, l'injustice, l'antisocial, bref, tout ce que nous détestons.

Je n'ai pas peur de vous le dire : vous avez peur des mots. La droite française a gouverné pendant vingt-cinq des trente dernières années et nul ne saurait lui dénier le mérite de la remarquable amélioration du niveau de vie des Français, des progrès sociaux majeurs accomplis pendant cette période. Elle n'est réactionnaire et intolérante que dans la bouche de ses ennemis. Si par malheur elle le devenait, la gauche n'aurait besoin de personne pour le faire entendre. Le plus souvent même, on n'entend qu'elle.

Vous n'êtes pas socialiste, mais vous êtes découragé par les « dissensions » au sein de la droite, comme si la gauche n'en avait pas aussi. Gardez-vous de confondre des rivalités internes avec les antagonismes qui séparent la gauche de la droite et puis avouez qu'il serait pour le moins absurde de voter pour votre adversaire dans le fol espoir de punir votre concurrent.

Vous n'êtes pas socialiste, et vous reconnaissez volontiers que le gouvernement actuel a fait une politique empruntée de dynamisme, de modernisme, d'ouverture et de progrès. Mais, dites-vous, les socialistes, après les folies des premières années du septennat, ont su faire amende honorable et renverser la vapeur. Il faut certes leur en savoir gré, mais quand même pas au point de leur accorder toute confiance.

Vous n'êtes pas socialiste, mais vous tenez à ce que l'on accorde une priorité au progrès social. Moi aussi. Notre souhait pourtant n'a aucune chance d'être exaucé sans progrès économique créateur de véritables richesses. Vous ne pouvez pas hésiter longtemps entre les bons gestionnaires et les apprentis sorciers en pensant aux sept années à venir.

Vous n'êtes pas socialiste, mais vous vous êtes laissé dire que le candidat socialiste s'emploierait à maintenir la politique en cours mieux que ceux qui la conduisent. Outre qu'il en a critiqué l'essentiel et qu'il s'est laissé attribuer une part des succès acquis par d'autres, au nom de quoi et de qui pouvez-vous imaginer que même la fraction modérée des socialistes puisse ou veuille se couper de son propre parti, de ses racines, de ses extrémistes et de leur philosophie étatiste et dirigiste ? Et pour quelle raison ces hommes prendraient-ils avantageusement la place de celui et de ceux qui pratiquent à votre satisfaction un libéralisme progressif et mesuré ?

Vous n'êtes pas socialiste, et vous aimeriez qu'un vote soit l'expression nuancée de vos goûts et de votre réflexion. C'est un fait : une élection est plus un acte politique qu'un geste du cœur. On peut le regretter, on ne vote pas toujours pour quelqu'un qu'on aime ou dont l'image télévisée vous séduit, mais pour celui dont le programme honnête et crédible se situe le moins loin de ce que l'on souhaite.

Les cyniques diraient qu'on vote pour le moins mauvais. S'abstenir, c'est voter contre la démocratie, et c'est apporter surtout un soutien au plus mauvais.

Vous n'êtes pas socialiste, et, si vous voulez croire que les socialistes ne le sont pas non plus, prenez garde en conduisant votre voiture de ne pas vous retrouver dans le fossé.

(*) Ancien président de la Banque Rothschild.

Les nouveaux instruments financiers à l'index ?

par YVES BERNHEIM (*)

IL n'a pas fallu attendre le krach boursier du mois d'octobre et, en France tout au moins, le grand retentissement médiatique suscité par des « affaires » financières (COGEMA, par exemple) pour que des organismes publics et professionnels se penchent sur les problèmes posés par la réalisation et la comptabilisation d'opérations multiples sur les « nouveaux instruments financiers ».

La Banque de France et la Commission bancaire ont publié dès 1986 un Livre blanc sur « Les nouveaux instruments financiers et le risque bancaire ».

Cependant, la rapidité du développement de ces opérations financières pour les entreprises industrielles et commerciales et la grande créativité dans les types d'opérations proposées n'ont pas toujours permis aux organes compétents concernés d'anticiper ou, tout au moins, de répondre dans des très courts délais aux besoins des utilisateurs dans les domaines comptable, fiscal, d'organisation, de gestion et de contrôle interne.

Les montants très importants de pertes subies par certaines entreprises et révélées par la presse ont souligné l'urgence qu'il y avait à :

– Définir des règles de contrôle interne, de mesure et de surveillance des opérations réalisées sur instruments financiers ;

– Compléter et harmoniser les règles comptables ;

– Imposer une information rapide et claire des actionnaires et du public.

La chance et le risque

En France, les pouvoirs publics ont créé une commission (dite Deguen, du nom du rapporteur) en vue de fournir toutes les informations nécessaires pour apprécier la situation actuelle et en tirer d'éventuelles conséquences au plan réglementaire.

La Commission des opérations de bourse (COB) vient d'émettre une recommandation relative aux informations à donner par les sociétés cotées sur l'utilisation de nouveaux instruments financiers.

Dans le contexte actuel et eu égard aux risques susceptibles d'être courus, qui pourrait trouver quelque désavantage à cette prise de conscience et aux différentes mesures qui pourront en résulter ?

Cependant, la réalisation des objectifs poursuivis par les pouvoirs publics et les organes officiels ne doit pas remettre en cause le développement des techniques financières qui font chaque jour preuve de leur utilité et de leur efficience et démontrent le dynamisme économique des entreprises.

Une certaine prudence semble donc nécessaire dans la voie de la réglementation qui pourra naître. Il ne faudrait pas que des contraintes excessives découragent les entreprises à recourir à l'usage des nouveaux instruments financiers. En effet, leur bonne utilisation doit permettre une saine gestion financière et de la trésorerie de l'entreprise, alors que toute attitude passive d'un trésorier ou d'un directeur financier, à cet égard, peut être condamnable dans la mesure où elle peut, par exemple, ne pas permettre de réaliser le résultat qui était normalement attendu d'un contrat ou d'un marché.

Deux attitudes divergentes méritent d'être distinguées :

– Celle des entreprises qui ne procèdent qu'à des opérations de couverture de leur carnet de commandes en devises, de leur portefeuille de placement à taux fixes, de leur endettement à taux fixes...

– Celle des entreprises qui, attirées par l'effet de levier considérable qui est permis par certains instruments (vente d'options par exemple), se sont lancées dans des opérations spéculatives.

Cette dernière catégorie n'est pas concernée par la présente réflexion. Agissant en connaissance de cause, les entreprises prennent leurs risques dans un domaine où s'il y a gagnant, il y a nécessairement perdant (théorie des jeux).

Les enquêtes sur les « affaires » évoquées ci-dessus démontreront, le cas échéant, que les pertes subies sont à la hauteur des risques spéculatifs pris. La question, à ce niveau, n'est plus d'ordre technique ; elle relève du contrôle interne de l'entreprise et des responsabilités prises par des collaborateurs plus ou moins compétents.

De plus, s'agissant d'opérations complexes, un niveau qualitatif minimum doit être requis des personnes auxquelles la responsabilité de la réalisation de ces opérations est confiée.

Nous devons nous placer dans l'hypothèse d'une utilisation par les entreprises des instruments financiers comme outils de couverture pour leur permettre de se prémunir contre une évolution défavorable d'un actif actuel ou futur ou d'un passif. La couverture n'est évidemment pas une opération gratuite. Son coût doit être apprécié en fonction du risque qu'il permet de couvrir.

En conclusion, il ne conviendrait pas de condamner des instruments utilisés pour une saine gestion de couverture par des entreprises prudentes sous prétexte qu'ils peuvent engendrer des pertes chez des spéculateurs ou des incompétents et, *a contrario*, de favoriser la gestion « aveugle » d'entreprises qui ignorent les techniques de couverture.

(*) Expert-comptable (banque Indo-Suez).

Au courrier du Monde

CENSURE

Cinéastes tchécoslovaques « oubliés »

La Cinémathèque française vient de présenter au Centre Pompidou une grande rétrospective intitulée « 90 ans du cinéma tchécoslovaque ». Curieusement, c'est en vain qu'on chercherait dans ce fleuve de films les œuvres nombreuses qui se retrouvèrent sur la liste noire après l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie, en août 1968 : la plupart avaient pourtant fait la gloire du cinéma tchécoslovaque dans les années précédentes.

De même avaient disparu les noms des cinéastes qui, depuis 1968, tournent à l'étranger ou sont mal vus par les autorités – parmi eux Vojech Jasny, deux fois couronné à Cannes, Ivan Passer, Jan Nemec, Pavel Juracek. Sans parler même de l'absence criante des films « interdits pour toujours », dont par exemple le chef-d'œuvre de Milos Forman *Au feu les pompiers*.

Imagine-t-on pareille rétrospective disons, du cinéma allemand dont auraient disparu, pour des raisons du même ordre, Dieterle, Jutzi, Lang, Ophüls, Piscator, Siodmak, des films comme *Metropolis*, *M. le maudit*, etc. ?

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi, dans l'année du vingtième anniversaire du « printemps » de 1968, Prague voudrait tenter de noyer le souvenir du grand cinéma tchécoslovaque des années 60 dans une semblable manifestation. Mais on saisit beaucoup moins bien pourquoi, à Paris, on s'est hâté de jouer le jeu, selon la belle règle « *Censuré à Prague, censuré en France* ».

On comprend encore moins pourquoi la presse, de la gauche à la droite, normalement si vigilante, n'a pas trouvé un mot pour dénoncer dans cette manifestation (la seconde déjà après l'Anthologie française de la poésie tchécoslovaque, censurée par l'UNESCO, Messidor) l'exercice d'une censure culturelle dans toute sa splendeur.

ANTONIN J. LIEHM
(Paris).

AU SOMMAIRE D'AVRIL
Le Monde DES PHILATÉLISTES
l'Officiel de la philatélie
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS
● Les présidents de la République.
● Le bicentenaire de la Révolution française.
● La première émission de France.
● Rencontre avec Jean Delpech.
LE MONDE DES PHILATÉLISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24.

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1988

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le plan américain pour un règlement

Les entretiens de M. Shultz à Jérusalem n'ont pas enregistré de progrès tangibles

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a indiqué, le lundi 4 avril, qu'il n'était toujours pas en mesure de convoquer une conférence internationale de paix au Proche-Orient, *« faute d'accord suffisant entre les parties directement concernées et les membres du Conseil de sécurité »*. Le secrétaire d'Etat George Shultz était attendu mardi à Amman, seconde étape de sa tournée au Proche-Orient, pour tenter d'obtenir l'assentiment du roi Hussein à son plan de paix. Il devait faire, dans l'après-midi, une brève visite à Damas, avant de revenir à Jérusalem pour y reprendre avec les dirigeants israéliens des discussions qui n'avaient guère enregistré lundi de progrès tangibles.

A Koweït, le ministre des affaires étrangères, M. Sabah El Ahmed Sabah, s'est montré sceptique sur les chances de succès de M. Shultz. Il a, par ailleurs, accusé les Israéliens d'agir dans les territoires occupés d'une manière pire que les nazis durant la seconde guerre mondiale. *« Ce qu'ils font aujourd'hui dans les territoires occupés contre nos frères palestiniens — brûler, tuer, démolir et assiéger — excède de loin ce dont ils accusent les nazis de leur avoir fait subir »*, a-t-il déclaré. — *(AFP, Reuter.)*

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une grève générale relativement suivie, et une presse arabe très réservée, au mieux sceptique : les réactions palestiniennes à la nouvelle visite en Israël de M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, sont pour le moins défiantes. L'ensemble des quotidiens de Jérusalem-Est soulignent que les Etats-Unis se refusent toujours à reconnaître *« le droit à l'autodétermination »* des Palestiniens, et l'OLP comme leur représentant. Dans le même temps, ils ne sont pas totalement indifférents à l'initiative du secrétaire d'Etat. Ils accusent tous le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, d'y faire obstacle — ce qui est une façon, même détournée, d'exprimer un refus.

L'éditorialiste d'*Al Fajr* (pro-OLP) relevait ainsi, lundi : *« Il est vrai qu'aucune des parties concernées* [parmi les pays arabes] *n'a encore répondu non à M. Shultz, pas plus qu'elles ne lui ont fait part de leur consentement* [...], *mais l'initiative américaine a-t-elle encore un sens au vu du refus opposé par M. Shamir ? »*

En dépit de ce « refus », le secrétaire d'Etat a essentiellement consacré sa première journée d'entretiens, lundi 4 avril, à Jérusalem-Est à une longue conversation (plus de deux heures dans la matinée) avec M. Shamir. Les deux hommes se sont retrouvés à l'occasion du dîner que le premier ministre offrait en l'honneur de son hôte. Si ce déplacement n'a pas permis de surmonter leurs divergences, il a néanmoins porté sur *« le fond des choses »*, dit-on dans les milieux informés : le calendrier suggéré dans l'initiative américaine, le contenu de ce que pourrait être un éventuel *« accord intérimaire »* (un statut d'autonomie) dans les territoires occupés avant qu'on ne négocie sur leur statut définitif. Discussions qui semblent prouver que M. Shultz — attendu mardi à Amman avant de revenir à Jérusalem — n'a pas perdu tout espoir de convaincre M. Shamir.

Le secrétaire d'Etat a également été reçu par le chef travailliste et ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, avec lequel l'accord est à peu près total. Il a déjeuné avec le ministre de la défense, M. Rabin, auquel il aurait fait part de son inquiétude devant le nombre de morts dans les territoires.

A l'appel de la « Direction du soulèvement » une grève a été observée en Cisjordanie et à Gaza *« pour protester contre la visite de M. Shultz »*. Les commerces étaient fermés, l'activité économique en sommeil, les transports publics arrêtés et les rue des principales villes désertées. Le spectacle est maintenant courant, mais la grève n'a pas été accompagnée de ces manifestations de rues et sit-in auxquels avait aussi appelé la « Direction du soulèvement ». Il y eut en revanche des affrontements entre l'armée et des jeunes gens dans la région d'Hébron et notamment dans le village de Bani-Naim, où un jeune Palestinien a été tué.

A Jérusalem, un journaliste palestinien, M. Mohamed Zahaike, un des responsables de la rédaction du quotidien *Al Fajr*, a porté plainte après avoir été frappé à coups de poings par des policiers dans une rue du quartier est de la capitale ; selon le journaliste, les policiers avaient estimé qu'il n'avait pas répondu suffisamment poliment à leurs questions.

ALAIN FRACHON.

LIBAN : grève générale

Les syndicats réclament 310 % d'augmentation de salaire

BEYROUTH
de notre correspondant

Une grève générale concernant, une fois n'est pas coutume, toutes les régions du pays a succédé, le mardi 5 avril, à trois jours de vacances pascales, à l'appel de la Confédération générale du travail du Liban (CGTL).

La CGTL réclame 310 % d'augmentation de salaire au titre du seul deuxième semestre de 1987, qui fut marqué par une inflation galopante, entraînée par une hausse vertigineuse du dollar (il a triplé en quatre mois, entre juillet et octobre). Le patronat en accepte tout juste 100 %, et encore est-ce sur la base du salaire au 30 juin 1987, inférieur de moitié à celui pris comme base par les syndicats, puisque, dans l'intervalle, une hausse de 100 % était déjà intervenue au titre du premier semestre 1987. Le gouvernement et le Parlement sont bien plus proches de la position des chefs d'entreprise que de celle des syndicats, et disposent à cet égard d'un contre-argument massif : ne pas contrarier l'embellie de la livre libanaise qui, d'abord assez vite et maintenant tout doucement, remonte la pente.

Le dollar est stable ces jours-ci, autour de 365 livres, alors qu'il en valait 500 en décembre après une pointe à plus de 600 fin octobre-début novembre (le franc est revenu de plus de 100 LL à moins de 65 LL). Cette tendance à la baisse le serait beaucoup plus si elle n'était freinée par la Banque du Liban devenue, pour reprendre l'expression pour le moins insolite d'un banquier : *« La poubelle des dollars de Beyrouth. »*

Alors qu'il fallait ratisser le marché, il y a quelques mois encore, pour y racler quelques milliers de dollars, la Banque centrale — aujourd'hui pratiquement le seul acheteur — a reconstitué une réserve de plus de 500 millions de dollars. Le dollar — symbole des devises étrangères — brûle les doigts, et c'est par centaines de millions (de livres libanaises) par jour que les banques enregistrent le retour vers la monnaie nationale. Alors que, au plus fort de la crise de la livre, il n'y avait plus que 10 % des dépôts libellés en livres libanaises, il y en a de nouveau aujourd'hui près du tiers, dans certaines banques, attirés par des taux extrêmement élevés (25 % à 30 %).

Rien ne dit que le mouvement ne s'inversera pas et qu'on n'assistera pas une fois de plus à une folle envolée du dollar. Mais pour le moment les faits sont là : le dollar baisse. Et, phénomène rare, les prix baissent, du moins ceux des produits importés, en particulier de l'alimentation.

C'est cette évolution que les syndicats sont priés de ne pas faire voler en éclats par une hausse des salaires qui relancerait l'inflation et la flambée des devises. La CGTL rétorque qu'elle ne réclame qu'un demi-rattrapage du pouvoir d'achat envolé en fumée. La grève du mardi 5 avril n'est, souligne le président de la centrale syndicale, M. Antoine Béchara, qu'un avertissement.

LUCIEN GEORGE.

Le conflit entre l'Iran et l'Irak

Téhéran et Bagdad semblent pour l'instant épargnées par la « guerre des missiles »

La guerre des missiles a bel et bien repris entre l'Iran et l'Irak, après la trêve de trois jours décrétée par Bagdad. Après la chute d'un missile iranien sur Kirkouk (nord de l'Irak), les Irakiens ont répondu par un tir de missile sur Ispahan, la deuxième ville d'Iran, et affirmé qu'ils reprendraient la *« guerre des villes »* à coups de missiles et d' *« autres moyens »*, sans préciser lesquels. L'Iran, qui s'attend à des attaques chimiques contre Téhéran, a lancé une campagne d'information de la population en cas de bombardement chimique.

Pour l'instant, du moins les belligérants n'ont pas encore repris les tirs des missiles contre leurs capitales respectives. Qom, la ville sainte des chiites iraniens, a eu moins de chance. Elle a été touchée ce mardi matin un peu avant l'aube par un missile irakien qui a fait quinze morts, pour la plupart des femmes et des enfants.

L'Irak a accusé d'autre part, lundi, l'Iran d'avoir bombardé les 30 et 31 mars (soit près de deux semaines après le bombardement chimique de Halabja) à l'arme chimique des troupes irakiennes dans le secteur de Halabja et a demandé au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, d'envoyer une mission d'enquête à Bagdad pour y visiter les militaires *« très grièvement atteints »* hospitalisés dans un hôpital de la capitale irakienne.

Les accusations irakiennes sont accueillies avec scepticisme dans les milieux des Nations unies où l'on rappelle que des experts de l'ONU qui s'étaient rendus en Irak l'année dernière n'avaient pu établir un quelconque recours par Téhéran à des armes chimiques et laissé ouvert l'éventualité que des militaires irakiens aient été gazés accidentellement lors du maniement de leurs propres armes chimiques.

En revanche, d'autre commission de l'ONU envoyées en Iran ont formellement établi que l'Iran a utilisé du gaz moutarde et du gaz innervant contre les troupes iraniennes. — *(AFP, AP.)*

Le colonel Kadhafi annonce la suppression du poste frontière avec la Tunisie

Nicosie. — Le colonel Mouammar Kadhafi a annoncé, le lundi 4 avril à Tripoli, la suppression du poste-frontière libyen avec la Tunisie et la dissolution d'une unité de combat libyenne stationnée à la frontière de ce pays.

Le colonel Kadhafi a fait cette annonce dans un discours prononcé devant la haute commission tuniso-libyenne de coopération réunie à Tripoli en présence du premier ministre tunisien Hedi Baccouche. Le chef de la Révolution libyenne a indiqué que le poste-frontière — la porte de Ras Jadir — est désormais supprimé et que les ressortissants des deux pays pourront circuler librement.

Le colonel Kadhafi a ajouté qu'une unité de combat destinée à intervenir en territoire tunisien au cas où les Etats-Unis utiliseraient ce pays pour mener une attaque contre la Libye a été dissoute. — *(AFP.)*

[Le colonel Kadhafi avait annoncé le 30 mars la réouverture de la frontière entre la Libye et l'Egypte, mais le président Moubarak s'était prononcé contre une telle initiative si elle ne devait pas être réglementée, afin avait-il dit, de *« prévenir toute tentative de sabotage ou de terrorisme »*.)

● **Grève de la faim d'un Palestinien détenu à Damas.** — M. Issam Abdel Latif, membre du bureau politique du FDLP (Front démocratique pour la libération de la Palestine) de M. Nayef Hawatmeh, qui est détenu à Damas depuis le 9 février 1987, suit une grève de la faim depuis le 17 mars dernier pour protester contre la poursuite de sa détention, *a-t-on appris, le lundi 4 avril*, de source palestinienne.

M. Abdel Latif a été arrêté à Damas au lendemain d'un entretien qu'il avait eu avec le numéro deux libyen, le commandant Jalloud. Celui-ci s'efforçait alors de trouver une solution à la guerre des camps palestiniens du Liban qui faisait rage. Depuis, personne n'a revu M. Abdel Latif.

BIBLIOGRAPHIE

Un otage au Liban

« Nous avons été bien traités. » Ce rituel des otages à leur libération, Roger Auque y met brutalement fin en racontant, dans le livre qu'il publie avec la collaboration de Patrick Forestier, *Un otage au Liban*, ses *trois cent dix-neuf jours de détention* dans la banlieue de la capitale libanaise.

Sans concession aucune, multipliant les détails de ces journées sans fin dans l'attente d'une hypothétique libération que lui font miroiter à plusieurs reprises ses geôliers, notre confrère de RTL relate ce qu'est réellement la vie des otages, dont le plus ancien est détenu depuis plus de trois ans. A en croire son récit, son expérience est en effet valable pour tous les autres détenus, puisqu'il affirme, preuves à l'appui, que tous les otages passent un jour ou l'autre dans les mêmes cellules et entre les mains des mêmes gardiens.

Les geôliers apparaissent tous très jeunes et, surtout, être là pour *l'argent qu'ils touchent. Plus ou moins « sympathiques »*, ils font ce travail comme un autre et, malgré l'intégrisme de leurs chefs, ont les mêmes préoccupations que beaucoup de jeunes, sortir, voyager, quitter, pour certains, ce Liban devenu sans avenir.

Ce qui frappe en effet dans ce récit, c'est le mélange poussé jusqu'à l'absurde de l'horreur et de la normalité. Dans un appartement dont plusieurs pièces sont transformées en cellules, les otages *vivent en quelque* sorte par procuration la vie familiale, qui suit son cours.

Jamais, cependant, Roger Auque ne semble savoir pourquoi il a été pris ni pourquoi il a été libéré. Si, connaissant Beyrouth, il reconstitue assez bien ses lieux de détention, la banlieue sud chiite, il ne verra jamais les vrais commanditaires de son rapt. C'est ce néant, ne rien savoir, ne rien comprendre, qui, écrit-il en se définissant comme un *« emmuré vivant »*, est le plus difficile à supporter.

Ses affirmations sur le fait d'avoir été détenu par des Palestiniens sont cependant peu convaincantes, comme les explications qu'il donne à l'appui de sa thèse. S'il est possible *que quelques individus palestiniens* aient cédé au mirage de la révolution islamique, tout prouve qu'il était bien détenu par des mandataires de Téhéran. On regrettera aussi quelques généralisations gratuites et abusives sur *« les »* musulmans ou la *« mentalité »* du Proche-Orient.

Mais, tel qu'il se présente, ce témoignage reste une pièce importante à verser au dossier humain des otages du Liban, le récit presque clinique de la détention que subissent toujours vingt étrangers, sans oublier les milliers de Libanais dont les conditions d'internement sont sans aucun doute encore plus dures.

FRANÇOISE CHIPAUX.

★ « Un otage au Liban », de Roger Auque, éditions Filipacchi, 303 p., 89 F.

● **M. Bitterlin à Damas.** — M. Lucien Bitterlin, président de l'Association d'amitié franco-arabe, se trouve depuis le samedi 2 avril à Damas, et a été reçu, lundi, par le ministre des affaires étrangères, M. Farouk Al-Chareh. M. Bitterlin, dont la dernière visite à Damas remonte au 26 avril 1987, s'était rendu à Beyrouth en décembre 1987 et en janvier 1988, pour tenter *d'obtenir la libération des otages* belges et français du *Silco*, un bateau dont le Fatah-Conseil révolutionnaire (d'Abou Nidal) a annoncé, le 8 novembre, la capture en Méditerranée. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Burkina-Faso

Un Français arrêté pour espionnage

M. Robert Henri, citoyen français arrêté, le samedi 2 avril, pour espionnage et possession illégale d'une arme de combat, a déclaré, lundi, qu'il était innocent et que le gouvernement burkiné s'en prenait à lui à cause d'un article hostile au régime du capitaine Blaise Compaoré. M. Robert Henri était interrogé, lundi, par des journalistes au bureau central de la police à Ouagadougou. L'article paru dans l'hebdomadaire *Jeune Afrique* accusait le gouvernement de s'acharner contre Mme Mariam Sankara, la veuve de l'ex-président assassiné. Selon *Jeune Afrique*, Mme Sankara n'a pas le droit de quitter le pays.

Dimanche, la radio a affirmé que M. Robert Henri se trouvait récemment à Paris, peu de temps avant la publication du dernier numéro du magazine. La radio a précisé que M. Robert Henri *« semblait être la source d'éléments d'information sensationnels donnés à* Jeune Afrique ». Selon un communiqué de la présidence burkinée, le Français était un proche de l'ex-président Sankara, qui lui avait accordé le monopole pour la distribution des journaux étrangers du Burkina-Faso. Gérant d'une librairie à Ouagadougou, M. Henri a affirmé qu'il avait reçu son arme des mains mêmes de Thomas Sankara. — *(AP.)*

Sénégal

Nouvelles interpellations d'opposants

M. Abdoulaye Bathily, secrétaire général de la Ligue démocratique-Mouvement pour le Parti du travail (LD/MPT-marxiste), a été interpellé, le lundi 4 avril, par les forces de l'ordre sénégalaises alors qu'il participait à une *« manifestation pacifique »*, a annoncé un communiqué du secrétariat de son parti, remis à la presse. De même source, on indique que Me El Hadj Mamadou Sall a été également interpellé au cours de cette manifestation, organisée à l'appel de onze partis de l'opposition pour, selon le communiqué, *« protester contre les violations des libertés démocratiques, symbolisées par l'état d'urgence à durée indéterminée et l'incarcération de dirigeants de l'opposition »*.

Les manifestants réclamaient aussi *« la diminution du prix des produits de première nécessité* (riz, huile, sucre, carburant), *l'annulation des élections et l'organisation d'élections libres et démocratiques »*, selon le communiqué qui exige la libération de M. Bathily. Les manifestations sont interdites depuis le 29 février à la suite de l'instauration de l'état d'urgence dans la région de Dakar. M. Bathily avait été interpellé puis relâché après les manifestations qui ont éclaté après les élections du 28 février. — *(AFP.)*

URSS

Dix millions de paysans ont été « réprimés » par Staline

Moscou. — Plus de dix millions de paysans soviétiques ont été *« réprimés »* en vertu de la politique de collectivisation des terres menée par Staline au début des années 30, selon M. Vladimir Tikhonov, membre de l'Académie soviétique des sciences agricoles.

Ce chiffre, attribué à M. Tikhonov par l'hebdomadaire *Argoumenty i Fakty*, est l'estimation la plus élevée du bilan de la collectivisation forcée jamais publiée en URSS.

Dans son rapport du 2 novembre dernier présenté pour le soixante-dixième anniversaire de la Révolution, le secrétaire général du PCUS, M. Mikhaïl Gorbatchev, avait évoqué les *« milliers »* de victimes de Staline. Certains historiens occidentaux ont évalué à 14 millions le nombre de morts pendant la période de la collectivisation.

M. Tikhonov ne va pas jusqu'à dire que dix millions de paysans sont morts, mais il reconnaît que la *« dékoulakisation »* — l'expropriation et l'envoi en exil des koulaks, les paysans aisés — avait liquidé la paysannerie soviétique en tant que classe et transformé les fermiers en travailleurs sans droits.

Haïti

Un rapport sur les massacres du 29 novembre blanchit l'armée

La commission d'enquête gouvernementale haïtienne, chargée de faire la lumière sur les massacres qui avaient fait au moins vingt-quatre morts et soixante-quatorze blessés à Port-au-Prince, lors des élections avortées du 29 novembre 1987, vient de rendre ses conclusions, le lundi 4 avril.

Ce rapport, officiellement achevé le 15 mars dernier, n'avait jamais été rendu public. Des bandes armées néo-duvaliéristes, opposées à la tenue du scrutin, avaient alors attaqué les électeurs haïtiens. L'armée était restée passive, l'opposition l'accusant même de complicité.

Reprochant aux formations d'opposition, aux médias étrangers et aux églises d'avoir créé un climat de violence, qui a conduit à ces massacres, la commission a dégagé l'armée et les partisans de l'ancien président Jean-Claude Duvalier de toute responsabilité

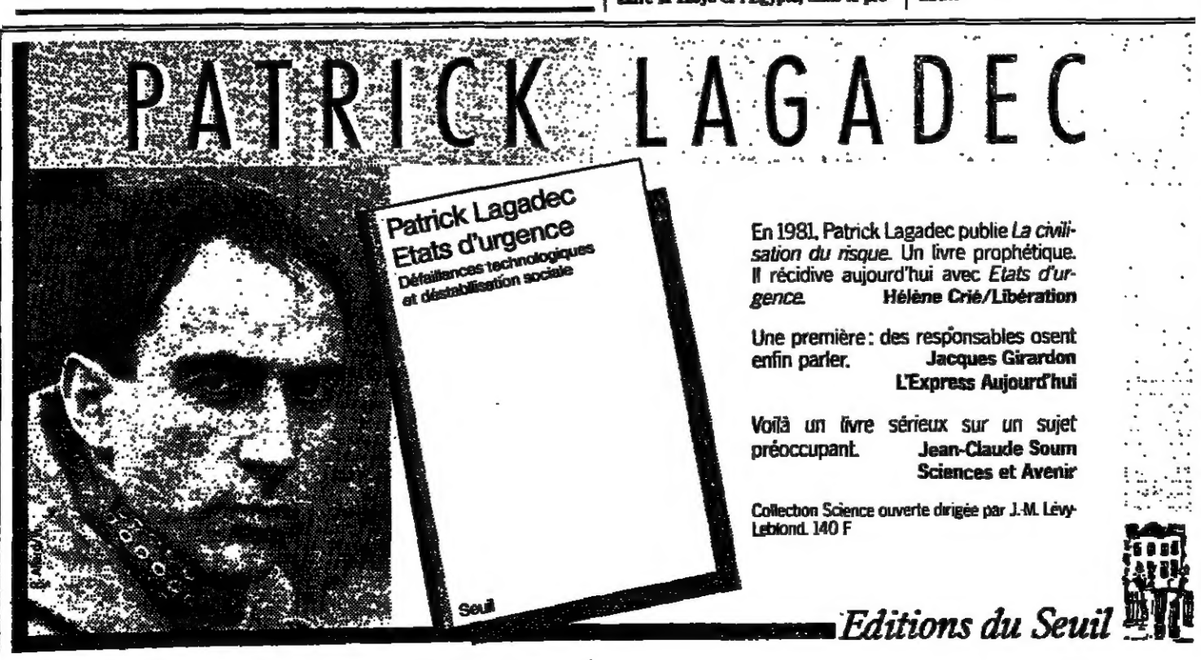

En 1981, Patrick Lagadec publie *La civilisation du risque*. Un livre prophétique. Il récidive aujourd'hui avec *Etats d'urgence*. **Hélène Crié/Libération**

Une première : des responsables osent enfin parler. **Jacques Girardon L'Express Aujourd'hui**

Voilà un livre sérieux sur un sujet préoccupant. **Jean-Claude Soum Sciences et Avenir**

Collection Science ouverte dirigée par J.-M. Lévy-Leblond. 140 F

Editions du Seuil

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Asie

PHILIPPINES

Les négociations sur les bases américaines s'annoncent difficiles

MANILLE
Correspondance

A en croire les « nationalistes » philippins, le mardi 5 avril est *« le jour qui entérinera le rachat de notre grandeur nationale »*... En effet, cinq Philippins et autant d'Américains ont ouvert, à Manille, des négociations en vue de déterminer les modalités qui régiront l'emploi des bases militaires *« octroyées »* par le gouvernement philippin à l'armée américaine (1). Ces discussions, qui dureront officiellement jusqu'en juillet 1988, promettent d'être difficiles.

Pour les Américains, le maintien de ces bases est nécessaire à la préservation de *« la sécurité régionale »*, face au renforcement du matériel militaire entreposé par l'Union soviétique dans le port vietnamien de Cam-Ranh et à la suite de l'offensive diplomatique de Moscou dans la région depuis le discours prononcé à Vladivostok par M. Gorbatchev en 1986. Ainsi, selon les Etats-Unis, leur colossal arsenal de guerre aux Philippines *« assure la liberté de circulation entre le Pacifique et l'océan Indien »*... Mais à Manille, les considérations d'ordre strictement local l'emportent sur la vision stratégique. Ainsi on a dénoncé à la fois la menace qui pèse sur la survie même du pays, – l'effet d'*« aimant »* qu'auraient ces bases en cas de conflit nucléaire – et *« l'outrage à la dignité nationale »*, tout en évoquant les retombées sociales d'une présence massive de soldats étrangers.

Les autorités américaines font valoir que les bases emploient 65 000 Philippins et que, chaque année, des centaines de sociétés locales sont utilisées pour des travaux d'entretien. En outre, plus de 4 000 Philippines épousent chaque année des soldats américains, et s'il est vrai que la durée moyenne d'un tel mariage ne dépasse pas trois ans, le versement d'une partie du salaire du mari à la famille restée au pays profiterait *« à des centaines de milliers de gens... »*

Le ministre philippin des affaires étrangères, M. Raul Manglapus, n'en estime pas moins que, puisque les bases servent un *« intérêt régional »*, il appartient aux pays voisins de *« partager les responsabilités »*.

Signé en 1947, après l'indépendance, l'accord militaire a été l'objet depuis de plus de quarante modifications et a été complété par trois autres accords de coopération militaire. En 1966, il fut décidé de mettre en application la réduction de la durée du *« bail »* – terme en lui-même inexact puisque les Etats-Unis refusent de payer un « loyer » et se contentent de débourser une *« compensation »*, – décidée sept ans auparavant. Celle-ci passait des quatre-vingt-dix-neuf ans prévus initialement à vingt-cinq ans, les modalités de gestion étant sujettes à des révisions quinquennales. Après 1991, le *« bail »* devient *« indéterminé avec possibilité de révocation – préavis d'un an – de part et d'autre »*. La souveraineté philippine n'est pas discutée !

Politique de dénucléarisation

Lors de la dernière session de révision en 1983, Washington accepta de verser, sur cinq ans, pour 900 millions de dollars d'aide et de crédits divers (2). Les négociations entamées mardi ne devaient être qu'une simple *« réactualisation »* de la redevance financière américaine et des *« conditions d'utilisation »* de ces facilités. Les Philippins sont ainsi particulièrement concernés par le statut juridique accordé aux militaires américains : de 1980 à 1987, aucune des 3211 plaintes portées contre des soldats américains n'a abouti devant un tribunal philippin. Mais pour certains milieux politiques, ces négociations devraient marquer le début d'un processus qui aboutirait au départ définitif des forces *« néo-coloniales »*.

Les auteurs de la nouvelle Constitution philippine ont, de l'aveu de certains d'entre eux, fait une erreur d'interprétation en estimant que l'accord de 1947 expirerait automatiquement en 1991. Les autorités philippines sont ainsi dans l'obligation de renégocier un traité qui n'est pas caduque et n'a pas été officiellement dénoncé. Par ailleurs, la Constitution philippine prévoit une politique de « dénucléarisation » du territoire nationale, clause inacceptable pour les Etats-Unis, avec un éventuel référendum populaire à la clé. La position philippine est aggravée par le fait qu'un incendie a détruit l'ensemble des dossiers relatifs aux révisions précédentes...

Dans l'immédiat, M. Manglapus s'est engagé à rapporter à l'archipel *« des milliards et non des millions de dollars »* pour la période 1988-1991. Au-delà, le gouvernement de Mme Aquino *« garde ses options ouvertes »*. Le ministre philippin a néanmoins précisé que déjà *« trois études officielles »* ont été initiées afin *« de préparer une utilisation civile des bases »* dans le cas d'un retrait des forces américaines. Du côté américain, on privé, on indique *« qu'il suffirait de faire savoir, par la rumeur publique, qu'une attitude hostile du gouvernement philippin aurait des répercussions sur l'attribution des centaines de visas délivrés chaque jour par l'ambassade à Manille »*, pour que les précieux intérêts stratégiques soient préservés...

KIM GORDON-BATES.

(1) Les sept bases principales sont : Subic Bay (marine) et Clark (armée de l'air), les plus grandes installations militaires américaines à l'étranger, quatre stations d'écoute et de communication – dont une à San Miguel, d'une extrême importance – et un camp de repos à Baguio.

(2) Les Philippins se plaignent d'être *« moins bien compensés »* que les autres pays « hôtes » des bases américaines, en Europe notamment.

La cavale de « Gringo »

L'ancien putschiste toujours en fuite

MANILLE
correspondance

Manille était déserte pour Pâques, ses habitants ayant rejoint leurs familles dans les provinces lointaines. Mme Aquino était, elle aussi, partie se reposer au bord de la mer, quelques centaines de kilomètres plus au nord. L'ancien colonel Gregorio « Gringo » Honasan, chef du putsch du 28 août 1987, en a profité pour prendre, littéralement, le large (*le Monde* daté 3-4 avril). Plus de quarante-huit heures après sa tranquille évasion, – en barque de sauvetage à l'aube du 2 avril, en compagnie de treize de ses gardiens, – on n'a toujours aucune nouvelle de celui qui fut décrit naguère comme « l'ennemi numéro un du régime »...

Mme Aquino a interrompu ses vacances et regagné la capitale pour une « réunion d'urgence du cabinet ». Dans la soirée de samedi, la présidente est apparue sur les écrans de télévision pour rassurer ses concitoyens. Selon elle, la stabilité du pays n'est pas menacée par un quelconque *« réveil »* d'une dissidence militaire qui donnait, ces derniers temps, l'impression de s'être assagie.

La présidente a ainsi assuré que *« tout allait être fait »* pour rattraper les fugitifs et que la *« chasse à l'homme »* allait être sans pitié. Outre M. Honasan, quatre anciens officiers putschistes se sont également échappés d'une autre prison. Les forces de l'ordre ont été mises en état d'alerte maximale et des barrages ont été dressés sur les grands axes routiers.

Selon les autorités, l'ancien colonel s'est évadé à la veille de son procès et confirmerait donc ainsi « sa culpabilité dans l'affaire du 23 août » (parmi de nombreux chefs d'accusation, il devrait répondre des crimes de sédition et de meurtre). Mais Mme Aquino a beau vouloir casser l'image de « héros » entourant cette ancienne idole et déclarer qu'il *« n'a plus les moyens de provoquer un regain de violences »*, les Philippins voient la situation différemment. On explique moins comment treize marins, tous membres d'un corps d'élite, auraient voulu se joindre à une aventure à l'issue plus qu'incertaine à moins d'avoir reçu quelques garanties de personnalités influentes.

L'évasion a pourtant tout l'air d'avoir été improvisée. L'ancien colonel n'a laissé qu'un court « message d'adieu » destiné au capitaine de son navire-prison, tracé au feutre sur le miroir de sa cabine. Le capitaine en question, soupçonné de complicité, a été mis aux arrêts.

La fuite de M. Honasan survient à un moment embarrassant pour le gouvernement puisque l'état-major de l'armée est actuellement en pleine réorganisation. Une trentaine de généraux ayant atteint la limite d'âge ont ainsi été mis à la retraite la semaine passée et nombre de gradés seraient mécontents des promotions de leurs collègues jugés proches du ministre de la défense, M. Fidel Ramos. La présidente a néanmoins dit qu'elle ne renoncerait pas à un voyage officiel à Pékin, prévu pour le 15 avril.

K. G.-B.

INDE : face au terrorisme sikh

New-Delhi envisage l'édification d'une clôture de 550 kilomètres à la frontière pakistanaise

Six personnes ont été tuées au cours des dernières vingt-quatre heures au Pendjab, portant à environ six cent cinquante le nombre de victimes depuis le début de cette année. Des responsables gouvernementaux se sont réunis, le lundi 4 avril à Amritsar, pour étudier les moyens de mettre un terme à la violence des séparatistes sikhs.

Après la fermeture des frontières entre l'Etat du Pendjab et le Pakistan voisin, ordonnée dimanche par le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, les journaux indiens indiquent que le gouvernement central songerait à édifier une clôture électrifiée tout au long des 550 kilomètres de frontière entre la région dominée par les sikhs et le Pakistan, où les séparatistes trouveraient régulièrement armes et bases de repli.

L'information n'a pas été confirmée de source officielle, mais le chef des forces de sécurité déployées le long de la frontière a indiqué qu'une étude de faisabilité a bel et bien été réalisée. En attendant, les quatre-vingt mille hommes des services de sécurité ont été invités à intensifier leurs patrouilles le long de la frontière et des responsables du ministère de l'intérieur ont fait savoir que les services secrets du Pendjab, fort de deux mille hommes, seront passés au crible. De notoriété publique, ces services ainsi que la police sont infiltrés par les séparatistes sikhs.

Selon la télévision d'Etat, M. Rajiv Gandhi envisagerait également la mobilisation contre le terrorisme des vingt millions d'habitants du Pendjab. La rumeur concernant l'éventuelle imposition de l'état d'urgence dans la région continue de courir, mais n'a pas reçu jusqu'ici le moindre début de confirmation officielle.

● **Union Carbide devra verser 192 millions de dollars de dommages et intérêts à la suite de la catastrophe de Bhopal.** – La Haute Cour de l'Etat du Madhya-Pradesh a ordonné au groupe chimique américain Union Carbide Corp. de verser 192 millions de dollars de dommages et intérêts aux victimes de la catastrophe de Bhopal et à leurs familles, a annoncé, le lundi 4 avril, l'agence de presse indienne PTI. La multinationale dispose de deux mois pour verser cette somme au gouvernement indien. Union Carbide a indiqué dès lundi que la décision de la Cour n'était *« pas dans le meilleur intérêt des victimes »* tout en précisant qu'elle examinerait le jugement avant de décider de faire appel ou pas. – *(AFP.)*

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la France 3e superpuissance)
Ressources, économie des 43 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones spéciales sont bien des prolongements « métropolitains » des Etats riverains (France : 2e domaine territorial mondial). Structure des Etats d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco-africaine (40 nations), ACCT (40 nations) et le possible UDELF (Union des Etats de langue française : 43 nations). 250 p., 98 F.
Franco chez l'auteur :
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
(Tome I 90F. Les 2 tomes 140 F franco)

(Publicité)
UN IMMENSE MARCHÉ S'OUVRE
APPRENEZ LE CHINOIS
EN CHINE
dans une grande université
Pékin, Shanghai, Canton...
PLACES LIMITÉES
Une année de septembre 88 à juin 89. Débutants et avancés
de 18 à 40 ans – Clôture 25 mai – Doc. contre 3 timbres
CEPES 57, rue Charles-Laffite, 92200 Neuilly 47.45.09.19 ou 47.22.94.94.

AFGHANISTAN

Le spectre de la « libanisation »

L'URSS et l'Afghanistan agiront conformément à *« leurs intérêts nationaux »* en cas d'échec des pourparlers indirects de Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan, ont souligné, le lundi 4 avril à Kaboul, le numéro un afghan Najibullah et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. Selon un compte-rendu diffusé par l'agence Tass des entretiens du président afghan avec le chef de la diplomatie soviétique, arrivé dimanche à Kaboul, les deux parties ont évoqué *« les tâches concrètes découlant de la ligne politique concertée »* définie le 8 février dernier par le secrétaire général du PCUS, M. Mikhaïl Gorbatchev, et M. Najibullah. A cette date, le numéro un soviétique avait notamment annoncé que l'URSS était prête à retirer ses troupes en dix mois.

Dans son compte-rendu, Tass ajoute que *« les deux parties ont confirmé que le programme d'action fixé serait mis en œuvre indépendamment de la situation qui prévaudra en fin de compte »* à Genève. *« Si les pourparlers de Genève ne se soldent pas par la signature des accords prévus, l'URSS et l'Afghanistan agiront en fonction de leurs intérêts nationaux »*, poursuit la dépêche de Tass.

MM. Najibullah et Chevardnadze se sont par ailleurs félicités des résultats des *« nouvelles formes de contacts économiques, commerciaux et culturels »* entre les deux pays, en particulier de l'établissement de *« relations directes »* entre républiques fédérées soviétiques et provinces afghanes. Le président afghan et le ministre soviétique se sont prononcés pour la création d'entreprises mixtes et pour la prise de *« mesures complémentaires afin de stimuler encore plus le commerce et la coopération entre les organismes soviétiques et les représentants du secteur privé en Afghanistan »*.

Au même moment, des membres de la résistance et des diplomates en poste au Pakistan ont estimé qu'une *« libanisation »* du pays ne pouvait être exclue, en affirmant que Kaboul envisagerait, si nécessaire, une partition du pays en deux zones, une au nord et l'autre au sud.

Selon ces sources, la ville de Mazar-i-Charif, située près de la frontière soviétique, deviendrait la capitale de la zone nord. L'annonce, le 13 mars, de la nomination au poste de vice-premier ministre pour la région nord de M. Najibullah Masir laisse supposer qu'une telle partition du pays est possible, car aucun ministre n'a été désigné pour d'autres régions du pays, estiment notamment des diplomates occidentaux.

Le sud du pays étant plus vulnérable aux attaques de la guérilla, s'appuyant sur le Pakistan et l'Iran, Moscou souhaiterait de toute façon disposer de voies de communications *« plus sûres »* dans le nord du pays afin de faciliter le retrait de ses troupes prévu à la fin de cette année. La création d'une nouvelle province nordique, nommée Sare Pul, a déjà été annoncée par Radio-Kaboul (*le Monde* du 5 avril). Cette province inclut des parties des provinces du nord du pays : Balkh, Faryab, Jauze Jan, et Samangan. Des sources de la résistance afghane voient dans ce projet de partage la volonté de Kaboul de diviser le pays en fonction des différences ethniques. La région nord, dont la langue dominante est le farsi (langue persane), est une mosaïque de minorités composée d'Ouzbeks, de Tadjiks et de Turcomans, parlant chacune son propre dialecte. La langue pachtoue est principalement parlée dans le sud.

Entretemps, à Genève, le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, a repris lundi sa navette entre les délégations pakistanaise et afghane. Le délégué pakistanais, M. Zain Noorani, a estimé, après avoir rencontré M. Cordovez, qu'un accord pourrait intervenir *« dans les prochains jours »*, sans toutefois expliquer les raisons de son *« optimisme »*, qui contraste singulièrement avec les divergences entre Américains et Soviétiques sur le problème-clef de la *« symétrie »* (l'arrêt ou la poursuite des aides militaires américaine à la résistance et soviétique à Kaboul).

Pour sa part, M. Franck Carlucci, secrétaire américain à la défense, s'est entretenu à deux reprises, lundi, à New-Delhi, avec son homologue indien. Après avoir rencontré, mardi, le premier ministre indien, il doit se rendre mercredi à Islamabad. – *(AFP.)*

Amériques

PANAMA : fin d'un centre financier international ?

La plupart des banques refusent d'ouvrir ou s'apprêtent à partir

L'opposition au général Noriega a appelé les Panaméens à manifester, mardi 5 avril, dans l'ancienne zone du canal, où doivent arriver les mille trois cents hommes envoyés en renfort par les Etats-Unis. La grève générale s'essoufle après quinze jours de paralysie totale, mais se poursuit. De plus en plus de commerçants estiment qu' ***« elle fait plus de tort à la population qu'au général Noriega »*****.**

PANAMA
de notre correspondant
en Amérique centrale

La majorité des quelque cent vingt banques étrangères du centre financier international qui a fait la fortune de Panama au cours des quinze dernières années auraient décidé de quitter le pays, cherchant du même coup à limiter leurs pertes en refusant d'obéir aux instructions des autorités locales. Car le gouvernement, par une série de décrets, veut obliger les banques à ouvrir leurs portes cette semaine, après un mois de fermeture, provoquée par la décision de Washington de geler les fonds du gouvernement panaméen aux Etats-Unis tant que le général Noriega n'aurait pas quitté ses fonctions.

Pour les banques, comme pour le général Noriega, c'est une question de survie : si les banques refusent de reprendre leurs activités, le commandant en chef des forces de défense sera contraint d'abandonner, à court terme, la lutte qui l'oppose depuis des mois aux Etats-Unis. Si les autorités forcent les banques à ouvrir, ce sera la faillite en quelques jours pour les plus fragiles d'entre elles. C'est-à-dire les douze banques panaméennes, qui seront bien incapables de faire face à la ruée des épargnants venus récupérer leurs dépôts.

Depuis des semaines, les représentants de la commission bancaire – organisme gouvernemental – et ceux de l'association bancaire qui réunit les banquiers tentent de mettre au point la formule magique qui permettra de relancer cette gigantesque machine, basée sur la confiance. En vain. Selon un document rédigé par M. Ramon Gilberto Perez, le président de la Bancolat, une des douze banques panaméennes, *« le remède serait pire que le mal car à quoi cela servirait-il d'ouvrir pour dire aux épargnants qu'on ne peut pas les autoriser à retirer de l'argent sur leurs propres comptes ? Cela déclencherait une véritable panique – et aurait des conséquences inimaginables pour les banques privées. »*

Le syndicat des industriels du Panama fait la même analyse et rappelle que le gel des fonds du gouvernement panaméen par les Etats-Unis n'a fait que précipiter la crise fiscale qui s'annonçait depuis longtemps, *« à cause de l'incapacité de l'Etat à faire face à ses dépenses excessives »*. (Le Panama a le revenu par habitant le plus élevé en Amérique latine mais aussi la dette la plus importante pour une population de 2 200 000 personnes.)

Il reste que les sanctions financières de Washington ont eu un effet multiplicateur en détruisant la confiance de la communauté internationale dans le système bancaire, pilier de l'économie nationale (plus de 70 % du produit national brut dépendent du secteur des services). Les experts les plus optimistes parlent déjà d'une baisse de 10 % du PNB en 1988 alors que le Panama avait enregistré une croissance continue au cours des dernières années, contrairement à ses voisins d'Amérique centrale.

Les créances à récupérer

Toutes les banques n'ont pas la même attitude face à la crise. Les banques américaines appuient la politique menée par Washington contre le général Noriega, au point que certains Panaméens se demandent s'il ne s'agit pas d'une opération concertée en vue de démanteler le centre financier international et de transférer une grande partie de ses activités aux Etats-Unis. Les banques japonaises qui avaient essayé de faire bande à part et de collaborer avec les autorités panaméennes ont été rappelées à l'ordre par Washington dès le début de la crise. Du coup, la plupart ont décidé de cesser leurs activités et de se replier au Japon.

Les banques européennes sont un peu plus solidement installées et ne peuvent donc pas se désengager aussi vite, sauf pour les institutions spécialisées dans l'offshore, c'est-à-dire dans des opérations bancaires internationales utilisant Panama comme base (Paribas a cessé ses activités le 31 décembre et le Crédit Commercial de France s'apprêterait à partir). Le Crédit lyonnais, la Société générale et surtout la Banque nationale de Paris – la plus importante banque européenne à Panama – ne donnent pas de signes de repli pour l'instant. *« Nous ne pouvons pas partir sans récupérer les créances importantes que nous avons sur le plan local »*, nous a dit un de leurs dirigeants.

Contrairement à leurs concurrentes américaines, les banques européennes n'excluent pas totalement de reprendre leurs activités prochainement. Cela ne permettrait certainement pas à l'économie de redémarrer, mais ce serait une petite victoire psychologique, de courte durée sans doute, pour le général Noriega qui a en a bien besoin dans les circonstances actuelles.

BERTRAND DE LA GRANGE.

« Jackson connection »

Avec lui, il faut s'attendre à tout. Non content de bouleverser les plans des démocrates qui ne pensaient pas le voir remporter de tels succès dans la course à la Maison Blanche, le révérend Jesse Jackson, à qui rien ne semble résister, a entrepris de résoudre à lui tout seul la crise de Panama.

Après tout, quarante-cinq jours d'atermoiements et d'échange de mauvais procédés c'était assez. Le 22 mars déjà, « Jesse » avait offert par écrit ses services au général à Noriega pour l'aider à partir en limitant les dégâts. Proposition réitérée de vive voix, le dimanche 3 avril, dans le Wisconsin, où, à deux jours des primaires, le révérend se livrait à son sport favori : la chasse aux voix.

Le plus étonnant, c'est que M. Noriega, faisant décidément feu de tout bois, a fini par répondre, remettant son sort entre les mains de M. Jackson : *« Vous pouvez faire beaucoup,* écrit-il [dans une lettre non datée, mais rendue publique lundi], *pour éliminer l'une des principales causes de souffrance de nombreux Panaméens : l'intervention américaine. »* Et le général-trafiquant, se plaignant d'avoir été « bafoué » et « traîné dans la boue aux yeux du monde entier », de s'en remettre à l'*« autorité morale »* de son interlocuteur par-devant *« les lois divines et éternelles »*.

On croit rêver. A cela près que, pour baroque ou manipulée qu'elle ait été, la « Jackson-diplomatie » a parfois marché. A preuve, la façon dont « Jesse » a négocié en 1984, en Syrie, la libération d'un pilote américain abattu au Liban. Et si son initiative panaméenne n'est sans doute pas faite pour attirer au révérend les indulgences de la Maison Blanche, elle n'a pas découragé cet autre grand solitaire de la politique américaine qu'est l'ancien président Richard Nixon.

Ce dernier estime, en effet, que M. Jackson *« est un des meilleurs candidats* [à la présidence] *du siècle, tous partis confondus »*, mais qu'il n'a *« aucune chance de gagner du fait de ses positions trop radicales »*. Soulignant, dans les colonnes du *Washington Times* de lundi, que figurer en deuxième position sur le *« ticket démocrate »* peut être dangereux pour M. Jackson, l'ex-président conclut : *« De toute façon les démocrates ont de bonnes chances de perdre, mais c'est lui, que l'on tiendra pour responsable, parce qu'il est noir »*.

M.-C. D.

Europe

L'accès aux dossiers du IIIe Reich

Précieuses archives nazies

(Suite de la première page.)

Si un soldat de la Werhmacht, un certain Muller, n'avait pas désobéi à ses supérieurs au moment de la débâcle des troupes nazies, jamais le problème de la conservation et de l'utilisation de ces archives ne se serait posé. Les dossiers concernant plus de dix millions de membres du NSDAP, de la SS et d'autres organisations hitlériennes avaient été transportés de la « maison brune » de Munich à une usine de pâte à papier de la banlieue de la capitale bavaroise, Muller devant s'assurer de leur destruction. Celui-ci mangea la consigne, et les tonnes de papier restèrent entreposées là sans que personne n'y prête attention, jusqu'au jour où un capitaine de l'armée américaine, Ernie Langerdorf, un émigré allemand, passant par hasard, se rendit compte de la valeur de ces documents.

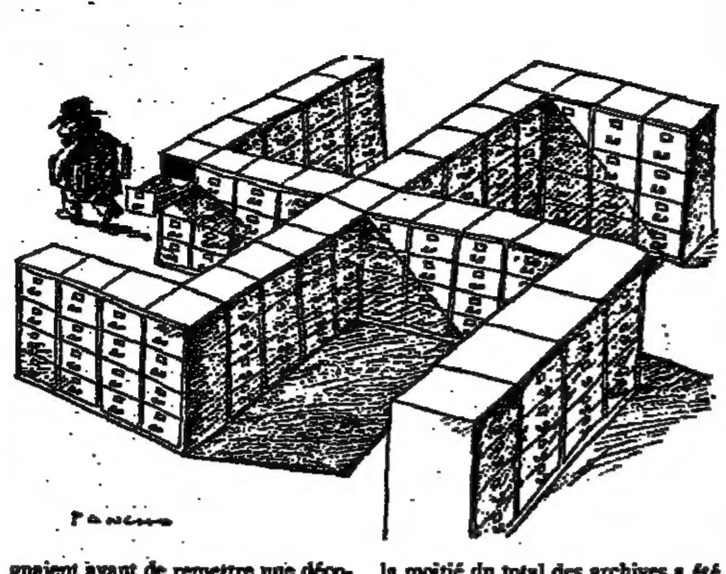

Les trente millions de dossiers furent transportés par camions à Berlin et confiés à la garde des troupes d'occupation américaines. Ils furent d'une grande utilité dans la préparation des procès de Nuremberg, car ils permirent aux alliés de se faire une idée très précise du fonctionnement de l'appareil du parti, de la manière dont on n'y adhérait, ce qui leur permit de ne pas se laisser berner par ceux qui prétendaient avoir été engagés sans leur consentement dans les diverses organisations hitlériennes.

L'existence de ces archives était également comme une épée de Damoclès pour les personnes qui entendaient faire carrière dans la nouvelle Allemagne, en faisant comme si le passé n'avait pas existé. Au fil des années s'institua un usage qui permettait aux chercheurs et historiens d'avoir accès aux documents du Berlin Documentation Center, sans que leur soient toutefois communiqués les dossiers concernant les personnes vivantes. L'accès à ces documents était réservé aux organismes officiels, après accord des puissances alliées. Les utilisateurs les plus réguliers des archives étaient les chancelleries des ordres honorifiques qui se renseignaient avant de remettre une décoration à un citoyen allemand.

La disparition de plusieurs milliers de documents a provoqué un débordement de rumeurs qui jusqu'ici n'ont pas été confirmées. Selon M. David Irvin, un historien britannique proche des thèses faurissoniennes, M. Gerhard Frey, éditeur de plusieurs publications d'extrême droite, aurait réussi à se procurer des dossiers prouvant le passé nazi de très nombreuses personnalités du monde politique, artistique et journalistique de RFA. Même dans l'hypothèse où ces rumeurs se révéleraient exactes, ces dossiers ne concerneraient plus aujourd'hui que des personnes parvennes à un âge où l'on est plus proche de la retraite que de l'exercice de responsabilités de premier plan.

Les péripéties de ces derniers mois ont remis à l'ordre du jour une question qui traîne depuis plus de vingt ans : celle de la remise à la République fédérale des archives du Berlin Document Center. En 1967, le gouvernement américain avait accepté le principe de ce transfert, à condition que l'ensemble des documents soient microfilmés, aux frais de la RFA. Actuellement, moins de la moitié du total des archives a été photographiée, et l'on estime qu'il faudra encore trois ou quatre ans pour achever ce travail. Les autres puissances occupantes ont également leur mot à dire sur l'avenir de ces archives. La France et la Grande-Bretagne attendent les propositions américaines pour se prononcer. Du côté français, on insiste sur le fait que ces documents doivent rester à Berlin, où le contrôle des alliés pourra s'exercer de manière plus efficace, en particulier sur la question de la liberté d'accès à ces documents. Les autorités ouest-allemandes préféreraient transférer ce fonds à Coblence, où se trouvent l'ensemble des archives nationales.

LUC ROSENZWEIG.

● **RFA : Le désarmement reste mobilisateur.** – Pendant quatre jours, entre 100 000 et 200 000 Allemands de l'Ouest ont sacrifié à la *tradition désormais établie* de Pâques : marcher dans une ambiance de ferveur religieuse, souvent en famille, pour protester contre toutes les armes stationnées dans leur pays. Le beau temps aidant, des centaines de défilés et de rassemblements se sont déroulés à travers toute la RFA. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Le Grand Défi », d'Hélène Carrère d'Encausse

Le régime soviétique aux prises avec ses nationalités

Dans *l'Empire éclaté*, un ouvrage publié il y a dix ans, Mme Hélène Carrère d'Encausse étudiait *« le réveil des cent nations soviétiques qui menacent l'existence même de l'URSS »*. C'est peut-être pour cette raison, ajoutait-elle, en cette période du brejnévisme agonisant et aventureux que *« le pouvoir se durcit à l'intérieur tandis que l'empire soviétique cherche à s'étendre en Afrique »* (1).

Ce premier livre consacré à la crise des nationalités dressait, pour l'essentiel, un tableau de la situation du moment et des perspectives à moyen terme. De 1950 à 2000, la part de la population de la République de Russie dans la fédération va descendre de 56,7 % à 47,3 %. Celle des Républiques d'Asie centrale monter de 9 % à 23 %. Les Russes détiennent toujours la très grande majorité des postes au bureau politique dans l'armée, la police, mais leur part dans la population ne cesse de décroître, alors que, en peu d'années, le nombre des musulmans passe de 50 à 80 millions.

Une décennie après avoir porté ce diagnostic, Mme Carrère d'Encausse revient à la charge. Le second ouvrage – *le Grand Défi* – est surtout consacré à la doctrine et à l'histoire des premières années du régime en la matière (2). L'auteur constate que Marx et Engels n'ont pas légué à leurs disciples une théorie nationale cohérente. Pour eux, la nation n'est qu'un phénomène transitoire lié à la période du capitalisme ascendant.

Pourtant, les marxistes autrichiens puis russes, qui militaient dans des ensembles plurinationaux, ont dû se préoccuper plus sérieusement du phénomène. Les premiers, notamment, avec Otto Bauer, ont même osé corriger en l'interprétant la fameuse formule, les prolétaires n'ont pas de patrie. Marx et Engels constataient cette carence sans verser à ce propos des larmes amères. En revanche, pour Bauer, la première tâche de la révolution triomphante sera de rendre au prolétariat ce que lui ont ôté le capitalisme et la bourgeoisie : la patrie.

Plus à l'est, Lénine comprit vite que ses « révolutionnaires professionnels » avaient tout intérêt à exploiter ou à diriger la révolte des peuples soumis à l'empire tsariste, mais c'était un intérêt d'ordre stratégique. Les révoltes nationales ne pouvaient qu'être subordonnées à la révolution prolétarienne. Elles n'ont plus de raison d'être après la victoire de la révolution. Comment Lénine aurait-il pu penser autrement et avoir une mentalité véritablement fédéraliste, lui qui plaçait au-dessus de tout « le parti » fondé sur le centralisme avec un discipline quasi militaire ?

Alors que Staline se rapproche parfois des conceptions austro-marxistes – qu'il condamnait pourtant avec virulence, – Lénine reste marqué par ses idées initiales. Pour lui, note Mme Carrère d'Encausse, le territoire de l'Etat socialiste n'est pas fixé, intangible. C'est l'espace révolutionnaire qui doit s'étendre avec la révolution. On pourrait ajouter que cette idée léniniste a fait naître un des qualificatifs les plus cocasses de l'époque contemporaine, celui de « soviétique » tout simplement. Essayez donc de traduire en français d'avant 1920 l'expression « citoyen soviétique ». Cela devrait donner « citoyen conseiller ». Le créateur du bolchévisme croyait sans aucun doute qu'Ukrainiens, Russes, Géorgiens, Arméniens, etc., oublieraient leur identité première, mais selon lui transitoire, dès que s'épanouirait en eux ce « citoyen conseiller » engendré par la révolution d'Octobre.

Pour Lénine et les siens, il est normal que les peuples exploités rompent avec leurs oppresseurs. Il est inconcevable qu'ils veuillent faire bande à part lorsque les « libérateurs » ont pris la place. Donc le droit à la séparation est toujours révocable tandis que le droit à l'union, réalisée à la faveur de la révolution, est irrévocable.

La crise des nationalités est certes dans une large mesure imputable à Staline qui a façonné l'URSS en marquant la suprématie russe. Une session du comité central devrait être prochainement consacrée à cette question. Le « Parlement du parti » cherchera-t-il les causes premières du mal ? Ira-t-il dans son investigation au-delà de Staline ? Mme Carrère d'Encausse relève pour sa part que, *contrairement aux idées* jadis reçues en URSS, la modernisation entraîne un affermissement du sentiment national et qu'il s'agit *« non d'une étape de transition, mais, selon toute apparence, d'un phénomène durable »*.

Mais le comité central pourrait-il prendre véritablement conscience de ce caractère durable du phénomène sans remarquer que le communisme à chromosomes léninistes, ce furent *« les Soviets plus l'électrification de tout le pays »*. Plus quelques billevesées.

FRANÇOIS BRÉVENT.

(1) *L'Empire éclaté*, Flammarion 1978.

(2) H. Carrère d'Encausse, *le Grand Défi. Bolcheviks et nations 1917-1930*, 334 p. « Nouvelle bibliothèque scientifique ». Flammarion 1987, 120 F.

« Mondes en devenir »
ORGANISATIONS INTERNATIONALES AFRICAINES
E. KWAM KOUASSI
Préface de René-Jean DUPUY
Avant-Propos de Michel VIRALLY
13,5 x 20 cm - 488 p - 135 F
Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

S A I N T - G O B A I N   L E S   R É S U L T A T S

EN UN AN SAINT-GOBAIN A DOUBLÉ SES BÉNÉFICES

1987 a été une bonne année pour Saint-Gobain.

De 1,45 milliard de francs en 1986, son résultat net est passé à 2,75 milliards de francs en 1987. Soit une progression de 90%.

Augmentation des investissements. Intensification du déploiement à l'étranger. Productivité accrue. Efforts de gestion. Tous ces éléments expliquent les progrès du Groupe. Et il en est un autre, décisif: la politique d'innovation permanente de Saint-Gobain. Faire évoluer les matériaux, moderniser les outils industriels, imaginer, créer, c'est se donner les moyens de répondre aux demandes du marché international, voire de les précéder.

C'est son avance technologique qui permet à Saint-Gobain de doubler ses bénéfices. Et d'affronter l'avenir avec confiance.

SAINT-GOBAIN

NOTRE MÉTIER : LA COMPÉTITION

PUBLICIS CONSTELLATION E4399

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Diplomatie

Après l'assassinat de la représentante de l'ANC à Paris

M. Mitterrand refuse de rompre avec l'Afrique du Sud

(Suite de la première page.)

Ce n'est pas un hasard s'il a rappelé dans ses déclarations à RMC que ce sont des opposants chiliens au général Pinochet qui ont demandé en 1981 au gouvernement socialiste de ne pas rompre avec Santiago. Il aurait tout aussi bien pu faire état de demandes semblables de chefs d'Etat de certains pays frontaliers de l'Afrique du Sud. Ces derniers, il est vrai, évitent de se prononcer publiquement sur la question, mais c'est l'un d'entre eux qui faisait remarquer récemment à M. Jean-Bernard Raimond que *« la France a perdu toute influence à Pretoria depuis qu'elle a cessé de livrer des armes »*.

La querelle que M. Mitterrand essaie de calmer touche en fait à un sujet complexe et ne peut être réglée de façon manichéenne à moins qu'on ne se résolve à attendre une guerre civile en Afrique du Sud. La question est en effet de savoir comment les Etats occidentaux peuvent favoriser un démantèlement de l'apartheid en évitant un bain de sang. Il est évident qu'elle ne sera pas réglée lors de meetings sous les préaux d'école ou au cours de quelques face à face à la télévision, encore moins par la rupture des relations diplomatiques ou par le rappel d'un ambassadeur. Même la politique des sanctions, que favorise M. Mitterrand, pose problème : c'est ainsi qu'on a constaté qu'elle s'était soldée depuis quelques années par le développement de secteurs entiers de l'économie sud-africaine ; le boycottage des ventes d'armes a forcé l'Afrique du Sud à se doter d'une industrie d'armement hautement performante. Et faut-il s'opposer aux relations culturelles avec les populations de ce pays ?

Ces questions sont trop importantes et le rôle de la France est trop modeste là-bas en tout état de cause, pour les réduire à de simples slogans électoraux. Il faudra bien qu'un jour Paris se préoccupe de définir avec ses partenaires européens placés devant le même dilemme une vraie politique, non seulement à l'égard de l'Afrique du Sud mais aussi de toute l'Afrique australe. Ce jour n'est pas encore venu, mais les derniers propos de M. Mitterrand relèvent heureusement de la raison et de l'émotion contenue.

JACQUES AMALRIC.

« Les relations diplomatiques ne dépendent pas de l'opinion qu'on a d'un système politique »

déclare le président de la République

Le président François Mitterrand a estimé que l'assassinat de Dulcie September, représentante de l'ANC à Paris, *« rend encore plus brûlante »* la question de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, mais il s'est déclaré opposé à une rupture des relations diplomatiques avec Pretoria, dans une interview diffusée le lundi 4 avril par RMC. Comme on lui demandait s'il n'avait pas *« quelques soupçons, dans cet assassinat, sur le régime de Pretoria »*, M. Mitterrand a répondu : *« Les soupçons sur le régime, je les ai depuis longtemps. Quant à l'assassinat de Dulcie September, je ne peux rien affirmer, même si mon intuition m'en dit quelque chose. »*

« Le crime qui vient d'être commis rend encore plus brûlante » la question de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, mais *« la rupture, ce serait décidément être dans l'impossibilité, ou du moins dans une difficulté plus grande, pour tenter de rendre service, de témoigner pour le peuple noir africain du Sud, dont la situation est tragique »*, a déclaré M. Mitterrand.

« L'apartheid est insupportable, il doit être rejeté et combattu. » Mais *« les relations diplomatiques ne dépendent pas de l'opinion qu'on a d'un système politique »*, a-t-il ajouté dans cette interview réalisée dimanche à Latche, sa maison de campagne dans les Landes.

M. Mitterrand avait auparavant pris l'exemple du Chili, dont le problème s'était posé en 1981 en France au *« gouvernement de la gauche »*, qui comptait des ministres communistes. Il a expliqué qu'il avait alors tenu compte des *« remarques de la résistance chilienne »* et que la décision de ne pas rompre avec Santiago allait *« dans le sens des justes intérêts des victimes de la dictature »*.

Interrogé sur une éventuelle « fragilité » du pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev, M. Mitterrand a estimé que le secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique était, à ses yeux, *« suffisamment solide »* et non *« à ce point déphasé par rapport à l'évolution actuelle de l'Union soviétique »*. *« Il me donne l'impression de la précéder [...], d'être quelqu'un de capable de faire changer l'histoire de son pays. »*

A propos du désarmement, le président a déclaré que la France *« n'avait pas à entrer dans le jeu »* quant à la réduction de ses armes, mais plutôt *« par l'opinion qu'elle exprime »*.

M. Mitterrand a réaffirmé la nécessité d'engager *« au plus tôt »* une négociation sur la réduction des armes classiques, conventionnelles : *« Les Soviétiques disposent là, en Europe, d'une énorme supériorité. Il faut qu'elle se réduise, ou bien nous aurions parlé pour rien, et, bien entendu, nous serions obligés de procéder à de nouvelles dispositions pour notre armement afin d'être toujours en situation de sécurité. »*

● **Soupçons britanniques.** — *L'Humanité* daté du 5 avril affirme que selon des milieux britanniques du renseignement, *« un agent secret de Pretoria arrivé à Paris l'avant-veille du crime »* qui a coûté la vie à Dulcie September, représentante en France de l'African National Congress (ANC), se nommerait Dirk K. Stoffberg. L'homme, selon *l'Humanité*, pourrait être impliqué dans l'attentat de la rue des Petites-Ecuries.

Le Monde du 2 avril avait fait état d'informations provenant de sources analogues et attribuant l'assassinat de Dulcie Septembre aux services secrets sud-africains.

BIBLIOGRAPHIE

Vingt siècles de politique étrangère française

Pendant des siècles, les hommes ont *fait aussi de la diplomatie sans le* savoir. Mais qu'était alors *l'étranger* pour les tribus au territoire encore indéterminé et dont le seul souci était de subsister ? Peu à peu, cependant, les nomades se fixèrent sur ces réserves de chasse qu'ils transformaient en terrains de culture. Il leur fallait alors se battre ou partager avec les voisins. *L'objectif était* simple, les méthodes rudimentaires mais déjà l'embryon diplomatique apparaissait.

Pour quoi faire ? Et avec quoi ? Dans un ouvrage exhaustif, M. Bernard de Montferrand montre comment, en deux millénaires, s'est constituée une politique étrangère française (1). L'auteur est orfèvre : directeur d'études à l'Institut d'études politiques de Paris, haut fonctionnaire au Quai d'Orsay, il dirige présentement le cabinet du ministre de la coopération. Il a passé une partie de sa vie à réfléchir sur son métier et c'est une méditation *sur l'histoire de France* qu'il nous propose.

Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre que de présenter une telle synthèse. Nous sommes souvent contraints de débiter le passé en rondelles, de concentrer l'attention sur telle ou telle période. M. de Montferrand ne s'enferme pas dans ces limites, même pas dans celles de la diplomatie : il indique comment la *politique étrangère s'est formée*, précisée au fur et à mesure que la nation se constituait.

Il est toujours difficile d'appréhender les événements lointains en faisant abstraction des sentiments du temps présent. Mieux vaut pourtant se débarrasser d'une mentalité d'ancien combattant pour comprendre ce que fut la guerre de Cent Ans. Qu'était donc la nation lorsque ce conflit commença ? Et qu'était ce conflit lui-même, sinon une querelle d'héritage entre gens qui n'avaient rien d'étranger les uns pour les autres ? C'est néanmoins à cette époque et sans doute en raison même de cette guerre que s'ébauche le sentiment national en cette partie de l'Europe.

Singulière aventure : comment *est-on passé du* « domaine » au « pays » ? Et pourquoi telle formule l'a-t-elle emporté ? La France a été modelée par les souverains d'Ile-de-France. Elle aurait pu l'être aussi par les ducs de Bourgogne. Elle est donc l'œuvre de personnages dont le pouvoir apparut souvent et longtemps dérisoire.

Ces personnages semblent parfois n'avoir qu'un seul souci : affirmer leurs prérogatives et réduire celles des rivaux. *Prétention vaine et ridicule* si le souverain ne dispose pas d'un territoire solide avec des frontières sûres *et s'il ne trouve pas hors* de son pré carré des appuis pour contenir de trop ardents rivaux. On relève sans doute des différences d'un règne à l'autre, d'un régime à l'autre ; le messianisme de la période révolutionnaire n'est certes *pas* de même nature ou de même inspiration que la politique dite *« de réunion »* d'un Louis XIV, mais on revient toujours à cette donnée fondamentale : conserver ou acquérir des frontières et chercher hors frontières un équilibre qui assure la sécurité.

Comment l'outil s'est forgé

Le lecteur de M. de Montferrand apprend aussi comment l'outil s'est peu à peu développé. Au Moyen Age, le roi de France fait son affaire des relations internationales, avec le concours d'un favori. Il n'y a pas encore de carrière diplomatique. D'ailleurs, les questions se traitent directement entre souverains qui se connaissent bien. Puis, à partir du quinzième siècle, on relève des rencontres multilatérales : déjà des conférences au sommet. Pour garder une trace écrite de ces conversations, un juriste est généralement prié de tenir le secrétariat.

Il faut attendre la Renaissance pour qu'apparaisse une véritable fonction diplomatique, et c'est seulement en 1589 qu'un des quatre secrétaires d'Etat est chargé d'entretenir la correspondance avec l'étranger. Ses moyens sont réduits : un commis et six clercs. Encore un siècle et une administration légère est mise en place. Administration en principe provisoire, puisque le personnel perd sa place quand le ministre est congédié. En même temps, les missions à l'étranger se sont multipliées : douze ambassadeurs, douze « résidents », des consuls, sans oublier les envoyés extraordinaires et bientôt les émissaires de la diplomatie secrète du roi qui agissent à l'insu de l'administration officielle. Néanmoins, la précarité de l'administration est compensée par la stabilité des ministres : de 1661 à 1715, on ne compte que cinq secrétaires d'Etat à l'étranger.

Le service ainsi mis en place va prendre de l'ampleur, du prestige. Aujourd'hui, il risque d'être débordé car les autres administrations ont tendance à mener elles-mêmes « la » politique étrangère de leur spécialité. N'y a-t-il pas là une menace pour l'unité de l'action extérieure du pays ? M. de Montferrand plaide pour son saint : il faut, écrit-il, *« poursuivre la construction d'une administration des affaires étrangères capable d'assumer la coordination de l'action extérieure, articuler celle-ci sur les réalités nationales et de transmettre le message de la France dans un monde que les techniques modernes ont transformé en caisse de résonance »*.

Cette administration devrait être, dans l'esprit de l'auteur, au service d'une politique inspirée par les grandes orientations gaullistes, qu'il s'agisse de l'indépendance par rapport aux « grands » de l'Europe ou du tiers-monde. Notre historien se permet néanmoins de corriger, ou plutôt de compléter sur un point, le fondateur de la Ve République. *« La France fut faite à coups d'épée »*, écrivait le général, en exergue de *la France et son armée*. Lui, il a composé son gros livre pour montrer *qu'« elle s'est faite au moins autant par la négociation et la diplomatie »*.

F. B.

(1) Bertrand de Montferrand *la France et l'étranger*. Préface de J.-B. Duroselle. 530 pages, 150 F, éd. Albatros, Paris.

L'EAU A BESOIN DE L'HOMME

L'eau vit parce que l'homme la protège. Aujourd'hui, si cette eau nous parvient abondante et pure chaque fois que nous le désirons, c'est grâce à l'incessant effort de l'homme. En France, cet effort est mené conjointement par de nombreux partenaires et notamment les Collectivités Locales, les Agences de l'eau, les Distributeurs d'eau et le Ministère de l'Environnement. C'est grâce aux investissements réalisés, à l'amélioration de la gestion des ouvrages et aux recherches, qu'ils maintiennent avec vigilance un équilibre fragile.

Depuis vingt ans, la solidarité exprimée au sein des Agences fait la preuve qu'ensemble, il est possible d'améliorer la distribution de l'eau et de reconquérir la qualité des rivières et des nappes. Véritables médiateurs, les Agences de l'eau associent l'Etat, les Collectivités Locales, les Distributeurs d'eau, les industriels, les agriculteurs et tous les usagers à l'élaboration d'une politique de l'eau, garante de l'intérêt général. Les moyens financiers apportés par les Agences (4 milliards de francs en 1988) et la détermination soutenue du Ministère de l'Environnement pour moderniser le droit de l'eau se conjuguent dans la volonté commune d'améliorer la gestion de l'eau en France.

Les Distributeurs d'eau contribuent à l'effort commun en apportant leurs moyens humains et matériels, leur expérience, leurs connaissances techniques et les résultats de leurs recherches. Pour que cette politique en faveur de l'eau puisse porter pleinement ses fruits, la solidarité et la vigilance de tous sont nécessaires. L'eau est une richesse fragile. L'eau a besoin de l'homme.

LES AGENCES DE L'EAU
LE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
LES DISTRIBUTEURS D'EAU

La campagne pour l'élection présidentielle

Affiches et symboles

VAGUE après vague les affiches, grandes et petites, légitimées ou « sauvages », se succèdent sur les panneaux publicitaires avant d'aborder aux pauvres rivages des panneaux *spécialement prévus à cet effet* » mais ô combien moins spectaculaires.

Tout le monde s'affiche, partout, en quatre mètres sur trois, autant et aussi souvent que faire se peut, en couleurs bien sûr. Le relief, les tableaux animés manquent encore : ce sera pour la prochaine fois.

Goût de la dépense, raffinement des concepteurs ou prudence des politiques, les mots, les slogans se détachent, s'éloignent déjà des bouches qui sont censées les proférer, des têtes qui sont réputées les enserrer.

A moins que la mise en scène ne signifie que le spectateur peut ou doit instaurer une certaine distance : ne pas tomber dans le panneau. Quoi qu'il en soit, *« la France unie »* de François Mitterrand, le *« Nous irons plus loin ensemble »* de Jacques Chirac et le *« vrai »*, le *« sérieux »*, le *« solide »* gaulliobaristes prennent leurs alises à l'identique ; avant d'être ramenés par les suffrages à des proportions variables.

En tout cas, si ces murs d'images respirent aussi l'aisance financière, la décontraction n'est pas également distribuée entre tous les postulants à la place élyséenne.

N'a-t-on pas vu proliférer, surgies dans la nuit du 4 au 5 avril, des affichettes de Raymond Barre rappelant qu'au soir de ce jour la tortue tentera de crever l'écran de *L'Heure de vérité ?*

Cette pathétique floraison fait songer à des bouquets de *« ne m'oubliez pas »*. Pathétique et paradoxale : comment faire pour ne pas se souvenir de ces candidats qui, presque tous (les supposés « grands »), squattent depuis plusieurs semaines à tour de rôle les petites lucarnes ? Ou craint-on qu'ils ne soient fondus dans le morne PAF (Paysage audiovisuel français) ou transformés en victimes désignées de millions de zappeurs ?

Plus madré, François Mitterrand n'est pas de ceux qui s'affichent pour rien sur nos écrans. Au souci de ne pas s'inviter trop souvent, de ne pas sombrer en feuilleton, qu'il proclame si gentiment, il faut ajouter une habileté qu'il ne proclame pas, bien sûr. Que diable serait-il venu faire sur le plateau d'Antenne 2, le mercredi 6 avril, quand au même moment la Une se promet de capter la plus forte audience ? Olympique de Marseille contre Ajax d'Amsterdam ou François Mitterrand contre la droite : les jeux étaient faits d'avance.

Jean-Marie Le Pen n'a pas de ces délicatesses de *gentleman*, de ces finesses de pilier d'officine séguélesque. S'il s'affiche (derechef), lui, c'est pour donner dans le symbolisme direct, parlant. Pour faire appel à un large dénominateur culturel commun : le Pari mutuel urbain.

Puisque nous parvenons dans la *« dernière ligne droite »* ; puisque le candidat du Front national s'est posé lui-même comme *l'outsider*, il nous offre, il s'offre, tout naturellement, *« le positionnement visuel »* qui *« correspond à son positionnement dans la campagne présidentielle »*.

Regardons là avec les yeux du Front national, cette affiche, pour ne pas en affadir les couleurs et les pensées : *« Au premier plan d'un visuel où domine la couleur verte, symbole d'espoir et du printemps, Jean-Marie Le Pen, de face et souriant. Au second plan, la tête d'un peloton de quatre chevaux de course au grand galop. »* Nous aurons au moins échappé à la *« génération Le Pen »*, le petit Quentin, fils de Marie-Caroline, fille de Jean-Marie, n'étant né que le 4 avril, trop tard pour faire un slogan ou de belles affiches.

Les uns courent, les autres voguent. Doutant peut-être de ses petites pattes vaillantes mais transpercées par tant de flèches, la tortue Barre s'embarque. Elle sponsorise un voilier pour une course d'étudiants.

Rebaptisé pour la circonstance *« Barre confiance 88 »*, ce que proclamera sa voilure, le bateau va tenter, du 6 au 10 avril, de forcer la victoire et le symbole. Seize mètres hors tout, deux mètres soixante de tirant d'eau, deux cent soixante-dix mètres carrés de toiles si le vent le veut. Tout cela est bel et bon. Suffisant pour éviter la galère ou le radeau de la Méduse que l'amiral Chirac promet secrètement au capitaine Barre ?

Récit du service politique.

M. Mitterrand : « Au président le projet aux partis les programmes »

M. Mitterrand, qui tiendra le premier meeting de sa campagne le vendredi 8 avril à Rennes, fera connaître probablement jeudi le texte de son « projet », auquel il a mis la dernière main pendant le week-end de Pâques dans sa résidence de Latche. Mercredi, le président-candidat répondra en direct sur RTL, à 18 h 15, aux questions de Philippe Alexandre.

M. Mitterrand a accordé, pendant le week-end de Pâques, deux entretiens, l'un à RMC, l'autre au quotidien *Sud-Ouest*. *« Tout président de la République nouvellement élu dispose d'un grand crédit dans l'opinion. Cela se passera cette fois-ci comme cela s'est passé les autres fois pour moi et mes prédécesseurs »*, a-t-il remarqué dans un entretien diffusé lundi par RMC. S'il était réélu, le nouveau gouvernement serait mis en place, a-t-il précisé, *« dans la semaine qui suivra la proclamation du résultat de l'élection par le Conseil constitutionnel »*.

Le président-candidat a systématiquement refusé de commenter les *attaques dont il est la cible* de la part de ses adversaires. Il a indiqué qu'il travaillait à la rédaction du « projet » qui devrait être rendu public jeudi. Dans son entretien avec *Sud-Ouest*, il ajoute : *« Je ne présente pas aux Français de programme dans le sens précis du terme. Il appartient au chef de l'Etat de dessiner les grandes perspectives, les grandes orientations dans lesquelles s'inscrira l'action du gouvernement, pour le service de la France et du peuple français. Au président le projet, aux partis les programmes. Mais je suis à la disposition de tous pour qu'ils sachent ce qu'ils ont à attendre de moi »*.

A propos du chômage, il remarque : *« Les gens sont de plus en plus acquis à l'idée que le chômage peut être progressivement guéri par une formation des femmes et des hommes mieux adaptée aux nouvelles technologies et par la modernisation de notre appareil industriel (...). Les gens sont de plus en plus convaincus que c'est là qu'est la bonne réponse, mais ils ne lavent personne des responsabilités encourues. Cette appréciation vise au même titre tous les dirigeants qui ont gouverné la France depuis quinze ans. »*

● **M. Mitterrand : bilan positif.** — Le bilan de M. François Mitterrand au terme de son septennat est *« dans l'ensemble plutôt positif »*, estiment 58 % des personnes interrogées par la SOFRES dans un sondage publié, le mardi 5 avril, dans le quotidien régional *Sud-Ouest*. 33 % expriment, au contraire, un avis négatif sur l'action menée par le président de la République. En avril 1987, 58 % des personnes interrogées émettaient un avis favorable et 28 % un avis défavorable. L'enquête, publiée le 5 avril, a été réalisée les 25 et 26 mars auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

Un point de vue du ministre des affaires sociales et de l'emploi

Le mythe de l' « Etat-RPR »

(Suite de la première page.)

Et les socialistes, lorsqu'ils parlent de « l'Etat-RPR », lorsqu'ils expliquent contre toute raison que le RPR a envahi la haute administration française depuis 1986, savent très bien qu'ils mentent. Point n'est besoin de se lancer dans de grandes démonstrations, de comptabiliser les nominations, de vérifier les étiquettes politiques des fonctionnaires. Il suffit tout simplement de rappeler une évidence : pour nommer un directeur d'administration centrale, un préfet, un ambassadeur, un conseiller d'Etat, un responsable d'entreprise publique, et j'en passe... dans notre droit, il faut la signature du président de la République. C'est-à-dire son accord. Car l'on imagine mal qu'il puisse signer sans être d'accord. Il lui est d'ailleurs arrivé de refuser cette signature pour certains textes du gouvernement, chacun s'en souvient. On parlait d'« accroc à la cohabitation ». Eh bien, il me semble qu'il n'y a pas eu d'accroc pour les nominations. Il n'y a eu, je crois le savoir, que de subtiles négociations préalables...

Donc : même si, entre 1986 et 1988, nous avions voulu « faire l'Etat-RPR », c'était matériellement, juridiquement impossible sans l'accord formel du président de la République. Conclusion : les socialistes qui savent parfaitement tout cela mentent.

Les journalistes de la télévision n'affirment-ils pas eux-mêmes qu'ils n'ont jamais été aussi libres qu'aujourd'hui ? Et quand d'anciens dignitaires socialistes donnent sans vergogne, avant même le ministre en place, des chiffres et des statistiques (voir M. Joxe...) si « noyautage » il y a, est-il le fait du RPR ?

∴

Dans le domaine de ma compétence, celui du ministère des affaires sociales et de l'emploi et des organismes qui sont sous sa tutelle, j'aimerais que l'on m'explique où et comment j'ai introduit « l'Etat-RPR ». Où et comment j'ai « noyauté ».

Cela dit, je connais bien — pour les subir fréquemment — ce genre de querelles fondées sur la mauvaise foi. Par exemple : à propos des statistiques du chômage que publie chaque mois mon ministère. Si les chiffres sont à la hausse, on dit que le gouvernement est incompétent. Admettons. Mais lorsqu'ils sont à la baisse, en toute logique on devrait dire l'inverse. Eh bien non. On affirme que je « trafique » les statistiques !

Voilà le niveau du débat. Alors que, parallèlement, je m'efforce d'exposer l'analyse du gouvernement en matière d'emploi, je dis notre vision de l'évolution du marché du travail consécutive aux mutations que connaissent nos sociétés industrielles. J'explique pourquoi nous défendons la compétitivité des entreprises, pourquoi nous donnons la priorité à la formation, pourquoi s'impose à nous un devoir de solidarité, en particulier envers les chômeurs de longue durée, envers les personnes âgées, envers ceux qui risquent de se voir exclus de la société.

J'aimerais bien entendre des appréciations, des critiques sur ces *questions de fond*. Voire — pourquoi pas ? — des propositions. Mais depuis deux ans, je n'entends rien, si ce n'est quelques formules du type « traficotage », « traitement électoral », et maintenant « Etat-RPR ». Et quand un problème est identifié par la nation tout entière, on l'élude scandaleusement, comme on vient de le faire pour le financement des retraites (nous perdons 10 milliards par an, mais M. Mitterrand nous affirme que le problème ne se posera qu'en l'an 2000 — ce qui est, il est vrai, un progrès sur M. Fabius qui parlait de 2010). Il me semble que lorsque j'étais dans l'opposition, j'avais une autre conception du combat politique.

∴

En tout cas, cette affaire de « l'Etat-RPR » est révélatrice de l'état d'esprit des socialistes. L'adversaire — il faudrait dire l'ennemi — c'est Jacques Chirac. Pour le combattre, tous les moyens sont bons. Au cours de ces deux années, il a montré son sens de l'ouverture, du dialogue — et en particulier du dialogue social — son sens de l'Etat. C'est donc là-dessus qu'il faut l'attaquer. Il faut le présenter comme un homme sectaire, sans scrupules, « qui veut tout ». Mais surtout ne pas parler de sa politique et de ses projets.

Et tant pis si, pour cela, il faut enfourcher à nouveau les vieux chevaux de bataille sur le thème : « le socialisme, c'est la vertu ; la droite, c'est le vice ». Tant pis si on accuse contre toute raison, Jacques Chirac d'être un raciste sous le simple prétexte qu'il veut comprendre, démonter, et réduire des phénomènes de rejet qui sont une honte pour notre société. Que n'aurait-on entendu si c'était lui qui avait dit que M. Le Pen propose de fausses solutions à de vrais problèmes, mais c'était M. Fabius. Ou s'il avait formulé la « parabole de l'ascenseur », mais c'était M. Désir.

A défaut de dialogue, on a droit à l'infamie...

L'inconvénient, direz-vous, c'est que ce manichéisme archaïque n'est pas vraiment compatible avec un esprit de tolérance, une volonté de rassemblement.

C'est bien là la question.

PHILIPPE SÉGUIN.

Centre Sciences, Technologie et Société

Cycle de conférences

« LA SCIENCE, LA GUERRE ET LA PAIX »

Mardi 12 avril 1988 à 18 heures

« Développement et désarmement »

par le professeur Lawrence KLEIN
Prix Nobel d'Economie
Université de Pennsylvanie

Les conférences publiques ont lieu chaque premier mardi du mois et sont suivies d'une discussion avec des spécialistes.

Traduction simultanée.

Amphithéâtre C, accès 16, 2e étage

Conservatoire national des Arts et métiers
292, rue Saint-Martin, 75003 Paris.
Tél. : 42-71-24-14 p. 531.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Collection
« Mondes en devenir »
dirigée par
Edmond JOUVE

UN CERTAIN AMOUR DE LA FRANCE

PIERRE RUELLE

13,5 x 20 cm - 128 p. - 59 F

Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

A CES TARIFS VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS OFFRIR LE STYLE AMERICAN AIRLINES.

NEW YORK	3 950 F
CHICAGO	4 605 F
DALLAS/FORT WORTH	4 945 F
LOS ANGELES	5 390 F
SAN FRANCISCO	5 390 F
LAS VEGAS	5 585 F
HOUSTON	4 945 F
SAN DIEGO	5 430 F
NEW ORLEANS	5 510 F
PHOENIX	5 430 F
DENVER	5 415 F
DETROIT	4 830 F
SEATTLE	5 730 F
CINCINNATI	4 830 F
RALEIGH/DURHAM	4 985 F

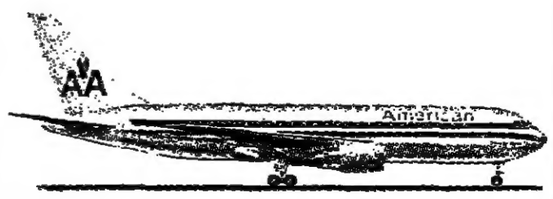

AmericanAirlines

Tarifs aller-retour en classe économique, valables tous les jours jusqu'au 31.05.88, dans la limite des places disponibles. Emission et règlement du billet dans les 24 heures suivant la réservation. Durée minimale du séjour : 14 jours. Frais d'annulation : 15 %. Tarifs susceptibles de modifications sans préavis. Taxe de sécurité et autres droits : 150 F non compris (variables selon taux du dollar).
Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous au : (1) 42.89.05.22.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

La sondomanie en question

« Un sondage d'intentions de vote ne fait plus vendre un journal », affirme Jean-François Kahn, directeur de *l'Événement du jeudi*. La preuve ? Cet hebdomadaire a publié, dans son édition du 31 mars, les résultats de... sept enquêtes exclusives réalisées par quatre instituts qui présentent toutes la réélection de M. François Mitterrand comme inéluctable !

Rentables ou non, les sondages d'intentions de vote commandés et diffusés par les médias se multiplient : seules sept enquêtes de ce type avaient été publiées en mars 1981 alors que, dans la même période cette année, près d'une vingtaine ont trouvé refuge dans les colonnes des journaux.

Le nombre d'enquêtes publiées durant la campagne électorale dépend essentiellement de la nature du système politique. En France, *« l'élection du président de la République au suffrage universel a déplacé le centre de gravité de la vie politique du Parlement vers les électeurs »*, explique M. Michel Brûlé, directeur de BVA. L'extrême mobilité de l'électorat durant la campagne rend alors indispensable de prendre le pouls de l'opinion régulièrement. D'ailleurs, les pays dont le système est fortement imprégné de démocratie directe, tels que les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, sont de gros producteurs de sondages en campagne électorale, contrairement à la République fédérale d'Allemagne ou à l'Italie où le chef de l'exécutif émane d'une coalition parlementaire.

M. Jean-Marc Lech, directeur d'IPSOS, attribue la récente multiplication des sondages d'intentions de vote publiés à l'existence de nombreux instituts. Jusqu'en 1965, rappelle-t-il, l'IFOP a détenu le monopole des enquêtes d'opinion et n'a subi, durant près de deux décennies, que la seule concurrence de la SOFRES. En 1988, les médias rendent régulièrement compte des sondages de six instituts : l'IFOP, la SOFRES, IPSOS, BVA, Louis Harris et CSA.

Les journaux commanditaires d'enquêtes d'intentions de vote ne se soucient, pour leur part, évidemment pas du programme de publication de leurs confrères. *« Chaque journal a la faiblesse de penser que son lectorat ne lit que celui-ci »*, affirme Michal Gonod, chef du service politique de *Paris-Match*, responsable de la publication des sondages réalisés par BVA. *« Il ne faut pas tomber dans l'illusion d'un planificateur général de publication des sondages »*, renchérit M. Brûlé, qui rappelle que *« les commanditaires ne savent qu'après-coup que l'enquête qu'ils ont commandée est redondante par rapport aux dernières publiées »*.

« La compétition garantit l'honnêteté »

La multiplication des sondages *« abasourdit »* elle les Français, comme l'affirme M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et membre de l'équipe de campagne du candidat François Mitterrand ? M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, estime, au contraire, que les électeurs ne suivent pas attentivement les résultats des enquêtes et n'en connaissent que les grandes tendances sur lesquelles une certaine cohérence se dégage. *« Les quatre points clés de l'évolution récente de la campagne sont mis en évidence par tous »* : avantage du président de la République au premier tour, sa confortable réélection au second quel que soit son adversaire, décrochage de M. Raymond Barre par rapport à M. Jacques Chirac et maintien de M. Jean-Marie Le Pen à un niveau d'intentions de vote relativement élevé.

Il existe, selon M. Gérard Le Gall, spécialiste des enquêtes d'opinion au Parti socialiste, *« une compétition commerciale et intellectuelle entre les différents instituts qui garantit leur honnêteté »* et ceux qui se seront *« trompés au lendemain de l'élection seront sanctionnés »*.

A défaut de les atteindre par leur nombre, les sondages exercent-ils une influence néfaste sur les électeurs ? M. Lech n'en croit rien et cite les sociologues électoraux qui ont démontré que les effets prêtés aux enquêtes d'intentions de vote de *« voter au secours »* de la victoire d'un candidat ou de *« contrecarrer »* celle-ci s'annulent. Et M. Brûlé se demande, pour sa part, quel sondage il conviendrait de publier pour avantager un candidat X.

« Les enquêtes d'intentions de vote sont des éléments supplémentaires d'information dans une démocratie, au même titre que les éditoriaux de journaux », affirme Mme Laurence Parisot, directrice de Louis Harris. Au risque pour ces derniers de se faire démentir par les résultats des premiers. Ainsi, la majorité des éditorialistes des quotidiens du matin ont dénoncé le ton virulent de la déclaration officielle de candidature de M. Mitterrand sur Antenne 2, le 22 mars, alors que le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le 25 mars, dans *le Monde* a montré que l'opinion avait, elle, jugé le chef de l'Etat convaincant.

Un phénomène injuste

Si elle n'a pas d'influence perceptible sur les électeurs, la multiplication des enquêtes d'intentions de vote accroît surtout la pression exercée par l'opinion sur les candidats à l'élection présidentielle. M. Jacques Bille, spécialiste des sondages auprès de M. Barre, estime qu'en publiant de telles enquêtes les médias cherchent à *« créer des événements »*. Il déplore, de surcroît, l'absence de *« grands spécialistes »* pour commenter les résultats des études publiées. Une tendance que M. Gonod ne nie pas, constatant qu'auparavant les commentateurs de ces enquêtes utilisaient systématiquement le conditionnel, tandis qu'aujourd'hui ils emploient le présent, *« usurpant ainsi la réalité des sondages »*, lesquels d'estimations, deviennent des *« affirmations »*.

Devant les critiques des hommes politiques à l'égard de la multiplication des enquêtes, Mme Parisot considère que ces derniers *« ne sont pas tout à fait mûrs dans ce domaine et ne savent pas utiliser les résultats donnés par les sondages à la manière des industriels commanditaires d'études de marché »*.

L'analyse des enquêtes dans le cadre d'une stratégie de marketing politique *« n'est incontestablement pas aussi méthodique qu'en économie »*, reconnaît M. Jean-Jacques Guillet, chargé de ces questions auprès de M. Chirac, qui ajoute cependant que, *« si l'économie est une matière rationnelle, la politique est de nature irrationnelle »*. M. Le Gall estime, pour sa part, que *« la culture des hommes politiques en matière de sondages est à peu près au même niveau que leur culture en matière économique dans les années 60 »*.

Néanmoins, M. Guillet minimise l'impact de cette avalanche d'enquêtes d'intentions de vote sur la stratégie des candidats, rappelant que cette dernière a été définie au début de la campagne, à partir notamment de *« la batterie d'études conduites en amont »*. La justesse de ces choix est certes contrôlée grâce, notamment, à ce type de sondages, mais sans jamais les remettre profondément en cause.

Il reste que les sondages ont tendance à *« voler la vedette aux hommes politiques »*, comme le souligne M. Le Gall. Il y a ainsi de fortes chances que le décrochage de M. Barre dans les enquêtes depuis quinze jours ait occulté les propositions que ce dernier a présentées, le 29 mars, lors de sa conférence de presse. Pour être injuste, ce phénomène n'en fait pas moins partie du paysage de la campagne électorale et le microcosme politique devra bien finir par s'y habituer.

V.D.

Marseille se mobilise pour et contre M. Le Pen

La fin de la campagne pour l'élection présidentielle, avant le premier tour de scrutin, sera marquée à Marseille par trois importantes manifestations appelant à la mobilisation pour et contre M. Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national doit tenir, le dimanche 17 avril, au stade-vélodrome *« le plus grand meeting de sa campagne »*, dans une ville où il espère *« arriver en tête de tous les candidats »*. Cette réunion sera encadrée par deux rassemblements visant à combattre les thèses de l'extrême droite et organisés sur la Canebière, l'une par le Parti communiste, le samedi 16 avril, à l'occasion de la venue de MM. André Lajoinie et Georges Marchais, l'autre par le collectif Marseille-Fraternité, le lundi 18 avril.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Sur le thème *« Jean-Marie Le Pen, premier à Marseille »*, le Front national veut faire du meeting de son chef de file une démonstration de force confirmant localement l'accroissement de son audience. Son objectif : atteindre 30 % des voix, soit plus de cinq points de mieux qu'aux élections législatives de mars 1986 et dépasser cette fois le score du Parti socialiste (26,18 %). *« Chaque militant, chaque sympathisant »* a été prié de faire venir à ce meeting *« au moins cinq de ses amis »*.

De son côté, le Parti communiste entend *« infirmer la campagne qui tend à le présenter en totale déconfiture »* avec l'ambition de *« réaliser le plus grand et le plus coloré des meetings d'André Lajoinie »*. M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, n'a pas hésité à parler sur la venue de cinquante mille personnes *« de tous les départements de la région »* pour un rendez-vous *« exceptionnel »* qui revêtira *« une forte dimension anti-Le Pen »*. Le Parti communiste a, en revanche, décliné l'invitation du collectif Marseille-Fraternité, qui regroupe cent trente-deux associations et organisations diverses (dont le PS, le MRG, la LCR), en estimant son initiative *« tout à fait inopportune »* et *« donnant prétexte à des manœuvres de récupération politique »*.

Pour les mêmes raisons, les communistes s'étaient déjà abstenus de participer au rassemblement organisé par Marseille-Fraternité le 13 juin 1987 (*le Monde* des 10 et 16 juin 1987). Le collectif a appelé *« tous les citoyens à manifester dans la dignité contre le racisme, l'intolérance et toutes les formes d'exclusion »*.

Mais, à travers cette nouvelle manifestation dont il est le fer de lance, le Parti socialiste paraît d'autant plus désireux d'occuper le terrain que Marseille n'aura pas le privilège d'accueillir le candidat-président François Mitterrand avant le 24 avril.

GUY PORTE.

La CGT appelle à voter « pour les luttes »

La CGT vient, une nouvelle fois, d'accentuer son engagement électoral implicite en faveur de M. André Lajoinie dans la campagne pour l'élection présidentielle. Dans un éditorial publié par *la Vie ouvrière* du 4 avril, M. René Lomet, secrétaire de la CGT, souligne : *« La lutte se développera avant le 24 avril et elle se poursuivra après. Plus forte encore (...). Dans ce combat, le 24 avril sera bien évidemment un moment important. Les salariés ne manqueront pas dans le secret de l'isoloir de réfléchir au meilleur moyen de prolonger leur action de voter pour leurs luttes. »*

Dans son éditorial, M. Lomet, selon une méthode déjà ancienne, attaque tous les candidats à l'élection présidentielle à l'exception de M. Lajoinie, en réservant ses coups les plus sévères pour M. François Mitterrand. *« La campagne électorale bat son plein*, écrit-il. *De l'extrême droite au PS, sous des formes diverses et avec des habillages différents, tous nous disent la même chose : face à la crise, il faut faire des sacrifices, l'austérité, c'est la seule politique possible, on ne peut pas faire autrement. Les mêmes rajoutent, c'est le seul moyen pour faire face à l'échéance de 92, l'Europe étant la solution à tous nos problèmes. Et pour cela, tous, président de la République en tête, parlent de paix sociale. »*

« On assassine en silence, poursuit M. Lomet ; *après notre camarade Barbier à Amiens, c'est le camarade Patrick Boudet, à Vichy, qui est agressé à coups de hache, et pas une voix en dehors du candidat communiste ne s'élève contre ces actes odieux. »*

A sa façon, M. Lomet illustre le propos de M. Krasucki selon lequel la CGT ne saurait être *« indifférente, neutre ni muette »*.

M.N.

Parmi les soutiens de M. Chirac

Déon, Nourissier Hallyday, Leconte...

Le comité de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle publie, le mardi 5 avril, une liste de cent *« personnalités nationales »* favorables au premier ministre. On relève, notamment, à côté de Mme Claude Pompidou et des anciens premiers ministres, MM. Michel Debré, Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer, les noms des écrivains Yves Berger, Jeanne Bourin, Jean Cazeneuve, Michel Déon, François Nourissier, Maurice Rheims, Christine de Rivoyre et Paul-Loup Sulitzer, des universitaires Pierre Chaunu et Raymond Villey.

Parmi les chefs d'entreprise soutenant M. Chirac figurent Mme Claude Bourg et Francine Gomez, MM. Charles Mérieux, Jean-Maxime Lévêque et le couturier Guy Laroche. MM. René Bernasconi, président de la CGPME, Jean Paquet, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers, et Louis Perrin, président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, apparaissent, aussi, sur cette liste, de même que M. Alain Briffod, responsable d'associations familiales catholiques, et Mme Jean-Paul Elkann, épouse du président du Consistoire central israélite.

Plusieurs professeurs de médecine, dont MM. Christian Cabrol, Lucien Israël et Raymond Vilain, soutiennent M. Chirac, comme le font, aussi, les comédiens Pierre Dux et Jean Marais, le peintre Hans Hartung, les chanteurs Johnny Hallyday et Nana Mouskouri, les musiciens Maurice André et Jean-Pierre Rampal, le chorégraphe Roland Petit, les sportifs Jeannie Longo, René Arnoux, Hubert Auriol, Henri Leconte, Marius Trésor et Thierry Vigneron.

PROPOS ET DÉBATS

M. Baylet

Un grand parti social-démocrate

M. Jean-Michel Baylet, président d'honneur du MRG, sénateur et président du conseil général de Tarn-et-Garonne, s'est déclaré favorable à la *constitution d'« un grand parti social-démocrate »* auquel se rallieraient notamment les radicaux de gauche. Invité de la radio CVS, le dimanche 3 avril, M. Baylet, qui estime que ce serait là *« une bonne chose »*, a toutefois posé une condition : *« Encore faut-il que certains socialistes changent d'état d'esprit et de comportement. »* Constatant une évolution du PS qui fait *« une part moins importante à l'idéologie »*, l'ancien secrétaire d'Etat aux relations extérieures souhaite que les socialistes soient *moins enclins « à se considérer comme hégémoniques »*.

M. Delebarre

Propriétaire

Invité du « Grand-Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 3 avril, M. Michel Delebarre, ancien ministre et responsable des « liaisons sociales » à l'état-major de M. François Mitterrand, a estimé que PS *« n'est pas propriétaire d'un candidat : ce n'est pas comme lorsque son premier secrétaire était candidat »*.

Sur les menaces qui pèseraient sur la *« paix civile »*, il a affirmé : *« Il y a dans le comportement d'une partie de la majorité, d'une partie des responsables RPR, des éléments qui ne semblent pas être souhaitables pour le fonctionnement normal de la démocratie [...]. Si cela se poursuit, il y aura de plus en plus d'accaparement d'un certain nombre de pouvoirs, donc d'éléments de démocratie par une fonction politique dont le comportement a des allures totalitaires dans un certain nombre d'endroits et à certaines occasions. »*

M. Devaquet

Quoi qu'il arrive

M. Alain Devaquet, ancien ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, a déclaré, le lundi 4 avril, sur RTL, qu'il refuserait, *« quoi qu'il arrive »*, de faire partie d'un gouvernement si M. Mitterrand était réélu à la présidence de la République. *« Je ne ferai aucun geste politique, quel qu'il soit, sans l'assentiment de M. Chirac »*, a ajouté M. Devaquet, démentant les informations selon lesquelles il aurait envisagé, à certaines conditions, de figurer dans un gouvernement formé après la victoire éventuelle de M. Mitterrand.

M. Le Pen

Chef de file

M. Jean-Marie Le Pen affirme, dans un entretien publié par *les Dernières Nouvelles d'Alsace* le mardi 5 avril, que, dans l'hypothèse où M. Mitterrand serait réélu président de la République, il deviendrait, lui-même, *« moralement le chef de file de l'opposition nationale »*, car les candidats de la majorité *« auront été battus, mais plus battus que* [lui] *dans la mesure où ils partaient de positions établies, avec des moyens considérables »*.

M. de Villiers

Idées

M. Philippe de Villiers, membre de l'équipe de campagne de M. Barre, déclare, dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* du 5 avril, que *« jusqu'à présent, nous avions une campagne d'impressions »* et que *« nous allons passer à une campagne d'idées »*, qui *« est faite pour Raymond Barre »* et qui *« lui permettra de gagner le premier tour »*. Au début de la campagne, selon M. de Villiers, *« la politique avait déserté les tréteaux »*, cela en raison de *« l'atmosphère de mysticisme voulue par les socialistes pour leur candidat »*.

M. Wiltzer

Fracture

M. Pierre-André Wiltzer, directeur du cabinet de M. Raymond Barre, a déclaré, le lundi 4 avril, sur FR 3, que lorsque le député du Rhône se prononce pour un *« État impartial »*, cela *« devrait viser tout particulièrement M. Mitterrand »*. *« Si quelqu'un est arrivé au pouvoir à la tête d'un parti, quoi qu'il en dise aujourd'hui, et a mené une politique de fracture, c'est bien lui »*, a déclaré M. Wiltzer.

Le Parti communiste réunionnais appelle à voter pour M. Mitterrand

SAINT-DENIS (la Réunion)
de notre correspondant

Le président de la République réalisera un bon score à la Réunion, le 24 avril. Outre la fédération locale du Parti socialiste (12 % à 15 % de l'électorat), le Parti communiste réunionnais a décidé le 4 avril d'apporter son soutien (28 % à 30 %) à M. Mitterrand dès le premier tour. Un vote « utile », puisque, lors de son séjour dans l'île, au début du mois de février, le président de la République avait fait sien le mot d'ordre d'*« égalité sociale »* défendu par les communistes réunionnais contre la *« parité sociale globale »* proposée par le gouvernement de M. Jacques Chirac.

La nouvelle stratégie adoptée par le PCR est en rupture avec la ligne électorale qu'il suivait depuis une quinzaine d'années et qui l'avait conduit à soutenir au premier tour d'une élection nationale le candidat du PCF. Des liens étroits unissent le PCF et le PCR, dont le secrétaire général, M. Paul Vergès, est député européen, élu en quatrième position, sur la liste communiste, en 1984. Le choix de M. Vergès en faveur de M. Mitterrand pour le premier tour de l'élection présidentielle résulte avant tout du déclin du PCF sur l'échiquier politique français. D'autre part, alors que les Réunionnais avaient accueilli en 1979 M. Georges Marchais avec enthousiasme, M. André Lajoinie est totalement inconnu dans l'île.

Si le PCR a préféré M. Mitterrand à M. Lajoinie, c'est aussi pour des raisons de politique locale. La formation dirigée par M. Vergès entend bien, dès le 24 avril, être le point de passage obligé de la nouvelle majorité qui se dessinera dans l'île au lendemain du 8 mai, en cas de victoire du président sortant. Etre en plus un obstacle pour le nouveau gouvernement, dans la mesure où il représente la principale formation de gauche dans le département et même le premier parti politique réunionnais. Les socialistes locaux n'avaient pas su gérer la victoire du 10 mai 1981. En se positionnant comme la future charnière d'une éventuelle majorité présidentielle, le PCR espère bien profiter de la dynamique pour conquérir d'autres municipalités (il en dirige aujourd'hui sept sur vingt-quatre), et d'autres sièges dans les assemblées locales. Enfin, en prenant parti pour M. Mitterrand dès le premier tour, le PCR cherche à éviter que le président, s'il est réélu, ne se tourne vers les centristes locaux pour constituer une majorité locale.

Les relations entre la fédération locale du PS et le PCR sont de nature tumultueuse, malgré quelques périodes d'accalmie. De 1982 à 1986, la formation de M. Vergès a vigoureusement combattu la politique d'austérité menée par les gouvernements Mauroy et Fabius, entraînant une cassure profonde au sein de la gauche réunionnaise qui persiste encore. Une victoire de la gauche, le 8 mai, resserrerait quelque peu des liens fortement distendus. Le tout est de savoir si le PCR aura la patience d'attendre que M. Mitterrand conduise la Réunion sur le chemin de l'égalité sociale *« à petits pas »*, comme avait souligné le président de la République à son arrivée dans l'île, le 8 février dernier.

ALIX DIJOUX.

[Interrogé sur l'éventualité d'un soutien du PCR à M. Mitterrand au premier tour, M. Georges Marchais avait répondu, le 10 février, à la suite d'une session du comité central du PCF : *« Je ne connais pas la décision que prendra le PCR mais ça m'étonnerait beaucoup (...). Cela poserait d'ailleurs*, avait-il poursuivi, *un singulier problème au secrétaire général du PCR, puisqu'il a été élu parlementaire européen sur la liste du PCF [en 1984]. On ne peut être un jour dans un camp et le lendemain dans l'autre. Il faut choisir. »* M. Marchais avait conclu : *« Ma conviction, c'est que le PCR soutiendra la candidature d'André Lajoinie »*, en précisant à l'adresse du journaliste du *Monde* : *« Je vous trouve d'ailleurs bien optimiste sur le comportement des Réunionnais à l'égard d'un président de la République qui leur avait fait des promesses qu'il n'a pas tenues. »*]

LEONARD DE VINCI
TRAITÉ DE LA PEINTURE
Textes traduits et présentés par André CHASTEL
18 x 21,5 cm. 370 p.
Nomb. ill. noir et coul. - 275 F
Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

La composition du bureau de l'Assemblée nationale

Les présidents des cinq groupes parlementaires ayant accepté de ne pas modifier l'équilibre politique du bureau de l'Assemblée, qui doit être réélu tous les ans, au début de la session de printemps — à l'exception du président de l'Assemblée qui, lui, est élu pour la durée de la législature au début de celle-ci, — cette instance a été constituée sans vote le samedi 2 avril. Le RPR, l'UDF, le PC et le FN n'ont en rien modifié leur représentation. Le PS, conformément à son habitude, a désigné de nouveaux vice-présidents.

Sauf dissolution, le bureau de l'Assemblée nationale est donc ainsi constitué pour un an :

Président : M. Jacques Chaban-Delmas ;

Vice-présidents : MM. Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine) ; Philippe Mestre (UDF, Vendée) ; Charles Millon (UDF, Ain) ; Christian Goux (PS, Var) ; Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise) ; Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine).

Questeurs : MM. Roger Corrèze (RPR, Loir-et-Cher) ; Christian Laurissergues (PS, Lot-et-Garonne) ; Francis Geng (UDF, Orne).

Secrétaires : MM. François Bachelot (FN, Seine-Saint-Denis) ; Bruno Bourg-Broc (RPR, Meurthe) ; Bruno Gollnisch (FN, Rhône) ; Georges Hage (PC, Nord) ; Mme Marie-France Lecuir (PS, Val-d'Oise) ; MM. Jean Le Garrec (PS, Nord) ; Pierre Mauger (RPR, Vendée) ; Mme Christiane Papon (RPR, Val-de-Marne) ; Mme Monique Papon (UDF, Loire-Atlantique) ; MM. Gilles de Robien (UDF, Somme) ; Jacques Roux (PC, Hérault) ; Jean-Paul Virapoullé (UDF, la Réunion).

JE FAIS CONFIANCE AUX FEMMES

LES FEMMES SAVENT CE QU'ELLES VEULENT

Elles veulent participer aux responsabilités publiques dans la cité.
Elles veulent pouvoir mener une vie professionnelle sans préjudice pour leur vie de famille.
Elles veulent assumer dans des conditions convenables leurs responsabilités familiales.
Je m'engage à les y aider, car je crois à une authentique mixité.

Raymond BARRE

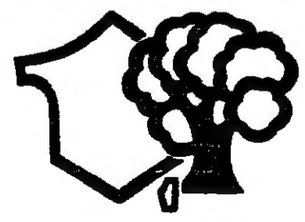

Photo Daniel ARON

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Société

Une quarantaine d'avions mobilisés en Algérie

Attaque en piqué contre les criquets

Les pays du Maghreb se mobilisent contre les criquets pèlerins. Déjà les essaims de ces insectes voraces sont dans le sud marocain et dans une bonne partie du territoire tunisien (*le Monde* du 5 avril). En Algérie, les autorités essaient d'empêcher les criquets de passer la barrière de l'Atlas.

LAGHOUAT
de notre envoyé spécial

Dans un vrombissement de moteur, l'avion reprend de l'altitude. Un virage sur l'aile et il pique de nouveau vers le lit de l'oued N'Kheneze, situé à une bonne centaine de kilomètres au nord-ouest de Hassi-R'Mel, le cœur du dispositif gazier algérien, équidistant de Laghouat et de Ghardaïa sur la route du grand Sud. Son rase-mottes est parfait. Obéissant aux spécialistes de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV) qui, de la rive ouest de l'oued, le guident par radio, il pulvérise son insecticide sur les millions de criquets cloués au sol, piégés par leur instinct : les insectes ont trouvé là les conditions propices à leur accouplement et rien, pas même le poison qui déjà les touche, ne les incite à rompre leur copulation.

Le ballet aérien n'a pas duré une demi-heure. Les trois appareils ont à peine quitté les lieux que le produit répandu a commencé d'agir. Un tapis jaune presque fluorescent jonche le sable. La plupart des insectes sont encore vivants mais incapables de s'envoler ou de sauter. Les mâles, plus petits que les femelles, restent accrochés au dos de leurs partenaires. Les plus énergiques d'entre elles ont réussi à se défaire de leur fardeau et essaient d'expulser la poche qui contient souvent jusqu'à quatre-vingt-dix de leurs œufs.

Tous les oueds de la région sont envahis par les acridiens, les conditions d'humidité et de chaleur leur convenant. Les criquets doivent maintenant s'accoupler pour que les femelles pondent ensuite dans le sable meuble avant de reprendre leur errance. En Algérie où l'on estime maintenant les surfaces investies par les criquets entre sept cent mille à un million d'hectares. Bien sûr, quelques essaims ont pénétré sur le territoire algérien par le sud, en provenance du Mali vers Reggane et Adrar ou du Niger vers Aïn Guezzam et Tamanrasset, mais les vagues successives les plus importantes arrivent par le sud-ouest en traversant d'abord la willaya de Tindouf, puis celle, très stratégique, de Béchar. Les vents les poussent irrémédiablement vers le nord contre l'Atlas qui fait obstacle et les canalise naturellement vers le golfe de Gabès, en Tunisie. En théorie, le nord fertile de l'Algérie se trouve ainsi protégé des criquets, mais l'Atlas saharien n'est pas une barrière complètement hermétique. En trois endroits, le relief s'abaisse et des couloirs permettent le passage vers les zones agricoles de la bande côtière : dans la région d'Aïn-Sefra à l'ouest, de Laghouat au centre, dans celle de Biskra à l'est.

« L'essentiel est de verrouiller ces brèches », explique le ministre de l'agriculture, M. Mohammed Rouighi, qui est allé plusieurs fois sur le terrain vérifier l'efficacité du dispositif et regonfler le moral des troupes sur le pied de guerre depuis deux mois, car l'Algérie livre aux acridiens une lutte sans merci. *Le système mis en place* est pyramidal. Au sommet, un PC central qui occupe tout un bâtiment de l'INPV à El Harrach, dans la banlieue d'Alger. Il centralise toutes les informations en provenance des sept PC régionaux de la zone sud et des sept PC des Hauts-Plateaux, tous reliés entre eux par des liaisons spécialisées. C'est à El Harrach que les grandes décisions sont prises, en particulier l'affectation du gros matériel : plus de quarante avions (dont une trentaine loués à des entreprises étrangères, notamment espagnoles et françaises), une cinquantaine de camions tous terrains équipés de canons à pulvérisation et de tout un matériel logistique.

Un cycle infernal

Laghouat, chef-lieu de willaya, a son PC au siège de la préfecture. Dans une grande salle de réunion au premier étage, la permanence est assurée vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Sur un tableau noir, la liste de tous les responsables locaux ou nationaux est inscrite ainsi que le numéro des téléphones directs où il est possible de les joindre. Au mur, une carte d'état-major constellée de pastilles de différentes couleurs désigne les zones infestées, le degré de concentration des criquets et les zones traitées placées maintenant sous haute surveillance. Juste à côté, bien en évidence, des courbes indiquent les quantités, la nature et la dilution des insecticides utilisés.

« La cellule de crise se réunit tous les soirs à 18 h 30 » explique le secrétaire général de la willaya, *« car c'est en fin d'après-midi que les informations sur la position des essaims nous parviennent*, ajoute-t-il, précisant : *« à partir de ce moment, on déterminera les moyens à mettre en œuvre, avion ou camion, en fonction des priorités pour le lendemain car les opérations reprennent dès 5 heures du matin »*.

La circulation de l'information est l'un des piliers du combat contre les criquets. Le département compte vingt-quatre communes et, dans chacune d'elles, six personnes sont mobilisées en permanence, surtout pour recueillir les nouvelles qui leur sont données par les nomades, les meilleurs des guetteurs puisqu'ils vivent précisément là où les criquets cherchent à se poser. En général, dans les oueds où la végétation est la plus dense. Toutes ces précieuses indications sont répercutées sur les équipes de prospection composées d'un ingénieur agronome, d'un guide et d'un chercheur qui circulent en véhicules tous terrains. Chaque équipe a la responsabilité d'un des dix secteurs composant la willaya. Leur rôle est primordial. Ces hommes doivent localiser avec précisoon les essaims et baliser le terrain parfois jusqu'à une heure avancée de la nuit pour que les avions ou les camions puissent, le lendemain matin, détruire les concentrations d'insectes sans perdre de temps. Car, dès que la température ambiante dépasse 17 degrés Celsius, les criquets prennent leur essor pour couvrir des distances parfois phénoménales. Ils volent tout le jour et, le soir venu, quand la température commence à baisser, ils se posent là où la végétation est attirante et dévorent tout. Ils engloutissent quotidiennement une quantité de végétaux égale à leur propre poids. Les ravages qu'ils occasionnent sont considérables.

La destruction des essaims n'est que le premier objectif. Le second consiste à surveiller les terrains déjà traités. Les femelles y ont déposé des œufs qui donneront naissance à des larves aussi voraces que les insectes ailés. Il faut obligatoirement anéantir celles-ci. Pour deux raisons : empêcher que la région ne devienne un abcès de fixation et éviter le retour des individus ailés vers les pays du Sahel où ils se reproduiraient à nouveau, menaçant le Maghreb d'une prochaine invasion. Car les vents soufflent. S'ils soufflent actuellement du sud-ouest, ils s'inverseront dès le mois de mai, rabattant vers le sud les jeunes générations de criquets. Un cycle infernal.

Malgré toute l'attention des responsables algériens et l'importance des moyens engagés, une bonne partie de ces populations acridiennes réussiront quand même à repartir vers le sud. Les autorités ont anticipé le mouvement des criquets. *« Nous préparons actuellement le centre de Tamanrasset pour essayer de liquider les reliquats d'essaims qui redescendront vers la fin avril et au mois de mai »*, affirme M. Rouighi, dont le ministère coordonne la lutte. Ce qui reste la meilleure assurance *« d'éviter les remontées à l'automne prochain »*, ajoute-t-il, avant de se féliciter des bienfaits de la *« décentralisation qui a permis un gain de temps considérable »* puisque *« les responsables et les moyens sont déjà sur place »*.

D'autres pâturages pour les nomades

Tout a été mis en œuvre pour endiguer l'invasion au sud des Hauts Plateaux. Jusqu'à présent, quelque 550 000 hectares ont été traités sur l'ensemble du territoire algérien où 1 million de litres de produits insecticides ont été acheminés, notamment à l'ouest et au centre. Les deux tiers ont été utilisés, et les autorités considèrent que la situation est à peu près maîtrisée, sauf à l'extrême sud-ouest, dans la région de Tindouf et au centre, près de Laghouat, où de nouveaux essaims continuent d'évoluer, réinfestant souvent des zones déjà traitées. Les produits utilisés sont des organophosphorés comme le fénitrothion, le carbofos fourni par l'Union soviétique, le decis ou le malathion, qui semblent être particulièrement efficaces. Mais ils ne sont pas rémanents. Il faut donc traiter à chaque arrivée d'essaims, même si l'endroit l'a déjà été à plusieurs reprises au cours des semaines précédentes. Sisyphe s'y retrouverait...

Sur place, la mobilisation, malgré la fatigue, ne faiblit pas. Au PC opérationnel d'Hassi R'Mel dépendant directement de Laghouat, tout le monde est à son poste, les traits tirés et les yeux rougis par les nuits de veille. La discussion s'achève, mais il ne s'agit pas de savoir si nous sommes vendredi, jour de repos hebdomadaire, mais plutôt si la niveleuse demandée arrivera bientôt. La nécessité vient de s'imposer de rapprocher les moyens aériens des lieux les plus infestés : à l'ouest d'Hassi-R'Mel et de Laghouat. Jusqu'à ce moment, les sept avions espagnols, auxquels se sont joints quatre autres appareils d'Air Algérie, utilisaient la piste d'Hassi-R'Mel, mais elle est éloignée d'une centaine de kilomètres des plus fortes concentrations d'insectes, ce qui fait perdre un temps précieux. Quatre nouvelles pistes de fortune devaient être créées tout au long de l'oued Mehaïguène, véritable paradis du criquet.

Juste le temps pour les nomades qui y font paître leurs troupeaux de moutons et de dromadaires de plier tentes et bagages et de gagner, dans les camions chargés à ras les ridelles, d'autres pâturages moins convoités. Ce qui n'est pas si simple. Les autorités départementales estiment à 100 000 hectares les zones infestées dans la willaya, qui est en quelque sorte le confluent où se regroupent les essaims en provenance du sud-ouest, via Benoud et du sud, tous désireux de franchir l'Atlas pour aller croquer ce qui pousse sur les terres riches à souhait de la Mitidja.

Ce risque n'est pas définitivement écarté. Il surgit malencontreusement au moment où l'agriculture algérienne semble sortie de l'ornière. Après la révolution agraire, qui l'a laissée exsangue, les effets des récentes réformes commencent à se faire sentir. Plusieurs milliers d'hectares non exploités ont été attribués, depuis 1984, principalement dans le sud du pays, dans le cadre de l'accession à la propriété foncière, et les grands domaines agricoles socialistes du nord hérités de la colonisation et de la nationalisation des terres ont été redistribués à des travailleurs du secteur. Les autorités algériennes fondent de sérieux espoirs sur le redémarrage de la production. L'invasion des criquets ne remet rien en cause. Elle retardera cependant un processus vital pour l'économie algérienne aux prises avec le prix fluctuant du baril de pétrole et un dollar qui n'en finit pas de baisser.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Après la réélection d'Harlem Désir

Les prochains rendez-vous de SOS-Racisme

Au terme du deuxième congrès national de SOS-Racisme qui se tenait à Noisiel (Seine-et-Marne) du 2 au 4 avril (*le Monde* du 5 avril), Harlem Désir a été réélu président de l'association. Il a salué en elle, devant les trois cent dix délégués des comités régionaux, *« la principale force de proposition sociale pour l'égalité des droits en France »*. Quatre ans après sa création, SOS-Racisme compte dix-sept mille adhérents, trente-cinq mille donateurs, et des enfants d'immigrés viennent chaque jour grossir ses troupes.

Ce mouvement antiraciste s'est doté d'une *« véritable colonne vertébrale idéologique »* selon l'un de ses responsables, Julien Dray. SOS-Racisme a ainsi, pendant ce congrès, rédigé six propositions de loi qui seront soumises aux candidats à l'élection présidentielle, excepté M. Le Pen. *« La France aura à choisir, dans quelques semaines, entre une société d'intégration ou une société d'exclusion »*, affirme Harlem Désir.

La *« génération SOS »* proposera un certain nombre de rendez-vous au cours des prochains mois. L'enterrement de Dulcie September, représentante en France du Congrès national africain, assassinée la semaine dernière à Paris, sera l'occasion d'un premier rassemblement antiraciste au cimetière du Père-Lachaise, le 9 avril. Pour marquer sa présence entre les deux tours de l'élection présidentielle, SOS organisera, d'autre part, un défilé le 30 avril dans les rues de la capitale. Sa fête annuelle est fixée au 18 juin.

A la rentrée, le mouvement convoquera des *« états généraux de l'égalité »* pour lesquels ses militants rédigeront des *« cahiers de doléances »* déterminant les mesures à prendre au niveau local. Enfin une journée de manifestation, le 3 décembre, sera placée sous le signe de *« l'Europe de l'égalité »*.

● **Précision.** — L'expression *« l'occupation palestinienne »* employée par Kaïssa Titous dans notre édition du 5 avril devait être évidemment entendue comme *« l'occupation israélienne de la Palestine »*.

Selon des policiers de RFA

Des liens existeraient entre les auteurs des attentats parisiens de 1985 et 1986 et les ravisseurs de deux otages allemands au Liban

Après trois mois de débats, le procès à Düsseldorf (RFA) de Abbas Hamade, accusé de participation à l'enlèvement de deux citoyens allemands, touche à sa fin. Au cours de ces trois mois, des policiers allemands ont fait état au procès de possibles liens entre les ravisseurs et les auteurs des attentats commis à Paris entre décembre 1985 et septembre 1986.

Les deux Allemands, Rudolf Cordes et Alfred Schmidt, ont été enlevés à Beyrouth en janvier 1987, en représailles contre l'arrestation à Francfort, le 13 janvier 1987, de Mohamed Hamade, chiite libanais accusé de participation au détournement d'un Boeing de la TWA, en 1985, à l'aéroport de Beyrouth. Au cours de ce détournement, un « marine » américain avait été assassiné par les terroristes. L'arrestation de Mohamed Hamade avait précédé celle de son frère, Abbas, établi en Allemagne et naturalisé.

Au cours de l'enquête, les policiers avaient saisi dans les bagages de Mohamed Hamade neuf litres de nitrate de méthyle, explosif liquide *« exactement semblable »*, affirment, aujourd'hui, les enquêteurs, à celui découvert, deux mois plus tard, lors de l'arrestation à Paris du réseau de Fouad Ali Saleh, accusé aujourd'hui de participation à plusieurs des attentats de Paris.

Selon les enquêteurs allemands, l'un des auteurs du détournement du Boeing en 1985 et, plus tard, de l'enlèvement de Rudolf Cordes et d'Alfred Schmidt — ce dernier a été libéré depuis — aurait participé aux attentats de Paris. Il s'agirait, selon le BKA, service chargé en Allemagne de la lutte antiterroriste, de Hassan Nasredin, alias Ezzedin, également chiite libanais. Identifié, ce dernier serait toujours au Liban. Son nom serait revenu à plusieurs reprises parmi les éléments recueillis par les enquêteurs. — *(AFP.)*

Attentat à Ajaccio contre la villa du directeur des polices urbaines

La villa de fonction du commissaire Jean Graviassy, directeur départemental des polices urbaines à Ajaccio (Corse-du-Sud), a été endommagée, le lundi 4 avril vers 13 heures, au cours d'un attentat.

Il n'y a pas eu de victime, mais l'engin de fabrication artisanale a fait explosion à quelques mètres de membres de la famille du commissaire, qui, pour sa part, était en déplacement sur le continent.

L'épouse du commissaire et trois de ses enfants, un adolescent, une petite fille de trois ans et un bébé, ainsi que le commandant Fernandiz du corps urbain d'Ajaccio, se trouvaient, en effet, dans le jardin où ils allaient déjeuner au moment où l'engin a été lancé par deux hommes à moto, par-dessus la grille d'enceinte de la propriété, dans le quartier du parc Berthault, à la sortie nord d'Ajaccio.

La charge de 200 grammes à 300 grammes environ, qui a explosé sur une dalle bétonnée, a creusé un trou de 15 centimètres à 20 centimètres. Elle était composée de plastic, de grenaille et de petits plombs, le tout probablement relié à une mèche très courte. Le hall d'entrée, les portes et les fenêtres de la maison du commissaire ont été sérieusement endommagés ; des vitres des villas et des immeubles voisins ont été brisées.

Selon le substitut du procureur de la République d'Ajaccio, M. Eric Maunel, qui s'est rendu sur les lieux avec un représentant de la préfecture de police, l'engin explosif aurait pu tuer *« compte tenu de sa composition »*. Le substitut n'exclut pas, d'autre part, que les plastiqueurs aient pu apercevoir les personnes qui se trouvaient dans le jardin au moment où ils ont lancé leur engin.

Dans un communiqué publié lundi, le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police a condamné *« avec force le lâche attentat perpétré contre un commissaire de police et sa famille »*. Il souligne que les commissaires *« s'inquiètent du climat de violence qui sévit dans l'île et dénoncent ces méthodes criminelles employées par ceux qui, quelles que soient leurs motivations, portent gravement atteinte, en utilisant la violence comme moyen d'expression, aux fondements de notre démocratie »*.

Mardi 5 avril en fin de matinée, l'attentat n'avait pas été revendiqué.

● **Incendie au Pré-Saint-Gervais : deux morts.** — Une femme de trente-sept ans, Mme Benarabi, de nationalité algérienne, et son plus jeune enfant, Karim, un bébé de trois mois, ont trouvé la mort dans l'incendie qui a ravagé, le lundi 4 avril en début d'après-midi, leur appartement, 74, avenue Jean-Jaurès, au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis). Les pompiers ont pu dégager de l'appartement en flammes, au 7e étage d'un immeuble d'habitation, deux des enfants de la famille Benarabi, qui ont été transportés à l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine).

● **Attentat à l'explosif à Toulon.** — Une petite épicerie de Toulon (Var), appartenant à Mme Nadia Menazem, a été sérieusement endommagée dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 avril, par l'explosion d'une bombe.

DÉFENSE

Les armées françaises recevront en juin leurs premiers missiles Mistral

La mise au point du premier missile français antiaérien portable, le Mistral, est terminée, selon son constructeur, la société Matra. Le Mistral est l'équivalent du missile américain Stinger dont l'efficacité a été démontrée par les partisans afghans contre les raids d'avions ou d'hélicoptères soviétiques. Dès juin prochain, les forces armées françaises commenceront à en être équipées.

Environ 400 missiles opérationnels vont être produits d'ici à la fin de l'année, d'abord pour les systèmes destinés à l'armée de terre, puis à la marine et, enfin, à l'armée de l'air. Les derniers tirs de développement du Mistral ont été réalisés *« avec succès »*, selon Matra, les 11 et 21 mars, au centre d'essais des Landes, champ de tir officiel des armées françaises.

Engagée en juillet 1983, cette phase dite de *« tirs constructeurs »* va être suivie, en mai, par la phase dite de *« qualification technique »* effectuée par les services officiels (service technique des engins tactiques) qui puiseront au hasard dans des lots de missiles assemblés en série, pour en évaluer les performances.

Volant à Mach 2,5, soit près de 3 000 kilomètres à l'heure, et donc capable d'atteindre une cible située à 1 kilomètre en moins de deux secondes, le missile a une portée maximale de 6 kilomètres et est guidé par infrarouge. Il pèse 18 kilos, dont 3 kilos de charge militaire, son tube de lancement et le trépied sur lequel celui-ci est posé pesant 20 kilos au total. Le Mistral équipera l'infanterie, protégera des bases aériennes ou des navires de guerre contre la menace aérienne à basse altitude.

La commande des trois armées françaises devrait porter, au total, sur plusieurs milliers de missiles. Matra évalue à 100 000 exemplaires le marché du Mistral en France et à l'exportation.

(Publicité)

Le président de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) informe que les élections mutualistes se dérouleront du 5 avril au 18 juin 1988.

Pour tous renseignements, s'adresser aux sections locales universitaires.

un portrait acéré de notre système d'éducation et de ses — trop nombreuses — faiblesses.

En vente en librairie

85 F

Une coédition La Découverte / Le Monde

PLANTU
WOLFGANG, TU FERAS INFORMATIQUE !

Le Monde sur minitel

PRESIDENTIELLE :

Tous les sondages pour comprendre

IPSOS 36.15 TAPEZ LEMONDE
36.16 TAPEZ LMINFO

POUR EUX, C'EST CHIRAC

100 personnalités nationales apportent leur soutien à Jacques Chirac

MADAME GEORGES POMPIDOU

MADAME LA MARÉCHALE LECLERC de HAUTECLOCQUE

MICHEL DEBRÉ
Ancien Premier Ministre

MAURICE COUVE DE MURVILLE
Ancien Premier Ministre

JACQUES CHABAN-DELMAS
Président de l'Assemblée Nationale, Ancien Premier Ministre

PIERRE MESSMER
Ancien Premier Ministre

EDOUARD BALLADUR
Président du Comité National de soutien à la candidature de Jacques Chirac

HENRI BELCOUR
Maire d'Ussel

YVON BRIANT
Secrétaire général du C.N.I.

ÉTIENNE DAILLY
Vice-Président du Sénat

AMIRAL PHILIPPE DE GAULLE
Sénateur de Paris

JACQUES LARCHÉ
Président de la Commission sénatoriale des lois constitutionnelles

DICK UKRIWÉ
Sénateur de Nouvelle Calédonie

YVES BERGER
Ecrivain

JEANNE BOURIN
Ecrivain

JEAN CAZENEUVE
Ecrivain

MICHEL DÉON
Membre de l'Académie Française

PAUL GUTH
Ecrivain

RENÉ HUYGHES
Membre de l'Académie Française

CLAUDE MICHELET
Ecrivain

ELISABETH DE MIRIBEL
Ecrivain

FRANÇOIS NOURISSIER
Ecrivain

MAURICE RHEIMS
Membre de l'Académie Française

CHRISTINE DE RIVOYRE
Ecrivain

MAURICE SCHUMANN
Membre de l'Académie Française

PAUL-LOUP SULITZER
Ecrivain

LAURENT BOIX-VIVES
Chef d'entreprise

CLAUDE BOURG
Chef d'entreprise

PAUL DUBRULE
Chef d'entreprise

FRANCINE GOMEZ
Chef d'entreprise

HENRI LACHMANN
Chef d'entreprise

GUY LAROCHE
Chef d'entreprise

JEAN-MAXIME LEVÊQUE
Chef d'entreprise

FRANÇOIS MARC
Chef d'entreprise

CHARLES MÉRIEUX
Chef d'entreprise

RENÉ SAUTIER
Chef d'entreprise

RENÉ BERNASCONI
Président de la CGPME

SIMONE BRU
Agricultrice, Vice-Présidente du CNJA

JEAN-LUC CAZETTES
Responsable syndical

PHILIPPE CLÉMENT
Président de la Chambre de Commerce de Paris

JEAN PAQUET
Président de l'Assemblée permanente des Chambres de Métiers

LOUIS PERRIN
Président de l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture

GILBERT RAVELEAU
Délégué général de l'Association française pour les Cercles de Qualité

LUCIEN REBUFFEL
Vice-Président de la C.G.P.M.E.

EUGÈNE REMILLY
Président d'honneur des Confédérations françaises et européennes des tabacs

BERNARD SPITZBARTH
Responsable syndical

Professeur RAYMOND VILLEY

JACQUES BOMPAIRE
Président de Paris I Sorbonne

PIERRE CATALA
Professeur de Droit

PIERRE CHAUNU
Membre de l'Institut

ANDRÉ DECOQ
Professeur de Droit

ROLAND DRAGO
Professeur de Droit

ANNE-MARIE FÉRICELLI
Professeur de Sciences Economiques

MICHEL GARNIER
Président de Pierre et Marie CURIE

JEAN-CLAUDE GROSHENS
Universitaire, ancien Président du Centre Georges Pompidou

HENRY DE LUMLEY WOODYEAR
Professeur au Musée national d'Histoire naturelle

MICHELLE DE MOURGUES
Professeur de Sciences Economiques

JEANNINE SOURDEL
Vice-Présidente de Paris Sorbonne

ALAIN BRIFFOD
Responsable d'associations familiales catholiques

JEANNINE BRUTTELLE DUBA
Présidente du Club Louise Michel

MADAME JEAN-PAUL ELKANN
Présidente d'Œuvre sociale

HUGUES FRAYSSE
Directeur du Centre International de Séjour de Paris

DOCTEUR PAUL-HENRI GRAUWIN
Président de l'Association nationale des médecins anciens combattants d'Indochine et de Corée

PIERRE LAFOND
Président d'Honneur du Racoux

JACQUELINE MAGNAN DE BORNIER
Présidente de la Section Française à l'Union européenne féminine

HERVÉ-FRÉDÉRIC MECHERY
Responsable d'une association de jeunes franco-maghrébins.

JEAN-LOUIS PICHON
Directeur d'une Maison de la Culture

LUCIEN TRICHAUD
Ecrivain, ancien Responsable national des Mouvements de Jeunesse

MADAME LINO VENTURA

PROFESSEUR CHRISTIAN CABROL
Chirurgien

PROFESSEUR JEAN-PAUL CACHERA
Chirurgien

PROFESSEUR GEORGES CREMER
Médecin

PROFESSEUR PIERRE GODEAU
Médecin

PROFESSEUR CLAUDE GRISCELLI
Médecin

PROFESSEUR LUCIEN ISRAËL
Médecin

PROFESSEUR GUY LAZORTHES
Membre de l'Institut

PROFESSEUR GASTON MEYNIEL
Médecin

PROFESSEUR BERNARD PERTUISET
Neuro-chirurgien

PROFESSEUR RAYMOND ROY CAMILLE
Chirurgien

PROFESSEUR RAYMOND VILAIN
Chirurgien

MAURICE ANDRÉ
Trompettiste concertiste

PIERRE DUX
Ancien administrateur de la Comédie Française

JOHNNY HALLIDAY
Artiste de variétés

HANS HARTUNG
Membre de l'Institut, artiste peintre

MARCEL LANDOWSKY
Membre de l'Académie des Beaux-Arts, compositeur

JEAN MARAIS
Artiste dramatique

NANA MOUSKOURI
Artiste de variétés

ROLAND PETIT
Chorégraphe

JEAN-LOUIS PRAT
Directeur de la Fondation MAEGHT

JEAN-PIERRE RAMPAL
Flûtiste concertiste

ETIENNE VATELOT
Luthier expert

RENÉ ARNOUX
Pilote de course

HUBERT AURIOL
Champion motocycliste

MARIE-CHRISTINE DEBOURSE
Internationale d'athlétisme, professeur d'éducation physique

HENRI LECONTE
Tennisman

JEANNIE LONGO
Championne du monde de cyclisme

ALAIN MIMOUN
Champion olympique

MARCEL ROZIER
Membre de l'équipe de France d'équitation

YVES SAINT-MARTIN
Jockey

MARIUS TRÉSOR
Footballeur

THIERRY VIGNERON
International d'athlétisme

11.000 autres personnalités ont déjà rejoint le Comité National de Soutien présidé par Edouard Balladur, convaincus, comme vous, qu'avec Jacques Chirac, nous irons plus loin ensemble.

La liste des 11.000 fait l'objet de publications disponibles au siège du Comité, 10, rue du Général-Foy. 75008 Paris.

Chirac Président

COMITÉ NATIONAL DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE JACQUES CHIRAC

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Culture

ARTS

Mondrian à La Haye

Domaines construits

Pays-Bas, pays plat, peinture en aplat pour embellir la vie, avec du bleu, du rouge et du jaune.

En 1924, Gerrit Rietveld, ébéniste de formation et dessinateur d'audacieux fauteuils en bois peint, eut l'occasion de réaliser pour Mme Truus Schröder, décoratrice, veuve et mère de trois enfants, une maison particulière qu'aucune histoire de l'architecture moderne ne peut passer sous silence. Avec son toit plat, ses trois façades extraites d'un volume cubique accolé à un mur mitoyen, et traitées chacune comme un jeu de plans et de barres rouges et noires soulignant balcons, étage et ouvertures, la maison en question est en effet à peu près le seul exemple subsistant de l'application sans restriction au domaine bâti des idées du Stijl – l'élégante contribution de la Hollande à la formation de l'architecture dite de « style international ».

Située en bout de rue, à la limite de la ville d'Utrecht, pour son bonheur d'un temps, elle avait vue sur les polders, et son malheur d'aujourd'hui : le talus d'une autoroute qui passe à deux pas, la maison Rietveld-Schröder a été habitée par sa propriétaire-commanditaire jusqu'à sa mort, en 1985. Rattachée alors au Centraal Museum d'Utrecht, elle a été remise dans son état d'origine, et depuis peut se visiter (1). Sur rendez-vous, et après avoir enfilé par-dessus les chaussures une paire de chaussons de toile, afin de ne pas salir les sols peints en bleu, en rouge, en jaune, en noir, en gris et en blanc ; comme sont peints les murs, les cloisons mobiles de l'étage – où Rietveld applique le « plan libre », l'encadrement des fenêtres en largeur et des fenêtres d'angles, – une hardiesse, le mobilier enfin, fait sur mesure ; le dedans obéissant au même principe d'équilibre que le dehors ; les rapports de couleurs, de plans et de lignes donnant l'irrésistible impression de se promener dans un tableau de Mondrian.

Ce qui, après tout, n'est pas déplaisant – tout au moins quelques moments : y vivre serait sans doute une autre histoire. Ni étonnant, si l'on sait que le Stijl, c'est, pour une bonne part, Mondrian. Un Mondrian peintre et théoricien qui, avec des compagnons peintres, sculpteurs et architectes, entendait, toutes disciplines confondues, reconstruire le monde en embellissant la vie, moche en 1917, date de naissance du mouvement autour de la petite revue qu'animait à Leyde Théo Van Doesburg, un agitateur hors pair, façon Marinetti (2).

Mondrian, alors irréversiblement engagé dans une peinture au cordeau, progressait avec elle dans son élaboration d'un *« art nouveau universel »* qui imposerait ses formes claires et équilibrées à tout notre environnement, où l'art n'aurait plus sa raison d'être dès lors que la beauté serait réalisée dans la vie. Ces propos utopiques jamais reniés (Mondrian ne réaffirmait-il pas, en 1938, que *« la beauté doit être réalisée »* ?), le peintre tenta de les concrétiser en prenant ses ateliers de Paris et de New-York comme champ d'opérations et de construction. Où, c'est bien connu – des photographies en témoignent aujourd'hui, – ses tableaux se fondaient dans les murs, quand les murs devenaient peinture ; où rien n'entrait qui ne fût arraisonné, y compris la tulipe dans le vase, qu'il avait peinte en blanc.

Avant d'en arriver là, à ce radicalisme réducteur, avant d'en arriver à l'abstraction elle-même, le chemin fut long, pavé de rencontres enrichissantes, et même semé de fleurs, chrysanthèmes et roses délicatement peintes à l'ancienne : du travail alimentaire. Ce chemin, une exposition au Gemeentemuseum de La Haye le montre mieux que jamais. Celui-ci, une belle construction de Berlage, le père de l'architecture moderne aux Pays-Bas (décidément favorables aux rencontres de l'art et de l'architecture), grâce à la donation Salomon Slijper, ami et collectionneur de Mondrian, possède en effet un formidable ensemble d'œuvres du peintre, en particulier de la période hollandaise, dont il peut aisément dévoiler tous les dessous. Ce qu'il ne fait d'ordinaire pas, faute de place.

Mais cette fois, il montre tout, de la figuration à l'abstraction, du Mondrian académique tentant le prix de Rome au Mondrian empêtré dans la tradition de l'école de La Haye, son clair-obscur, ses vaches, ses fermes, ses arbres et ses rivières ; où le peintre aurait bien pu se noyer s'il avait suivi l'exemple de l'oncle Fritz, émanation un peu fade de ce paysagisme prolongeant celui du Grand Siècle, via Barbizon.

Concentration intérieure

Du paysage, ça oui, Mondrian en a fait, pendant vingt bonnes années, avec des hauts comme cette *Forêt* (vers 1900) aux troncs d'arbres verts sur un chemin assimilable à un plan rabattu : et des bas, qui méritent pourtant attention, car on y décèle souvent cette détermination à dégager les lignes essentielles, en insistant sur l'horizontale d'une barrière ou la verticale des troncs, comme s'il s'agissait d'endiguer la nature.

On a souvent expliqué l'abstraction de Mondrian à la lumière du paysage hollandais du paysage construit par les mains de l'homme. Ce n'est certes pas l'exposition de La Haye qui peut prouver le contraire. Mais cette lecture, quelque peu réductrice on en conviendra, date aussi un peu. On préfère aujourd'hui mettre l'accent sur les liens de Mondrian avec les milieux théosophiques, le symbolisme et Toorop. Ce qui permet d'éclairer l'étrange triptyque : *Evolution* et ses trois nus stylisés, pour signifier trois étapes de la concentration intérieure permettant de se libérer du monde matériel. L'œuvre est de 1909.

Dans le même temps, Mondrian peint dunes, mer et églises de Domburg en touches claires, donnant parfois au divisionnisme issu de Seurat un tour byzantin. Ainsi disciplinait-il l'afflux de lumières et de couleurs portées à leur paroxysme dans sa vision du *Moulin au soleil* (1908), cela juste avant d'entamer, avec l'arbre, puis le pot de gingembre, le processus de décomposition systématique de toutes choses par les lignes entrecroisées et les plans.

Paris et ses cubistes, entre 1912 et 1914, l'aideront singulièrement à échapper au monde de la représentation. Grandes années que celles-là, cubistes si l'on veut, mais *« d'un cubisme très abstrait, qui n'imite pas celui de Braque et de Picasso »*, comme l'a dit avec clairvoyance Apollinaire. Pas plus qu'auparavant Mondrian n'imitait les symbolistes, les néo-impressionnistes ou les fauves. Simplement, méthodiquement, il en assimilait les trouvailles, les unes après les autres, rattrapant le retard, et comme poussé par un irrésistible besoin d'aller plus loin, vers sa perfection.

Michel Seuphor (3), l'inconditionnel, a eu bien raison de parler à propos de l'itinéraire de Mondrian de *« transformation profonde, sans brûler les étapes »*, d'une démarche *« qui ne naît ni de bonds en avant, ni d'écarts, ni de la plus mince distraction »*. *« Comment va votre saint ? »*, lui demandait parfois Léger. Un saint que même un Dali a pu saluer (tout en mutilant son prénom) comme l'héritier de Vermeer. Mondrian ou le plan jaune, par-dessus le petit pan de mur jaune.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Mondrian, « De la figuration à l'abstraction ». Gemeentemuseum, La Haye. Jusqu'au 29 mai.

(1) Adresse : Prins Hendriklaan 50. Téléphone 030-517926.

(2) Parmi les rares ouvrages parmis en français sur Mondrian et le Stijl, signalons le livre de Serge Lemoine (Hazan, 1987).

(3) Le *Mondrian* de Michel Seuphor, paru en 1956, a fait l'objet d'une nouvelle édition revue par l'auteur en 1987 (librairie Séguier).

Alfred Kubin au Musée de la Seita

Chronique de l'horreur

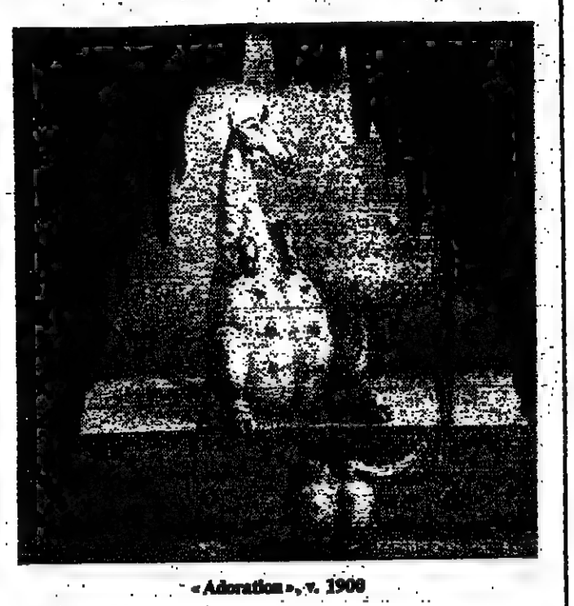

« Adoration », v. 1908

Entre Redon et Klee, les dessins effrayants de Kubin : belle leçon de lucidité.

Quoiqu'on l'ait inclu dans la monumentale exposition viennoise d'il y a deux ans, Kubin est fort peu viennois. Peut-être ne l'est-il même pas du tout, si ce n'est pire : ne se révélerait-il pas plutôt l'Autrichien anti-viennois, le symboliste contre-Klimt ? Kubin, tout au long de son œuvre et dès les années 1900, n'a qu'un dessein, celui de décrire et de dénoncer par la vision et le rêve les épouvantes dissimulées sous les apparences. Ses imaginations graphiques ne doivent cependant rien à une inspiration venue de l'inconscient, et tout à la volonté de s'exprimer par métaphores et allégories parce que métaphores et allégories peuvent être plus efficaces que la représentation littérale.

Soit un dessin, lavis et plume, intitulé *Adoration*. Sur une estrade encadrée d'un rideau sombre, un être monstrueux, ventre obèse, cou de girafe, tête de tapir nimbée d'une lueur blanche, fait le beau, les pattes de devant repliées sur le poitrail. Devant l'autel, une femme nue, agenouillée, dont on ne voit que les hanches énormes et le dos, agite un encensoir. Il n'y aurait là qu'une parodie de la religion, assez banale somme toute, si l'animal divin n'exhibait les mamelles innombrables de la déesse de la Fertilité et si sa bestialité n'éclatait jusque dans le grotesque de sa pose de chien savant. Dans d'autres œuvres, des humains sont sacrifiés au moyen de longs sabres, et une jeune femme livrée à deux grands singes ou vidée de son sang par une pieuvre et plusieurs polypes d'aspect passablement désagréable. Même sujet à tout coup : l'horreur de la nature, de la nature que l'on adore comme de celle qui absorbe et anéantit l'humain. Kubin l'abomine positivement, tout comme il déteste les bêtes et les végétaux, reptiles de marais, fleurs paludéennes, nés de la fange, carnivores et assassins.

Vers 1900, alors que Klimt et les siens exaltent ladite nature, le grand Tout, le désir instinctif, la confusion des corps et la prolifération de l'espèce, Kubin lance ses plus violentes attaques contre le néo-paganisme, ou néo-panthéisme, viennois. Il n'use pas de la couleur, par défiance, pour ne rien concéder à l'aimable, et pour demeurer fidèle à ses modèles, Goya ou le Redon de l'*Hommage à Goya*. Le crayon et la plume lui suffisent pour tracer ses fables au dos des feuilles cadastrales que son père, géomètre, employait sans cesse. Nul lyrisme, nul goût de l'absurde pour l'absurde : chaque dessin a sa légende et sa morale et Kubin son iconographie, qui s'inspire volontiers des symbolismes médiéveux. Le bouc, l'hippopotame et le serpent s'y montrent pas à leur avantage, lubriques et menteurs comme il se doit. Kubin pratique l'allégorie en érudit et en hommage rigoureux, comme d'un code parfaitement fixé.

Membre du Blaue Reiter en 1912, compagnon éphémère de Kandinsky, Kubin n'a guère retenu l'intérêt durant l'entre-deux-guerres. Il s'était alors retiré dans un petit château d'Autriche, et ceux des surréalistes, à commencer par Ernst et Dali, qui auraient pu se réclamer de lui, ne se pressèrent pas de reconnaître leurs dettes. Kubin n'en continua pas moins de dessiner, avec autant de vigueur et de pessimisme. En 1938, année de l'Anschluss, il esquissait une *Mort*, en grande tenue de squelette, caressant tendrement la forte encolure d'un hallérophile au visage inexpressif. Un autre croquis, de 1940 lui, s'appelle *le Cri de détresse*. Ils méritent d'être estimés à l'égal de ce que l'expressionnisme allemand d'un Otto Dix a créé de plus convaincant. Seule différence : Kubin pratique un expressionnisme à froid, plus ironique que vitupérant, et d'autant plus juste qu'il fuit la grandiloquence.

Les cent trente-six œuvres en noir et blanc que le Musée national de Haute-Autriche de Linz a accepté de prêter pour cette expositio hors du commun démontrent magnifiquement la lucidité de leur auteur. Kubin est de ceux, peu nombreux, qui ont eu, comme l'on dit, l'« intelligence de leur siècle ».

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, jusqu'au 4 juin. Un catalogue rédigé en allemand et en français accompagne l'exposition. Tous les dessins y sont reproduits (150 pages environ, 120 F).

Annette Messager et Louis Jammes

Photos retouchées

Comment faire mentir une photographie ? En lui superposant un dessin qui suggère tout autre chose que le cliché.

D'effets spéciaux en collages, d'Hearthfield en Man Ray, il y a longtemps que l'image photographique endure manipulations et détournements. Que ce soit pour combattre l'illusion d'exactitude propre à la photo ou pour substituer à un sens apparent une autre signification. Tous les procédés sont bons, dadaïstes, surréalistes ou pop.

Ceux qu'applique Louis Jammes (1) relèvent de la mise en scène et du mélange des genres. On connaît depuis cinq ou six ans ses portraits d'artistes, photographiés et placés à l'intérieur d'un décor dessiné et peint selon l'œuvre et le caractère de chaque héros. Avec un penchant peu douteux pour la satire et le burlesque, Jammes a constitué sa galerie des monstres sacrés du jour. Ses arrangements récents sont obtenus en grattant et en ajoutant des formes et des contours sur des clichés dont les retouches tantôt avivent et tantôt contrarient l'expression. Ce sont cette fois des images anonymes, passées ou actuelles, que l'artiste métamorphose méthodiquement. Disposés en séries, ces exercices de retouche suggèrent le déroulement d'un film noir, scandé de mésaventures et de plaisanteries morbides.

Annette Messager (2), autre spécialiste du « bricolage » d'après photo, n'est pas moins funèbre. Sa technique : agrandir un détail du corps humain et y tracer des motifs à l'encre ou à la gouache. Bras et jambes s'ornent de guirlandes mi-végétales mi-animales, un rat se devine dans l'ovale d'un œil. Il n'y aurait là qu'une aimable plaisanterie dans la tradition surréaliste si Annette Messager ne s'ingéniait à choisir les vues anatomiques les plus funèbres. On croirait qu'elle travaille d'après les planches d'un album chirurgical ou d'après la collection d'une morgue. Nez, doigts ou ventres deviennent monstreux, grossis démesurément et examinés de trop près. Nulle innocence là-dedans : on se souvient des expositions précédentes d'Annette Messager, peuplées de vampires et de sorcières agitant de grands couteaux sanglants. On verrait volontiers dans ces œuvres extrêmement désagréables et habiles la version graphique de l'inspiration qui suscite aussi films d'épouvante et d'horreur. Ou, plus simplement, les débuts d'un nouvel art fantastique.

Ph. D.

(1) Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, jusqu'au 21 avril.

(2) Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, jusqu'au 20 avril.

Ventes

Meubles d'architectes

Un certain nombre d'architectes, surtout au début de ce siècle, ont voulu intégrer la décoration à la structure de leurs constructions. Ils se sont donnés la peine de dessiner chaises, tables ou fauteuils. Les ventes de ce type de mobilier étaient rares, il y a deux ans encore. Elles n'intéressent guère les acheteurs qui préféraient les créations plus traditionnelles. Les œuvres métalliques des années 50 ou 60 finissaient en particulier bien souvent à la casse. La mode semble s'être inversée et quelque cent soixante-dix meubles d'architectes, du début du siècle aux années 80, seront dispersés à Drouot le 18 avril.

Hector Guimard, représentant français de l'Art nouveau, est là avec une balustrade rectiligne en fonte, à décor floral. Le Musée d'Orsay en possède un modèle identique. L'estimation de 35 000 F semble raisonnable pour une œuvre de cet architecte dont les musées s'arrachent la production. La célèbre chaise longue de Le Corbusier en tube d'acier chromé (1929), cent fois copiée, devrait atteindre les 80 000 F. Toujours dans le style fonctionnel : une table rectangulaire, aux coins arrondis et aux pieds elliptiques, dessinée par Charlotte Perriand, est évaluée de 8 000 F à 10 000 F ; six chaises de Jean Prouvé au piétement en tôle d'acier laquée noire et au dossier en hêtre moulé sont estimées entre 6 000 F et 9 000 F. Créées en 1926, elles furent reproduites jusqu'au milieu des années 50.

Les Italiens plus excentriques que les Français confèrent à leurs créations un côté plus baroque. Un bureau en placage de bois verni naturel de Carlo Mollino est estimé à 40 000 F, une paire de chaises dessinées par le même architecte, de 6 000 F à 8 000 F.

Dans les années 60 et 70, les plastiques de couleurs vives, les mousses et les coques de polyester déferleront sur la France comme sur l'Italie, la ligne droite est abandonnée. La courbe règne. C'est l'ère du « gonflable ». Notre décennie, plus esthétisante, préfère le mobilier qui évoque la sculpture. Une table au plateau glace sablé, créée l'an passé par Pascal Mourgue, est évaluée à 6 000 F. Une autre dessinée par l'Italien Ettore Sottsass, au placage de bois zébré et quadrillé reposant sur une base circulaire, devrait dépasser les 6 000 F. La mode ne s'est pas encore emparée de cette production très particulière.

Les prix abordables devraient séduire collectionneurs et décorateurs. Mais les Américains ont déjà une longueur d'avance sur nous dans ce domaine et les plus belles pièces de cette vente pourraient bien passer de l'autre côté de l'Atlantique.

ALICE SEDAR.

25 février - 10 avril
Antoni Tàpies
Peintures
Galerie Lelong
13 et 14, rue de Téhéran, Paris 8e

● **Décès du décorateur italien Mauro Pagano.** – Le décorateur italien Mauro Pagano est mort à Paris samedi 2 avril. Il était âgé de trente-sept ans.

[Assistant d'Ezio Frigerio, Mauro Pagano avait bientôt volé de ses propres ailes. Il avait assuré la décoration d'*Aïda* de Verdi et de *la Somnambule* de Bellini à la Scala de Milan, de *Così fan tutte* et du *Don Juan* de Mozart à Salzbourg, de *Tristan et Iseult* de Wagner et de *l'Amour des trois oranges* de Prokofiev, à Paris. Au théâtre du Châtelet il avait fait les décors de *la Chauve-souris* de Strauss. Mauro, qui était l'homme des décors construits, disparaît avant d'avoir pu travailler avec un metteur en scène proche de son esthétique.]

COULISSES

Sotheby's à Moscou

La célèbre firme britannique organise pour la première fois une vente internationale en URSS. Une centaine de toiles d'artistes soviétiques contemporains ou représentants l'avant-garde des années 20, seront dispersées à Moscou le 7 juillet.

Les achats effectués en livres anglaises pourront bien évidemment sortir du pays et seront libres de droits de douane. Les tableaux mis en vente seront exposés dans plusieurs villes occidentales : en mai à New-York et à Londres, en juin à Zurich et à Paris. Parmi les toiles exposées : Vadim Zakharov, Evgueni Volkov, Gricha Brouchkine, Ivan Tchouikov et Ilya Kabakov. Ce dernier fera l'objet d'une exposition au Centre Pompidou. Un catalogue bilingue, anglais et russe, sera publié à l'occasion de cette « première » qui devrait rapporter, estiment les Britanniques, près de 5 millions de francs. Les Soviétiques viseraient en contrepartie le rachat d'œuvres russes qui se trouvent en Occident. Les trois cents *happy few* qui assisteront à la vente auront le droit à des visites d'ateliers de peintres contemporains et à une plongée dans les réserves du Musée Pouchkine.

A. S.

Menace sur la Fondation Cartier

Alain-Dominique Perrin menace de fermer la Fondation Cartier de Jouy-en-Josas (Yvelines), où sont rassemblées des œuvres dues à un ensemble d'artistes contemporains. Le PDG de Cartier déclare avoir dépensé 140 millions de francs en trois ans et demi et se plaint de l'attitude de la commission des sites – *« Un véritable conseil de discipline qui s'oppose à la création contemporaine »*. Cette dernière a en effet refusé le projet de musée (8 200 mètres carrés) dessiné par Jean Nouvel. Alain-Dominique Perrin se dit prêt à transporter ailleurs sa Fondation. Dans une autre région, voire hors de France.

Dali au Musée Pouchkine

Pour la première fois, une exposition Dali va se tenir à Moscou, au Musée Pouchkine, du 15 avril au 15 mai. Quelque deux cents œuvres vont donc prendre le chemin de l'URSS. Principalement des gravures sur cuivre – les cinquante-deux illustrations des *Chants de Maldoror* – mais aussi des peintures, sculptures, tapisseries et aquarelles.

LE BILAN DU SEPTENNAT

7 ANNÉES QUI ONT MARQUÉ LA FRANCE

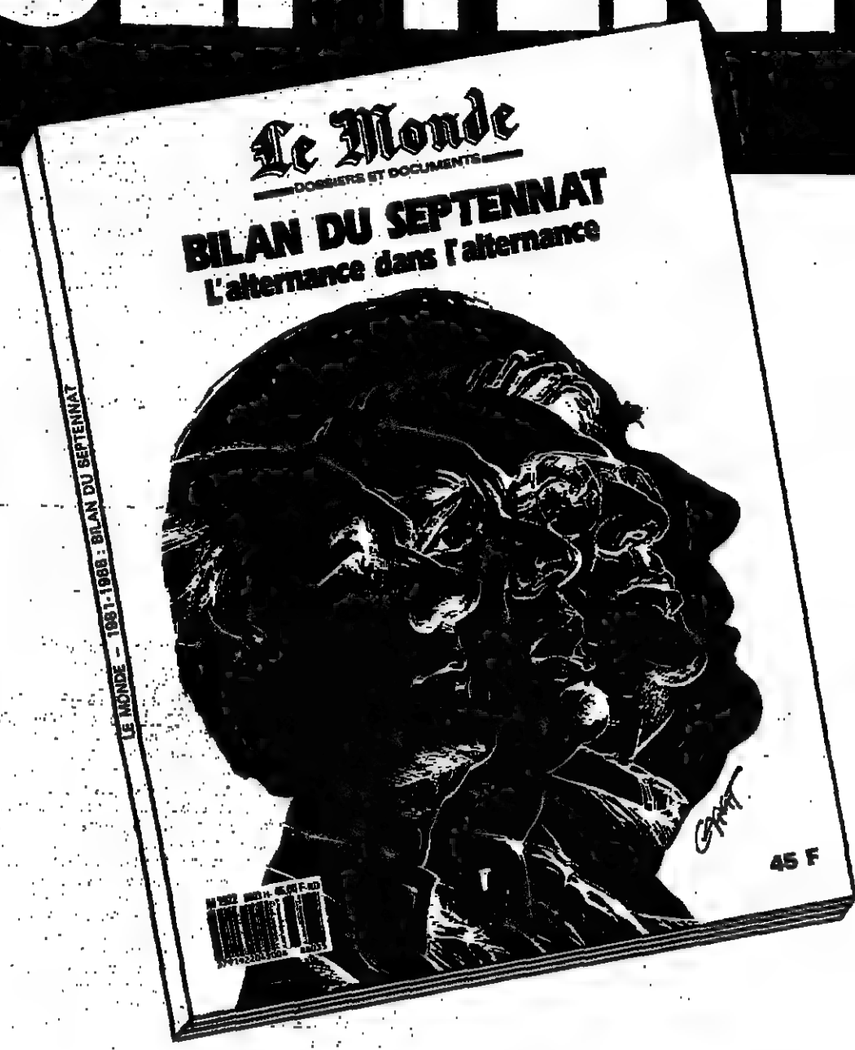

La Ve République à l'épreuve de l'alternance et de la cohabitation.

La révision des valeurs idéologiques face aux réalités économiques.

La crise de régime évitée.

Un paysage politique profondément renouvelé.

Le septennat qui s'achève aura été une expérience-clé pour la société française.

LE MONDE
RETRACE L'HISTOIRE DE CES SEPT ANNÉES RICHES EN REBONDISSEMENTS

- **Les règles du jeu et les acteurs :**
Le rôle récent du président. Les variations sur les lois électorales. La nouvelle place du Conseil constitutionnel. Trois gouvernements pour trois politiques. La valse des grands commis de l'Etat. Le reclassement des partis.

- **Ruptures et continuité**
La peine de mort supprimée. Le paysage audiovisuel bouleversé. La semaine de trente-neuf heures. Les nationalisations et les privatisations. Le code de la nationalité. Toutes les réformes faites, défaites, acceptées ou avortées au gré des alternances.

- **La chronologie des événements.**
- **Le portrait des principaux protagonistes.**
- **L'annuaire du pouvoir.**
- **Les textes-clés et les chiffres.**
- **Huit pages de cartes en couleurs.**
- **Toutes les données de référence sur le septennat.**

ÉDITÉ PAR

Le Monde

156 PAGES – 45 F
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LE BILAN DU SEPTENNAT

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

CODE POSTAL ..... LOCALITÉ .....

Nombre d'exemplaires ..... X 45 F (frais d'expédition inclus) .....

Commande à faire parvenir avec votre règlement à :

Le Monde **Service des ventes au numéro**
7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

LM 4

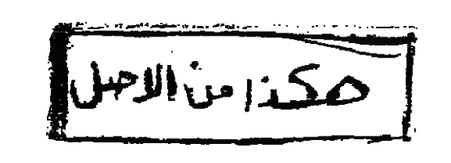

هكذا من الاصل

DU 12 AU 30 AVRIL

PRIX 70 F ÉTUDIANTS - LYCÉENS 50 F
LOC. 42393450 FNAC

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

T.M.P. CHATELET Lundi 11 avril 18 h 30 (p.a. Valmalète) — LUIGI ALVA ténor, MIAO QING mezzo-soprano, E. COOPER, piano, HAENDEL, ROSSINI, MOZART

THÉATRE GRÉVIN Lundi 11 avril à 20 h 30 Location : 42-46-84-47 (p.a. Lorentz et Mondial Musique) — ENTR'ACTES Violon : RÉGIS PASQUIER Piano : ANNE QUEFFELEC, MOZART - MESSIAEN, FAURE - PROKOFIEV

T.M.P. CHATELET Lundi 11 avril 20 h 30 (p.a. Valmalète Opéra et Concerts) — TERESA BERGANZA, JUAN ANTONIO ALVAREZ PAREIRO piano

THÉATRE ATHÉNÉE L.-JOUVET Lundi 11 avril 20 h 30 (p.a. Valmalète MusiqueGlotz) — PAATA BOURTCHOULADZE, Ljumila IVANOVA piano, RACHMANINOV, MOUSSORGSKY

PLEYEL Mardi 12 avril à 20 h 30 (p.a. Mondial Valmalète O et CI) — E.O.P. Direction : ROBERTO BENZI, Violon : JEAN-JACQUES KANTOROW, ROSSINI - PAGANINI, BIZET

Salle GAVEAU Vendredi 15 avril 20 h 30 (p.a. Valmalète) — J.-M. Fournier Prod. TEL AVIV QUARTET, HAYDN, BEETHOVEN, CHOSTAKOVITCH

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA SALLE FAVART Lundi 18 avril 20 heures (p.a. Valmalète) — CONCERT LYRIQUE Solistes et chœurs OPÉRA de TALLINN, ORCHESTRE NATIONAL DE L'OPÉRA DE PARIS, Dir. ERI KLAS avec Jevgeni NESTERENKO Basse, VERDI, BOITO, DONIZETTI, DELIBES, MOUSSORGSKI, GOUNOD, RACHMANINOV

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE Vendredi 22 avril 20 h 30 Loc. Agence Ferrossier 6, pl. Madeleine Valmalète 3 FNAC — ORCHESTRE DE ZÉLANDE Chœur de TONADISSIMO Dir. JAN STULEN Sol. R. VAN DER MEER, REQUIEM DE FAURE, HAYDN, RAVEL, ANDRIESSEN

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Culture

MUSIQUES

Le douzième Printemps de Bourges

L'acrobate et le pianiste

Des dizaines et des dizaines de musiciens et autant de voix. Et puis, pour sortir de la grisaille un moment de music-hall et le bonheur du jazz.

Le lundi 4 avril, l'Affaire Louis Trio était tête d'affiche d'un spectacle où l'on retrouvait pêle-mêle Blanchard, Dennis Twist et Raft. Coup de cœur d'un des derniers Printemps, l'Affaire Louis Trio avait été une découverte de la région Rhône-Alpes. Moins chanceuse cette année, l'antenne lyonnaise n'a proposé tout un après-midi — ce même lundi — que des formations rock sans relief.

Au centre de la chanson, le programme du jour n'a guère valu mieux. D'un groupe ou d'un chanteur à l'autre, il y a eu *le même constat : une qualité* honorable des musiciens et des interprètes, une mise en place correcte des voix et des instruments, mais aussi une absence complète de mélodie, de texte et d'émotion. Aucune direction artistique n'a porté la tentative de ces groupes et chanteurs venus par dizaines s'engouffrer allègrement dans toutes les galères, dans toutes les erreurs prévisibles. Seule interprète à sauver du lot : Lulu Berthon, une ancienne comédienne de Caen qui sait occuper l'espace, a une belle voix rock de blues dans la lignée de Mama Béa.

Malgré tout, le Printemps de Bourges a connu lundi deux moments de grâce.

Le premier, inattendu, avec un personnage étonnant, à la fois acrobate, jongleur, mime, danseur : Jérôme Thomas, qui a fait naturellement l'osmose de plusieurs disciplines (cirque, danse, music-hall) et imaginé des séquences d'une grande égalité, une densité exceptionnelle et d'un humour subtil.

Le second, espéré, avec Michel Petrucciani. Plaisir du swing, fulgurance de l'improvisation sur des standards ou des compositions personnelles, vélocité d'un grand pianiste de jazz dont on regrette simplement le goût prononcé pour le trio classique (basse, batterie) quand on sait les richesses mélodiques et harmoniques que tire *Petrucciani d'un affrontement* avec par exemple un saxophoniste comme Lee Konitz.

CLAUDE FLÉOUTER.

CINÉMA

« Saigon », de Christofer Crowe

Rues chaudes

Un thriller bien ficelé sur fond de débâcle à Saigon.

Deux flics honnêtes, un Blanc (William Dafoe) et un Noir (Gregory Hines) dont l'un courageux et maître de ses nerfs (le Blanc), s'acharnent à démasquer un tueur de prostituées, qui, ils l'apprendront dès le début du film, est un personnage important. Un colonel américain. *L'histoire pourrait se passer à* Chicago ou à Miami, dans n'importe quelle mégapole. L'astuce du scénario : elle se passe à Saigon, en pleine *guerre du Vietnam*. Folklore photogénique des rues moites, des encombrements de vieilles bagnoles, des néons, des strip-teasenses fatiguées, *des taudis, des bombes*, des coups de revolver en gros plan qui font jaillir des fleurs de sang, des femmes viets en pleurs, des visages et des chemises *en sueur*, des hélicos d'enfer dans l'enfer vert de la jungle où des GI drogués et des officiers fêlés tentent de survivre.

On a vu ça tant de fois qu'on en oublie d'admirer le fair-play des Américains et de compter sur les doigts de la main les films français consacrés à *l'Indochine et à l'Algérie*. Dans ce premier long métrage de Christopher Crowes (réalisateur et scénariste de télévision), il y a eu *plus un couvent de sœurs françaises* qui s'occupent des orphelins asiates et amérasiates. William Dafoe aura le coup de foudre pour l'une des *sœurs, jeune et jolie. Elle ne reste* pas insensible, mais Dieu est le plus fort. Elle prononcera ses vœux et le jeune Blanc, qui assiste à la cérémonie, dit seulement avant de repartir chez lui : *« C'était beau. »*

Un peu de dérive romanesque ne fait pas de mal. De toute façon, *Christopher Crowe n'a pas cherché* à poser des personnages denses, crédibles. Il a seulement raconté — et très bien, sur un rythme impeccablement *fiévreux* — un thriller avec tous ses stéréotypes, dont il a simplement déplacé le décor. Il a accordé un grand soin à la reconstitution de Saigon, au temps de la prédébâcle. La sale guerre, toujours présente, accentue la violence de la guerre des polices, entre les MP et le chef de la gendarmerie locale. Il y a des scènes époustouflantes — celle où un colonel (Scott Glenn) frappé, dans une crise de fureur, se jette lui-même de son avion après avoir balancé des viets dans le vide...

Ces efforts de réalisme rendent finalement le film désagréable, *parce qu'ils soulignent le côté schématique*, brutalement obtus de l'histoire, la glorification à peine insidieuse du bon petit Wasp, entraîné *malgré lui dans cette horreur*. William Dafoe, Gregory Hines en nègre pleutre, vaguement cynique, mâcheur de chewing-gum, ne croient *pas à ce qu'ils font*, on ne peut pas leur en vouloir.

Mais tout ça pourrait passer dans l'action. Là où Christopher Crowe a complètement échoué, c'est dans l'évocation poétique du cauchemar. Pour ça, il faut le génie de Cimino dans *Deer Hunter*, sinon, c'est trop dangereux.

COLETTE GODARD.

« Fréquence meurtre » d'Elisabeth Rappeneau

Passer le temps

Jeanne Quester, médecin dans un service d'urgence psychiatrique, anime sur Skyrock (bonjour la pub !) une émission de radio où elle donne des conseils aux gens déboussolés. Un soir, une voix, déformée, l'appelle en direct et lui fait des menaces insidieuses. Puis le perroquet de sa petite fille est tué dans l'appartement. Or Jeanne apprend que le malade mental qui, vingt-cinq ans auparavant, avait été condamné pour l'assassinat de ses parents — une vraie boucherie — vient d'être libéré. Elle demande de l'aide à son frère Franck, commissaire à la PJ. Malgré cela, sa vie devient un cauchemar.

On s'étonne qu'en passant à la réalisation, Elisabeth Rappeneau, scénariste de talent, se soit contentée d'adapter — avec Jacques Audiard — le thème d'un roman de Stuart Kaminsky qui ne tient pas la distance. Au bout d'une demi-heure, le suspense est éventé, pas besoin d'être très *malin pour avoir compris qui*, en réalité, s'acharne sur Jeanne et, du coup, remet le passé en question. Techniquement (mise en scène, photographie, décors), tout est correct comme dans un bon téléfilm et Catherine Deneuve est trop professionnelle pour ne pas faire naître de l'inquiétude, de l'émotion, une certaine dimension psychologique. Mais à quoi cela sert-il ? A passer le temps, sinon à le perdre.

JACQUES SICLIER.

A PARTIR DU 6 AVRIL
THÉATRE
PAUL CLAUDEL "Truculle" et "Effervesce" DANS JUDAS-PILATE
mise en scène SOPHIE LOUCACHEVSKY
avec R. FRETUN et R. BERLEAND
PARIS VILLETTE 42.02.02.68

ORCHESTRE DE PARIS
Directeur musical Daniel Barenboïm
SALLE PLEYEL 20 H 30
20, 21 avril
Alain LOMBARD, direction
Natalia GUTMAN, violoncelle
Jean DUPOUY, alto
Haydn, Saint-Saëns, Berlioz
RENSEIGNEMENTS – LOCATION : SALLE PLEYEL – 45 63 07 96

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

De la joie dans l'air !

1 *Malgré la droite, Mitterrand peut être battu*

M. Mitterrand peut être battu le 8 mai. N'en déplaise à la droite et à ses journaux officiels qui n'y croient plus, qui n'espèrent qu'en un miracle, qui font la plus mauvaise campagne électorale que l'on puisse imaginer — même Faizant, c'est dire, n'arrive plus à être drôle ! — en faveur de leur candidat (car, ils n'en ont qu'un en tête), mon affirmation n'a rien d'un poisson d'avril. Mon secret n'a rien d'un secret. Il crève les yeux. La droite a trois candidats et c'est vraiment deux de trop pour qu'elle ait des chances raisonnables de l'emporter sur M. Mitterrand.

Au lieu de reprocher pêle-mêle au président de la République tout et son contraire, son âge, sa légèreté, d'être un socialiste camouflé, de ne l'avoir jamais été, son agressivité, son absence de programme, son programme, son bilan, de se représenter, il faudrait qu'elle soit unie, chacun le sait. M. Mitterrand ne profite pas des divisions de la majorité, c'est la majorité qui lui apporte ses divisions sur un plateau. Qu'il soit dans la nature de M. Mitterrand d'être un rassembleur ou non, je n'en sais rien, mais ce que je vois c'est que ses adversaires le contraignent à l'être pour deux !

« Attendez !, me dit M. Chirac, *attendez le deuxième tour, et vous verrez si nous ne sommes pas unis comme un seul homme autour de ma candidature. Ce que nos divisions avaient de superficiel. Il ferait beau voir qu'il me manque une voix. Et croyez bien que si ç'avait été ce pauvre M. Barre qui avait été en tête — à l'impossible nul n'est tenu, — j'aurais agi de même et au centuple en sa faveur ! »*

Il n'est pas dans la nature de M. Le Pen de *se sacrifier. Il mange son pain blanc. Il n'a* jamais eu autant d'importance et il n'est pas dit qu'il en aura autant dans sept ans. Aussi la majorité aurait tort de compter sur lui pour *arranger ses fins de mois. M. Le Pen est bien* décidé dans la mesure de ses possibilités de ne pas se découvrir d'un fil avant le 24 avril et de faire tout ce qui lui plaît le 8 mai ! Non, pour gagner, la majorité ne doit pas compter sur M. Le Pen. D'autant plus que victorieuse, il est dans sa nature de lui déboucher le maximum de députés et, s'il fait le méchant, par le scrutin majoritaire, qu'elle a rétabli à cet effet, de le réduire à zéro.

Des deux candidats qui restent, il n'y en a qu'un qui ait quelque chance de l'emporter sur M. Mitterrand, et je n'étonnerai personne en disant que c'est M. Barre. C'est là où les choses se compliquent, où la majorité, je le reconnais, joue de malchance. Pour gagner, elle a besoin d'être unie et d'être unie dès le *premier tour. M. Le Pen est une écharde suffisante* dans sa chair souffrante sans qu'elle s'amuse à diviser par deux sa majorité qui n'en est déjà pas une ! Or, par un fait exprès, le monsieur + 20 % de la majorité, celui dont les sondages disent qu'il a le vent en poupe, n'est pas le bon candidat. On se croirait dans *Macbeth*, quand le futur se fait devinette : *« Celui qui gagne au premier tour perdra devant M. Mitterrand. Inversement, celui qui pourrait battre le candidat-président brillera par son absence au second tour ! »*

Autrement dit, pour que la majorité l'emporte, il faudrait que M. Chirac se retire avant le 24 avril. Ce n'est ni dans ses intentions, ni dans sa nature. En 1974, sans être candidat, il a permis à M. Giscard d'Estaing d'être président de la République. En 1981, M. Chirac a fait un nouveau bond en avant. Il était bon troisième, il n'a été éliminé qu'à l'issue des demi-finales. Cette fois-ci, il a de fortes chances de jouer la finale et quelle jouissance s'il bat le président dont il a été le premier ministre. Cette perfidie *« objective »* est bizarrement la marque de M. Chirac depuis qu'il est entré en campagne, c'est-à-dire depuis la mort de M. Pompidou. Il y a un contraste entre ses manières directes, franches, rustiques, d'homme qui ne s'empêtre pas dans les arguties, qui n'a rien d'un coupeur de cheveux en quatre, et son action. C'est étonnant que cette *« grande gueule »* plutôt sympathique fonde sa carrière — je ne le répéterai jamais assez — sur la trahison. Le tableau de chasse est édifiant. En 1974, en se faisant le grand électeur de Giscard, il torpille le candidat de son parti. En 1981, en se présentant à l'élection présidentielle et par ses molles consignes du second tour, il favorise l'élection de M. Mitterrand. Aujourd'hui, il a d'ores et déjà réussi à écarter M. Barre d'une *présidence de la République qui semblait* imperdable après les législatives de 1986 !

S'il y a doute, et doute en faveur de M. Mitterrand, c'est bien à M. Chirac que la *droite le doit. Soulignons une fois encore que* de se retrouver dans le dernier virage premier ministre face à son président est ce qui pourrait donner le plus de ressort à M. Chirac, candidat dont la *principale* vertu est d'en avoir. L'idée de prendre la place du *« chef »* ne peut que l'exalter, lui qui n'avait jamais voulu jusqu'ici commettre ce sacrilège, éternel marteau à la recherche d'un maître ! Inversement, si M. Mitterrand ne peut que se *« réjouir »* d'avoir face à lui *in fine* Chirac plutôt que Barre, qui aurait plutôt pu l'embarrasser, ce n'est pas une idée qui dope de l'emporter sur son premier ministre. Ce qui est sûr, c'est que si M. Barre d'ici le 24 avril n'arrive pas à persuader la majorité des électeurs de la majorité qu'il est bien le seul à pouvoir battre M. Mitterrand le 8 mai, on n'échappera pas à un nombre impressionnant d'ouvrages sur cet échec. Le cas de M. Barre fera jurisprudence. Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux que M. Chirac *l'emporte contre toute attente*, détournant l'attention sur son cas. Mais ce serait payer cher notre repos !

2 *Romains entre deux mondes*

« Le 6 octobre », j'ai oublié de le rappeler dans ma précédente chronique, est le premier épisode de la fresque de Jules Romains, *les Hommes de bonne volonté*, qui en comporte vingt-sept. Le roman commence le 6 octobre 1908 et se termine dans la nuit du 7 au 8 octobre 1933 par une phrase inachevée de Jallez : *« Ce monde moderne serait tout de même quelque chose de bien épatant si... »* La durée romanesque est donc d'un quart de siècle. Jules Romains aurait mis sept ans (1923-1930) pour se préparer à écrire le plus vaste roman du vingtième siècle où l'histoire joue un rôle démesuré. Et environ quatorze ans pour l'écrire (1930-1944). C'est au Mexique où il était installé depuis février 1942 qu'il mit non pas le point final, mais, comme nous venons de le constater, les trois points finaux...

D'après l'introduction d'Olivier Rony, ceci se passait le 30 septembre 1944. Il serait bon de se demander pourquoi une œuvre de cette importance, facile à lire, souvent passionnante, a connu une relative éclipse alors que tant d'ouvrages d'écrivains de sa génération, qui ne la valaient pas, n'ont pas souffert de ces pannes. On s'apercevrait peut-être que Romains a été victime du snobisme, de modes contradictoires qui lui étaient toutes contraires. Les deux grandes guerres, celle de 1914 et celle de 1939, lui ont coupé chaque fois le sifflet ! Son « unanimisme » d'avant 1914 prit un coup de vieux après ce qui s'était passé dans les tranchées : les millions de soldats morts, la révolution de 1917. Dada, le surréalisme et la provocation permanente avaient une autre allure ! A-t-on idée de commencer à publier une fresque de vingt-sept volumes en 1932, un an avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir ? D'en terminer la publication en France en 1946, au moment des caves de Saint-Germain-des-Prés, en pleine vogue de l'absurde, de Sartre et de l'existentialisme ?

Jules Romains a toujours l'air d'arriver trop tôt ou trop tard avec ses grosses valises pleines de cadeaux, mais qui n'intéressent personne. On a la tête ailleurs. Il est chez Gallimard quand il faut être au Mercure, chez *Flammarion* quand il faut être à la NRF... Radical ou vaguement socialiste quand il faudrait être communiste ou fasciste. Aux Etats-Unis, alors qu'il serait de bon ton de se trouver à Londres, à Paris, à Vichy, en Suisse ou à Alger. Il est élu à l'Académie quand le chic c'est d'avoir le Nobel. De 1953 à 1970, il trouve moyen d'écrire dans *l'Aurore* quand ce quotidien n'est pas encore *le Figaro* et que *le Figaro* d'autrefois est somptueusement Mauriac. Le pionnier relatif de la France libre rate même le retour du général pour cause d'Algérie en 1958 !

Ah ! je ne donnerais pas cher de son œuvre, dans cette fin de siècle qui n'apprécie que les sacs à main faciles à emporter en cas de fuite, de ce Jules Romains qui, après tout, n'a écrit que trois chefs-d'œuvre, *Mort de quelqu'un, les Copains* et *Knock*, au tarif d'aujourd'hui c'est peu, si les raisons qui ont poussé les jeunes générations (celles des vingt ans en 1945, des vingt ans en 1968) à contourner *les Hommes de bonne volonté*, ce Massif Central du roman du vingtième siècle n'allaient pas jouer pour la génération d'aujourd'hui en sa faveur. Je vais vous expliquer pourquoi.

3 *« Sortilèges d'amour »*

« Je ne suis pas le premier à vouloir embellir par les fastes d'un récit une triste histoire d'amour », ainsi commence le roman d'Yves Lelong, *Sortilèges d'amour* (Librairie Séguier, 95 F). Cet écrivain de trente-six ans avait publié l'an dernier, à la même librairie, *Proust, la santé du malheur*. C'était un peu prétentieux : *« Je vais vous expliquer Proust comme on ne vous l'a jamais expliqué »* ou quelque chose comme cela, mais ce n'était pas sans intérêt ! Ce roman transforme cet essai en but. Lelong a vraiment lu Proust, à tel point qu'on lui pardonne ses *« proustinades »*, ce prurit inhérent aux premières lectures, pour n'apprécier que sa franchise et son talent. Quant aux longueurs : *« ...il y a des gens qui trouveraient même des longueurs à des robes longues »* !

Concerts Radio France

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
VENDREDI 8 AVRIL 20 h 30 GRAND AUDITORIUM — Direction : EMIL TCHAKHAROV, DEBUSSY - STRAVINSKY - R. STRAUSS
SAMEDI 16 AVRIL 20 h 30 SALLE PLEYEL — Concert au profit du Comité "PERCE-NEIGE", MIKHAÏL PLETNOV, piano, Direction : LORIN MAAZEL, GLINKA - TCHAIKOVSKI - MOUSSORGSKI

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE RADIO FRANCE
VENDREDI 8 AVRIL 20 h 30 SALLE PLEYEL — LALO : Le Roi d'Ys, B. HENDRICKS - D. ZIEGLER - E. VILLA, M. VANAUD - J.-PH. COURTIS, M. PIQUEMAL - PH. BOHEE, CHŒUR DE RADIO FRANCE, Chef de chœur : MICHEL TRANCHANT, Direction : ARMIN JORDAN
JEUDI 14 AVRIL 20 h 30 GRAND AUDITORIUM — Direction : GILBERT AMY, YORK HOLLER - CARLOS ROQUE-ALSINA, LUCIANO BERIO - GILBERT AMY
MERCREDI 20 AVRIL 20 h 30 GRAND AUDITORIUM — RAPHAËL OLEG, violon, Direction : MAREK JANOWSKI, SCHUBERT : Rosamunde - Symphonie "Tragique", BERG : Concerto "A la mémoire d'un ange"

MUSIQUE DE CHAMBRE
LUNDI 18 AVRIL 20 h 30 AUDITORIUM DES HALLES — MUSIQUE ANCIENNE, A SEI VOCI - ENSEMBLE INSTRUMENTAL, Chansons de COSTELEY - SERMISY - PALADIN

LOCATION 14 JOURS A L'AVANCE
RADIO FRANCE 42 30 15 16 — SALLE PLEYEL 45 63 88 73
AUDITORIUM DES HALLES
Radio france

هكذا من الاصل

مكنز من الاجل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Espace Kiron (43-73-50-25) 22 h.

EUX SEULS LE SAVENT. Th. Grand Hall Montorgueil (49-09-05-48) 20 h 30.

L'ARRÊT DE MORT. Espace Kiron (43-73-50-25). 20 h.

OUI MAIS NON. Th. Essaïon de Paris (42-78-46-42). 18 h 30.

JUDAS-PILATE. Théâtre Paris-Villette (42-02-02-68) 21 h.

PRINCE DES NUÉES DÉNUÉ DE TOUT. Th. Des Cinq Diamants (45-80-51-31). 20 h 45.

J'AI PAS LE CHOIX, JE CHANTE BOBY LAPOINTE. Palais des Glaces. Petite Salle (46-07-49-93).

VICTIME DU DEVOIR. Café de la Danse (43-57-05-35) 21 h.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). *La Malade imaginaire* : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). *Salle C. Bérard. Callas* : 18 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h. ◊ Bacchus : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◊ Victime du devoir : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vous... la galère !... : 21 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◊ Docteur Je sais tout : 14 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◊ Prince des nuées dénué de tout : 20 h 45.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◊ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Esther : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ◊ Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). *Elysée...moi* : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ATHÉNÉE
JUSQU'AU 23 AVRIL
"Callas"
par ELISABETH MACOCCO
à partir des interviews de MARIA CALLAS
"La Macocco, superbe tragédienne, s'incarne en Callas comme Callas en opéra." Télérama
"Il fallait bien que Callas devienne un personnage de théâtre et dise le malheur du triomphe." Le Monde
"Un prodige de comédienne prodigue." LA CROIX
"Le travail d'Elisabeth Macocco est remarquable de fidélité et de justesse." LE FIGARO
mar. 18 h 30
mer. jeu. ven. sam. 20 h 30
47.42.67.27. AGENCES.FNAC.CROUS
DEBAT
LUNDI 11 AVRIL 18 H 30
animé par
DENIS GUENOUN
Centre National des Lettres
53, rue de Verneuil, 7e - entrée libre

ESPACE KIRON (43-73-50-25). *L'Arrêt de mort* : 20 h. *Le Monologue de Molly Bloom* : 22 h.

ESSAÏON DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30. Salle II. L'empereur panique : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Eux seuls le savent : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : *20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre* ans pour elle : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La Demande en mariage, le Mariage forcé, le Plaisir de rompre : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◊ Le Petit Prince : 20 h. ◊ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◊ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. ◊ La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Pinpin peint Mourre : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). ◊ Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). ◊ George Dandin : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◊ Boris Godounov : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou *le Réactionnaire amoureux* : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◊ Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◊ La Tampe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). ◊ Good *le Choc* : *20 h 45*.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Diorama : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'là du fric : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). *Le Crocodile* : 21 h.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◊ L'Anneau des Nibelungen : 20 h.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.

Mardi 5 avril

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). *Grand Théâtre.* ◊ Amcama : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. *Fièvre romaine* : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : 20 h 30. Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS Palais Garnier (47-42-53-71). Boris Godounov. 19 h 30, Opéra en quatre actes de M. Moussorgski, d'après A. Pouchkine et N. Karamzine. Dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de P. Ionesco (4 h).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). L'Anneau des Nibelungen. 20 h. Musique et livret de Richard Wagner. « L'Or du Rhin » prologue en quatre scènes. Mise en scène de Daniel Mesguich, dir. musicale Berislav Klobucar, décors et costumes Louis Bercut. Avec l'Orchestre philharmonique de Nice et les chœurs de l'Opéra de Paris. Avec Amy Burton, Sylvie Brunet, Anne Evans, Linda Finnie, Ada Gerschuni, Katryn Harries, Katarina Ikonomu, Cecilia Norik, Hélène Perraguin, Brigitta Sveden.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Meurtre à l'italienne (1959, v.o.s.t.f.), *de Pietro Germi, 16 h*; les *Etudiants* de l'I.D.H.E.C. présentent : l'Ombre portée, de Frédéric Videau ; Mon frère n'aime pas les poissons rouges, de Béatrice Colombier ; Exercitation ou extrait d'un père, de Franck St-Cast ; l'Echappée belle, de Véronique Decours, 19 h ; le Jour et la Nuit, de Vincent Pascal ; Tout l'or de Kerjac, de Michel Poulard ; le Goût de plaire (1987), d'Olivier Ducastel, 19 h ; la Cinémathèque de la danse présente : les Années cinquante en France, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

La Troisième République : Montparnasse : la Rue de la Gaîté (1963) de Drot, Quartet (1981) de James Ivory, 14 h 30 ; Grande Guerre : Actualités Gaumont, 14-18 (1962) de Jean Aurel, 17 h : Combines : Bande annonce : Stavisky, Ces Messieurs de la santé (1933) de P. Colombier, 18 h ; Rêves : Bande annonce : faubourg Montmartre (1931), le Dernier Conte de Shéhérazade (1937) de R. Le Sompiler, la Crise est finie (1934) de R. Siodmak, 20 h ; la Bataille de France : la Bataille de France (1963) de Jean Aurel, 21 h.

THÉATRE DE LA VILLE • PARIS
musique
18 H 30
jeu. 14 ven. 15 avril
MIKLOS PERENYI violoncelle
ORCHESTRE DE CHAMBRE FERENC LISZT de BUDAPEST
2 programmes
HAENDEL C.PH.E. BACH
W.F. BACH TELEMANN
samedi 16 avril
Pour la première fois à Paris
ENSEMBLE WIEN-BERLIN
Quintette à vent
SOLISTES DES ORCHESTRES PHILHARMONIQUES DE BERLIN ET DE VIENNE.
HAYDN ROSSINI MOZART
PRIX 52 F LOC. 42 74 22 77
2 PLACE DU CHATELET

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AVENTURES SUR LES ILES (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHOUANS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINGLÉE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

JENATSCH (Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

KUNG FU MASTER (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIRACLE SUR LA 8e RUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PASSERELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

BRÈVES RENCONTRES. Film soviétique de Kira Mouratova, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

FRANTIC. Film américain de Roman Polanski, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRÉQUENCE MEURTRE. Film français d'Elisabeth Rappeneau : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GANDAHAR. Film français de René Laloux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS. Film américain de Christopher Crowe, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEMAIN
DOMINIQUE SANDA
JEAN-PHILIPPE ECOFFEY - ANNE ROUSSEL
LES MENDIANTS
UN FILM DE BENOIT JACQUOT
D'APRES LE ROMAN DE LOUIS-RENE DES FORETS
(EDITIONS GALLIMARD)
DISTRIBUTEUR PARI FILMS

SORTIE LE 6 AVRIL
LION D'ARGENT VENISE 1987
Longue Vie à la Signora
un film écrit et réalisé par
Ermanno Olmi

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 AVRIL

« Van Gogh au Musée d'Orsay », 9 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

« De la bibliothèque des Arts et *métiers (visite) à la République* », 11 heures, 292, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'aventure humaine... explora », à la Cité des sciences de La Villette, 14 h 30, métro Porte-de-la-Villette, sortie côté Cité des sciences (Pygma).

« Le quartier du Temple », 15 heures, sortie métro Temple.

« La Bourse du commerce », 15 heures, entrée rue de Viarmes.

« Sculpture française du seizième siècle au Louvre », 15 heures, au pied du pavillon de Flore, côté Seine (Monuments historiques).

« Winterhalter », 15 heures, Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Approche de l'art).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, *17, quai d'Anjou (Arts et curiosités)*.

« Le château de Vincennes et les rois maudits », 15 heures, métro Château-de-Vincennes, sortie château (C.-A. Messer).

« Zurbaran », 16 h 30, Grand Palais, rotonde (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

30, avenue Corentin-Cariou, salle Jean-Bertin, 18 h 30 : « Mal de tous, mal de tous les jours : le mal de dos », par le docteur Bernard Cassou et le professeur Francis Kahn. Entrée libre (Cité des sciences et de l'industrie).

Hôtel *Concorde-Saint-Lazare*, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « Le calendrier aztèque » (AGEASAC).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 5 avril

TF 1

20.40 Cinéma : le Marginal □ Film français de Jacques Deray (1983). Avec Jean-Paul Belmondo, Henry Silva, Claude Brosset, Pierre Vernier, Carlos Sottomayor. *Un commissaire de police non conformiste s'attaque au caïd du trafic de la drogue, dont on chuchote qu'il est protégé en haut lieu. Un scénario faiblard, une mise en scène poussive. Mais si vous n'avez jamais vu Belmondo rouler des mécaniques dans une boîte homo (cdr)...* **22.20 Football** 16es de finale de la Coupe de France (match retour) : Nantes-Auxerre, Monaco-Nice ou Sochaux-PSG. En cas de prolongation du match, les émissions suivantes seront retardées d'autant. **23.50 Journal. 0.00 La Bourse. 0.05 Magazine : Minuit sport.**

A 2

20.35 L'heure de vérité. Invité : Raymond Barre. L'ancien premier ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert Du Roy, Jean-Louis Lescène et Serge July *(Libération)*. **22.15 Hommage à Jean Le Poulain.** Emission d'André Halimi. Avec la participation de Francis Perrin, Pierre Mondy et la nièce du comédien disparu, Corinne Le Poulain. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.25 INC. 20.30 La dernière séance : le Tour du monde en 80 jours ■■ Film américain de Michael Anderson (1956). Avec David Niven, Cantinflas, Robert Newton, Shirley Mac Laine, Marlène Dietrich. *En 1872, un gentleman britannique parie avec ses amis qu'il pourra faire le tour du monde en quatre-vingts jours. Il quitte Londres avec son domestique, pour un voyage mouvementé. Adaptation à grand spectacle du roman de Jules Verne. Le type même de la superproduction hollywoodienne concurrençant victorieusement – à l'époque – la télévision. D'incessantes péripéties, des vedettes, encore des vedettes et un admirable générique final de Saul Bass.* **23.15 Dessins animés.** Tom et Jerry; Tex Avery. **23.30 Journal.** ▶ **23.55 Portrait.** Amine Gemayel. Entretiens avec Jean-Charles Deniau.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Blade Runner ■■■ Film américain de Ridley Scott (1982). Avec Harrison Ford, Rutger Hauer, Sean Young, Edward James Olmos. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Dune** ■ Film américain de David Lynch (1984). Avec Francesca Annis, Brad Dourif, José Ferrer, Linda Hunt (v.o.). **0.40 Cinéma : Trois jours à vivre** ■ Film français de Gilles Grangier (1958). Avec Daniel Gélin, Jeanne Moreau, Aimé Clariond, Lino Ventura. **2.00 Documentaire : Léopards en famille.**

LA 5

20.30 Cinéma : la Fureur du dragon □ Film chinois (Hongkong) de Bruce Lee (1973). Avec Bruce Lee, Nora Liao, Chuck Norris, Robert Chan. *Un jeune homme expert en karaté vient défendre le propriétaire d'un restaurant chinois installé à Rome, contre des gangsters. Bruce Lee – mort jeune et un temps porté au mythe – fut une vedette du cinéma de Hongkong pour ce genre de film totalement débile, mais faisant la preuve de l'importance des arts martiaux. Ici, il affronte Chuck Norris.* **22.00 Série : Spenser.** Un héros tranquille. **22.55 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.20 Série : Kojak** (rediff.). **1.30 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.40 Aria de rêve.** Fantaisie polonaise, opus 49, de Chopin, par Maria Joao Pires, piano.

M 6

20.50 Cinéma : la Piscine ■ Film français de Jacques Deray (1968). Avec Alain Delon, Romy Schneider, Maurice Ronet, Jane Birkin, Paul Crauchet. *L'arrivée d'un vieil ami et de sa fille jette le trouble dans la vie de deux amants en vacances à Saint-Tropez. Drame psychologique dans le huis clos d'une luxueuse villa. L'histoire est semée de clichés, mais la mise en scène est solide et il y a de fameux interprètes.* **22.45 Série : Hawaii, police d'Etat. 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.30 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La momie de Lyon. **21.30 Spécial présidentielle.** Le jury des experts. **22.40 Nuits magnétiques.** Histoires d'Europe centrale : L'Autriche et l'idée d'Europe centrale. **0.05 Du jour au lendemain.** Autour de Pascal Quignard. **0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (donné le 28 mars salle Pleyel) : Musique traditionnelle de l'Inde, par Ravi Shankar (sitar), Kumar Bose (tabla), Vidya Bataju (tampura), Jeevan Govinda (tampura). **23.07 Club d'archives.** Hommage à Serge Koussevitsky (symphonie nº 102 en si bémol majeur, de Haydn, symphonie nº 9 en ré mineur, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Boston) ; Les premiers enregistrements de la musique de Stravinski.

Mercredi 6 avril

TF 1

14.30 Club Dorothée. GI Joe; Les Minipouss; Bioman; Gigi; Holmes et Yoyo; Goldorak; Silverhawks; Le top junior; Le Jacky show. **18.00 Série : Agence tous risques.** Boisson gazeuse. **18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 19.52 Le Bébête show. 20.00 Journal et météo. 20.25 Tapis vert. 20.30 Football.** Demi-finale de la Coupe des vainqueurs de coupes : Olympique de Marseille-Ajax d'Amsterdam (match aller en direct de Marseille). **21.15 Tirage du Loto. 21.30 Football.** (2e mi-temps). **22.20 Magazine : Destins.** Emission de Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. Le prince Ali Khan. **23.20 Magazine : Minuit sport.** Football : Demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions : Real de Madrid-PSV Eindhoven (match aller à Madrid : 1re mi-temps). **0.05 Journal. 0.20 Football.** (2e mi-temps).

A 2

14.35 Récré A2 : Le monde magique de Chantal Goya. Emission préparée par Jean-Jacques Debout. **15.05 Récré A2.** *Les mystérieuses cités d'or; La comédie de Récré A2;* Cobra; Les cosmocats; C'est chouette; Galaxy rangers; Les Schtroumpfs. **17.20 Série : Au fil des jours.** La nouvelle fille de Bob. **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** In matrimonium. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** *D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.* **19.05 INC.** Les services télématiques interactifs. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Le chômage, ça vous travaille. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 L'heure de vérité** (sous réserve). *M. François Mitterrand s'étant désisté, M. Pierre Bérégovoy, directeur de sa campagne, a demandé qu'il soit remplacé par Michel Rocard.* **22.15 Magazine : Des sourires et des hommes.** De Jean-Luc Richard. Sommaire : Comment réussir sa présidence de la République; Lesson of love in a bistro; Tournée de pastiches; Une nouvelle chance, une nouvelle vie. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

14.30 Série : Yao. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Jeu : On va gagner. Présenté par Vincent Perrot et Cerise Leclerc. Invités : Bill Baxter, Emmanuelle, Carol Arnaud, Monroe. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte. 17.30 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Dessin animé : David le gnome. 18.00 Magazine : Astr3anute.** Le magazine de l'espace d'Anne Ray et Jacques Degray, présenté par Patrice Drevet. **18.25 Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.30 Feuilleton : Le mystère de l'île au trésor.** 13e épisode : Les fugitifs. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** La révolte des appareils électriques. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Théâtre : Victor, ou les enfants au pouvoir.** Pièce en trois actes de Roger Vitrac, mise en scène de Jean Bouchaud, avec Marcel Bozonnet, Alain Pralon, Bérangère Dautun, Dominique Rozan, Alain Feydeau. Spectacle de la Comédie-Française enregistré au Théâtre de la Criée de Marseille en 1983. **22.20 Journal.** ▶ **22.40 Magazine : Océaniques.** Sakkara, la légende des pyramides, de Philippe Flandrin. **23.35 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en ut majeur).

CANAL PLUS

14.55 Documentaire : Les allumés du sport. Parachutage au pôle nord; L'art du planeur. *15.30 Série : Sueurs froides.* Présentée par Claude Chabrol. A farceur, farceur et demi, d'Armand Selignac; Mise à l'index, de Bernard Nauer; Dormant, dormant, de José Pinheiro. **17.20 Série : Max Headroom. 17.45 Série : Throb. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Rika Zaraï, Cabu, Francis Perrin. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : François Cluzet. **21.00 Cinéma : Adieu, je reste** ■ Film américain de Herbert Ross (1977). Avec Richard Dreyfuss, Marsha Mason, Quinn Cummings. **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : le Docteur et les Assassins** ■ Film américain de Freddie Francis (1985). Avec Timothy Dalton, Jonathan Pryce, Twiggy, Julian Sands. **0.10 Cinéma : l'île des adieux** ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1976). Avec George C. Scott, David Hemmings, Claire Bloom. **1.50 Les superstars du catch.**

LA 5

14.30 Série : Galactica. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 17.45 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Captain Power. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Cas de conscience.** De David Lowell Rich, avec George C. Scott, Jacqueline Bisset. *Grossesse indésirée. Une jeune fille veut avorter sans en informer son père.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.05 Série : Mission impossible. 0.05 Série : Matthew star** (rediff.). **0.50 Série : Galactica** (rediff.). **2.30 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.15 Aria de rêve.** Duo pour piano et violon, opus 105, de Schubert.

M 6

14.25 Carrefour des musiques. 15.40 Magazine : Mediator. Invité : Corazon Rebelde. **16.10 Hit, hit, hit, hourra! 17.05 Série : Daktari.** Le mur de flammes (2e partie). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Le bal du printemps. **19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Espion modèle.** Le prix d'une vie. **20.50 Série : Dynastie.** Une période éprouvante. **21.45 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « Le Moi est-il haïssable (les autobiographies) ? », sont invités : Alain Robbe-Grillet, Claude Bourdet, Michel Cournot, Martine Boeri. **23.00 Série : Hawaii, police d'Etat.** La preuve vivante (2e partie). **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. L'orthographe. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse, du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** La mémoire et ses troubles. **22.40 Nuits magnétiques.** Histoires d'Europe centrale : la Tchécoslovaquie. **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Claude Louis-Combet. **0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la cathédrale Notre-Dame de Paris) : Passacaille et fugue, Choral du veilleur, de J.S. Bach; Offertoire sur les grands jeux, de Couperin; Canon en la bémol majeur, de Schumann; Choral nº 2 en si mineur, de Franck; Toccata de Widor, Improvisation, de Lefebvre par Philippe Lefebvre, orgue. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : la flûtiste Ali Ryerson.

Audience TV du 4 avril 1988 *(BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)*

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	36.3	Santa-Barbara 12.6	Bugs Bunny 7.4	Actual. région. 3.2	Nulle part 1.6	Porte magique 4.7	[illegible] 5.8
19 h 45	40.5	Roue fortune 19.5	Maguy 8.4	Actual. région. 2.6	Nulle part 2.6	Boul. Bouvard 2.1	[illegible] 5.3
20 h 16	46.8	Journal 17.9	Journal 13.2	La classe 6.3	Nulle part 2.1	Journal 3.2	Homme de fer 4.2
20 h 55	47.9	Plus beau que toi 18.4	[illegible] 14.7	Salaire de la peur 7.4	Purple Rain —	Vendredi 13 5.6	Homme de fer 4.2
22 h 08	46.8	Plus beau que toi 12.6	[illegible] 13.2	Salaire de la peur 9.5	Purple Rain 0.5	Vendredi 13 6.8	Les aigles 5.6
22 h 44	33.7	Saisi à la une 6.3	Faits d'histoire 4.7	Salaire de la peur 11.1	Cheval Fou 1.1	Autocaps 7.9	Hawaii police 3.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution générale prévue jusqu'au dimanche 10 avril 1988.

Encore des passages nuageux et quelques averses sur le pourtour méditerranéen et les *massifs montagneux* mercredi.

A partir de jeudi, le temps ensoleillé se généralisera. Après dissipation des brumes matinales, les éclaircies prédomineront sur la plupart des régions et les températures seront en hausse.

Mercredi 6 : éclaircies au nord, nuages au sud. – La France sera partagée en deux par une ligne allant de Royan à Mulhouse. Au nord, temps généralement peu nuageux. Le matin, des bancs de nuages élevés ou des nappes de brume, puis de belles éclaircies. Dans l'après-midi, alternance de nuages et de soleil. Le vent du nord-est soufflera en rafales, dépassant encore les 60 km/h. Les températures minimales seront entre 3 et 6 degrés localement, *8 degrés sur les côtes ouest.* Les températures maximales atteindront 12 à 14 degrés. Au sud de Royan-Mulhouse, persistance d'un temps très nuageux avec des pluies locales surtout sur le relief. Des éclaircies se développeront entre les averses, sur les régions méditerranéennes. Le matin, températures entre 6 et 10 degrés localement, 3 à 4 sur les Alpes. L'après-midi, de 13 à 17 du Jura au Sud.

Jeudi 7 : soleil sur la moitié nord, nuageux sur la moitié sud. – Sur la moitié nord, les éclaircies prédomineront après dissipation des brumes matinales. *Sur la moitié sud,* les nuages, abondants le matin, se désagrégeront en cours de journée et des éclaircies apparaîtront.

Les températures s'échelonneront de 3 à 5 degrés sur la moitié nord et de 6 à 9 degrés sur la moitié sud. Les températures maximales varieront de 14 à 18 degrés du nord au sud de la France.

Vendredi 8 : belle journée. – De belles éclaircies se développeront après dissipation des brumes matinales, plus nombreuses sur la moitié sud. Les températures seront sans grand changement.

Samedi 9 : Nuageux sur le Sud-Ouest et l'Est, ensoleillé sur les autres régions. – Sur le Nord-Est et l'Est, le temps sera nuageux et plus frais. Sur les Pyrénées, le *Sud-Ouest et le littoral* atlantique, le ciel se voilera, mais le temps sera plus doux. Sur les autres régions, la journée sera belle.

Le vent d'est soufflera assez fort près des côtes de la Manche et de la mer du Nord. Les températures minimales varieront peu. Les températures maximales varieront peu sur la moitié nord. Elles seront en baisse de 2 degrés environ sur le Nord-Est et l'Est. Elles seront en hausse de 2 à 3 degrés sur la moitié sud où elles s'étageront de 18 à 20 degrés.

Dimanche 10 : le temps ensoleillé se généralisera à l'ensemble de la France. Températures maximales en légère hausse.

SITUATION LE 5 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU

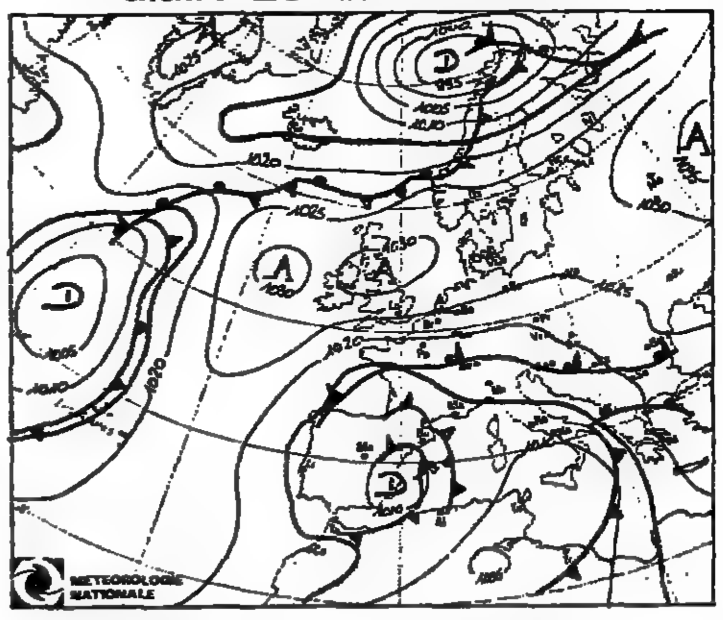

PRÉVISIONS POUR LE 7 AVRIL A 0 HEURE TU

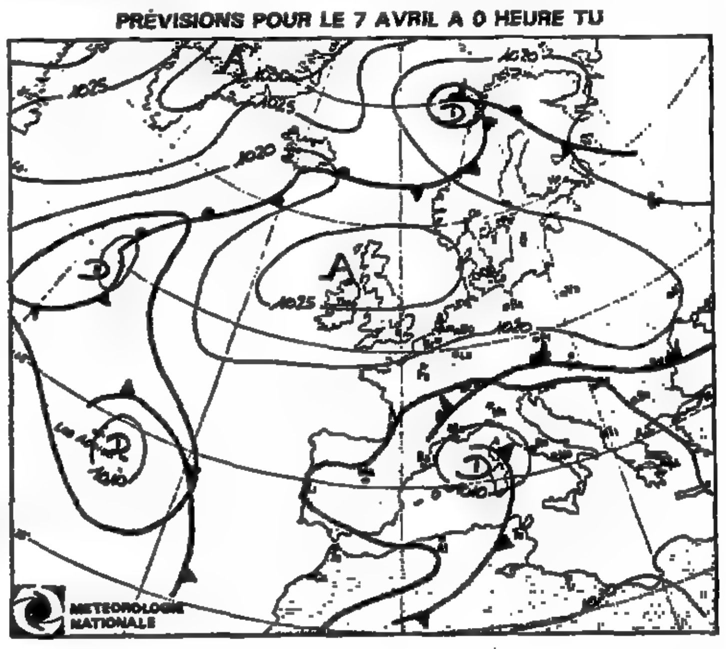

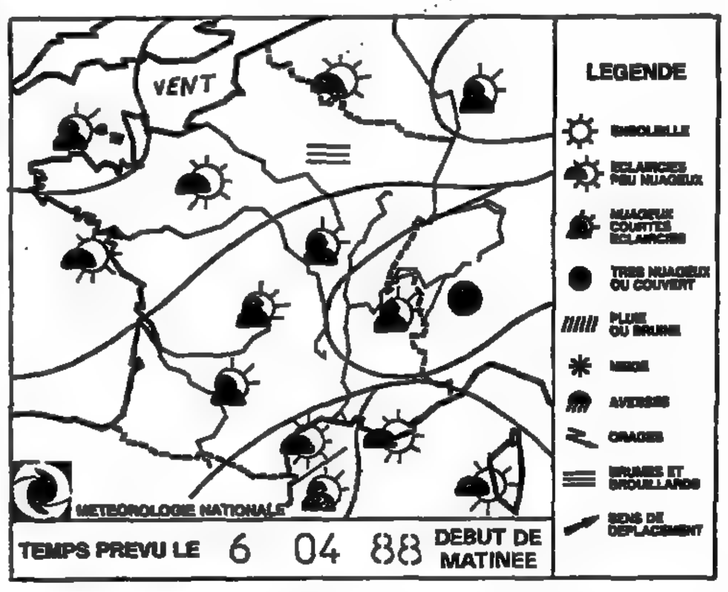

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 4-4-1988 à 6 heures TU et le 5-4-1988 à 6 heures TU — le 5-4-1988

FRANCE			
AJACCIO	17	8	C
BIARRITZ	14	9	C
BORDEAUX	16	8	C
BOURGES	13	7	C
BREST	10	8	C
CAEN	10	7	C
CHERBOURG	8	7	C
CLERMONT-FERR.	16	5	C
DIJON	12	6	N
GRENOBLE St-M-H	16	4	N
LILLE	12	4	B
LIMOGES	14	7	C
LYON	14	4	B
MARSEILLE-MAR.	17	7	N
NANCY	14	3	B
NANTES	14	9	C
NICE	18	10	C
PARIS-MONTS.	13	7	D
PAU	16	8	C
PERPIGNAN	16	10	P
RENNES	15	9	C
ST-ÉTIENNE	14	4	B
STRASBOURG	13	5	N
TOURS	12	7	C
TOULOUSE	17	10	P
POINTE-A-PITRE	29	22	N

ÉTRANGER			
ALGER	18	5	N
AMSTERDAM	10	4	C
ATHÈNES	17	11	C
BANGKOK	38	28	C
BARCELONE	17	9	P
BELGRADE	14	8	C
BERLIN	6	3	N
BRUXELLES	13	3	N
LE CAIRE	26	15	D
COPENHAGUE	10	3	C
DAKAR	25	20	D
DELHI	37	22	N
DJERBA	19	14	C
GENÈVE	13	2	N
HONGKONG	19	17	C
ISTANBUL	19	10	C
JÉRUSALEM	21	10	C
LISBONNE	17	11	C
LONDRES	12	5	C
LOS ANGELES	21	12	D
LUXEMBOURG	12	3	C
MADRID	9	1	N
MARRAKECH	19	9	N
MEXICO	29	14	B
MILAN	12	9	O
MONTRÉAL	13	8	B
MOSCOU	7	2	C
NAIROBI	27	16	B
NEW-YORK	20	9	D
OSLO	12	–6	B
PALMA-DE-MAL.	17	9	P
PÉKIN	14	5	C
RIO-DE-JANEIRO	30	21	D
ROME	20	10	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	8	2	C
SYDNEY	24	20	C
TOKYO	17	10	N
TUNIS	20	9	C
VARSOVIE	13	2	D
VENISE	16	10	C
VIENNE	14	8	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4715

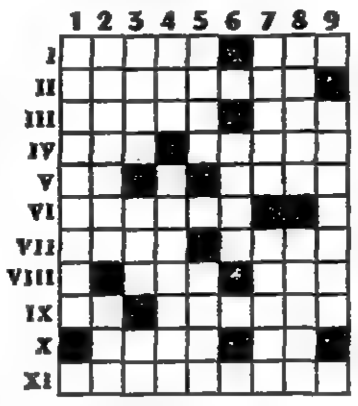

HORIZONTALEMENT

I. Sert à rassembler les moutons. A permis à nombre de gens d'avoir du pot et du bol. – II. Ce sont souvent des éclats qui les cassent. – III. Vieille limousine. Reçus à bras ouverts. – IV. Se régale peut-être d'une farce agréablement pimentée. Assomme sans frapper. – V. On n'hésite pas à la quitter après avoir longtemps profité d'elle. Où il en est un qui fit plus que mettre sa main au feu. – VI. Ne saurait nous en faire voir de toutes les couleurs. – VII. Joignait le geste à la parole. Pouvait être fière de sa progéniture. – VIII. Tels que ce ne sont pas eux qui portent la culotte. Perce les ténèbres. – IX. Lettre grecque. En leur cassant les pieds, c'est nous qui pouvons être ennuyés. – X. Sa présence est souhaitée pour mener à bien certaines préparations. Quelque chose de mal. – XI. Condamne quelque peu.

VERTICALEMENT

1. Des hommes qui ont pu faire perdre la tête à bien des femmes. – 2. Prenait des airs de princesse. C'est le Péron ! – 3. Bon pour le panier. Sigle. « Sortis » de maladie. – 4. Entendu à l'occasion d'une tournée. Il ne lui est pas facile de rester les bras croisés ! – 5. Vilaine est sa compagne. Pour certains, il y a quelque chose à en tirer. – 6. N'est pas forcément sans intérêt pour celui qui a décidé de ne pas faire de cadeau. – 7. Nappe jetée sur une nappe. Y allas peut-être par quatre chemins. – 8. Une victime du feu. Rentraient puis finissaient par sortir. – 9. Porte des moustaches.

Solution du problème nº 4714

Horizontalement

I. Cloportes. – II. Aumône. Vé! – III. Réer. Nain. – IV. Dulcinée. – V. Ere. Verre. – VI. Aso. – VII. Raton. Nao. – VIII. Le. Huart. – IX. As. Morue. – X. Vigie. TNT. – XI. Enée. Fées.

Verticalement

1. Cardeur. Ave. – 2. Lueur. Alain. – 3. Omelette. Gê. – 4. Porc. Mie. – 5. On. Ivanhoé. – 6. Rennes. Ur. 7. Aéronaute. – 8. Evier. Arène. – 9. Sen. Ecot. Ts.

GUY BROUTY.

مكتز من الاجل

Religions

A l'initiative du MEJ

3 500 jeunes catholiques ont célébré une « Pâque sans frontières » à Strasbourg

STRASBOURG
de notre correspondant

Quelque 3 500 jeunes venus de toutes les régions de France, mais aussi de plusieurs pays étrangers, ont participé quatre jours durant au rassemblement national du MEJ, le Mouvement eucharistique des jeunes, à Strasbourg (Bas-Rhin). Cette « Pâque sans frontières » s'est conclue, le mardi matin 5 avril, par la proclamation d'un message aux jeunes Européens.

Le MEJ regroupe en France quelque 60 000 jeunes de neuf à dix-neuf ans, répartis en cinq groupes d'âges. Seuls les treize-quinze ans, « Témoins aujourd'hui », participaient au rassemblement de Strasbourg. Ils se sont regroupés en équipes pour parler ensemble de leur vie de tous les jours et de leurs projets.

Dimanche soir, les jeunes se sont retrouvés pour la célébration pascale dans la cathédrale de Strasbourg, vidée de ses chaises pour les accueillir. Mgr Charles Brand, l'archevêque, a concélébré la cérémonie avec une cinquantaine de prêtres. Lundi, sur le podium du parc du Wacken, le rabbin Alain Weil, chargé à Strasbourg de la jeunesse, et une diaconesse protestante, *Sœur Lina Sohn*, sont venus témoigner de la signification de Pâques pour leurs communautés respectives.

Une table ronde entre jeunes et journalistes a permis de débattre des *thèmes choisis par les participants* ; l'école, l'Europe, les médias, mais aussi l'Eglise ou les relations familiales.

J. F.

● **Une session du Service Incroyance Foi.** – La session nationale du Service Incroyance Foi, organisme officiel de l'épiscopat, aura lieu à Dourdan (Essonne) du 29 avril au 1er mai. Le thème prévu est le suivant : quels sont les enjeux des débats de société actuels (code de la nationalité, avenir de la Sécurité sociale, création de comités d'éthique, bouleversement télévisuel, etc.) ? Avec la participation d'Alfred Grosser, Henri Madelin, Jean-Louis Schlégel, etc.

★ Pour tous renseignements : Service Incroyance Foi, 8, rue de Saint-Simon, 75007 Paris. Tél. : 45-44-66-38.

SPORTS

La rentrée de Stephen Roche

Cyclisme insolite à Montlhéry

L'ancien coureur Jean-Pierre Loth s'est inspiré d'Alphonse Allais qui voulait transporter les villes à la campagne. Organisateur des Boucles parisiennes, il a déplacé... les Parisiens sur le plateau boisé de Saint-Eutrope pour leur faire redécouvrir les joies de l'effort physique au contact de la nature. Car tel était le sens de cette manifestation différente des autres : une journée de sport pour tous, organisée le lundi 4 avril, à Montlhéry (Essonne), un haut lieu du cyclisme que les jeunes générations ont quelque peu oublié.

Cyrille Guimard, directeur sportif de Laurent Fignon et de Charlie Mottet, s'est rappelé à cette occasion qu'il avait pratiqué l'athlétisme. Il a participé aux Foulées d'or – 10 kilomètres de course à pied – au côté de l'acteur Michel Creton. Celui-ci a ensuite enfourché son vélo pour affronter Raymond Poulidor, Bernard Darniche et l'ex-spécialiste des Six Jours, Roger Godeau. Lequel revenait pour la première fois sur le terrain de ses débuts. Cinquante ans après.

L'épreuve de 130 kilomètres, qui comportait vingt-deux escalades de la fameuse côte Lapize, est revenue à l'espoir ouest-allemand Andreas Kappes tandis que le champion du monde amateurs Richard Vivien se classait cinquième, et que Duclos-Lasalle remportait le Trophée Jacques-Anquetil, attribué au meilleur grimpeur.

L'épreuve marquait la réapparition de Stephen Roche qui, malgré son abandon consécutif au manque de compétitions, s'est estimé satisfait de cette rentrée prudente et elle a permis aux nombreux spectateurs de voir à l'œuvre le seul routier professionnel japonais : Masatoshi Hichikawa, un petit homme à lunettes, né il y a vingt-sept ans à Tokyo. Incorporé à l'équipe belge, Hitachi sur la recommandation de Jean de Gribaldy, Masatoshi Hichikawa a décidé de faire carrière en Europe après avoir tenté sa chance dans les compétitions d'amateurs. Il a terminé au milieu du peloton, mais n'est pas passé inaperçu.

JACQUES AUGENDRE.

RESULTATS COMPLETS N° 14
LOTO SPORTIF

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	—	—
[illegible]	1	1 996 253,00 F
[illegible]	3	716 295,00 F
[illegible]	27	62 419,00 F
[illegible]	479	5 062,00 F
[illegible]	4 752	393,00 F
[illegible]	35	354,00 F

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 3 Avril 1988 : [illegible]

● **TENNIS : boycottage des tournois belges.** – L'Association des tennismen professionnels (ATP) a décidé de recommander aux joueurs de ne plus participer à des tournois en Belgique tant que les joueurs de l'épreuve « challenger », organisée à Liège le 18 février, n'auront pas été payés. Après trois jours de compétition, les organisateurs, face à la faillite de leur entreprise, avaient soudainement mis un terme au tournoi sans que les 24 395 dollars dus aux vingt-huit joueurs de simple et aux seize équipes de double soient versés.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vte s/saisie. Pal. Just. Paris le jeudi 21 avril 1988 à 14 h
APPARTEMENT à PARIS-17e
43-45-47, rue Truffaut et 4-6, rue Lamande - Bât. A
à gauche dans hall d'entrée - 2 pces ent. S. bns WC coin cuis.
S'adr. Me R. Boissel, avocat
M. à prix : 200 000 F 14, rue Ste-Anne - Paris-1er - Tél. : 42-61-01-09.

VENTE sur saisie immob. au Tribunal de gde instance de ROCHEFORT, Hôtel La Touche-Tréville, rue Chanzy, le MERCREDI 20 AVRIL 1988, à 9 heures
Communes DES MATHES, lieudit LA PALMYRE
UN LOCAL à us. commercial au rez-de-ch. d'un imm. sis à LA PALMYRE, avenue d'Aunis
et 8 PARKINGS au sous-sol
M. à prix : 200 000 F S'adresser SCP DUBUIS, BONNIN, BOURDEAU, avocats associés, 131, rue Thiers à ROCHEFORT-SUR-MER. Tél. 46-99-04-34 et 46-99-00-17, ou au greffe du tribunal de grande instance de ROCHEFORT. Tél. 46-87-09-55.

Vente sur saisie Palais de Justice PARIS JEUDI 14 AVRIL 1988 à 14 heures, en un seul lot
PARIS-20e, 137 à 143, rue des Pyrénées
23 à 35, rue de Fontarabie, 82 à 88, rue de Bagnolet, 2 à 7, cité Adrienne
DANS LE BATIMENT H dit « HOSSEGOR », escalier 11
APPARTEMENT 1er étage sur rue, 4 pièces principales, avec jouissance exclusive de la terrasse sur rue faisant face à l'appartement côté salle de séjour - Au 2e sous-sol, UNE CAVE N° 451 - DANS LE BATIMENT O dit « ORTHEZ » au 2e sous-sol UN GARAGE N° 158
MISE A PRIX : 450 000 F
S'adresser à Me Pierre-Alain BARAT, avocat au barreau de Paris, 19, boulevard Henri-IV à PARIS-4e. Tél. 42-72-44-64. Pour visiter, sur place bâtiment H « HOSSEGOR », ESCALIER 11, 1er étage porte gauche, 12 avril, 9 h 30 - 10 h 30.

Le Carnet du Monde

Décès

– Anne Alexandre,
son épouse,
Eve et Rémi,
ses enfants,
Denis, Bruno, Dominique, Marie, Vincent, Benoît, François,
ses frères et sœur,
leurs conjoints, enfants et petits-enfants,
Etienne,
son beau-frère
et ses enfants,
Les familles Alexandre et Hue,
La famille Danan,
Ses collègues de *Télérama*
Et tous ceux qui l'ont si bien entouré,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Gilles ALEXANDRE,

le 2 avril 1988, à l'âge de quarante-neuf ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 avril 1988, à 8 h 30, en l'église paroissiale Saint-Médard, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

– Bernard Roux,
président-directeur général de *Télérama*,
Francis Mayor,
directeur de la rédaction,
Et toute l'équipe de *Télérama*,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilles ALEXANDRE,

survenu le 2 avril.

Ils lui feront leurs adieux le mercredi 6 avril, en l'église Saint-Médard.

– M. et Mme Ado Blaton,
M. et Mme Jean Blaton,
M. et Mme Armand Blaton,
M. Gérald Blaton,
ses enfants,
M. et Mme Jacky Ickx,
Mme Dominique Blaton,
M. et Mme Philippe Blaton,
MM. Bernard, Marc et Armand Blaton,
ses petits-enfants,
Larissa et Vanina Ickx,
Amandine et Bastien Fruy,
Alexis, Pascaline, Amélie et Laetitia Blaton,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Alice Blaton,
sa sœur,
M. et Mme Daniel Thoumyre,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Thérèse Blaton
et sa fille Sophie,
Les enfants et petite-fille de feu M. Pierre Blaton,
Les enfants de feu M. Paul Blaton,
ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Les familles Peyralbe et Blaton,
Ses collaborateurs,
Son dévoué personnel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand BLATON,
industriel,
commandeur de l'ordre de Léopold,
commandeur de l'ordre de la Couronne,
commandeur de l'ordre de Léopold II,
croix civique *1914-1918*,
doyen d'honneur du travail,
Knight of the British Empire,
commendatore dell'ordine al Merito della Repubblica italiana,
commandeur de l'ordre du Mérite du grand-duché du Luxembourg,

né à Schaarbeeck, le 22 mai 1897 et décédé à Woluwe-Saint-Pierre, le 28 mars.

Les funérailles, suivies de l'inhumation *dans le caveau de famille au cimetière* de Bruxelles (Evere), ont eu lieu le mercredi 30 mars 1988.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1150 Bruxelles-Bovenberg, 120.

– M. Georges Bidegain,
son époux,
José et Martine Bidegain,
leurs enfants et petits-enfants,
Dorita et Jacques Saglier,
leurs enfants et petits-enfants,
Hélène et Jean Martin-Gousset,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre et Josette Bidegain,
leurs enfants et petits-enfants,
Petite sœur Jeanne Denise de Jésus,
Mayite et Claude Protte,
leurs enfants et petits-enfants,
Georgy et Andrée Bidegain,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Clément de Jaureguiberry,
Les familles de Jaureguiberry, Althabegotty, Palu, Elissabide, Bidegain,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges BIDEGAIN,
née Denise de Jaureguiberry,

survenu à Pau, le 1er avril 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Alos, le 3 avril, à 16 heures.

Villa Orocena,
boulevard Jean-Sarrailh,
64000 Pau,
64130 Alos.

– Andrée Coiffier,
née Rochon,
son épouse,
Alain, Bernard et Jean-Paul,
ses fils,
Alexandre, François, Jérémie, Luc, Stéphan et Thierry,
ses petits-fils,
Les familles Coiffier, Giron, Rochon
Et alliées,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Arthur COIFFIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
inspecteur honoraire
de l'enseignement technique,

survenu le 3 avril 1988.

Les obsèques civiles auront lieu à Beaumont (Puy-de-Dôme), le mercredi 6 avril. Réunion à la porte principale du cimetière à 16 h 30.

La famille ne recevra pas de condoléances.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Truand,
63110 Beaumont.

– Ses filles,
Nathalie et Emmanuelle,
Les familles Berger, Commérot et Leroy,
annoncent le décès, survenu le 2 avril 1988, à Grenoble, de

M. DUONG TUAN KIET,
ingénieur,
ancien élève de l'école supérieure d'électricité,
directeur technique AETA.

L'incinération aura lieu le jeudi 7 avril, à 13 h 30, au crématorium de Gières et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Montalieu-Vercieu.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Ligue contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Alain Dutaret,
son époux,
Le professeur et Mme Jean Matouk,
Mme Chantal Matouk,
M. et Mme Joël Boillot,
M. et Mme Daniel Renouf,
ses enfants,
Corinne, Eric, Cyrille, Delphine, Axel, Emmanuel,
ses petits-enfants,
Mme Paul Neveux et Guy Parlange,
M. et Mme Litalien,
ses belles-sœurs et beau-frère
et leurs enfants,
M. Jean-Louis Dutaret,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alain DUTARET,
née Edith Neveux,
avocat à la Cour,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le samedi 2 avril 1988.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, *Paris-16e*, le mercredi 6 avril à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Pau.

107, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean GUINARD,
HEC,
ancien expert-comptable,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 1er avril 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-André-de-l'Europe, 20, rue de Leningrad, Paris-8e, le mercredi 6 avril, à 16 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de
Ses enfants
Et petits-enfants.

– Mme Jean-Paul Nuss,
son épouse,
Mme Paul Nuss,
sa belle-fille,
Mlles Clotilde et Edith Nuss,
MM. Philippe et Sébastien Nuss,
M. et Mme Alain Marty,
ses petits-enfants,
Mme Renée Piveteau,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul NUSS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
commandeur du Ouissam alaouite,

survenu le mardi 29 mars 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 1er avril en l'église d'Opio.

Le Mas du Soleil,
Opio,
06650 Le Rouret.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 78 F
Abonnés (avec justificatif) ..... 69 F
Communications diverses ..... 82 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Rens. : 42-47-95-03.

– Paris. Saint-Jean-de-Vaulx.

Mme Simone Debout-Oleszkiewicz,
sa mère,
Antoine Oleszkiewicz-Debout,
son frère,
Mme Jacqueline Devouassoux,
sa tante,
M. et Mme Périnelle
et leur fille,
ses cousins
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Etienne Jean OLESZKIEWICZ-DEBOUT,
antiquaire,

survenu à Paris, le 23 mars 1988, à l'âge de trente-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 26 mars 1988. Il repose à Saint-Jean-de-Vaulx (Isère), auprès de son père.

– M. Michel Pasteau,
son époux,
M. et Mme Rémy Pasteau
et Valérie,
M. et Mme Philippe Pasteau,
Stéphanie, Nicolas et Frédéric,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel PASTEAU,

survenu à Paris, le 25 mars 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mercredi 20 mars, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

11, rue du Pré-aux-Clercs,
75007 Paris.
9, rue Ruhmkorff,
75017 Paris.
4, rue Charles-Bonnet,
1206 Genève (Suisse).

Anniversaires

– Pour le neuvième anniversaire de la mort tragique de

Amir ABBASS HOVEYDA,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

UNESCO : un concert pour les réfugiés

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés organise, le mercredi 20 avril, à 20 h 30, à l'UNESCO, un concert exceptionnel placé sous le haut patronage de M. Jean-Pierre Hocké, haut commissaire du HCR, et de M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO.

Outre l'Orchestre national de France, sous la direction de Lorin Maazel, plusieurs musiciens et chanteurs participeront à ce concert, dont Placido Domingo, Simon Estes, Barbara Hendricks, Salvatore Accardo, Alexis Weissenber...

L'intégralité des recettes de cette soirée ira au bénéfice des réfugiés.

★ Renseignements : UNESCO, 45-68-16-70 et Georges Cravenne, 47-23-72-33.

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la suite de la liste des nominations parues dans *le Monde* du 5 avril.

P et T

Sont promus *officiers :*

MM. Louis Duparc, inspecteur général à l'administration centrale ; Marcel Roulet, directeur de l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Emile Chanu, président de l'union des associations *de secouristes et* sauveteurs des P et T ; Claude Douce, vice-président directeur de société ; Yves Ehret, receveur à Laval ; Jackie Esther, directeur des télécommunications de Champagne-Ardenne ; Pierre Guichet, directeur de société de télécommunications ; *Jean-Pierre* Le Chevillier, chef de service à l'administration centrale ; Guy Lormand, sous-directeur à l'administration centrale ; Gabriel Martignac, sous-directeur à l'administration centrale.

Agriculture

Sont promus *officiers :*

MM. Jean-Baptiste Gadani, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts ; François Houillier, trésorier de l'académie d'agriculture ; René Meyer, directeur honoraire des Grands Moulins de Pantin.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Adroit, chef du service vétérinaire d'hygiène alimentaire à la direction de l'alimentation ; Jean Brillet, président de la chambre d'agriculture de la Charente ; Claude Caustier, président-directeur d'une entreprise de matériel agro-alimentaire ; Père Bernard Fort, directeur du centre d'étude et de modernisation agricole de Purpan ; Mme Marie Guerin, directeur administratif et financier d'un groupe coopératif laitier ; MM. Gilbert Guez, président-directeur de *Renault agriculture* ; Charles Guillery, ingénieur du génie rural des eaux et des forêts ; Pierre Huglin, directeur honoraire de la station de recherches viticoles et œnologiques de Colmar de l'INRA ; Robert Lacascade, président du conseil d'administration de la Caisse de crédit agricole de la Guadeloupe ; Marc Lefevre, président de l'Association interprofessionnelle des fruits et légumes transformés ; Germain Leynaud, chef du département Ressources en eau du Centre national du machinisme agricole du génie rural des eaux et des forêts ; Jacques Paultre de Lamotte, commissaire général du Salon de l'alimentation ; Serge Renault, directeur de coopérative agricole ; Michel Soufflet, président-directeur de sociétés de négoce de céréales ; Jean Taris, directeur du laboratoire de pathologie végétale de l'Ecole d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux.

Coopération

Sont promus *officiers :*

MM. Jacques Longérinas, chef de la mission de coopération et d'action culturelle à Djibouti ; André Mimoun, commerçant au Bénin.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Joseph de Benoist, père Blanc au Sénégal ; Philippe Giffard, président de la chambre de commerce et d'industrie des Pays de la Loire ; Maurice Menjuc, président du conseil d'administration d'une société en Côte-d'Ivoire ; Jean Nersessian, directeur à la Compagnie française de l'Afrique occidentale ; Georges Salles, conseiller juridique du président de la Cour suprême du Gabon ; Emile Series, président d'une société à l'île Maurice ; Michel Viaud, chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Cap-Vert.

Relations avec le Parlement

Est promue *officier :*

Mme Henriette Dubois, directeur des services législatifs et économiques au Conseil économique et social.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean-Claude Becane, directeur du service du secrétariat général de la présidence du Sénat ; Jean-Louis Pezant, chef de la division des transports du service des affaires administratives générales de l'Assemblée nationale.

Anciens combattants

Sont promus *officiers :*

MM. *Menahem Angel, dit Marcel*, secrétaire général du comité des œuvres sociales de la Résistance et des amitiés de la Résistance ; Marcel Delat, président régional de l'amicale des stalags I A et I B ; Pierre Dubois, président départemental d'honneur de la Fédération *des combattants volontaires* ; Pierre de Mouneron, ancien résistant ; Roger Senzig, ancien résistant.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Roger Brichaux, membre de l'association Rhin et Danube ; Gustave Brun, ancien combattant de la guerre 1914-1918 ; André Chanu, président de l'association des comédiens combattants ; Aimé Christiann, membre d'une association *de mutilés et combattants* ; Roger Dantin, conseiller de l'Union des évadés de guerre ; Charles Dabezies, président de la Fédération des mutilés, combattants et victimes de guerre des Hautes-Pyrénées ; Nathan Darty, président du comité des œuvres sociales, de l'Union des *déportés, internés et victimes* de guerre ; Jean Fauconnier-Rouget, membre du bureau de l'Union des associations de combattants et victimes de guerre ; René Fléchard, président d'une union départementale des combattants volontaires de la Résistance ; René Gimazane, président de l'association des passeurs bénévoles pyrénéens et andorrans ; Roger Granier, membre du conseil d'administration d'une association d'anciens combattants et victimes de guerre ; Mme Marie-*Germaine* Lamy, veuve Morel, vice-présidente de l'association des rescapés des Glières ; MM. Daniel Latapie, membre du comité directeur des anciens de l'Armée secrète ; Paul Mollet, vice-président d'une association d'anciens combattants ; Maurice Sisters, secrétaire général d'une union des engagés volontaires et anciens combattants 1939-1945.

Déportés et internés de la Résistance

Sont promus *commandeurs :*

MM. René Bourdeaux ; Ernest Gouazé ; Auguste Vistel, dit Alban-Vistel.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Labourdive ; Herbert Parker ; Edwin Stephens.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Paul Bodhaine ; Fernand Borgel ; Pierre Daix ; René Fabregat ; Fernand Jenot ; François Koput ; Louis Nougaret ; Noach Olejarz, tous internés ou déportés-résistants.

Mer

Est promu *officier :*

M. Edouard Daher, président de société.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Gilles Bouthillier, directeur d'un compagnie navale ; Henry de Grimaudet de Rochebouet, président du conseil d'administration du port autonome de Rouen ; Thierry Lehuérou-Kériel, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Rémy Le Lay, président du Crédit maritime mutuel.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

L'ozone en fuite

La quantité d'ozone présent dans la haute atmosphère diminue peu à peu depuis une vingtaine d'années. La cause de cette diminution est l'accumulation, là-haut, de certains chlorofluorocarbones (CFC), utilisés, notamment dans la réfrigération et dans les bombes d'aérosols. La décision a été prise en novembre dernier de réduire de moitié en dix ans la production de ces CFC.

Les fabricants doivent donc trouver des substituts inoffensifs pour l'ozone qui protège la Terre du rayonnement ultraviolet émis par le Soleil. La société française Atochem vient de signer avec la compagnie américaine Allied-Signal un accord pour mener en commun des recherches sur ces substituts.

Si le ciel se déchire...

LA quantité totale de l'ozone qui est présent dans la haute atmosphère et y joue le rôle indispensable de bouclier contre le rayonnement ultra-violet a diminué globalement depuis 1969. Telle est la conclusion à laquelle sont parvenus très récemment vingt-cinq spécialistes de diverses nationalités après dix-huit mois de travail intensif.

L'ozone, une molécule faite de 3 atomes d'oxygène, est présent dans la stratosphère entre 15 et 40 kilomètres d'altitude, en particulier aux alentours de l'altitude de 25 kilomètres. La quantité totale d'ozone est infime : si toute l'atmosphère était ramenée à des conditions normales de température (23 °C) et de pression (1 atmosphère), elle aurait une épaisseur de 8 kilomètres dont l'ozone occupeit, en moyenne avant 1969, une « lamelle » de 3 millimètres. Mais cette « lamelle » suffit à absorber la quasi-totalité du rayonnement ultraviolet émis par le Soleil, rayonnement qui désorganise la matière vivante.

On savait que l'ozone diminuait fortement au-dessus de l'Antarctique depuis 1979, pendant chaque mois d'octobre, c'est-à-dire au début du printemps austral (*le Monde* du 29 octobre 1986 et du 13 janvier 1988). Le phénomène a été mis en évidence par les Britanniques en 1985 et confirmé, depuis lors, par des mesures et des campagnes spéciales de recherches faites surtout par les Américains. Le « trou » d'ozone se creuse rapidement chaque année. La quantité d'ozone remonte ensuite, mais ne retrouve pas tout à fait son niveau de l'année précédente.

Les études ont montré que ce « trou » était dû à l'accumulation, dans la haute atmosphère, de chlorofluorocarbones (CFC), gaz extrêmement stables utilisés dans les systèmes de réfrigération, dans les mousses synthétiques et, comme propulseur, dans les bombes d'aérosols. Dans la haute atmosphère de l'Antarctique, les températures extrêmement basses (de l'ordre de – 95 °C à l'altitude de 20 kilomètres) jouent sûrement un rôle prépondérant dans les réactions chimiques qui dissocient les CFC en différentes substances dont certaines cassent les molécules d'ozone.

Etant donnée l'importance de l'ozone pour tous les organismes vivants sur les continents et dans les couches les plus superficielles de l'océan mondial, il fallait savoir si la diminution de l'ozone était cantonnée à la stratosphère antarctique ou si elle « intéressait » l'ensemble de la Terre. Pour connaître la situation, le groupe de spécialistes disposait de deux sortes de données : celles prises du sol, qui mesurent l'ozone par en dessous ; celles prises par des satellites, qui mesurent l'ozone par en dessus.

Le travail a été considérable : toutes les données recueillies, au sol entre 1969 et 1986, par satellites depuis 1978, ont été soumises à une analyse critique et retraitées. Elles ont été comparées systématiquement à des modèles. Ce qui a permis d'éliminer les facteurs naturels (cycle solaire de onze ans, saisons, processus dynamiques de l'atmosphère) et les facteurs humains (explosions nucléaires dans l'atmosphère) qui peuvent faire varier la quantité totale d'ozone.

Les études fines, conduites à partir des données recueillies au sol, ont donné comme résultats pour la zone comprise entre les 30e et 60e parallèles nord (1).

● Une diminution cumulée de l'ozone comprise entre 1,7 % et 3 %.

● Des variations estivales comprises, en moyenne, entre + 0,4 % et - 2,1 %, selon la latitude.

● Des variations hivernales moyennes comprises entre - 2,3 % et - 6,2 %.

Les modèles prévoyaient des diminutions de l'ozone de 0,5 % à 1 % pendant l'été (ce qui « colle » avec les mesures prises au sol) et de 0,8 % à 2 % pendant l'hiver (ce qui montre la nécessité d'affiner les modèles...).

Les mesures faites d'octobre 1978 à octobre 1985 pour toutes les latitudes comprises entre les 53e parallèles nord et sud (2) par les deux instruments (Total Ozone Mapping System – TOMS – et Solar Backscatter Ultra Violet – SBUV) embarqués sur le satellite Nimbus 7 ont montré une diminution cumulée de l'ozone de l'ordre de 2,5 %.

Les mesures prises par Nimbus 7 ont dû être réétalonnées par comparaison avec celles prises au sol. D'où l'importance primordiale d'un bon réseau de stations terrestres. Notons que la France possède, dans ce domaine, une avance certaine avec le lidar (un appareil de sondage par laser), qui a été mis au point par le service d'aéronomie du CNRS. Ce lidar équipe déjà l'observatoire de Haute-Provence. Il devrait être monté dans la station européenne prévue au Spitzberg et dans une station franco-américaine en projet à Hawaï.

Une diminution globale

En outre, des mesures de l'ozone présent à différentes altitudes, prises par deux satellites depuis 1979 et prises au sol par la méthode Umkher, ont donné des résultats discordants : à 40 kilomètres d'altitude, l'ozone a diminué de 3 % selon les satellites, mais de 9 % selon les stations terrestres...

Certes, les études doivent être poursuivies, mais le groupe des spécialistes est formel : l'ozone global diminue, essentiellement, par la faute des CFC.

Enfin, l'examen des données recueillies en Antarctique montre que le « trou » d'ozone s'accentue d'année en année et qu'il persiste de plus en plus longtemps. Pour la première fois, il a duré, en 1987, jusqu'à la fin novembre ou au début de décembre, alors qu'auparavant il se comblait au début de novembre. Et, depuis 1979, la quantité d'ozone – période du « trou » mise à part – a diminué de 5 % au sud du 60e parallèle sud.

Pour le moment, aucun « trou » n'affecte l'ozone arctique. Mais l'augmentation constante des CFC dans la stratosphère peut faire craindre que le phénomène « trou » ne se produise à échéance plus ou moins proche au-dessus de la région du pôle Nord. Dans ce cas, comme le fait remarquer M. Gérard Mégie, directeur de recherche au CNRS, la situation serait beaucoup plus dangereuse : il y a des populations importantes qui vivent au nord du 60e parallèle nord, alors qu'il n'y a quasiment personne du sud du 60e parallèle sud.

De même, la diminution progressive de l'ozone sur l'ensemble de la Terre pourrait mettre en danger la flore et la faune continentales et marines.

D'où l'importance des mesures de réduction progressive de production des CFC décidées à Montréal en novembre 1987.

Mais se pose alors le problème du développement des pays pauvres. Tous situés dans la ceinture intertropicale, ces pays ont un besoin impératif de multiplier leurs installations frigorifiques indispensables à la bonne conservation de nombreux produits alimentaires et pharmaceutiques...

YVONNE REBEYROL.

(1) La quasi-totalité des stations du réseau terrestre d'observation de l'ozone sont situées dans cette zone de l'hémisphère nord.

(2) Les régions polaires n'ont pas été prises en compte pour que les calculs ne soient pas faussés par le « trou » antarctique, ni par des conditions comparables régnant éventuellement dans la stratosphère arctique.

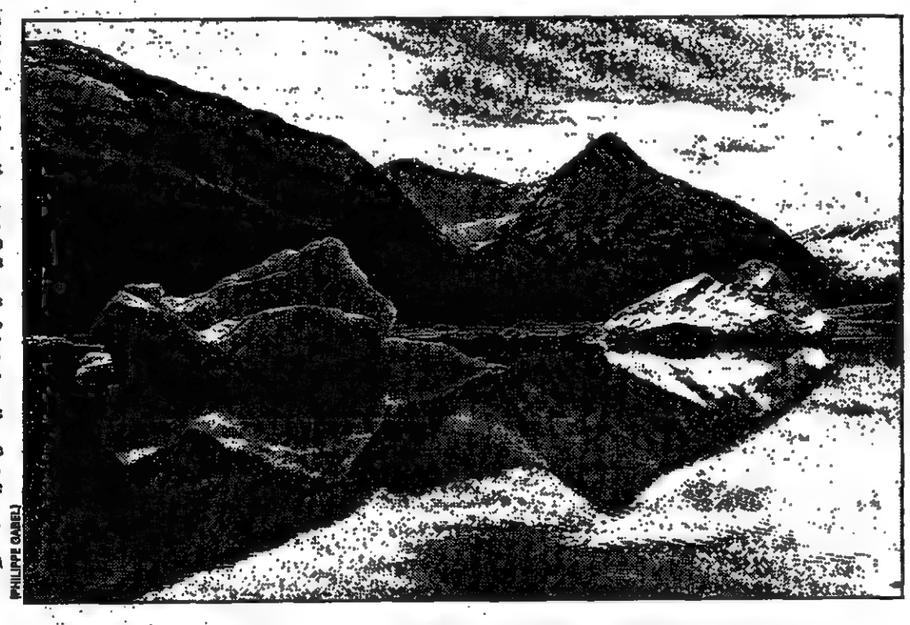

(PHILIPPE GABEL)

LES SUBSTITUTS DE DU PONT ET ATOCHEM

LE *groupe américain* Du Pont de Nemours, décidé de mettre fin à la production des chlorofluorocarbones (CFC). M. Joe Steed, responsable de l'environnement chez Du Pont, a toutefois refusé de préciser la date exacte à partir de laquelle celle-ci prendrait effet. Selon lui, il faudra au moins cinq ans pour remplacer tous les produits rendus responsables de la diminution de la couche d'ozone. *« Notre intention est de trouver autant de substituts que possible à ces composants chimiques très utilisés »*, a-t-il déclaré. La direction du groupe Du Pont, qui, à lui seul, couvre le quart de la production mondiale de CFC, avait catégoriquement rejeté au début du mois la demande de trois sénateurs américains, exigeant qu'il cesse immédiatement sa production.

C'est à la suite de la publication, le 15 mars, d'un rapport montrant que la couche d'ozone avait diminué entre 1969 et 1986 par la faute des CFC que Du Pont avait décidé de reconsidérer sa position.

L'appel a été entendu. Atochem (groupe Elf Aquitaine), premier producteur européen de CFC, vient en effet de signer un accord avec Allied-Signal pour développer avec cette firme, numéro deux aux Etats-Unis derrière Du Pont, des substituts aux CFC. Il s'agit d'un accord de recherche, qui porte sur le développement de la technologie de production ainsi que sur la construction d'ateliers de fabrication. Atochem et Allied-Signal sont membres du Program for Alternative Fluorocarbon Toxicity Testing (PAFT). Le PAFT est un programme d'études toxicologiques commun à quatorze producteurs, dont le but est de déterminer sans contestation possible si les substituts des CFC présentant effectivement l'innocuité présumée vis-à-vis de l'homme et de l'ozone.

ANDRÉ DESSOT.

LA PRODUCTION MONDIALE

LA production mondiale des chlorofluorocarbones (CFC) n'est connue qu'avec une certaine imprécision. On l'estime à environ 1 million de tonnes (dont 800 000 tonnes pour les CFC 11 et 12), soit un marché de l'ordre de 10 milliards de francs. Les pays de la Communauté européenne produisent quelque 380 000 tonnes de CFC, dont un tiers est exporté, et en consomment environ 260 000 tonnes. Les Etats-Unis exportent peu de CFC, le Japon exporte dans les pays du Pacifique surtout du CFC 113 utilisé comme solvant dans de nombreuses techniques de pointe.

Le groupe américain Du Pont de Nemours est le premier producteur mondial (avec sans doute une part du marché de 25 %) ; le groupe ATOCHEM, filiale d'Elf-Aquitaine, occupe, avec 12 % du marché, le troisième rang des producteurs.

Les Etats-Unis et divers pays ont réglementé chez eux les usages des CFC depuis dix ans, mais cela n'a pas eu pour effet de faire diminuer les tonnages utilisés, seulement de changer les proportions des divers usages. En 1976, dans le monde, les emplois des CFC 11 et 12 se répartissaient ainsi : 21 % pour la réfrigération, 15 % pour les mousses, 59 % pour les aérosols. En 1987, ces chiffres étaient 30 % pour la réfrigération, 34 % pour les mousses, 30 % pour les aérosols.

Pour essayer de protéger l'ozone de la haute atmosphère, le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) a suscité, à Montréal en novembre 1987, une réunion à la suite de laquelle vingt-sept Etats ont déjà signé (tous ne l'ont pas encore ratifié) un protocole destiné à limiter puis à diminuer la production et l'utilisation des CFC : la production des CFC doit être « gelée » à son niveau de 1986 jusqu'en 1993. En 1993, elle devra être réduite de 20 %, en 1998 de 50 %.

L'humanité en danger

Il existe une quinzaine de CFC, qui sont, chacun, dotés de propriétés légèrement différentes. Les plus dangereux pour l'ozone sont, sans conteste, les CFC 11, 12, 113, 114 et 115 (auxquels on peut joindre deux CFC dotés d'un ou de deux atomes de brome, les 1301 et 1211).

Les CFC 11 et 12 représentent à eux deux 75 % des menaces que leur famille fait peser sur l'ozone. Ils sont, en effet, les moins chers (9 F le kilo).

Parmi les produits de remplacement des CFC, on songe notamment à des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) ou à des hydrofluorocarbones (HFC) dont la molécule, peu stable, se casse dans la basse atmosphère et ainsi ne monte pas pour s'accumuler, intacte, dans la stratosphère comme le fait celle des CFC.

Actuellement, dix-neuf sociétés produisent les CFC dans le monde occidental. Il est vraisemblable que ce nombre diminuera (la technologie des produits de substitution est délicate) et que les tonnages des substituts seront moins importants que ceux des CFC (les futures substances seront très probablement plus chères que les CFC actuels). On peut donc logiquement penser que le nombre des fabricants des nouveaux produits diminuera par élimination des plus petites sociétés.

Le tiers de la production actuelle des CFC est utilisé comme propulseur d'aérosols, usage qui ne semble pas essentiel comme l'est celui des CFC pour la réfrigération. Mais, partout dans le monde, la faveur des consommateurs va toujours aux présentations de très nombreux produits en bombes d'aérosols. On utilisera bientôt sans doute comme propulseur le HCFC 22, peu nocif pour l'ozone, mais plus cher (de l'ordre de 17 F le kilo).

On pourrait aussi imiter les Etats-Unis, où, depuis quelques années, le propulseur d'aérosols est le butane-propane. Mais ce mélange est inflammable (ce que ne sont pas les CFC) et imposent donc des précautions très strictes pour le façonnage et le stockage des bombes d'aérosols. C'est d'ailleurs l'ininflammabilité qui avait fait en grande partie le succès des CFC. Ainsi, en voulant protéger les hommes qui fabriquent les bombes à aérosols, menace-t-on notre précieux ozone, dont la diminution fait courir de grands dangers à l'humanité entière.

Y. R.

LE MONDE diplomatique

Avril 1988

LA CIVILISATION LIBÉRALE

par CLAUDE JULIEN

En France comme aux Etats-Unis, dans des sociétés de plus en plus disloquées où les appels au consensus ne sauraient tenir lieu de débat démocratique, les campagnes présidentielles ont couler des flots d'argent au milieu de déserts intellectuels. Claude Julien explique en quoi la civilisation libérale est synonyme de régression sociale et éthique, et pourquoi les valeurs dont elle est porteuse répondent si peu aux défis de notre temps.

AMÉRIQUE CENTRALE

PERSPECTIVES DE GUERRE

La croisade de Washington contre le général Noriega, leur ancien allié au Panama, affaiblit le groupe de Contadora et ruine le plan Arias de paix. Le Monde diplomatique *révèle les véritables enjeux de cette crise et explique pourquoi, dans cette région, les armes redeviennent un recours. L'accord de cessez-le-feu entre les sandinistes et la Contra – non approuvé par les Etats-Unis – apparaît trop fragile. Alors que le succès électoral de l'extrême droite au Salvador relance, ici aussi, la guerre civile.*

En vente chez votre marchand de journaux

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Homéopathie : les gardiens du temple

Selon les homéopathes, la récente étude de l'INSERM sur l'inefficacité de l'homéopathie dans la reprise du transit intestinal ne remet pas en cause une pratique vieille de deux siècles.

ET si l'homéopathie ne devait, tout bien pesé, son efficacité qu'à une variante de l'effet placebo ? La toute récente publication, dans les colonnes du célèbre hebdomadaire médical britannique *The Lancet*, des résultats d'une étude de l'INSERM tendant à démontrer l'inefficacité d'un traitement homéopathique (*le Monde* daté 13-14 mars) a profondément choqué les adeptes de cette pratique. Elle suscite aussi, depuis plusieurs jours, de nombreux commentaires, à la fois chez les patients et chez les praticiens concernés, mais aussi chez les fabricants de médicaments homéopathiques, qui voient dans cette affaire soit un piège grossier que leur auraient tendu les adversaires séculaires de l'homéopathie, soit un nouvel épisode, sans réelle signification, dans la déjà longue recherche des bases rationnelles d'une thérapeutique qui n'a pas, encore, perdu, au yeux de l'institution médicale, son caractère marginal.

« *Nous avons été très inquiets, au départ, des possibles conséquences d'une information à ce point négative sur l'homéopathie*, explique M. François Levy, président-directeur général des laboratoires Dolisos, deuxième fabricant français de médicaments homéopathiques à visée humaine et vétérinaire. *Et puis, en définitive, c'est peut-être l'effet inverse qui pourrait se produire.* » Une manière résumée de dire que l'aura de cette pratique et son efficacité — revendiquée par de nombreuses personnes — ne peuvent nullement être entamées par les critiques scientifiques qui seraient formulées à son encontre. La chose est d'autant plus remarquable que, depuis quelques années, l'homéopathie s'est engagée dans une nouvelle quête : celle de la démonstration, par voie scientifique, de son efficacité.

C'est ainsi, par exemple, que les laboratoires Dolisos (dont 34 % du capital est détenu par le groupe Paribas) investissent aujourd'hui 6 millions de francs annuels (sur les 300 millions de leur chiffre d'affaires) dans la recherche. Après une série d'études pharmacologiques concernant ces substances, cette société a entrepris de mener depuis peu des recherches sur l'animal et sur l'homme.

« *Par souci de crédibilité*, explique M. Levy, *nous ne réalisons pas ces travaux nous-mêmes, mais nous demandons à des universitaires de les faire. C'est d'ailleurs pour eux une situation difficile, puisqu'ils engagent leur nom et leur réputation dans un domaine qui, pour beaucoup de leurs confrères, sent encore le soufre. Savez-vous, par exemple, que certaines revues scientifiques refusent, de manière systématique, de publier des travaux faisant explicitement mention d'homéopathie ? Il faut en outre ajouter que nous sommes en conflit avec l'industrie pharmaceutique des médicaments allopathiques, qui nous voit d'un très mauvais œil, la moindre progression de l'homéopathie ayant pour effet immédiat de réduire durablement sa part de marché.* »

Les laboratoires Dolisos ont ainsi engagé une série de collaborations, pour des travaux de laboratoire et des travaux vétérinaires, avec plusieurs universitaires, comme les professeurs Jean Cambar (UER de pharmacie de Bordeaux), Madeleine Bastide (UER de pharmacie de Montpellier) ou encore G. Narcisse (UER de pharmacie de Tours). L'ensemble des résultats obtenus et financés par cette société n'est encore nullement suffisant pour démontrer sans discussion les bases rationnelles d'une hypothétique efficacité. Pas plus d'ailleurs que les résultats de l'étude publiée dans le *Lancet* étaient à eux seuls suffisants pour conclure de manière inverse.

Une étude est en cours, assure-t-on aux laboratoires Dolisos, cherchant à vérifier, avec toutes les exigences méthodologiques (après une étude préliminaire et *a priori* positive conduite sur une centaine de femmes volontaires à la maternité des Lilas à Paris), l'efficacité d'une prescription homéopathique, qui pourrait réduire la durée du travail de la femme au moment de l'accouchement.

PHOTO PASCAL PARROT/SYGMA

Georgina Dufoix en famille (avril 1981).

Pour le président-directeur général des laboratoires Dolisos, l'ensemble de ces travaux représente avant tout un moyen de « *conforter les médecins prescripteurs en homéopathie* », ainsi qu'une manière de « *conquérir de nouveaux médecins* », l'image donnée à sa société étant ainsi celle d'une « *homéopathie moderne* ».

« C'est l'affaire des médecins »

Tout aurait été plus simple si l'étude de l'INSERM avait conclu à l'efficacité de l'homéopathie dans la reprise du transit intestinal. Christian Boiron, le PDG des laboratoires qui portent son nom, est le premier à en convenir.

Pour autant, il ne regrette rien, pas même d'avoir participé à la réalisation de cette étude : « *Souvenez-vous, c'était il y a un peu plus de deux ans. Mme Georgina Dufoix, alors ministre des affaires sociales, voulait absolument développer les médecines douces. Si nous n'avions pas joué le jeu de l'évaluation de l'homéopathie, on nous l'aurait reproché. Nous croyons avoir, en tant que premier laboratoire homéopathique dans le monde, une certaine responsabilité vis-à-vis des homéopathes. Aujourd'hui, beaucoup de médecins nous reprochent notre participation à cette étude. D'autres insistent sur son caractère peu « homéopathique », arguant du fait que le protocole ne respectait pas le principe de l'individualisation des patients. Je leur répondrai que deux études antérieures avaient montré l'efficacité d'Opium et Raphanus dans cette indication. On était à peu près sûrs de notre coup. Nous avons perdu. Tant pis. De toute manière, cela ne démontre en rien l'inefficacité de l'homéopathie en général.* »

Est-ce à dire que dorénavant les laboratoires Boiron ne participeront plus à de telles études...? « *Absolument pas*, répond Christian Boiron. *Mais simplement nous ne ferons plus de recherche polémique. L'homéopathie, c'est l'affaire des médecins et non pas des politiques.* »

Cette nouvelle controverse autour de l'homéopathie ne devrait pas mettre en péril l'avenir d'une entreprise comme Boiron. Forte de ses 700 millions de chiffre d'affaire en 1987, Boiron occupe 60 % du marché français de l'homéopathie.

Avec quatre filiales à l'étranger (en Italie, en Inde, aux Etats-Unis et en Espagne), Boiron est le leader mondial de l'homéopathie. La part qu'il consacre à la recherche représente entre 4 et 5 % du chiffre d'affaire. « *Cela s'explique par le fait que l'économie de l'homéopathie est difficile*, explique Christian Boiron. *Nous ne mettons pas sur le marché de nouveaux médicaments. La plus grande part de notre activité concerne des produits génériques* » (c'est-à-dire portant le nom de la souche de base et la hauteur de dilution).

En définitive, la recherche chez Boiron s'exerce à deux niveaux : le médicament et la méthode homéopathique elle-même. « *Ainsi*, précise Christian Boiron, *nous aidons la recherche dans le domaine de l'infinitésimal, nous travaillons à mieux comprendre ce qu'est réellement l'homéopathie et nous développons activement la recherche pharmacologique et clinique. En ce qui concerne plus précisément la recherche clinique hospitalière, nous voulons dans un premier temps arriver à instaurer un dialogue entre le monde hospitalier et les homéopathes : qu'ils se parlent, qu'ils se comprennent et, si possible, qu'ils mettent en œuvre des protocoles d'expérimentation.* »

Visiblement, Christian Boiron croit fermement au développement de l'homéopathie en France. Actuellement, selon lui, 10 000 médecins en prescrivent régulièrement à environ 5 % des Français. Pour autant, le patron des laboratoires Boiron reconnaît que tout n'est pas encore gagné. Ainsi qu'il le dit : « *On ne sait pas ce qu'on fait, mais on est sûr de ce qu'on a fait.* »

C'est peut-être encore du côté de l'INSERM que pourrait venir le prochain rebondissement. Dans son laboratoire de l'unité 200, le professeur Jacques Benveniste travaille sans désemparer depuis plusieurs années sur les hautes dilutions. Déjà, il y a trois ans, il avait fait sensation en annonçant qu'il avait démontré que des produits homéopathiques ont une action sur le métabolisme de certaines cellules humaines (*le Monde* du 6 mars 1985).

Depuis, ses travaux, financés en partie par les laboratoires Boiron, ont avancé. Ses premiers résultats qui avaient été décrits sur des systèmes *in vitro* paraissent, selon diverses informations, avoir été confirmés dans d'autres pays. Ils pourraient être prochainement publiés dans une revue scientifique d'audience internationale. Si tel était le cas, la controverse sur l'efficacité de l'homéopathie rebondirait à n'en pas douter. Déjà, certains parlent d'« *effet moléculaire sans molécule* », de « *molécules fantômes* »... Une conférence internationale de très haut niveau, et à laquelle vont participer plusieurs Prix Nobel, va avoir lieu sur ces thèmes dans quelques semaines aux Bermudes. Peut-être alors en saura-t-on plus sur ce qui se passe, ou ne se passe pas, au-delà du seuil sacro-saint du nombre d'Avogadro...

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

Défense à haute dose

L'article que nous avons consacré à l'étude de l'INSERM mettant en cause l'efficacité de l'homéopathie nous a valu un abondant courrier.

Nous publions ci-dessous trois extraits de lettres parmi les plus significatifs.

UN ESSAI INDIGNE DE L'HOMÉOPATHIE

Une fois de plus, des médecins *homéopathes en mal* de reconnaissance officielle se sont fourvoyés dans un essai thérapeutique indigne de l'homéopathie.

Ce que prouve avant tout cette enquête, c'est qu'il y a certains médecins homéopathes en France qui n'ont pas compris l'esprit et le sens de la véritable démarche homéopathique.

Par définition, depuis sa mise au point par Hahneman, le point fort de cette médecine est la personnalisation du traitement : un malade égale un cas.

En l'occurrence, dans le cas des troubles du transit (qui me paraissent d'ailleurs un champ d'action tout à fait secondaire de l'homéopathie), il existe de nombreux médicaments différents, qui sont sélectionnés d'après le tableau précis que présente le malade à ce moment (ventre, douloureux ou non, plus ou moins ballonné, appétit, soif, état général, anxiété, etc.)

Appliquer systématiquement à tout le monde le même médicament ne peut que conduire inexorablement à l'échec !

C'est là tout simplement faire « de l'allopathie avec des granules », c'est-à-dire associer un médicament à un symptôme, et *non* pas à la réaction spécifique d'un malade vis-à-vis d'une agression.

Je n'hésite pas à dire qu'il est heureux qu'une telle étude ait échoué, car, si soigner par homéopathie, c'est donner à tout le monde le même médicament et que cela marche, qu'en serait-il de la personnalisation des symptômes qui est la force de cette médecine, qui nous offre, à nous thérapeutes, une approche exceptionnelle et passionnante.

Ce qu'il faut faire dans de telles études, c'est comparer pour un même symptôme des patients sous traitement placebo et des patients recevant un traitement homéopathique prescrit par un médecin homéopathe libre de choisir le médicament qui convienne à chaque malade.

C'est là un principe de base simple. Malheureusement, le manque de clairvoyance des homéopathes expérimentateurs est lourd de conséquences et jette le discrédit sur cette médecine d'avant-garde si riche en résultats et en promesses pour tous les problèmes immunitaires actuels.

Dr J.-F. MASSON,
homéopathe.

L'ÉLOGE DE GUIZOT

Actuellement le succès de l'homéopathie se retourne contre elle tant il heurte d'intérêts, provoque de jalousies et, aussi, tout simplement, choque les esprits étroits. Installé à Paris à la fin de sa vie, Hahnemann, médecin originaire de Saxe, qui a découvert et mis en pratique les principes de l'homéopathie, y connut un énorme succès, ce qui n'était pas pour plaire à tous ses confrères. Déjà, à l'époque, l'Académie de médecine se distingua par son ouverture d'esprit et demanda à Guizot, ministre de Louis-Philippe, d'interdire l'homéopathie. Guizot fit sagement la réponse suivante, que certains devraient méditer car elle est toujours d'actualité :

« *Hahnemann est un savant de grand mérite. La science doit être pour tous. Si l'homéopathie est une chimère ou un système sans valeur propre, elle tombera d'elle-même! Si elle est, au contraire, un progrès, elle se répandra malgré toutes nos mesures de préservation, et l'Académie doit le souhaiter avant tout autre, elle qui a la mission de faire la science et d'encourager les découvertes.* »

L'homéopathie est toujours plus vivante alors qu'elle est maintenant bicentenaire...

MICHEL BALOUP,
docteur en médecine,
chargé de cours d'homéopathie à l'université.

DÉJÀ LE « LANCET »...

Si il est vrai que cet essai démontre l'inefficacité des deux produits dans la reprise du transit intestinal après intervention chirurgicale, les résultats ne peuvent être extrapolés à toute l'homéopathie comme le souligne d'ailleurs très justement Mme Mayaux. Le récent essai du *Lancet* sur l'efficacité de hautes dilutions de pollen dans le rhume des foins, les publications nationales et internationales portant sur l'efficacité des médicaments homéopathiques et des hautes dilutions dans des essais effectués chez l'animal ou sur des cellules humaines *in vitro* illustrent bien le développement actuel de la recherche en homéopathie. D'autres travaux biologiques et cliniques présentant des résultats statistiquement significatifs sont actuellement en cours de publication.

Dr BERNARD POITEVIN,
Laboratoires homéopathiques de France.

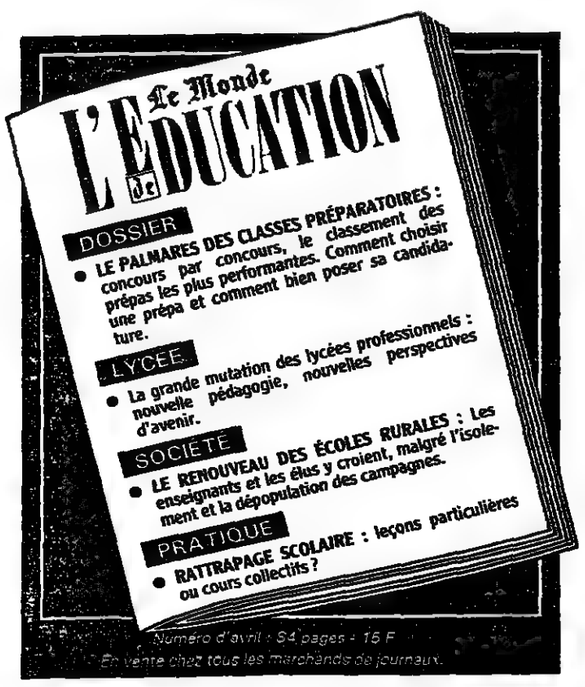

UN DUR POUR LES DOUCES

DES cendres dérisoires, mais révélatrices d'une dérive plus profonde de toutes les exigences et de tous les devoirs, ceux de la pensée et ceux de la morale. C'est tout ce qui reste des médecines dites douces, homéopathie en tête, englouties *sans indulgence — mais sans* parti pris — dans le brasier que leur consacre Norbert Bensaïd dans son livre : *le Sommeil de la raison* (1).

Médecin en exercice, et dont chacun sait quel prix il attache aux interactions du corps et de l'esprit, au dialogue avec le malade, à l'écoute, au-delà de la pathologie pour laquelle il vient consulter, de sa personnalité et de la souffrance qu'il exprime, ce n'est certes pas au nom de quelque « scientisme » méprisant et désincarné qu'il condamne — et sans appel — l'absurdité de l'auriculo ou de l'iridothérapie, la logomachie des naturopathes et des sophrologues, les dangers des manipulations vertébrales ou parfois des « plantes », et les dogmes inconséquents sur lesquels repose l'homéopathie.

Le long chapitre consacré notamment à l'homéopathie démontre méthodiquement l'inexistence de son action (si ce n'est par l'effet de la suggestion), que ce soit en médecine vétérinaire, en pédiatrie ou chez l'adulte, et les résultats négatifs *des expérimentations à ce sujet*. Les doses actives que contiennent ses granulés, ou ses ampoules, étant « *nulles* », autant, dit le médecin, puiser l'eau de la Seine au pont Mirabeau après avoir versé un flacon contenant un produit quelconque au pont Neuf, boire cette eau, et en attendre le « *consensus des satisfaits* ».

Le crime des médecines douces, outre qu'elles s'appuient sur des notions sans consistance ni référence, et sur un verbalisme pseudo-explicatif identique à celui des médecins de Molière, ce crime, pour Bensaïd, c'est qu'elles traduisent — par un habile travestissement, *une véritable défaite de la pensée*, une religion sans représentation, et qu'elles singent une science non démontrée.

Au-delà de l'adhésion qu'elles suscitent, au point qu'un rapport entier leur a été consacré par le ministère des affaires sociales (rapport demandé par Mme Georgina Dufoix), c'est « *la faillite de la raison qu'il faut mettre en cause* », car la pensée qui inspire les médecines douces ne s'inspire elle-même de rien d'autre « *que de l'aimable délire* » de ceux qui se prennent... pour Jules César.

Elan vers l'astrologie (à laquelle des médecins n'hésitent pas à confier leurs diagnostics et leurs ouvrages), multiplication des sectes, adhésion à des idéologies sans consistance, ou aux *médecines prétendument* douces mais dont les failles et les dangers sont dénoncés avec *force, tout cela n'est que le* symptôme d'une défaite de la raison, de la pensée, perceptible aussi dans une dérive plus générale de l'opinion. Bref, le symptôme révélateur d'une maladie qu'il importe de combattre « *non par des invectives conjuratoires* » mais par l'étude méthodique de ses mécanismes... et de son traitement.

La justification de ce combat virulent contre « *un mélange assez particulier de croyances fortes et de pensées molles* », c'est, au-delà de l'engouement absurde que suscitent les médecines douces elles-mêmes — homéopathie et bains de siège aux plantes en tête, — la conviction que « *ce qui fait leur succès, la chute dans la croyance, la démission de la raison, le détournement d'idées justes, triomphe aussi ailleurs, en politique par exemple* ».

La démonstration est aussi puissante que rigoureuse, et l'indignation méthodique qui la sous-tend est inspirée par cette citation finale : « *Le sommeil de la raison produit des monstres.* » Norbert Bensaïd apporte, avec son livre, le plus impitoyable réquisitoire jamais écrit sur ces médecines dites douces, dont il dénonce en réalité la dureté et les risques, et sur la véritable « *défaite de la pensée* » qu'elles symbolisent à merveille.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *Le Sommeil de la raison : Une mode : les médecines douces*, par le docteur Norbert Bensaïd, le Seuil, 270 pages, 99 F.

SCIENCES

La fourmi, insecte insecticide

Utiliser le venin de la fourmi « Monomorium » pour se débarrasser des termites, des mouches ou des criquets : le dernier et le plus redoutable des insecticides.

LA science est rarement le fruit du hasard. Mais ses apôtres doivent parfois compter avec la chance, avec ces coups de pouce inattendus qui font les grandes découvertes. L'histoire est riche de tels exemples, à charge pour ceux à qui sourit la chance de bien la saisir ce qui n'est jamais le plus facile. La découverte fortuite de la pénicilline par Alexander Fleming à partir d'une culture de *Staphylococcus aureus* accidentellement contaminée par des moisissures en est un exemple. Celle de la ciclosporine, puissant médicament anti-rejet utilisé dans les greffes d'organe, mise en évidence dans un échantillon de terre norvégienne en est un autre. Que dire enfin de ces substances naturelles sécrétées par certaines fourmis et dont l'étude a montré récemment qu'elles pouvaient donner lieu à une nouvelle famille d'insecticides.

L'histoire n'est pas banale et remonte au début des années 80. A cette époque, Jean-Luc Clément travaille sur la communication chimique entre les plantes et les insectes dans le laboratoire d'activation cellulaire et de communication chimique de l'université de Paris-VI. Dans cette unité associée du Centre national de la recherche scientifique et que dirige M. Pierre Cassier, il étudie toutes sortes de substances – phéromones, kairomones et allomones (1). – permettant l'échange de signaux chimiques entre les êtres vivants. A ce titre, il s'intéresse plus particulièrement aux molécules que produisent les pins des régions tempérées pour se protéger des attaques de certains prédateurs comme les xylophages.

Au centre de ses expériences, des troncs de pins mais aussi ces termites qui les dévorent. Les recherches vont leur train lorsqu'un jour les fameux termites meurent en quelques minutes dans leur boîte, sans explication apparente. Le temps de monter cinq étages dans le laboratoire et les habitants de la souche de bois sont passés de vie à trépas. Pourquoi ? Mystère. Un examen plus approfondi révèle alors au chercheur la présence dans un coin du récipient de petites fourmis noires du genre *Monomorium*, de quelques millimètres de long, que l'on trouve dans nos forêts de pins d'Europe occidentale. « *En regardant de près*, explique Jean-Luc Clément, *j'ai constaté que ces fourmis avaient un comportement bizarre. Leurs abdomens étaient pointés vers le haut, dans une attitude caractéristique d'attaque. Au bout de leur aiguillon en forme de spatule, qui était sorti, perlait de minuscules gouttes de substance.* »

Au travers de la carapace

Il n'en fallait pas plus pour identifier le coupable. « *Très vite nous avons compris*, dit Jean-Luc Clément, *et nous avons cherché à isoler cette substance venimeuse.* » Le travail n'a pas été simple. On imagine sans mal les difficultés rencontrées pour disséquer les glandes à venin de ces fourmis minuscules. On imagine sans peine aussi les obstacles qu'il a fallu franchir pour récupérer suffisamment de venin à des fins d'expériences : utilisation de chromatographes afin d'en isoler les différents composants ; opérations de purification ; production d'une quantité suffisante de matière pour permettre à d'autres équipes de recherche d'identifier, puis de synthétiser les molécules responsables de l'activité de ce venin. Tâche délicate qui a été confiée à Jean-Jacques Besselier et Gérard Lhommet du laboratoire de chimie organique et structurale de Paris-VI, également associé au CNRS.

« *Nous avons même été obligés*, raconte Jean-Luc Clément, *de bricoler un appareil à écraser les fourmis pour les injecter directement dans le chromatographe couplé directement à un spectromètre de masse.* » Il faut dire que les quantités utilisées par la fourmi pour tuer sa proie sont extrêmement faibles : à peine 100 milliardièmes de gramme. Pour occire sa victime, la fourmi se dresse sur ses pattes, soulève son abdomen au passage du termite et dépose, par l'intermédiaire de son aiguillon, une goutte de venin sur sa carapace pourtant protégée par une couche de cire. La mort intervient peu après en quelques secondes. La fourmi peut alors passer à une autre proie et tuer ainsi une dizaine de termites en un temps très court.

On conçoit donc tout l'intérêt qu'il y avait pour les chercheurs du laboratoire d'activation cellulaire et de communication chimique à mettre en évidence la nature de ce puissant insecticide naturel, déposé par contact comme on le fait avec n'importe quel insecticide commercial. Très vite, Jean-Jacques Besselier a identifié les cinq composés responsables de l'activité de ce venin. « *Il s'agit de molécules relativement simples, des alcaloïdes proches de la famille de la ciguë qui sont pour trois d'entre eux des dérivés de pyrrolidine et, pour les deux autres, des dérivés de pyrroline.* » Une fois cette étape franchie, l'équipe de Gérard Lhommet s'est chargée de synthétiser ces substances « *qui présentent pour un chimiste une structure souple autorisant une certaine imagination comme la greffe de radicaux chimiques supplémentaires dans l'espoir de créer d'autres molécules actives* ».

(Photo UPMC-CNRS)

Une fourmi tuant un termite.

Mais, pour cela, il était d'abord nécessaire « *de vérifier si les molécules synthétisées correspondaient bien aux molécules naturelles produites par les fourmis en regardant si elles avaient les mêmes effets* ». Ensuite, il fallait déterminer la manière dont ces composés « *pénétraient au travers de la carapace des insectes* » afin d'« *identifier leurs cibles* », c'est-à-dire les sites récepteurs sur lesquels elles vont se fixer dans l'organisme, bloquer le système nerveux ou respiratoire et entraîner la mort. De l'examen du comportement des insectes qui, une fois touchés par le venin, s'immobilisent brutalement et meurent comme foudroyés, les chercheurs ont déduit que ces composés liposolubles pénétraient très rapidement dans la carapace de l'insecte et bloquaient le fonctionnement du système nerveux.

Pour Jean-Luc Clément, « *Il est probable que la cible de ces molécules est le site récepteur de l'acétylcholine, neurotransmetteur principal des vertébrés et des insectes.* » Le venin qui ne semble ne pas se dégrader lors de l'introduction dans l'animal paraît se fixer sur des protêmes qui voyagent – comment ? c'est un mystère – jusqu'au système nerveux. « *Mais ce qui est important*, ajoute-t-il, *c'est qu'il agit à faibles doses.* » D'où l'intérêt de créer à partir de cette base d'autres molécules artificielles. Les synthèses nombreuses effectuées par les chimistes ont permis d'en fabriquer plus de six cents. La plupart, les neuf dixièmes, ne sont pas efficaces et sont dégradées par certaines enzymes des insectes dès leur passage au travers de la carapace. Les autres présentent en revanche « *un large spectre d'applications* ».

Ce sont des molécules qui paraissent « *très efficaces à faibles doses* », ce qui ouvre le champ à bien des espoirs. Mais force est de reconnaître, concède Jean-Luc Clément, que « *nous avons eu la chance de retrouver par des voies ultramodernes cette extraordinaire arme de guerre naturelle, cet insecticide millénaire qui ne semble pas avoir généré de phénomènes de résistance irréversibles de la part des termites* ». Les test effectués pour déterminer les configurations chimiques conférant à ces molécules leur toxicité ont d'ailleurs coûté la vie à quelques centaines de milliers d'insectes et contraint les chercheurs à installer dans les sous-sols du laboratoire une petite unité d'élevage artificiel.

Ces morts n'ont donc pas été vaines. Certains de ces nouveaux insecticides se sont, en effet, révélés efficaces contre plusieurs espèces de ravageurs de plantes cultivées : mouches, papillons (Spodoptera, Pieris, etc.), criquets, coléoptères, punaises et acariens. Aussi ne faut-il guère s'étonner que ces résultats préliminaires aient donné lieu à la prise de plusieurs brevets et à la signature en mars-avril 1986 d'un contrat de licence, puis d'un contrat de coopération avec la branche agrochimie de la firme américaine Du Pont de Nemours.

Si la prise du premier brevet, en 1984, pour la découverte du termicide naturel sécrété par les fourmis s'est faite sans difficulté par l'intermédiaire de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (2), il en a été tout autrement dès lors que les chercheurs se sont mis en tête de trouver des partenaires industriels. « *Rhône-Poulenc, puis Roussel-Uclaf ont été contactés*, raconte Jean-Luc Clément. *Ils se sont montrés intéressés et nous leur avons synthétisé des grammes et des grammes de produits. Mais ils ne nous ont pas suivis lorsque nous leur avons demandé de subventionner une partie de nos recherches à venir, soit 1 million de francs sur trois ans* ».

Les travaux n'ont pas été interrompus pour autant en raison de la curiosité intellectuelle que soulevaient ces substances du strict point de vue de la recherche fondamentale. Les équipes ont donc poursuivi leurs études et tenté dans le même temps d'intéresser d'autres firmes industrielles comme Ciba-Geigy et Bayer. En vain. Seul Du Pont de Nemours s'est déclaré intéressé par une coopération entre son centre agrochimique de Wilmington (Delaware) et les unités associées du CNRS. « *Aujourd'hui*, dit Jean-Luc Clément, *nous sommes à la moitié de notre contrat et les choses se passent bien avec nos partenaires. Nous savons ce qu'ils font sur la partie recherche du programme, mais pas sur ce qui est dérivé. Je pense qu'ils vont sortir quelque chose.* » Quand ? C'est toute la question. Et la réponse n'est pas seulement d'ordre scientifique.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) La communication par voie chimique entre êtres vivants passe par l'émission de substances qui peuvent être : des phéromones pour la communication entre des êtres d'une même espèce ; des kairomones dont l'effet est négatif pour celui qui l'émet, ce qui est le cas des arbres en mauvais état qui attirent les ravageurs ; des allomones enfin destinées soit à la défense, soit à l'attaque comme par exemple, l'acide formique des fourmis.

(2) En 1985, ce brevet a été étendu aux autres pays occidentaux (États-Unis, Communautés européennes, Japon, Canada... Un an plus tard, un second brevet a été pris pour trois autres familles de molécules dérivées des molécules naturelles protégées par le premier brevet. Enfin, il y a quelques mois, un brevet sur une nouvelle méthode de synthèse de certaines molécules a été déposé.

PRIX 2000 SG DE LA CRÉATIVITÉ INDUSTRIELLE.
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RÉCOMPENSE LE TALENT.

Votre talent, c'est de transformer un projet d'innovation technologique en réalisation concrète et d'apporter une réponse à l'évolution des besoins du marché. Notre talent, à la Société Générale, c'est d'encourager le vôtre. C'est pourquoi nous avons créé les Prix 2000 SG qui récompensent le talent dans trois secteurs différents.

Voici les trois secteurs retenus pour 1988 :

– Texte, image et son électroniques

– Santé et sécurité

– Mise en valeur du patrimoine culturel.

Quatre prix seront attribués pour un total de 750 000 Francs :

– Un prix pour chacun des trois secteurs

– Un prix pour un jeune de moins de trente ans.

Demandez immédiatement un dossier de participation à votre agence Société Générale (date limite de retour de votre dossier : le 31 mai 1988).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

DUPUY-SAATCHI & SAATCHI COMPTON.

SECTEURS DE POINTE

Logiciels, citadelles prenables

Sans esprit civique, les logiciels sont vulnérables. Une pièce au dossier de la fraude informatique.

« *DISONS que, sur une bibliothèque du système, nous trouvons un module programme exécutable nommé INFCMPOO dont nous demandons qu'il nous soit remis une copie sur bande ainsi qu'un DUMP sur listing. Constatons par une comparaison rapide que ledit listing apparaît identique au listing, également baptisé INFCMPOO, que nous présente pour référence et comparaison M. David, qui le tient du requérant. Disons saisir et placer sous scellés...* »

Ce procès-verbal de « Transport sur les lieux et constatations » à la Banque populaire du Massif central, à Montluçon – un constat analogue a été fait à Saint-Étienne, – qui mélange de façon savoureuse la vieille langue juridique et le sabir informatique, n'est pas une stricte nouveauté, mais il reste encore peu répandu. L'entrée en vigueur d'une législation qui protège mieux les concepteurs de logiciels a incité ceux-ci à se défendre et pourrait multiplier ce genre de procès-verbal.

Ici l'affaire oppose une SSII, Infotel, à son client, le GIE Base, qui gère l'informatique de plusieurs établissements du groupe des Banques populaires. Infotel a fourni à Base un « logiciel de compaction et de décompaction » (sic) de bases de données, en clair un programme qui permet de réduire la taille des fichiers grâce à une réorganisation de l'information qu'ils contiennent. Le contrat réservait l'utilisation au centre informatique de Base, à Vénissieux.

Pour M. Bernard Connes, PDG d'Infotel, l'affaire est plus symbolique que financièrement importante. Elle affecte la confiance entre fournisseur et client. Il indique d'ailleurs que c'est pour lui un cas isolé. Les autres banques utilisatrices de ce logiciel, Infopak, le préviennent systématiquement quand elles ont besoin de le transporter d'un ordinateur sur un autre. La BNP l'avertit même un mois à l'avance, ce qui lui facilite l'organisation de la maintenance.

Directeur de l'Agence pour la protection des programmes, M. Daniel Duthil estime, quant à lui, que c'est « *une affaire significative et pas isolée. Il y a des gens qui se croient au-dessus des lois, achètent un produit pour un site et l'installent sur tous. Et diverses entreprises de logiciels n'ont pas eu le courage d'Infotel de s'en prendre à un client fautif.* » M. Duthil indique aussi que, pour ce qui est de l'utilisation non autorisée de logiciels, la micro-informatique l'emporte largement sur l'informatique traditionnelle si on raisonne en nombre de cas. Mais si l'on évalue en valeur les pertes que cela entraîne pour les créateurs de logiciels, les deux secteurs sont à égalité.

Directeur du GIE Base, M. Patrick Gibou « *conteste toute intention frauduleuse* ». Il a été très surpris par l'intervention de la police et indique qu'il ne connaissait même pas l'existence d'Infotel – et ne veut plus rien en connaître, laissant aux avocats et à la justice le soin de régler l'affaire. Il a la responsabilité d'un ensemble informatique où l'on utilise pour plus de 500 millions de francs de logiciels et « *où l'on ne va pas se mettre en infraction pour quelques dizaines de milliers de francs* ». M. Guigou s'étonne que le logiciel n'ait été aucunement protégé contre la copie et précise qu'un simple message d'avertissement aurait évité l'affaire. « *Les responsables techniques ne peuvent connaître toutes les clauses des contrats* », indique M. Guigou.

L'affaire renvoie donc au problème de la protection des logiciels. Celui d'Infotel ne l'est pas. Installer un de ces mécanismes vicieux (bombes logicielles), qui détruisent les données si on emploie le programme de manière non contractuelle, serait parfaitement irresponsable, indique M. Connes. Les conséquences seraient trop graves, incommensurables avec le préjudice qui *résulte, pour sa société, d'une utilisation* frauduleuse. Seule protection : lorsque le logiciel est installé à titre provisoire, pour évaluation, une date limite est inscrite. Si elle est dépassée – cela se produit par inadvertance, – le logiciel refuse de comprimer de nouvelles données mais continue de rétablir dans leur état inital celles qui ont subi antérieurement une « compaction ».

S'agissant ici de programmes destinés à de gros ordinateurs IBM, il serait possible de lier le logiciel à une machine et d'interdire son emploi sur une autre. Chaque unité centrale est identifiée par un numéro et, lors de l'installation, on pourrait imposer l'utilisation d'un code qui dépendrait de ce numéro. Bien entendu, en examinant instruction par instruction le listing du programme, un utilisateur malhonnête pourrait trouver l'endroit où est inscrit le code et le modifier. Mais une telle recherche serait longue et coûteuse.

L'ennui est qu'une telle protection serait très pénalisante pour le client. Tout ordinateur tombe en panne. Il faut que le programme puisse s'exécuter sur l'ordinateur prévu pour le secours. Dans bien des cas, il s'agit d'un ordinateur éloigné, n'appartenant pas au même centre informatique, voire à la même société : bien des utilisateurs de machines IBM « s'assurent » contre les pannes en réservant du temps-machine sur les ordinateurs du centre IBM de Marne-la-Vallée. Il faut aussi que le client, quand il change d'ordinateur, ait la garantie de pouvoir immédiatement utiliser le programme sur sa nouvelle machine – même si le fournisseur a disparu. On peut trouver des méthodes adaptées à chaque cas d'espèce mais elles introduisent toujours une gêne.

M. Duthil pense aussi que la protection est très difficile. Sur les micro-ordinateurs, « *elle ne résiste pas cinq minutes* » à un informaticien ou même à un amateur éclairé. Sur les grosses machines, les conséquences d'un dysfonctionnement sont si graves qu'on ne peut guère prendre de contre-mesures sérieuses. Et il fait remarquer que « *les entreprises ont pris l'habitude de payer l'électricité qu'elles consomment, alors qu'il est très facile de trafiquer un compteur. Il faut qu'elles adoptent le même comportement pour les logiciels.* »

MAURICE ARVONNY.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

DEBUTANTS, JOUEZ LA CARTE DE L'INFORMATIQUE

La G.I.E., Direction des Systèmes d'information des A.G.F. (*Assurances Générales* de France) propose à des diplômés :

ECOLES D'INGENIEURS

.UN STAGE DE FORMATION

intensif et rémunéré de 5 mois aux techniques de l'informatique.

- La participation active à l'issue de ce stage au développement de grands projets dans un environnement de haute technologie
- Un contexte jeune et stimulant
- Une structure souple et un style de relation direct
- Des perspectives d'évolution largement ouvertes.

Si la perspective de rejoindre des équipes motivées et "pointues" vous intéresse, adressez votre candidature sous réf. M/SF 1 A à Dominique BŒUF Direction des Ressources Humaines – Tour Franklin – 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 11.

GIE

NALIM

L'INFORMATIQUE EN ACTION

GROUPE SYSECA

SYSECA (440 MF de CA, 1100 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience. Nos objectifs de développement sont ambitieux. Vous nous aiderez à les concrétiser en apportant votre compétence et votre motivation dans les domaines suivants :

- systèmes d'information et de communication
- ateliers de génie logiciel
- développements de cartes et de systèmes à base de micro-processeurs
- station de travail
- génie logiciel et logiciel de base ("C", ADA, LISP...)
- S.G.B.D., L4G, progiciels sur VAX
- messageries temps réel
- péricommutation et grands réseaux publics

Merci d'adresser votre C.V. + photo et prétentions sous référence 343 - 315 Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA SELECTION

Pour renforcer sa structure commerciale et technique actuelle et en prévision de ses extensions futures
MICRO INFORMATIQUE DIFFUSION,
recrute sur
PARIS, LYON, BORDEAUX et NANTES

INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX
INGENIEURS COMMERCIAUX
TECHNICIENS

Debutants ou quelques annees d'experience. Formation Bac + 5 et Bac + 2 exigée. Connaissances micro-informatique indispensables.
Merci d'envoyer CV + photo et prétent. à **M.I.D.**
Sce du Personnel - 96, Bd Richard Lenoir - 75011 Paris

Recherchons

INGÉNIEUR

Lieu de travail PARIS
et NOMBREUSES MISSIONS PROVINCE
spécialiste manutention (ponts roulants et grues)

— Très bonne connaissance calcul.
— Bonne expérience sur matériel et politique maintenance (3 à 5 ans) pour gestion maintenance et campagne de maintenance et campagne de modification sur important parc de matériel.

Ecrire sous n° à 507 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Lancez Transtext avec nous...

SAGEM, 1er *fabricant mondial de télex à écran, après le* lancement de sa gamme de télécopieurs SAFAX, renforce sa position dans la communication d'entreprise avec le système de messagerie TRANSTEXT.

TRANSTEXT c'est la solution aux problèmes de communication de l'écrit de l'entreprise par :
- la connexion à tous les réseaux existants : Télex, Télétex, Télécopie, Vidéotex...
- *la prise en compte de l'environnement informatique de* l'entreprise.
- l'existence d'une gamme complète de produits couvrant les besoins de l'entreprise.

Dans le cadre de cette activité, nous recherchons des :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Nous souhaitons rencontrer de jeunes candidats (28-35 ans) de formation supérieure (ingénieur, maîtrise informatique...) bénéficiant d'une première expérience commerciale (2 à 5 ans) chez un constructeur informatique ou une SSCI.
Ils auront pour mission de développer la commercialisa*tion de notre gamme TRANSTEXT auprès de grands* comptes privés et publics.
Véritablement responsables de leur portefeuille clientèle, ils évolueront au sein d'une équipe performante.

Merci de nous faire part de vos ambitions en écrivant sous référence TRM à :

SAGEM
Service du personnel - BP 215 92000 Nanterre Cedex

SAGEM

UN CERCLE HUMAIN DE QUALITE

AGENCE DE PRESSE INTERNATIONALE
PARIS-CENTRE, recherche un :

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

ou un

INGENIEUR

pour les missions suivantes :

- Exploitation, maintenance et développement de systèmes informatiques • Contrôle réseaux.
Expérience confirmée en informatique et en téléinformatique

Le poste comporte la participation à :
- La gestion opérationnelle d'un système rédactionnel ayant des ramifications sur toute l'Europe de l'Ouest. Environnement Digital. Connaissance VAX/VMS/DECNET indispensable.
- La maintenance de systèmes téléinformatiques.

Ce poste requiert la connaissance de l'anglais parlé et écrit et une bonne disponibilité. Déplacements de courte durée à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 20.070, à : **PUBLICITE ROGER BLEY** 101, rue Réaumur – 75002 Paris, qui transmettra.

La société **DOW CORNING GmbH** (Wiesbaden - RFA) recherche un jeune

INGENIEUR ou DOCTEUR

3ème CYCLE
(option chimie)

pour ses laboratoires de développement associés aux industries de hautes *technologies. Une excellente formation en chimie organique, chimie* des polymères ou physico-chimie est requise, ainsi qu'une connaissance pratique de la langue anglaise.

Le travail comprendra le développement de nouveaux produits, principalement des élastomères silicones pour l'industrie automobile, et électronique et le développement de nouvelles méthodes de mises en oeuvre.
Ceci nécessite la capacité de comprendre les besoins de la clientèle et de traduire ceux-ci en solutions techniques nouvelles.

La Société **DOW CORNING** leader mondial de la fabrication des silicones, occupe en Europe plus de 1500 personnes réparties entre 5 centres de production. Si vous êtes intéressés par une société dynamique et en pleine expansion, veuillez envoyer votre Curriculum-vitae à l'attention de André COLAS - **DOW CORNING GmbH**

DOW CORNING

Rheingaustrasse, 53 PO BOX 130332
D 6200 Wiesbaden 13
République Fédérale d'Allemagne.

Pierre Lichau

Ingénieurs Electroniciens

Bienvenue sur nos réseaux de télécommunications !

TRT

Le groupe TRT conçoit, développe et produit la plupart des matériels et systèmes qu'il commercialise.
Dans un contexte de compétition internationale, ses activités civiles et militaires couvrent 4 grands domaines : les télécommunications publiques et la radiomobile, les télécommunications d'entreprise et l'informatique, l'avionique et les communications, l'armement et l'optronique.
Vous êtes ingénieurs diplômés de grandes écoles (ESE, ENST,...), *vous avez déjà fait vos preuves en informatique* ou en électronique au cours d'une expérience de 3 ou 4 ans, ou vous êtes débutants et très motivés, alors nous avons de nombreuses missions à vous proposer.

ETUDES MATERIELLES
- études en radionumérique,
- etudes de circuits
  - circuits logiques et analogiques
  - circuits logiques
  - conception de circuits intégrés.

Réf. EM/M

MAINTENANCE
- logiciel de support/maintenance.

Une expérience du logiciel est nécessaire.
Réf. M/M

CONCEPTION SYSTEME
- réseaux filaires, données et multiservice,
- réseaux radio-mobiles-téléphone et données.

Une formation ou une expérience en informatique est nécessaire. Réf. CS/M

QUALITE
- contrôle qualité de grands projets.

L'expérience de la conception de logiciel de télécommunications est nécessaire.
Réf. Q/M

Pour nous rejoindre sur nos réseaux de télécommunications, adressez votre dossier de candidature en précisant la référence du secteur choisi à TRT, Direction du Personnel, 5, avenue Réaumur, 92350 Le Plessis-Robinson.

TRT **Un temps d'avance en électronique professionnelle.**

MEDIA-SYSTEM

Centre de Recherche de la Défense Nationale situé en Banlieue Sud (Essonne) recherche :

Ingénieur mécanicien (construction mécanique) débutant *libéré des obligations militaires.* Il sera chargé de l'étude des procédures d'injection liquide-liquide et solide-liquide.

Envoyer curriculum-vitae et prétentions s/réf: 4420 à **PIERRE LICHAU S.A.** 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

INGENIEUR MECANICIEN

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

LOHR

Constructeur de véhicules industriels recherche

Un ingénieur d'études

ayant dix années d'expérience dans le domaine de la mécanique et possédant de bonnes connaissances dans la conception de véhicules automoteurs, tractés et remorqués en particulier dans les systèmes de transmissions et en automatismes.
Capable de prendre en charge la responsabilité d'un bureau d'études de dix dessinateurs et techniciens, il sera l'interlocuteur privilégié du client dans le cadre de l'exécution de certains contrats.
Cette fonction nécessite une bonne pratique de l'allemand et de l'anglais.
Le lieu de travail est situé à 15 kilomètres de STRASBOURG.

Adresser lettre de candidature et CV à « Direction des Ressources Humaines, Société LOHR, 29 rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN.

MEDIA-SYSTEM

Quand la production devient un véritable péché de gourmandise.

diépal

1200 personnes
4 usines
1,5 Md C.A.
100000 tonnes
de produits de haute qualité
des marques renommées,
CRACOTTES, BLEDINA,
FRUITS GOURMANDS...
leaders sur leur marché.

Responsable de production

Notre usine de 120 personnes fabrique des confitures Fruit Gourmand, Materne.
De formation ingénieur agro-alimentaire, vous avez en charge la réception des matières premières et des matériaux d'emballage, la fabrication et le conditionnement des produits.
Vous savez tenir compte de la saisonnalité de l'activité pour gérer au mieux un ensemble de 70 à 120 personnes. Vos qualités humaines vous permettent de développer une politique active de participation du personnel dans tous les domaines.
En relation avec le service entretien, vous participez à la définition des investissements pour moderniser l'outil et mettre en place les actions adéquates pour accroître la productivité.
Dans cette mission vous êtes assisté par 4 contremaîtres. C'est dans ce contexte dynamique et motivant au sein d'une équipe jeune que vous pourrez valoriser au mieux votre première expérience industrielle de l'agro-alimentaire et votre connaissance des produits sucrés en particulier. Votre réussite vous permettra d'accéder à des responsabilités élargies au sein du groupe.
Le poste est basé dans l'AISNE.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. PC30 M en précisant votre rémunération actuelle à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Teheran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

NOS PROJETS SONT AMBITIEUX

Nous sommes une SSCI en pleine expansion, spécialiste en Ingénierie auprès de grands comptes et recherchons des :

- **INGENIEURS** haut niveau
- **MIAGE** -
- ***DUT*** *confirmés*

Nous vous proposons un salaire motivant et une carrière évolutive.
Formation complémentaire assurée.

Ecrire à : **EASYLOG**
175, rue Blomet - 75015 PARIS
sous réf. GC 338 ou Tél. au 45.32.05.10

NC COMMUNICATION

La Société des Tuyaux Bonna, groupe à vocation internationale de 2500 personnes, développe son activité dans le domaine du transport de l'eau de toute nature et des produits de haute technicité en béton.
Elle recherche un

jeune

INGENIEUR D'ETUDES
formation A & M, ESTP section M.E.,...

chargé essentiellement de la conception et de la réalisation d'ensembles industriels en France et à l'étranger.

Débutant ou première expérience
Anglais souhaité.

Poste formateur permettant une évolution rapide de carrière.

Ecrire avec c.v. et photo sous référence 7146 à SOCIETE DES TUYAUX BONNA, Boîte Postale 359.08, 75365 Paris Cedex 08.

bonna

AZIAL

ROCKWELL-COLLINS FRANCE

recherche pour TOULOUSE

Un Ingénieur Electronicien

Diplômé d'une grande école (SUPELEC, ENSEIHT, INSA, GRENOBLE) et ayant obligatoirement acquis l'expérience de 5 à 8 ans dans une grande société d'ingénierie de systèmes électroniques, il se verra confier la responsabilité de réalisation de systèmes de radiocommunications militaires (de la proposition technique à l'acceptation finale) dans le cadre de cette fonction il aura à superviser une équipe de techniciens.
L'anglais parlé est indispensable, un diplôme d'université américaine sera un plus.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel
ROCKWELL COLLINS FRANCE
8, Avenue Didier Daurat - 31700 BLAGNAC

Blau Publicité

Le Monde CADRES

RFI
Radio France Internationale

PROFIL DU CANDIDAT AU POSTE DE CHEF DE MAINTENANCE

- Homme, environ 30 ans.
- Formation ingénieur type INSA ou école électronique.
- Expérience de 2 à 3 ans dans l'activité « maintenance électronique ou électromécanique ».
- *Qualités requises :*
  - Dynamisme, sens de l'organisation ;
  - Bon comportement relationnel (animateur).
- *Définition de poste :*
  - Responsabilité de la section maintenance sous l'autorité de l'ingénieur-chef du service « *Diffusion-Ingénierie-Maintenance* » ;
  - Coordination et animation des activités de maintenance préventive et curative ;
  - Gestion du magasin technique (pièces détachées, accessoires et matériels).

Prière d'adresser candid. à J.-L. OLIVIER, Chef du service du personnel R.F.I., P. 6627 - 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 PARIS.

SECONDER NOTRE DIRECTEUR

CESMA
Centre d'Etudes Supérieures du Management

Le directeur du CESMA, 3ème cycle de management du Groupe ESC Lyon recherche son **Adjoint** pour l'assister dans l'ensemble de ses fonctions notamment :

Promouvoir le CESMA auprès:
- des jeunes diplômés et cadres d'entreprises,
- et des entreprises nationales et internationales.

Participer à la sélection des candidats et au suivi des participants.

A 30 ans environ, après une formation supérieure (Grande Ecole de Gestion ou d'Ingénieurs), vous avez une expérience opérationnelle significative en entreprise (2 à 5 ans).

Dynamique et dynamisant, pédagogue, motivé par les relations humaines et la communication, vous participez au développement des cadres européens de demain.

Bien sûr, vous avez une bonne pratique de l'Anglais.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, adressez votre dossier de candidature (CV, photo, lettre manuscrite), sous. référence 582 M à notre conseil :
KEY MEN - 2, rue Childebert
69002 Lyon.

Groupe ESC Lyon
LYON GRADUATE SCHOOL OF BUSINESS

Important Bureau d'Etudes en AMENAGEMENT et en URBANISME recherche pour son Siège à Paris

ingénieurs
TRANSPORTS ET CIRCULATION

Diplômé d'une **Grande Ecole (Ponts, Mines, Arts et Métiers, Travaux Publics...)**

Il aura la responsabilité d'études concernant :
- L'organisation générale des réseaux de voirie, en liaison avec l'évolution de l'urbanisation et les contraintes de l'environnement.
- La conception des aménagements routiers, compte-tenu des problèmes d'insertion et d'exploitation des infrastructures.

Ce poste nécessite le sens du concret, une expérience réussie d'au moins 5 ans dans l'Administration ou un Bureau d'Etudes et implique des contacts à haut niveau.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 2669 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

ALCATEL
CGA-HBS

Notre Société à la pointe des technologies conçoit, réalise et met en œuvre des systèmes informatisés. Située au Sud de Paris, elle recherche actuellement pour l'une de ses Divisions en pleine expansion :

INGENIEURS D'AFFAIRES

Ils se verront confier avec un large degré d'autonomie l'intégralité du suivi d'affaires tant sur le plan technique qu'en ce qui concerne le respect des objectifs financiers et commerciaux.

Ces postes conviendraient à des candidats faisant preuve d'un grand sens de l'organisation, ayant le goût des contacts clients et possédant des aptitudes à l'encadrement.

Diplômés d'Ecole Ingénieurs, option Electronique ; une expérience similaire de 2 à 3 ans est indispensable.

Pour un premier contact, adressez candidatures (CV et prétention) sous réf. 37439 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

LEADER MONDIAL DU CONSEIL EN COMMUNICATION D'ENTREPRISES

présent dans le monde entier
dont une importante filiale à Paris,
notre société est à la recherche
de

CONSULTANTS CONFIRMÉS

- Pour renforcer son équipe de conseillers en communication *institutionnelle, industrielle et en marketing.*
- Gérer les budgets de sa clientèle actuelle.
- Travailler à son développement à l'échelle nationale et européenne.

Les candidats :
- auront 8 à 10 ans d'expérience en communication ou dans un secteur connexe,
- seront diplômés de l'enseignement supérieur,
- auront une bonne culture générale,
- une excellente connaissance de l'anglais parlé et écrit,
- une capacité de réflexion et d'analyse,
- une volonté de travailler en équipe très active,
- un esprit d'entreprise et le goût de relever des défis motivants dans une société en forte expansion.

Conditions en conséquence.

Ecrire sous le N° 6018
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

Le Centre National de la Recherche Scientifique

recrute par concours

481 CHERCHEURS

Les concours sont ouverts à compter du 5 avril 1988.
Niveau thèse de 3e cycle ou nouvelle thèse minimum.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 5 mai 1988, 19 heures.

Les dossiers pourront être retirés jusqu'à la veille de la clôture des inscriptions.

Une information sur les postes à pourvoir, par grade et par discipline, est à la disposition des candidats sur Minitel : 36-14, code SIG-4.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :

Centre National de la Recherche Scientifique
Direction du personnel et des affaires sociales
Bureau central des chercheurs
15, quai Anatole-France,
75700 PARIS.
Tél. : (1) 45-55-92-25, poste 22.85.

JEUNE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

ESC - CELSA
300 000 F — STRASBOURG

Notre entreprise, 1300 personnes, cinq usines en France et à l'étranger, 20 agences, est l'un des *leaders mondiaux du domaine des produits d'étanchéité modernes pour le bâtiment.*

Nous voulons poursuivre notre développement en France, en Europe et à l'exportation, et souhaitons donner une forte impulsion à notre communication : vers nos clients, vers *les prescripteurs*, les bureaux d'études, les techniciens qui mettent en oeuvre nos produits en utilisant presse, documentations, vidéo, manifestations, mailings, etc.

Nous recherchons un passionné de communication, ayant 5 à 10 ans d'expérience de l'utilisation des médias, des techniques de communication, aimant convaincre par la parole et l'écrit, capable de gérer de façon autonome un important budget.

Adressez votre dossier à notre Conseil SELETEC

seletec Conseil

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

La Commission Franco-Américaine d'Echanges Universitaires et Culturels (Commission Fulbright), recherche son

DIRECTEUR

Diplômé de l'enseignement supérieur français ou américain, et bilingue français - anglais, il a l'expérience de la gestion et possède une connaissance approfondie des systèmes d'éducation des deux pays.

Il aura pour mission de gérer la Commission dans son ensemble, tout en développant le rôle de cet organisme dans la vie culturelle française.

L'expérience de la recherche de financements privés serait un atout supplémentaire.

Le poste basé à Paris, est à pourvoir à compter du 1er juillet 1988. Le candidat retenu devra être disponible au plus tard le 1er septembre 88. Les entretiens auront lieu à Paris en mai et juin. Le salaire sera fonction de l'expérience et des qualifications.

Merci d'envoyer votre C.V., sous réf. 712/M FACEE Search Commitee à CURRICULUM, 6, passage Lathulle, 75018 Paris, qui transmettra.

CURRICULUM

LES EDITIONS

HATIER

Responsable des études marketing

H/F

Le candidat devra justifier d'une expérience réussie en marketing :
- Etudes de marché
- Traitements statistiques.

De formation supérieure (Bac + 4), âgé de 25/30 ans environ, vous possédez une bonne maîtrise de la micro-informatique.
Le poste est basé à Paris 6e.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à : HATIER - Direction du Personnel - 8, rue d'Assas 75278 Paris Cedex 06, sous réf. 600 M.

Cabinet Tourneur

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE

recherche pour son service "Prévention des Risques Professionnels"

CONTRÔLEURS DE SÉCURITÉ

BTS/DUT, âge minimum 25 ANS, 3 années minimum d'expérience professionnelle, nationalité française, permis V.L.

UN POSTE "MÉCANICIEN"

Ayant de bonnes connaissances en hydraulique, pneumatique, électricité.

UN POSTE "ÉLECTRONICIEN"

Ayant de bonnes connaissances en informatique industrielle, commande numérique, robotique.

Expérience dans les domaines : conception, mise au point, maintenance et système automatisé.

RESPONSABLE FORMATION

Maîtrise de psycho-sociologie, D.E.S.S. en formation des adultes apprécié. Expérience de plusieurs années en stratégie de formation à la sécurité pour animation d'une équipe de formateurs.

Adresser candidatures avec C.V. détaillé, copie des diplômes universitaires et justificatifs professionnels à Monsieur le Chef du Personnel de la C.R.A.M.I.F - 17/19, rue de Flandre - 75954 PARIS CEDEX 19 avant le 10 avril 88. Renseignements tél. 40.34.85.00 poste 574.

Animateur(trice) de la fonction personnel

Société performante filiale d'un groupe américain (CA 400 MF - 800 personnes), leader dans le domaine des pompes et des valves aérosols destinées aux industries de la pharmacie et de la parfumerie

RECHERCHE SON

RESPONSABLE DE LA FONCTION PERSONNEL

Le poste, rattaché à l'établissement principal de la société, doit évoluer à terme vers la Direction des ressources humaines de l'entreprise.

Pour assurer sa forte progression, celle-ci doit intensifier la communication interne et la personnalisation des carrières, gages de la mobilisation de son personnel.

L'ambition exportatrice de la société sera facilitée par l'introduction du concept de qualité totale accompagné d'un vaste effort de formation.

Formation supérieure et expérience professionnelle de quelques années souhaitables.

Devant agir à tous les niveaux de la société, il faut avoir un rayonnement personnel, être capable d'inspirer confiance mais aussi de convaincre.

Poste à pourvoir dans l'Eure, à proximité de grandes villes régionales.

Merci d'adresser candidature avec prétentions + lettre manuscrite + photo à :

Directeur Général Société VALOIS S.A., B.P. G. 27110 LE NEUBOURG.

Prenez vos responsabilités...

Participer au développement d'une importante société de construction immobilière, gérer les régions Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Côte-d'Azur, c'est la mission des futurs

Directeurs d'agence

Bras droit du Directeur Général, après une période de formation sur le terrain, ils gèrent ces agences comme de véritables centres de profit.
Ils sont les animateurs directs de l'équipe commerciale.
Jeunes diplômés (Ecole de Commerce ou d'Ingénieur), débutants ou première expérience.
Ambitieux et entrepreneurs, ils ont envie de s'impliquer, de gérer, de manager, en bref de RÉUSSIR.

Merci d'écrire sous réf. 445/LM en précisant la région choisie ou consulter le MINITEL 3627 code KRIEF.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

RECRUTER DES INGENIEURS AU TOP NIVEAU

SFENA (1,4 Mds de CA, 2300 personnes), parmi les "grands" de l'équipement *aéronautique, est une filiale de l'Aérospatiale.*
Nous vous proposons aujourd'hui de rejoindre notre équipe de gestion des cadres en tant que **RESPONSABLE RECRUTEMENTS.**
Pour ce contrat à durée déterminée, vous serez chargé de la définition des postes, de la sélection et de l'intégration des candidats.
Rompu aux techniques du recrutement, vous avez une expérience d'au moins 2 ans en cabinet ou en entreprise.
Votre rémunération sera liée à votre expérience.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à SFENA, gestion des cadres, Aérodrome de Villacoublay, BP 59, 78141 Vélizy Villacoublay.

NOUS SOMMES LE CERVEAU DES TÊTES BIEN FAITES

Nous sommes présents sur les grands marchés des télécommunications : téléphonie, télématique, communication privée, radiotéléphonie, et nous souhaitons intégrer au sein de la Direction du Personnel et des Relations Humaines H/F :

Responsable du Recrutement

Sa mission essentielle : répondre aux besoins qualitatifs et quantitatifs et participer à la gestion des ressources humaines d'une société qui vit en temps réel la mutation des techniques liées à la communication.

Sa compétence : 2 à 4 ans d'expérience acquise en entreprise et/ou cabinet.

Lieu de travail : Saint-Quentin-en-Yvelines

Merci d'adresser votre candidature (avec photo et prétentions) sous référence 3100 à Alain SARTON

PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail 75002 Paris

Conseils en ressources humaines

MATRA COMMUNICATION

LE DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE *recrute :*

UN RESPONSABLE DU SERVICE DES SPORTS

Ce poste d'encadrement (cat. A) suppose des qualités d'organisation administrative, de dynamisme et d'animation.

Missions : - organisation, élaboration et mise en oeuvre de la politique sportive et d'animation jeunesse décidée par l'assemblée départementale ;
- préparation des rapports,
- aide aux Clubs et Associations,
- concours du département à des manifestations sportives de prestige etc...

le suivi administratif des opérations.

Ce poste pourrait convenir à un candidat inspecteur de la jeunesse et des sports ou niveau équivalent, ayant plusieurs années d'expérience.

Adresser candidature et C.V. détaillé à :
HOTEL DU DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE
Direction du Personnel - 2-16, boulevard Soufflot
92015 NANTERRE Cedex.

Pierre Lichou

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉVOLUANT DANS LES DOMAINES DE HAUTE TECHNOLOGIE, RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL :

JEUNES COMMERCIAUX EXPORT (HEC, ESSEC, ESCP...)

A 28/32 ans, vous bénéficiez impérativement d'une expérience réussie dans l'exportation de biens d'équipements industriels Télécommunications ou Informatique.
Maîtrisant parfaitement l'anglais et l'espagnol, vous désirez aujourd'hui donner un nouvel élan à votre carrière.

Leader mondial dans notre activité, nous vous proposons de développer, d'animer, de gérer une importante zone géographique, dans un cadre d'autonomie et de responsabilité.

L'importance de notre groupe et son implantation mondiale vous permettront d'évoluer à terme vers de plus larges responsabilités.

Merci de nous faire part de vos ambitions en écrivant sous référence M.111, à notre Conseil :

DYNAMO
37 bis, avenue Gambetta, 75020 PARIS

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

offre par Concours

25 POSTES

pour une formation rémunérée de CADRES *(8 mois)* chargés de fonctions de représentation et de contrôle auprès des Entreprises de la Région Parisienne.

Conditions :

- Diplôme niveau BAC + 3 en Gestion, Comptabilité, Droit, BTS Comptabilité ou DUT G.A.E.
- 21 ans minimum en juin 88.
- Carte Nationale d'Identité.
- Permis de conduire catégorie B.

Renseignements et dossier d'inscription
Service des Formations Régionales – 17-19, Place de l'Argonne
75019 PARIS (10è étage - Porte 10015) Tél. 40.34.84.00
clôture des inscriptions le 15.04.1988

---

alliance RH

"LES VOILA !"

s'écria avec enthousiasme le Maire qui, d'émotion, en avait oublié de ceindre son écharpe. Les notables de la ville se pressaient aux premières loges et le cordon de policiers semblait insuffisant pour contenir la curiosité d'une foule que la pluie battante laissait indifférente. Soudain, le temps sembla s'arrêter ; une indicible crainte chassait cette légitime et générale fébrilité. L'ombre de ce fatidique 1er avril niche en canulars planait sur la foule interdite. Puis ce fut la libération. L'équipe soudée d'Alliance RH remontait sereinement l'avenue principale menant à leurs nouveaux locaux. La vérité éclatait enfin au grand soulagement des observateurs. Ils avaient bien choisi Levallois.

NOUVELLE ADRESSE :
39, rue Louis Rouquier
92300 Levallois-Perret
TEL : 47 58 42 00

ORGANISME IMMOBILIER LEADER
dans son SECTEUR d'ACTIVITE
(Collecte du 1 % Logement)
recherche sur PARIS

ATTACHE COMMERCIAL HF

Ce jeune cadre de formation supérieure BAC + 4 et ayant si possible une première expérience sera responsable d'un portefeuille d'entreprises P.M.E. et de l'animation d'une petite équipe.

Adresser lettre + C.V. + photo s/réf. 2229 à PIERRE LICHAU 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER RÉGIONAL

recherche

UN RESPONSABLE MARKETING (H./F.)

● Nous sommes une *société financière régionale appartenant à* un réseau bancaire de premier plan. Nous représentons l'échelon financier et un centre de moyens pour les établissements du réseau.

● En collaboration avec le directeur du développement, le responsable marketing aura pour missions :

— Mettre en oeuvre la politique marketing régionale, en managant les unités opérationnelles — actions de développement et communication, en s'appuyant sur la cellule études marketing ;

— D'organiser l'action commerciale régionale en restant très proche des réalités du marché et en maintenant un contact régulier avec le réseau ;

— De rester très proche des réalités du marché à travers les établissements de la région car il maintient un contact régulier avec eux ;

— De participer à la conception, l'élaboration et l'application du plan de développement régional.

● Le poste est basé à BORDEAUX.

● De formation HEC, ESSEC, SUP. de CO, IEP (EcoFi) ou équivalent, le candidat doit posséder en outre une solide pratique de l'animation commerciale opérationnelle et des techniques de marketing bancaire.

● Homme de dialogue, pragmatique, organisé et créatif, il doit avoir une vocation pour le conseil et posséder d'excellentes capacités rédactionnelles.

● Pour entrer en relation, merci d'adresser lettre de candidature + c.v. + prétentions sous réf. 773 à P.A. SERVICE, 9, rue Poquelin-Molière, 33000 BORDEAUX qui transmettra.

Le Conseil général du Val-d'Oise

RECRUTE PAR VOIE DE CONCOURS SUR ÉPREUVES
LES 18 ET 19 MAI 1988

UN DOCUMENTALISTE DU CADRE DÉPARTEMENTAL

POUR CONCOURIR, LES CANDIDATS DOIVENT :

- être âgés de 40 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours ;
- être de nationalité française ;
- être titulaires d'un diplôme sanctionnant le 1er cycle d'études supérieures ou d'un diplôme prévu par l'article du 22 décembre 1978.

La clôture des inscriptions est fixée au 18 avril 1988, délai de rigueur (le cachet de la poste faisant foi).

Pour tout renseignement s'adresser au :
CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE
Direction du personnel et de l'action sociale,
Bureau du recrutement - 2 Le Campas,
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX.
Téléphone : 34-25-38-39/34-25-31-32.

DEBUTANTS, JOUEZ LA CARTE DE L'INFORMATIQUE

La G.I.E., Direction des Systèmes d'information des A.G.F. (Assurances Générales de France) propose à des diplômés :

D.E.A. OU MAITRISE SCIENTIFIQUES

.UN STAGE DE FORMATION

intensif et rémunéré de 5 mois aux techniques de l'informatique.

- La participation active à l'issue de ce stage au développement de grands projets dans un environnement de haute technologie
- Un contexte jeune et stimulant
- *Une structure souple et un style de relation direct*
- Des perspectives d'évolution largement ouvertes.

Si la perspective de rejoindre des équipes motivées et "pointues" vous intéresse, adressez votre candidature sous réf. M/SF 1 B à Dominique BŒUF *Direction des Ressources Humaines – Tour Franklin – 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 11.*

GIE

L'INFORMATIQUE EN ACTION

UNIVERS DE LA GESTION

La Fondation Nationale de Transfusion Sanguine

recherche

Assistant de gestion du personnel HF

Intégré à notre Direction des Relations Humaines et Juridiques, vous développerez et assurerez le suivi d'outils de gestion concernant la masse salariale, les effectifs ..., et réaliserez les études qualitatives s'y rapportant.
Votre formation supérieure type DUT gestion de personnel a été valorisée par une première expérience professionnelle réussie pendant laquelle vous avez pu démontrer vos qualités de rigueur et d'esprit de synthèse ainsi que votre aisance relationnelle.
La connaissance de la micro informatique est indispensable.
Un goût pour les chiffres et les statistiques serait un atout supplémentaire.
Poste basé banlieue Sud-Ouest - Les ULIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et prétentions à : Elisabeth VERGER - BP 100 - 91943 LES ULIS Cedex.

CNTS FONDATION

SOCIETE FINANCIERE PARIS 8EME

recherche

Attaché (e) de direction

SERVICE CONTENTIEUX

De formation juridique Bac + 4, vous avez 8 à 10 ans d'expérience vous ayant permis d'acquérir une très bonne pratique des affaires immobilières et de leurs négociations.

Sous la responsabilité directe du chef de service Contentieux, vous serez amené à optimiser l'aboutissement du recouvrement amiable de créances contentieuses sur prêts immobiliers dont le montant justifie une intervention dynamique et personnalisée.

Ce poste évolutif nécessite en outre une mobilité géographique fréquente de courte durée.

Merci d'adresser lettre de candidature, c.v., photo et prétentions à AXIAL (réf. LM/7156) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre du développement de notre activité "Crédits Professionnels", nous recherchons des :

Rédacteurs Engagements

Ils assureront l'étude, le montage complet d'importants dossiers de crédit ainsi que le suivi sur le plan technique.

Ils analyseront des projets d'investissement, étudieront des prises de participation et élaboreront des montages financiers.

Ces postes conviennent à des candidats de niveau Bac + 4, dotés d'une formation de base, ayant une expérience de 2 à 3 ans de l'analyse financière, le goût de la négociation et du travail en équipe.

Si ce profil est le vôtre, adressez-nous votre C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. : 70776 - LA HENIN - Service Recrutement.
16, rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS.

BANQUE LA HENIN — A chacun son patrimoine — GROUPE SUEZ

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
à vocation internationale

recherche

pour un poste à pourvoir à PARIS un

FISCALISTE DE HAUT NIVEAU

Ayant une dizaine d'années d'expérience.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous réf. 92328/LM à HCA - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Brie

recherche

JEUNES DIPLOMÉS

(Sup de Co, Maîtrise gestion, Sc. Eco, Droit, Agri...)

Désireux d'orienter votre carrière vers des postes formateurs au sein d'une banque performante, vous évoluerez dans des activités commerciales d'études ou de gestion, selon votre potentiel, votre dynamisme et vos qualités d'adaptation.

Les candidatures, C.V., photo et prétentions sont à adresser à :
Monsieur le Directeur du CA
BP 205 - 77101 MEAUX

Analyser - Conseiller - Agir

Groupe Industriel Implantation Internationale

CA 6 milliards F. — 40 sociétés

Maîtriser l'existant, anticiper l'avenir, améliorer ce qui peut l'être en faisant preuve de créativité et de bon sens, c'est l'objectif que s'est fixée notre nouvelle équipe de Direction Générale et le challenge auquel nous associerons notre

Chef de Mission Audit Interne

Standardiser les méthodes comptables, concevoir et mettre en oeuvre des procédures et un reporting «groupe», en assurer le contrôle, mettre en place les outils indispensables à la gestion prévisionnelle et de façon plus générale faire toute proposition d'amélioration que vous jugerez nécessaire et en tout domaine, telle sera votre mission.

Environ 30 ans, de formation supérieure à dominante Finance-Comptabilité, vous êtes autonome, dynamique, et justifiez d'une expérience d'environ 5 ans acquise pour partie en cabinet d'audit. Une bonne connaissance du secteur industriel est indispensable.

Le poste, basé à Paris, nécessite de courts mais fréquents déplacements.

De nombreuses opportunités d'évolution au sein du groupe seront offertes à court terme à un candidat de valeur.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV), sous référence C139M, à Ernst & Whinney Conseil, 150 bld Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.

Ernst & Whinney Conseil

هكذا من الاصل

صكذا من الأجل

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

1 TRADER ACTION

Nous sommes **ENSKILDA S.A.**, maison de titres, filiale française du groupe **ENSKILDA** en rapide développement. Notre groupe, apparenté à la **S.E. BANKEN** (rating AAA) est une organisation internationale ayant ses bureaux à Londres, Tokyo, Hongkong, Paris et Stockholm.

Vous avez une expérience d'un à deux ans en trading actions françaises chez un agent de change ou dans une banque. Vous maîtrisez l'anglais.

Nous vous proposons de venir rejoindre à Paris notre équipe Action Française, jeune, dynamique, expérimentée et très motivée, en liaison direct avec nos clients qui sont de grands gérants de fonds internationaux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à
Monsieur Nicolas Rostkowski,
ENSKILDA S.A.,
29, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

2 ANALYSTES FINANCIERS

Nous sommes **ENSKILDA S.A.**, maison de titres, filiale française du groupe **ENSKILDA** en rapide développement. Notre groupe, apparenté à la **S.E. BANKEN** (rating AAA) est une organisation internationale ayant ses bureaux à Londres, Tokyo, Hongkong, Paris et Stockholm.

Vous avez une formation supérieure (école de commerce, université, IEP) et une expérience de deux à trois ans en analyse financière et boursière chez un agent de change ou dans une banque. Peut-être êtes-vous membre de la SFAF, ce qui serait un avantage. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Nous vous proposons de venir rejoindre à Paris notre équipe de recherche, jeune, dynamique, expérimentée et très motivée, en contact direct avec nos clients qui sont de grands gérants de fonds internationaux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature
à Monsieur Nicolas Rostkowski, **ENSKILDA S.A.,**
29, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

GROUPE MEEKER
PROMOTEUR IMMOBILIER INTERNATIONAL
recherche

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Formation supérieure (ESC, maîtrise de gestion ou similaire) avec une expérience d'environ deux ans (société d'audit et/ou groupe anglo-saxon appréciés). Bonne connaissance de la micro-informatique. Excellente pratique de l'anglais indispensable.
Il sera chargé du reporting à la maison-mère (USA), de la préparation des budgets et du contrôle budgétaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à **PARAPHE** (*réf. M 8032*)
10, rue de Louvois - 75002 PARIS
qui transmettra. *Discrétion assurée.*

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES SUP-AÉRO

ENST, ESE, ENSIMAG
INSA, ENSI, DEA, MIAGE

pour assurer
des développements en :
- LOGICIELS DE BASE
- LOGICIELS SYSTÈMES
- LOGICIEL D'APPLICATION TEMPS RÉEL
- TÉLÉCOM, RÉSEAUX
- CA, CFAO, IA
- GESTION.

c.v. + prétentions à :
SDI tour Gallieni 1
78/80, avenue Gallieni
93174 BAGNOLET CEDEX.

GROUPE
DU SECTEUR AGRICOLE
ayant une activité renommée de conseil juridique et fiscal

recrute

UN JURISTE

spécialisé
en droit des sociétés et du travail.
Niveau minimum :
licence en droit,
expérience confirmée cabinet conseil.

Adresser lettre manuscrite, prétentions, c.v., photo à :
I.G.E.R.
9, rue Eugène-Flachat,
75017 PARIS.

VILLE DE ROCHEFORT

RECRUTE

par concours

ANIMATEUR DU PATRIMOINE

formation universitaire (min. lic. histoire de l'art, urbanisme, arch.). Le règlement du concours peut être obtenu sur demande écrite, c.v., auprès de la mairie, B.P. 30, 17306 Rochefort, avant le 26 avril 1988. Une présélection aura lieu à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites à PARIS. Les dates de convocation seront précisées dans le règlement du concours.

PROMOTEUR RECHERCHE

JURISTE H./F.

polyvalent, 5 ans expér. immob. exigée procédure, rédaction, convention. Adr. C.V., prét. s/nº 338 à LEVY TOURNAY, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

Centre technique

recrute

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Il appliquera ses connaissances en

ACOUSTIQUE

aux ESSAIS
sur les matériels de
CHAUFF. ET COND. AIR

et aux RECHERCHES sur la combust. et l'aéronautique.

Il devra s'intégrer à une équipe de 14 ingénieurs et encadrer des techniciens de haut niveau (DUT).

Une première expérience ou une thèse est nécessaire.

Anglais indispensable, allemand souhaité.

CETIAT B.P. 6084, 69604
VILLEURBANNE CEDEX

LE CENTRE
HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
DE MONTFERMEIL (93370)
recrute

UN MÉDECIN DU TRAVAIL

A MI-TEMPS.
Diplômes exigés :
certificat d'études, spéciales de médecin du travail ou diplôme d'études, spécialisées du médecin du travail.

Adresser candidature avec C.V. détaillé à M. le Directeur, 10, rue du Général-Leclerc, 93370 Montfermeil. Tél. : 43-88-96-10, poste 40.04.

URGENT

Hebdomadaire

CHERCHE

TRADUCTEURS

expérimentés pour traductions en français d'articles de la presse étrangère (*anglais, allemand, espagnol, italien, russe, arabe, etc.*). Outre un bon style en français, une bonne connaissance des réalités économiques, politiques et culturelles des pays concernés est requise.

Adresser un C.V. à J. Rossetin, 35, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

VILLE DE
SAINT-OUEN-L'AUMONE
(Val-d'Oise)
recherche

COLLABORATEUR

pour son secteur contentieux, patrimoine, assurance. Licence droit et expérience souhaitées.

Adr. c.v. à Monsieur le Maire, 95310 St-Ouen-l'Aumône.

DEMANDES D'EMPLOIS

TECHNIC. CYNÉGÉTIQUE
31 ans

DIPLOME LE PRADEL

- Références élevage.
- Vente armurerie.
- Gestion tous matériels élevage, piégeage.

recherche
EMPL. CONFORME CONN.

M. Coët, 2, rue de l'Eglise, 92420 VAUCRESSON.

J.H. DEUG hist. + 1 an hist. de l'art, cherche emploi secteur artist. ou cult., collab. rech. lett. ou hist. Etudie toutes propositions.
Ecrire sous nº 8 501
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

INFORMATICIEN
HAUT NIVEAU
53 ans, 18 ans d'exp., connaissant bien UNIX, C, FORTRAN, PASCAL, conduite de projets, SGBD, CAO cartographie, traitement d'image, exp. USA. Recherche poste de responsabilité, encadrement, formation.
Ecrire sous nº 8 509 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy.
75007 PARIS.

J.F. 32 a., maît. droit, DESS fiscalité, anglais, espagnol, exp. cabinet avocat fiscaliste, exp. vente fonds commerce mais ouverte autres respons., ch. poste évolutif Paris, Midi ou France entière.
Ecrire s/nº 8 511
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy.
75007 PARIS.

H. 23 ans, IEP Paris éco.-fi., expérience journalisme, connaissance Asie du Sud-Est, anglais. Etudie toute proposition France entière. (1) 45-87-36-78.

Dame 56 ans cherche place dame compagnie personne âgée, valide. Mme RIBOLZI, rue Jean-Pache, Les Planchettes, 55100 VERDUN.

ADJOINT DIRECTEUR MÉDICAL (Femme)

Bilingue : français, allemand, anglais, excellente présentation, rech. poste du même type (associé de recherche, chef de produit, responsable congrès, etc.) dans une société internationale domaines pharmacie/santé.

Ecrire sous le nº 8510 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
25 ans, 2 ans d'exp., très *bonnes connaiss. en anglais*, maîtrisant le trait. de texte (Word, Textor, Multiplan, Family Assistant, Outlus (progiciel juridique) rech. emploi à responsabilités, intéressant et évolutif. Ecr. RBID, 18, rue Fourcroy, 75017 PARIS, qui transm.

F. 53 ans - Chef de Publicité
15 ans expérience.
Réf. grande presse nationale, recherche poste similaire dans presse ou édition.
Préférences : secteurs tourisme ou enseignement.
Ecrire sous le nº 8019
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Demandeurs d'emploi de formation supérieure, l'IBIA vous propose un stage

MICRO-INFORMATIQUE POUR CADRES

Durée : 3 mois à partir de fin avril.

Objectif : apporter une formation à l'utilisation des outils de la micro-informatique appliquée aux différentes fonctions de l'entreprise.

Participants : cadres demandeurs d'emploi habitant Paris (75) depuis plus d'un an.

Pour ce stage **recrutement immédiat**

Téléphoner au **47 63 83 68**

PLURIAL

DIRECTION D'UN CENTRE DE PROFIT

Responsables d'Unités Décentralisées...

La Division Formation Permanente du Groupe ESC Lyon vous propose un **SÉMINAIRE INTENSIF DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ENTREPRISE.**

Session bloquée en résidentiel du
6 juin au 8 juillet 88
au Campus du Groupe ESC Lyon.
Méthodes pédagogiques participatives :
Méthode des cas. Business-Game Pigmalyon.
Travail en Groupe...

Renseignements et inscriptions auprès de Michel CHARRE, Directeur

Groupe ESC Lyon
DIVISION FORMATION PERMANENTE

DIVISION FORMATION PERMANENTE
Groupe ESC Lyon
23, avenue Guy-de Collongue -
B.P. 174 / 69132 Ecully Cedex
Tél. 78 33 81 22 - Poste 480

I F A C E

Formation de Formateurs et de Conseillers en Formation

(Stage rémunéré)

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. est un établissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

- Le programme est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.
- *Il prépare à des fonctions d'animateur, de formateur ou de* conseiller dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).
- Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre/octobre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.
- Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat et peut aussi être financé au titre des C.I.F.

Les inscriptions seront closes le 30 avril.

Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à
l'I.F.A.C.E. 79, avenue de la République 75543 Paris Cedex 11
Tél. 43.55.39.66 poste 1207

UN DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

IAE

FORMATION PERMANENTE

CPFCE

Certificat Préparatoire aux Fonctions de Contrôleur d'Entreprise.

** Formation ouverte aux demandeurs d'emploi et aux salariés possédant un BAC + 2 ou une expérience professionnelle de 4 années (en gestion ou comptabilité)*
** du 18 avril au 23 juin 1988. (290 h. de formation).*
INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne,
162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15
Formation Permanente 45.58.02.28 — 45.57.28.41

Clôture des inscriptions le 18 mars 1988

LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

133, R. ST-ANTOINE

hôtel Marais restauré sup. vol. + mezzanine, 82 m² tt cft s/belle cour; cave voûtée. Mer. 15/19 h.

8e arrdt

EXCEPTIONNEL

MADELEINE

(près), dble liv. 2 chbres, tt cft, 8e ét., asc., terrasse, poutres, réf. nf beaucoup de caractère. 46-34-13-18.

14e arrdt

AVENUE DU MAINE

(près) 2 p. tout confort, ref. neuf, poutres, cheminée. 46-34-13-18.

16e arrdt

VICTOR-HUGO

Coquet living dble, kitchen., bains, 4e ét., asc., calme, soleil. 780.000.
PROGEDIM, 45-75-68-07.

78-Yvelines

CHATOU 3' RER

knm. p. de t. 76, gd appt. 6 p. s/terr., dam. ét., asc., 2 s. bns. Luxe décor., 2 box, cave, 3 200 000. Vis. sam., dim., 14-17 h, 30-71-36-16.

appartements achats

Rech. 2 à 4 pièces PARIS préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

PLURIMMO 45-48-25-01

72, BD RASPAIL, PARIS-6e
RECHERCHE
APPTS DE CARACTÈRE
ou DE STYLE
pour clientèle exigeante.

locations non meublées offres

Paris

EXCEPTIONNEL

BUTTE MONTMARTRE
DUPLEX, ATELIER
2/3 chbres, 140 m² envir., vue panoram. 12.800 F net.
42-36-65-39.
(Sérieuses réf. exigées.)

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. L.S.I., 42-66-13-05.

viagers

LIBRE DE SUITE

4 p., ent., cuis., bns, 5e ét., bel imm. p. de t., Mº Anvers, 590 000 cpt + 3 000/m., fme 87 a. Viag. F. Cruz, 8, r. La Boétie, 42-66-19-00.

bureaux

Locations

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés.
Démarches et tous serv.
Perman. téléphoniques.

43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS

Forum des Halles - Bureaux
Constitution de sociétés
Télex - Secrétariat
ACCESS 40-26-15-12.

DOMICILIATION CCIALE 8e
Burx, Secrét., Tél.
Télécopie, traitem. textes.

AGECO 42-94-95-28.

L'AGENDA

Bijoux

ACHAT BIJOUX

brillants, pierres précieuses, argenterie. PERRONO, bd des Italiens, OPÉRA.
4, Chaussée-d'Antin. ÉTOILE : 37, av. V.-Hugo. Ventes - Occas. - Echanges.

Instruments de musique

A saisir, parfait état CLAVIER D'ORGUE italien ELECTRONIC orgens 1 500 F à débattre sans ampli.
Tél. bur. : 45-66-12-66.

Tennis

Grande quantité de raquettes de renom et de qualité : tennis, squash et badmington en vente à des prix imbattables. Contacter Mark Roberts en G.B. au 19.44.252.514912 ou télécopieur 19.44.252.373163 pour de plus amples détails.

LOCATIONS DE VACANCES

Le Monde
« SPÉCIAL PARTICULIER »
FORFAIT 5 LIGNES
2 parutions 700 F TTC

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, appartement, maison ou villa.

Vous désirez louer votre bien pour les vacances, *le Monde* vous propose d'insérer votre annonce le mercredi daté jeudi et le vendredi daté samedi de la même semaine.

Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du *Monde* Publicité, service MKD, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures précédant la première parution.

La ligne se compose de 25 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION
téléphonez à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141ou 4137.

Communication

La concurrence des journaux télévisés

Informations à la chaîne

Toutes chaînes confondues, la télévision offre aujourd'hui onze heures quotidiennes de journaux télévisés. Les pressions politiques ont diminué, remplacées par celles, plus insidieuses, de la logique commerciale. La nouvelle bataille de l'information est avant tout une affaire d'image... de marque.

« *Etes-vous à nouveau candidat à la présidence de la République ?* » « *Oui.* » « *Vous avez mûrement réfléchi ?* » « *Je le crois.* » Le ton est donné. C'était l'interview – on serait tenté de dire l'interrogation – du président de la République, mardi 22 mars, par Paul Amar, au cours du journal de 20 heures, sur Antenne 2.

« *J'ai eu une totale liberté,* raconte Paul Amar. *D'abord pour mes contacts avec l'Elysée, ensuite pour la manière de mener l'entretien. Je me trouvais en face d'un homme redoutable, même s'il était très ému. Moi-même, j'ai oublié mes questions... mais j'ai compris que le président comptait sur le répondant, comme dans un match de tennis tout en volées. C'était, en quelque sorte, un coup de poker. Mais c'est gagné ! Après cet échange en toute simplicité, où le chef de l'Etat a quitté ses lambris dorés pour venir sur un plateau de télévision comme n'importe quel homme politique, on ne reviendra plus en arrière. Rappelez-vous les interviews du général de Gaulle par Michel Droit. On a changé de siècle !* »

Est-ce à dire que la télévision française a enfin atteint l'âge adulte ? Que le cordon ombilical entre médias et pouvoir politique a été tranché comme par magie, ou qu'on verra des passes d'armes entre les journalistes et nos gouvernants à la manière anglo-saxonne d'un Dan Rather morigénant George Bush en direct ? C'est un peu vite dit. L'interférence du politique dans l'audiovisuel connaît des détours autrement subtils – pour disparaître sitôt. Et puis Paul Amar, de son propre aveu, est « *le dernier des Mohicans* » : un survivant de la race des commentateurs pugnaces (Sérillon, Alphonsi, Guicheney) victimes de la « normalisation » du service public qui a suivi la réforme Léotard.

Réforme qui a également redistribué les cartes des pouvoirs qui régissent l'audiovisuel. Voilà la véritable nouveauté ! On assiste moins à *l'émancipation de la télévision qu'au* déplacement de ses servitudes. Si les pressions politiques se font rares, c'est qu'elles sont largement inopérantes. Grâce aux nouveaux espaces de liberté offerts notamment par les chaînes privées, l'instrument de l'audiovisuel échappe en partie aux mains des élus. Mais la tutelle politique a été remplacée par une autre, le pouvoir économique.

Les dirigeants des six chaînes ont beau jeu, dès lors, de clamer leur indépendance vis-à-vis des politiciens, jurant, montre en main, que chacun est assuré d'un temps de parole équitable. Peu, en revanche, avouent, avec Guillaume Durand, que « *le pouvoir des hommes d'affaires a pris le pas sur celui des hommes politiques* ». Le pluralisme, pratiqué avec une rigueur exemplaire par la 5, ne reflète en rien les opinions politiques de MM. Hersant et Berlusconi. Il découle d'une logique purement économique : le produit de la chaîne doit plaire au plus grand nombre.

Optique dans laquelle l'information prend *une tout autre coloration.* Elle n'est plus un but en soi mais entre dans une stratégie de marketing. « *C'est le triomphe des épiciers de la télé* », dit amèrement Alexandre Baloud, directeur de l'information sur M6. Voilà que la fameuse « voix de la France » de naguère parle aujourd'hui avec six accents différents, et même le sacro-saint « carrefour de 20 heures », où le téléspectateur avait rendez-vous avec « son » journal, n'est plus un passage obligé.

De l'aube à minuit

La concurrence acharnée entre chaînes, y compris publiques, a eu deux effets paradoxaux parce que contradictoires. D'une part, les journaux se ressemblent toujours davantage. « *C'est fatal,* dit Hervé Claude à A2. Tout le monde s'épie, se copie, et comme, en France, on ne veut pas que l'info dérange, on banalise : « *rien que les faits* », *or les faits sont les mêmes !* » De plus, toutes les chaînes puisent leurs images dans le même fonds commun, notamment la banque d'images d'actualité internationale Echange Video News (EVN), ou, pour la France, l'agence créée par FR3, Info Vidéo 3.

En même temps, les journaux cherchent à se distinguer les uns des autres, *en se forgeant une identité,* une signature. C'est d'abord par l'« habillage » de la chaîne : les logos spectaculaires, en images de synthèse, de TF1 à la 5, la sobriété de FR3 et M6, etc. Mais c'est aussi un esprit collectif : « *On ne doit pas se contenter de livrer des faits bruts,* estime Paul Amar, *chaque chaîne doit avoir son style, son âme !* »

A défaut d'âme, elles ont chacune une politique d'information, selon leurs moyens, leur public, leurs objectifs. Pour commencer, elles ont toutes multiplié les rendez-vous avec l'actualité. Dès l'aube pour les plus courageuses – la 5 propose deux heures et quart d'informations continues à partir de 5 heures du matin et annonce, pour le 5 avril, un journal fixe à minuit – ou à l'heure du « breakfast » pour TF1 et A2, qui ont calqué leurs « Bonjour la France » et « Télématin » sur les programmes matinaux anglo-saxons. Puis, la journée est émaillée de « flashes horaires » (formule lancée par Canal Plus). « Newsbreak » (annonce des titres) et autres « journaux tout en images » (le « Six minutes » de M6).

Quant à la soirée, seule la 5, parmi les nouvelles venues, sacrifie au rituel de la grand-messe de 20 heures de TF1 et A2. Les autres jouent la contre-programmation, visant les femmes (18 heures sur M6), les provinciaux (19-20 heures sur FR3), ou les « décideurs » qui peuvent se coucher plus tard (« Soir 3 », qui se promène entre 22 et 23 heures). Canal Plus, qui ne fait rien comme les autres, offre, à l'intérieur du magazine « Nulle part ailleurs », des journaux, comme des pubs, à l'endroit (7 minutes à 19 h 35) et à l'envers (les 5 minutes désopilantes des Nuls à 19 h 55).

L'horaire comme la durée des informations en disent déjà long sur l'importance qu'on y attache. La 5 est le grand vainqueur avec 4 h 30 d'informations par jour (rediffusions comprises), suivie d'A2 (plus de 2 heures), TF1 (1 h 45), FR3 (1 h 15), M6 (1 heure) et Canal Plus (moins de 30 minutes). Une politique parfois voulue (Canal Plus ne donne que le strict minimum d'informations, au titre de service dû aux abonnés), mais le plus souvent subie, faute de moyens matériels.

Avec ses six cents journalistes, FR3 bat tous les records. Mais ses vingt-six rédactions sont dispersées à travers la France, et le budget de la chaîne est englouti dans les sables de l'administration. Dotée chacune d'environ deux cents journalistes, TF1 et A2 disposent des moyens de leurs ambitions (1) même si Dominique Bromberger réclame davantage de reportages à l'étranger – « *C'est une vieille tradition à TF1,* dit-il, *de privilégier la politique intérieure et les faits de société par rapport à la politique étrangère* » – et si Henri Sannier demande pour son journal à A2 « *des moyens plus importants pour les grands reportages : nos journalistes, les meilleurs sur la place de Paris, ne bougent pas assez !* »

Des griefs qui font sourire les responsables des autres chaînes. Canal Plus, pourtant largement bénéficiaire, fait volontairement l'impasse sur le reportage, mais M6 (360 millions de francs de déficit en 1987) et la 5 (un trou de 760 millions de francs) font figure de parents pauvres. Alors que Gérard Saint-Paul (FR3) se plaint de ne disposer que de cinq équipes de reporters pour couvrir l'actualité à Paris, Marion Lacombe, présentatrice sur M6, fait simplement remarquer que sa chaîne n'a que cinq équipes en tout et pour tout ! Et Alexandre Baloud, lapidaire : « *L'information est antinomique avec une chaîne commerciale, car elle n'est pas ce qu'on appelle un « paramètre économique » positif !* »

Malgré ses moyens limités (75 journalistes, dont 10 caméramen), la 5 a décidé de jouer résolument la carte de l'information. Une rédaction jeune et dynamique (moyenne d'âge : moins de trente-cinq ans), un style pugnace, des moyens techniques ultra-sophistiqués : la chaîne Hersant-Berlusconi est décidée à rattraper son retard et à gagner sur le front de l'actualité ce qu'elle a perdu dans la guerre des étoiles.

« *L'info ne fait pas l'audience,* reconnaît Jacques Hébert, *mais elle renforce notre crédibilité.* » Crédibilité dont la chaîne a bien besoin pour faire face à une mauvaise presse, sans parler des problèmes de réception toujours non résolus : avec 107 émetteurs (contre 3 000 pour TF1), son réseau couvre 57 % du territoire et atteint un Français sur deux. « *Nous nous battons pour l'information,* renchérit Philippe Ramond, directeur adjoint délégué de la chaîne, *car elle améliore notre image, et l'image, à la longue, est génératrice d'audience.* »

Depuis la mi-septembre, la 5 a réalisé 120 reportages – pratiquement un par jour, – et elle est le principal fournisseur français de l'EVN en images d'actualité. « *Grâce à notre technologie très performante,* ajoute Patrice Duhamel, *une heure d'info coûte moins cher à fabriquer que le prix moyen d'une heure d'antenne, ce qui est exceptionnel* ». Le benjamin de la rédaction, Pierre Fraidenraich, vingt-deux ans, est sans doute le plus jeune reporter-TV de France. Retour de Taïwan, il ne tarit pas d'éloges sur cette chaîne qui lui a donné sa chance de « *petit Tintin qui parcourt le monde* ». Il fait partie des jeunes troupes sur lesquelles a misé la chaîne, qualifiées par Jean-Claude Bourret de « *commandos motivés, formant la meilleure rédaction que j'ai rencontrée* », et par Guillaume Durand de « *jeunes Turcs, prêts à se battre pour faire de la 5 la chaîne de l'info* ».

Stars contre speakerines

Mais, l'image d'une chaîne, ce n'est ni sa rédaction, ni son habillage, c'est la vedette par excellence : le présentateur du journal. Ici, deux écoles s'affrontent. Celle qui voit dans le présentateur le porte-parole de la rédaction, modeste et discret, qui « *lie la sauce* » (Jacques Hébert), « *refuse de faire du striptease intellectuel* » (Marie-France Cubadda), « *ne donne jamais son opinion* » (Jean-Claude Bourret), se veut « *moins star que médiateur* » (Henri Sannier), « *transforme l'essai marqué par la rédaction* » (Jacques Paugam).

Et puis celle pour qui le présentateur « *n'est ni un distributeur automatique de l'info, ni un simple relais du travail collectif de la rédaction, mais quelqu'un qui s'implique dans la présentation* » (Alexandre Baloud), « *doit déranger, faire des coups* » (Guillaume Durand), « *trouver un ton, introduire l'humour dans l'actualité* », (Philippe Gildas).

Parfois la querelle d'idées dérape en bataille de chiffonniers. Lorsque Guillaume Durand traite sa coéquipière Marie-France Cubadda d'« *ancienne speakerine rappliquée de je ne sais où* », ou que cette dernière dénonce « *l'OPA sauvage de Durand* » et son « *comportement de voyou* ». A « Soir 3 », la fronde d'une grande partie de la rédaction contre les lacunes de Jacqueline Alexandre pose un réel problème, car c'est la cohésion de toute l'équipe qui est en jeu.

Le star par excellence, dans les sondages comme à l'écran, est le présentateur du 20 heures de TF1. « *PPDA, c'est le meilleur !* », lance Alexandre Baloud, et même ses ennemis lui reconnaissent un grand talent. Les reproches concernent plutôt la formule surannée du journal « one-man-show ». « *La musique intimiste de Poivre est dépassée* », susurre un journaliste d'A2, tandis qu'Elie Vannier, directeur de la rédaction de cette chaîne, fait remarquer que PPDA parle, en moyenne, pendant sept minutes au cours d'un journal de vingt-six minutes, contre quatre minutes et trente secondes pour Henri Sannier. « *C'est un choix,* ajoute Elie Vannier. *Nous faisons le journal de la rédaction alors que la Une fait celui de PPDA, qui drague les téléspectateurs comme des filles...* »

Il est logique, finalement, que TF1, qui mise sur les vedettes pour faire un maximum d'audience, exploite son présentateur de la même façon, lui confiant également une émission de variétés. Même si l'intéressé se défend en disant : « *Il n'y a danger de « starification » que lorsque le porteur de nouvelle devient la nouvelle, ou quand le présentateur se coupe de sa rédaction.* » D'autres, à l'intérieur de sa chaîne, mettent en garde contre « *un nivellement des genres, car on finirait par ne plus savoir quand « La roue de la fortune » s'arrête et le journal commence !* »

Cela montre, en tout cas, à quel point l'information, surtout sur une chaîne privée, risque de devenir un « produit à vendre » comme un autre. On sponsorise déjà la météo. A quand le journal télévisé ? L'information doit défendre ses droits et sa spécificité, ce qui n'est pas évident pour un média qui, selon Alexandre Baloud, « *n'est pas fait pour l'info. Il y a un abus de l'image, alors que l'actualité demande à être décortiquée, expliquée, commentée. Le journal télévisé devrait apporter une valeur ajoutée. Je rêve de faire une information à la fois populaire et intelligente !* »

ALAIN WOODROW.

(1) Le budget de fonctionnement de TF1 avoisine 3 milliards de francs, alors que celui d'A2 est la moitié de cette somme et celui de M6... 500 millions de francs.

L'Espagne n'est pas un lieu commun.

Mis à part ça, les Espagnols ont toujours eu un goût très prononcé pour la fête. De Tolède à Malaga, en passant par Cadix et bien sûr Séville, il y aura toujours une Feria prête à vous accueillir. El Rocio, San Fermines, La Feria d'Avril sont autant de chants et de danses que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Vous vibrerez aussi aux rythmes des guitares et des plaintes des "Sévillanas" en dégustant "Tapas" et xérès" que Federico García Lorca aimait tant. Plus qu'une ville enchanteresse, Séville incarne l'aspect le plus universel de l'esprit espagnol, et cela pour longtemps. Nos hôtesses ne sont pas prêtes de s'ennuyer. Et vous non plus.

Pour tous renseignements, contactez l'Office National Espagnol du tourisme: 43 ter, avenue Pierre-Ier-de-Serbie - 75381 Paris Cedex 08.

L'Espagne. Tout sous le soleil. ESPAÑA

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Economie

SOMMAIRE

■ L'appréciation du yen a conduit les industriels japonais à augmenter leurs prix à l'exportation. Il en a résulté un gain de 12 milliards de yens dans les échanges en 1986 et en 1987 *(lire ci-dessous)*. ■ Le dollar s'est légèrement raffermi, mardi, à Tokyo, après interventions de banques centrales *(lire ci-dessous)*. ■ Libéralisme et protection sociale sont-elles des notions compatibles ? La prévoyance individuelle peut-elle se substituer à la prévoyance collective obligatoire ? *(lire page 31)*. ■ En dépit des efforts des pouvoirs publics, trois cent mille emplois de jeunes relevant d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée ont été perdus en un an *(lire page 30)*. ■ L'Arabie saoudite accorderait des rabais à ses principaux clients sur les cours du brut *(lire page 30)*.

Raffermissement du dollar

Les banques centrales rappellent leur volonté de stabiliser les monnaies et de lutter contre l'inflation.

Les banques centrales se sont rappelées au bon souvenir des marchés des changes peu avant leur réouverture en Europe, le mardi 5 avril, après la trêve pascale. Lundi, Tokyo et New-York, seules grandes places ouvertes, avaient vu le dollar s'effriter sérieusement, tombant un temps en dessous de la barre des 123 yens pour un dollar. Il aura suffi d'une intervention modeste de la Banque du Japon et sans doute de la Réserve fédérale pour mettre les cambistes sur leurs gardes et inverser ce mouvement de baisse sur le billet vert. Ce dernier commençait sur une note ferme et s'échangeait dans la matinée de mardi à 5,62 F contre 5,61 F à Paris vendredi, après avoir terminé à 124,40 yens à Tokyo.

Après les déclarations de l'un des gouverneurs de la Fed, M. Wayne Angell, sur les conséquences néfastes d'une nouvelle dépréciation du dollar, le ministre japonais des finances, M. Kiichi Miyazawa, montait au créneau, mardi. A son avis, *« il ne faut pas s'inquiéter des parités actuelles bien que la monnaie américaine reste faible »*. Le consensus du groupe des sept pays industriels reste entier sur la nécessité de stabiliser le billet vert ; la réunion de leurs ministres des finances, à la veille du comité intérimaire du Fonds monétaire international, le 13 avril prochain à Washington, devrait le confirmer.

Faire reculer la hausse des prix

Cette réunion aboutira-t-elle à une simple réaffirmation du communiqué commun publié en décembre *dernier ? Sur les marchés des* changes, on s'interroge et chacun s'apprête à tester la détermination des banques centrales à poursuivre leur politique d'intervention pour éviter tout à-coup sur les monnaies. M. Angell en avait, lundi, dans une interview télévisée, rappelé l'enjeu. Si le niveau actuel du dollar lui semble offrir d'« *excellentes occasions* » aux exportateurs américains pour renforcer leurs positions, une nouvelle baisse de la devise américaine pourrait provoquer un renouveau de tensions inflationnistes.

Aux yeux du gouverneur de la Fed, il ne s'agit pas uniquement de freiner une éventuelle remontée des prix, compte tenu de la « *tendance naturelle à la hausse des matières premières* » mais de parvenir à faire reculer l'inflation. L'indice des prix de détail, en augmentation de 4,4 % en moyenne en 1987, s'était replié en fin d'année à 3,9 % en rythme annuel. Il faudrait le voir redescendre « *à 2 % d'ici à 1989* » selon M. Angell. Un tel objectif suppose, de la part de la Fed, une politique monétaire pour le moins prudente.

Sans aller jusqu'à opter pour une attitude restrictive difficilement acceptable en pleine campagne électorale pour les présidentielles, l'institut d'émission devrait veiller à tout dérapage.

Un souci qui alimentera l'incertitude sur les marchés des changes où tout signe de dynamisme de l'économie américaine entraîne actuellement un accès de faiblesse du dollar. *Cela a été le cas après la publication* des statistiques sur le chômage, en nouvelle et légère baisse, vendredi 1er avril.

Ce ne sont pas les conclusions paradoxales de la dernière enquête du *Conference Board*, principale organisme d'étude économique du patronat américain, qui pourra clarifier les esprits dans cette période de transitions, aux Etats-Unis. Pour la première fois depuis trois mois, l'indice de confiance des consommateurs établi par cet organisme fait état d'un net recul, de 2,1 points en raison de l'inquiétude des Américains face au... chômage, pourtant ramené en mars à 5,6 % de la population active, son plus bas niveau depuis près de dix ans.

F. Cr.

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE EN FRANCE
(après exécution)
en milliards de francs

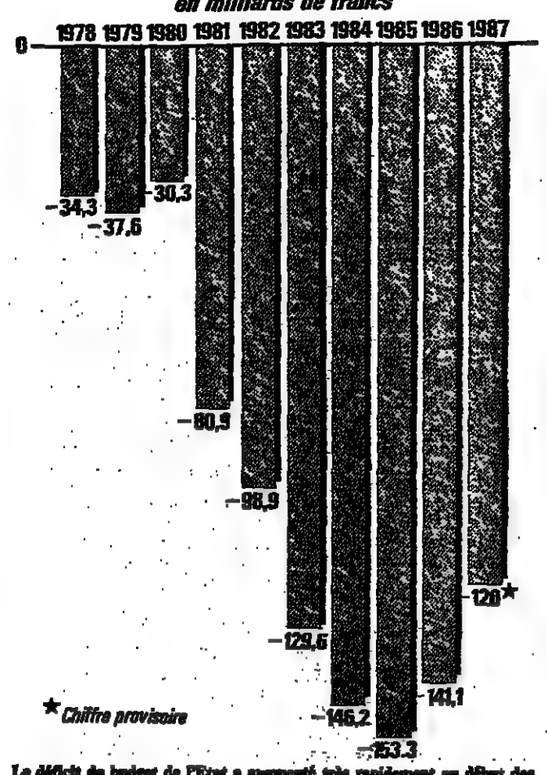

Le déficit du budget de l'Etat a augmenté très rapidement au début des années 80 : volonté de relance des dépenses publiques, freinage des rentrées fiscales du fait d'une mauvaise conjoncture, hausse des taux d'intérêt surtout dans le monde qui alourdit les charges de la dette publique. Depuis 1986 le déficit du budget de l'Etat se réduit sous le triple effet d'une bonne conjoncture qui gonfle beaucoup les recettes fiscales, d'une amélioration de la santé des entreprises et enfin de privatisations dont une partie des recettes est utilisée pour financer des dépenses généralement supportées par l'impôt et dont l'autre partie sert à désendetter l'Etat

La forte demande intérieure aidant

Les industriels japonais augmentent leurs prix à l'exportation

Loin d'être l'équivalent d'un troisième choc pétrolier pour l'économie japonaise, « endaka » (le yen fort) aura au contraire dispensé les effets bénéfiques d'un « kamikaze » (vent divin). On le pressentait, mais la Banque du Japon vient d'en apporter une démonstration chiffrée.

Le yen fort a fait souffrir les exportateurs, mais il s'est surtout traduit par une amélioration spectaculaire des termes de l'échange pour le Japon, explique une étude du département de la recherche et des statistiques de la Banque centrale. C'est-à-dire que, avec les mêmes exportations, l'archipel a pu obtenir plus de devises et financer des importations beaucoup plus importantes.

TOKYO
correspondance

En 1986 et 1987, ce gain dans les termes de l'échange a été de 12000 milliards de yens chaque année (1). Sur cette somme, 2000 milliards sont attribuables à la baisse des prix du pétrole. Le reste est une retombée de la très forte hausse de la monnaie japonaise depuis l'automne 1985. Pour tenir compte des pertes de recettes d'exportation calculées en yens, les économistes de la Banque centrale ont estimé un gain net annuel : quelque 5000 milliards de yens. Ce qui représente 1,4% du produit national brut.

Rien de comparable en effet avec les deux chocs pétroliers, qui avaient au contraire provoqué pour le Japon une dégradation des termes de l'échange estimé chaque fois à 3 % du produit national.

« *L'accroissement du revenu réel découlant de l'appréciation du yen a soutenu la demande intérieure en 1986 et débouché sur une croissance accélérée en 1987, ce qui a permis l'expansion des importations comme conséquence de l'effet de revenu* », concluent les économistes de la Banque centrale.

Modification de la politique de prix

Autre découverte intéressante : la vigoureuse demande intérieure a modifié la politique de prix des exportateurs nippons.

Dans un premier temps, en 1986, ceux-ci ont tout fait pour conserver leurs parts de marché à l'étranger, et d'abord aux Etats-Unis, en sacrifiant leurs marges bénéficiaires, à un moment où le niveau des stocks était au plus haut et l'utilisation des capacités de production au plus bas.

La forte reprise intérieure a provoqué une réduction des stocks et une très forte progression du taux d'utilisation des capacités de production. Parallèlement, la réévaluation des prix à l'exportation en fonction de la hausse du yen s'est considérablement accélérée.

Cela, explique la Banque centrale, démontre l'existence d'une « *étroite corrélation* » entre les conditions économiques intérieures et la politique pratiquée à l'extérieur par les chefs d'entreprise (répercussion de la hausse du yen sur les prix à l'exportation). La croissance du marché intérieur permet aux exportateurs d'être moins soucieux du maintien à n'importe quel prix de leurs parts de marchés à l'étranger. Le profit l'emporte sur le volume.

L'amélioration des termes de l'échange a d'autres effets déjà mis en évidence : elle rend bien meilleur marché le déplacement vers les marchés extérieurs d'une partie des capacités de production, ce qui s'est traduit dans la progression spectaculaire des investissements directs japonais hors de l'archipel.

La hausse du yen, souligne la Banque du Japon, a contraint l'industrie japonaise à améliorer l'allocation des ressources en hommes, et en capital, aussi bien en termes géographiques qu'au niveau des productions. L'industrie exportatrice se concentre sur les produits pour lesquels l'avantage comparatif japonais est le plus fort, confiant à ses filiales étrangères ou abandonnant aux importateurs les segments du marché moins favorables (produits semi-finis notamment).

Et, très logiquement, l'industrie japonaise investit massivement dans la recherche-développement de nouveaux produits lui assurant un avantage comparatif. « *Endaka* » apparaît bien comme un exercice de musculation, certes pénible, mais très bénéfique.

BERNARD HAMP.

(1) Un dollar = 125 yens.

Affrontement entre Siemens et SGS Thomson

Querelle européenne pour les composants électroniques du futur

Enjeu commercial et enjeu pour la défense, l'Europe des composants électroniques a des difficultés à naître. Une sourde bataille oppose le groupe allemand Siemens au groupe italo-français SGS-Thomson pour la définition d'un programme Eurêka intitulé JESSI (Joint European Semiconductor Silicon). Ce programme, en cours de définition, doit être arrêté avant la fin de l'année 1988. Il doit donner à l'Europe, face aux Japonais et aux Américains, les moyens de maîtriser les technologies « submicroniques » (entre 0,5 et 0,3 micron) nécessaires aux productions des mémoires et des microprocesseurs des années 1995. Selon SGS-Thomson, Siemens n'entend ne lui accorder qu'un strapontin dans ce programme.

Chaque pays européen a son champion des composants. Philips pour les Pays-Bas, qui est le numéro un européen avec des ventes totales de 1,6 milliard de dollars l'an dernier ; Siemens pour la RFA avec des ventes de 657 millions de dollars (1) ; Thomson pour la France ; SGS pour l'Italie et Plessey pour la Grande-Bretagne avec des ventes de 200 millions de dollars environ. D'une taille trop petite à l'échelle mondiale, Thomson et SGS ont fusionné l'an dernier et le groupe commun a atteint un total de ventes de 859 millions de dollars. Chacun de ces champions essaie tant bien que mal de rester dans la course technologique, avec des difficultés étant donné l'avance considérable prise par les concurrents américains et surtout japonais.

Pour les produits à l'horizon 1990 (0,8 micron), il existe deux projets de recherche. D'un côté, Philips et Siemens se sont entendus pour mettre au point des mémoires 4 mégabits DRAM (mémoires dynamiques). Ce « Méga-project » bénéficie du soutien des gouvernements de Bonn et d'Amsterdam pour un montant total de dépenses évalué à trois milliards de DM. De leur côté, SGS et Thomson avaient défini en commun un programme soutenu par Eurêka, qui visait à obtenir des mémoires 4 puis 16 mégabits EPROM (mémoires programmables). Pour la génération d'après, c'est le programme JESSI qui doit prendre le relais au sein d'Eurêka.

De récentes déclarations de Siemens à la presse laissaient entendre que Siemens et Philips devaient être les pilotes de JESSI. Français et Italiens ne l'entendent pas ainsi. Ils rappellent que le programme JESSI a été dès le départ conçu à l'initiative des trois gouvernements des Pays-Bas, de République fédérale et de France.

« *Aujourd'hui, le relais doit être pris par les industriels*, nous a déclaré M. Philippe Geyres, vice-président de SGS-Thomson et directeur de la stratégie, *or nous devons coopérer tous ensemble en Europe. Philips, Siemens, SGS-Thomson et Plessey réunis restent d'une taille inférieure aux grands japonais. Il ne faut donc exclure personne.* »

En outre, Thomson estime être un plus gros producteur de mémoires que Siemens et « *avoir de l'avance* » dans ce domaine. « *Il n'y a donc aucune raison pour que le partage des tâches ne soit pas équilibré* », conclut M. Geyres.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Source : Dataquest.

Sur les traces de Michelin

Goodyear s'implante en Corée du Sud

A son tour, le groupe américain Goodyear, numéro un mondial du pneumatique, a décidé de s'implanter en Corée du Sud. Contrairement à son rival français Michelin, le manufacturier d'Akron (Ohio) débarque seul et va construire une usine entièrement automatisée pour équiper les voitures particulières et les camiomettes. Les responsables de Goodyear recherchent avec les autorités locales le site le mieux approprié pour édifier cette nouvelle unité.

Le coût de l'installation n'a pas été rendu public. En revanche, un porte-parole de Goodyear a précisé que l'unité serait prête à fonctionner au printemps 1991 et que sa capacité de production serait supérieure à 3 millions de pneus par an. Goodyear veut être en mesure, non seulement d'alimenter le marché sud-coréen, en très forte croissance (15 % à 20 % l'an) avec une production de voitures appelée à doubler dès cette année (1 million de véhicules prévus), tout en contournant les barrières fiscales (45 % de taxes sur les produits importés), mais surtout d'approvisionner toute l'Asie du Sud-Est. En particulier, le groupe américain vise le Japon où ses ventes aux constructeurs nippons augmentent rapidement. L'objectif du manufacturier américain est d'exporter 75 % de la production de sa future usine coréenne.

A L'heure actuelle, Goodyear possède quatre-vingt huit usines réparties dans vingt-sept pays, et son chiffre d'affaires pour 1987 s'est élevé à 9,91 milliards de dollars (environ 56 milliards de francs), dont plus des deux tiers dans le pneumatique.

A l'inverse de son concurrent américain, Michelin s'est associé au Pays du matin calme (*le Monde* daté 11-12 janvier 1987) avec la firme locale Wuon Poong industrial. Cette alliance a donné naissance à une filiale commune, Michelin Korean Tires. Depuis six mois, l'usine de Yangsan, bâtie par Wuon Poong, fonctionne et produit 1 million de pneus par an. Sa capacité est de 1,6 million de pneus par an.

A. D.

Antoine BROCCA

L'auteur répond à toutes les questions que soulève le recouvrement de l'impayé et procède à un examen approfondi des différentes procédures judiciaires particulières.
Ouvrage primé par HARVARD-L'EXPANSION "grand prix des meilleurs livres de management". En vente dans les librairies et à la
Société André PIGUET
2, place de la Bourse - 69289 LYON Cedex 02
Dunod 2e édition

GOVERNO QUÉRCIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC
APPROVISIONNEMENT DE DISJONCTEUR, 145 kV, 2000 A, 40 kA

L'APPEL D'OFFRE PUBLIC 8772, de cadre international, se trouve ouvert et comptera sur des ressources du Prêt n.° 194/IC-BR consenti par la Banque Interaméricaine de Développement - BID, pour l'approvisionnement de 13 (treize) disjoncteurs, 145 kV, 2000 A, 40 kA.

Cet APPEL D'OFFRES PUBLIC est limité aux fournisseurs de produits originaires des pays membres de la BID.

Les Normes qui établissent les conditions spécifiques de cet APPEL D'OFFRES devront être retirées, par personne autorisée, moyennant le paiement de 20.000 (vingt mille) cruzados, à la Divisão de Tecnologia, Cadastro e Licitação de Material, Rua Bela Cintra, 881, São Paulo, Brésil de 9 heures à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures.

L'ouverture des documents et des propositions aura lieu à 9 heures, le 5 mai 1988, Rua Major Paladino, 126, São Paulo, Brésil.

Direction Administrative

SECRETARIA DE OBRAS

CESP Companhia Energética de São Paulo

Économie

REPÈRES

Automobile

Ventes records au Japon

Les ventes d'automobiles sur le marché intérieur japonais ont atteint un niveau record au cours de l'année fiscale achevée le 31 mars, avec 4 528 000 de véhicules vendus (+ 9,9 % en un an). Cette performance tient à la fois à une reprise de dépenses de consommation et à l'arrivée de nouveaux modèles sur le marché. La bonne tenue des ventes intérieures a plus que compensé le ralentissement des exportations. Toyota est resté le premier constructeur (43,2 % du marché), devant Nissan et Honda.

Commerce extérieur

Hausse de 25 % de l'excédent sud-coréen

L'excédent commercial sud-coréen a atteint 1,6 milliard de dollars durant le premier trimestre 1987, en hausse de 25 % sur la période correspondante de 1987, annonce le ministère du commerce et de l'industrie.

Les exportations ont totalisé 12,8 milliards de dollars, en hausse de 35 % et les importations ont progressé de 38,5 % pour représenter 11,3 milliards. Les lettres de crédits pour les commandes à venir, indicateur-clé pour l'évolution des ventes à l'étranger, ont fortement augmenté, de 22,6 %, laissant présager une poursuite du mouvement de hausse en dépit de la gêne que les exportateurs commencent à éprouver à la suite de la revalorisation du won, de 6,4 % par rapport au dollar depuis le début de l'année, précise le ministère.

Institutions financières

Réintégration de l'Egypte dans quatre organismes arabes

Gelée à la suite de la signature du traité de paix égypto-israélien, en mars 1979, l'adhésion de l'Égypte à quatre institutions financières arabes va reprendre un cours normal. La session annuelle des fonds et banques arabes de développement, réunie à Mascate (Oman), a décidé la réintégration des Egyptiens à la majorité des délégations participantes, à l'exception de l'Algérie, de la Libye, de la Syrie et du Liban. Ce retour au sein de ces quatre organismes — le Fonds arabe pour le développement économique et social qui siège à Koweït, le Fonds monétaire arabe, l'organisme arabe d'investissement et de développement agricole ainsi que la Banque arabe pour le développement économique en Afrique — intervient à point nommé pour Le Caire, confronté à de graves difficultés économiques et financières.

Bénéfices

Baisse dans les entreprises américaines fin 1987

Les entreprises industrielles américaines ont enregistré des bénéfices nets de 26,4 milliards de dollars au quatrième trimestre 1987, en baisse de 7,2 milliards de dollars par rapport au trimestre précédent. Les bénéfices après impôt ont représenté en moyenne 4,3 cents pour chaque dollar de chiffre d'affaires. Celui-ci a représenté au dernier trimestre de 1987 un montant total de 609,8 milliards de dollars pour les entreprises industrielles, en hausse de 9,8 milliards de dollars sur le précédent trimestre.

TRANSPORTS

● **La JAL demande à Boeing d'améliorer les contrôles de qualité.** — La compagnie d'aviation japonaise Japan Air Lines (JAL) vient de demander au constructeur d'avions américain Boeing d'améliorer ses contrôles de qualité. Cette requête intervient après la découverte récente de certains défauts à bord des appareils de Boeing. En décembre dernier, des détecteurs de chaleur défectueux ont été repérés dans un Boeing 747, tandis qu'en mars des erreurs de câblage dans les extincteurs de cinq Boeing 767 étaient relevées. Une mauvaise réparation par une équipe de la firme américaine serait, selon une enquête japonaise, à l'origine d'un accident d'un Boeing de la JAL qui avait causé, il y a trois ans, la mort de cinq cent vingt personnes.

● **Nouvelles Frontières et UTA à la Réunion.** — Le vol inaugural d'Aéromaritime, filiale charter d'UTA, affrété par Nouvelles Frontières, est arrivé, le lundi 4 avril à la Réunion. Il s'agit de la deuxième «brèche» ouverte à destination de cette île dans le monopole d'Air France, l'arrivée de Nouvelles Frontières sur le sol réunionnais suivant celle de la compagnie Point Air, en redressement judiciaire depuis le 1er mars. Par ailleurs, Chargeurs Réunie vient de racheter à sa filiale UTA 49 % d'Aéromaritime, manifestant ainsi sa volonté de rester présent dans le transport aérien, en dépit de sa diversification dans le textile.

GOVERNO QUÉRCIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

APPROVISIONNEMENT DE TRANSFORMATEUR MONOPHASE, 100 MVA, 440 - 138 kV

L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 8773, de cadre international, se trouve ouvert et comptera sur des ressources du Prêt n° 194/IC-BR consenti par la Banque Interaméricaine de Développement - BID, pour l'approvisionnement de 5 (cinq) transformateurs monophasés, 100 MVA, 440 - 138 kV.

Cet APPEL D'OFFRES PUBLIC est limité aux fournisseurs de produits originaires des pays membres de la BID.

Les Normes qui établissent les conditions spécifiques de cet APPEL D'OFFRES devront être retirées, par personne autorisée, moyennant le paiement de 20.000 (vingt mille) cruzados, à la Divisão de Tecnologia, Cadastro e Licitação de Material, Rua Bela Cintra, 881, São Paulo, Brésil, de 9 heures à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures.

L'ouverture des documents et des propositions aura lieu à 14 heures, le 5 mai 1988, Rua Major Paladino, 126, São Paulo, Brésil.

Direction Administrative

SECRETARIA DE OBRAS — CESP

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES RÉSULTATS 1987 D'UNICRÉDIT (CRÉDIT AGRICOLE) EN HAUSSE DE 56 %

Le conseil d'administration d'Unicrédit (Union de crédit pour le développement régional), banque du groupe Crédit agricole, réuni sous la présidence de Jean Fontourcy, a arrêté les comptes de l'exercice 1987, présentés par son directeur général, Philippe Guiral.

Le total du bilan atteint 17,4 milliards de francs contre 15,2 milliards de francs fin 1986, soit une augmentation de 14,50 %. Le montant des engagements en faveur de la clientèle est de 12,10 milliards de francs, il était de 10,7 milliards de francs en 1986.

Le produit net bancaire s'élève à 253 millions de francs ; grâce à une bonne maîtrise des risques et des charges de fonctionnement, le résultat net ressort à 45,80 millions de francs au lieu de 29,3 millions de francs en 1986, soit une hausse de 56 %.

Pendant l'exercice 1987, Unicrédit a poursuivi le développement volontariste de son action en direction des entreprises, son secteur traditionnel et principal d'activités. Pour s'adapter aux nouveaux besoins du marché, elle a renforcé les moyens nécessaires à ses interventions sur les marchés financiers ; cette diversification s'est faite avec succès et a notamment contribué à la constitution du résultat de l'exercice.

Cet exercice a également été l'occasion pour Unicrédit de renforcer ses liens avec les caisses régionales de Crédit agricole dans un esprit de partenariat propre à faciliter la croissance du Crédit agricole sur le marché des entreprises.

C'est au cours de ce conseil que Jean-Yves Boutaudon a été nommé directeur général adjoint. Jean-Yves Boutaudon était précédemment en fonctions à la direction de la gestion financière de la caisse nationale de Crédit agricole.

GROUPE DELMAS-VIELJEUX

A la suite de la récente acquisition par la Société navale et commerciale Delmas-Vieljeux (SNCDV) de la totalité du capital de Chargeurs réunis, messieurs Tristan Vieljeux et Alain Wils, ainsi que la SNCDV, représentée par M. Frédéric Dadvisard, ont été nommés administrateurs.

M. Tristan Vieljeux devient président du conseil d'administration en remplacement de M. Michel Palandjian.

BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

Le conseil d'administration, réuni le 29 mars 1988 sous la présidence de M. Jean-Claude Poujol, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Avant consolidation, le total du bilan se situe à 3,683 milliards de francs (3,762 milliards de francs en chiffres consolidés).

Le produit net bancaire, de 252 millions de francs, marque une croissance de 15 % sur celui de 1986, les activités financières notamment ayant contribué à se développer favorablement.

Le bénéfice net passe de 8,3 millions de francs à 22,3 millions de francs avant consolidation et de 14,7 à 27,3 millions de francs après consolidation.

L'impôt sur les sociétés s'établit à 15,2 millions de francs, contre 8 millions de francs en 1986. Les dépréciations constatées en fin d'exercice sur le portefeuille titres de la banque ont été intégralement approvisionnées, conformément aux règles comptables précédemment appliquées.

Il sera proposé à l'assemblée de fixer le dividende au titre de l'exercice 1987 à 3 F (plus avoir fiscal de 1,50 F) par action de 12,50 F nominal, soit 1,50 F (plus avoir fiscal de 0,75 F) par demi-action. Le montant distribué aux actionnaires passerait ainsi de 3 099,964 F au titre de l'exercice 1986, à 7 545,552 F au titre de 1987.

FINACOR

Le Conseil d'administration, réuni le 29 mars 1988, a décidé :

— D'augmenter le capital social de 100 000 000 à 107 692 300 F, par l'émission de 153 846 actions nouvelles de 50 F nominal chacune, au prix d'émission de 325 F. Un droit préférentiel de souscription sera réservé aux actionnaires à titre irréductible, à raison de 1 action nouvelle pour 13 actions anciennes. Les souscriptions à titre réductible ne seront pas admises. La période de souscription débutera le 11 avril 1988 et sera close le 2 mai 1988 aux guichets du Crédit commercial de France.

La notice légale a été publiée au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 4 avril 1988.

— Une note d'information qui a reçu le visa n° 8895, en date du 29 mars 1988, de la Commission des opérations de Bourse est disponible sans frais au siège de la société, 354-356, rue Saint-Honoré et aux guichets du CCF.

Lors de cette même séance, le Conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice 1987 qui font ressortir les chiffres suivants :

(En milliers de francs)	1987	1986
Comptes consolidés :		
– Produits nets HT. (y compris la quote-part des chiffres d'affaires des sociétés mises en équivalence)	371 140	258 830
– Bénéfice consolidé	42 598	30 512
Finacor SA :		
– Produits nets HT	122 004	81 738
– Bénéfice de l'exercice	22 333	11 856

Le Conseil a décidé de convoquer, le 16 mai 1988, au 52, avenue des Champs-Elysées, l'assemblée générale mixte, qui statuera sur les comptes de l'exercice 1987.

Les comptes qui seront soumis à cette assemblée feront prochainement l'objet d'une publication au *Bulletin des annonces légales obligatoires*.

Il proposera de verser un dividende de 5 F, avoir fiscal 2,5 F, à chacune des 2 000 000 d'actions, soit une distribution totale de 10 000 000 F contre 7 000 000 F en 1986.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, le Conseil a décidé d'incorporer au capital la somme de ..... 64 615 380 F
provenant :
du montant de la prime d'émission ..... 42 307 650 F
et du report à nouveau et des réserves ..... 22 307 730 F
par élévation du nominal des actions de 50 F à 80 F.

Le Conseil proposera également à l'assemblée de diviser le nominal des actions par deux pour obtenir un capital de 172 307 680 F divisé en 4 307 692 actions de 40 F de nominal.

BANQUE CHAIX

ACCORD D'INTÉRESSEMENT : UNE PREMIÈRE EN AVIGNON

Dans le cadre de l'ordonnance du 21 octobre 1986, la Banque Chaix vient de proposer un accord d'intéressement à son personnel sur l'amélioration de la productivité et de la rentabilité.

L'originalité de cet accord provient de la procédure du référendum qui a été utilisée le 2 mars 1988, avec l'approbation du comité d'entreprise et des organisations syndicales (CGT, FO, SNB-CGC).

Les résultats en sont particulièrement significatifs : sur près de 85 % de votants, l'accord d'intéressement a été approuvé par plus de 80 % des suffrages exprimés, témoignant ainsi de la réalité d'une gestion participative qui veut créer un double lien de solidarité entre l'entreprise vis-à-vis de son personnel et du personnel vis-à-vis de l'entreprise.

Banque Vernes & Commerciale de Paris

Le conseil d'administration, réuni le 30 mars 1988 sous la présidence de M. Fabrizio Gianni, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Le total du bilan s'élève à 15 milliards de francs, contre 17 milliards de francs au 31 décembre 1986, du fait de la baisse de la parité du dollar et de la contraction des activités interbancaires.

Malgré le développement des concours consentis aux petites et moyennes entreprises, le recours plus important des grandes entreprises aux produits de marché a entraîné une légère diminution des encours moyens de crédits.

Inversement, les dépôts de la clientèle ont progressé de 1,9 %. Le développement des activités de services s'est traduit par une progression de plus de 8 % des commissions et produits accessoires. La croissance des frais généraux, en revenant de 4,4 % à 1,6 %, a confirmé l'orientation favorable amorcée au cours de l'exercice précédent.

En dépit de ces éléments positifs, la sévérité de la concurrence a accentué l'érosion des marges, ce qui a entraîné une contraction de 10 millions de francs du résultat brut d'exploitation.

En outre, les résultats ont été affectés par la crise qui a frappé les marchés financiers et par la dégradation de la situation des pays en voie de développement ; ainsi, une dotation complémentaire importante a été faite à la provision pour risques souverains pour augmenter le taux de couverture, qui atteint 34 %.

Après amortissement, provisions, charges et produits exceptionnels, le résultat net de l'exercice 1987 est négatif de 50,6 millions de francs contre un bénéfice de 10,2 millions de francs en 1986.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée une augmentation des fonds propres de 300 millions de francs pour les porter à un niveau voisin de 650 millions de francs.

La participation de l'Istituto San Paolo dans le capital de la banque, actuellement de 49 %, devrait dans un futur proche devenir très largement majoritaire.

LES CENTRES COMMERCIAUX CEGEP

FORTE PROGRESSION DU RÉSULTAT COURANT

Le conseil d'administration de la société s'est réuni le 28 mars 1988 pour arrêter les comptes de l'exercice 1987.

La société a bénéficié, pour la première fois, d'un dividende de 8,815 millions de francs en provenance de la Société anonyme Lyon Garibaldi (SALG) reçue en apport fin 1986. Ses autres revenus, essentiellement des loyers de centres commerciaux, marquent une forte progression de 42,727 millions de francs à 50,891 millions de francs. L'augmentation des charges d'exploitation étant, d'autre part, plus que compensée par l'accroissement des produits financiers, le résultat courant ressort à 57,239 millions de francs, contre 40,202 millions de francs en 1986 (+ 42,38 %). Toutefois, la société, qui ne bénéficie plus de déficits fiscaux, devra payer, sur ses résultats, un impôt de 17,918 millions de francs.

Le résultat net de l'exercice s'élève, dans ces conditions, à 37,899 millions de francs, contre 40,065 millions de francs en 1986, ce dernier chiffre incluant, en outre, divers produits exceptionnels.

Le conseil a approuvé les comptes qui lui étaient soumis et a décidé la mise en paiement le 11 mai prochain d'un dividende de 6,50 F (contre 6 F pour l'exercice précédent) assorti d'un avoir fiscal de 3,25 F payable auprès d'Indosuez et de la Banque Vernes et commerciale de Paris.

A fin 1987, le patrimoine de la société comprenait :
123 658 m² de centres commerciaux en exploitation
38 344 m² de bureaux en exploitation
25 139 m² d'hôtels en exploitation
33 070 m² en cours de construction
soit au total : 220 211 m².

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire des actionnaires seront convoquées pour le 4 mai 1988 à 15 h 30 au Théâtre de la Madeleine, rue de Surène à Paris.

EUROTUNNEL

ARRÊTÉ DES COMPTES DU GROUPE EUROTUNNEL POUR L'EXERCICE 1987

Lors de sa réunion du 31 mars, le conseil d'Eurotunnel a arrêté les comptes non approuvés de l'exercice clos le 31 décembre 1987. Ces comptes se composent des comptes des deux sociétés mères, Eurotunnel SA et Eurotunnel PLC, consolidés pour chacune de ces sociétés avec ceux de leurs filiales respectives, et des comptes combinés des deux sociétés mères.

Le groupe Eurotunnel a été lancé en 1985 et mis en place en 1986-1987, les travaux ont commencé en 1987 des deux côtés de la Manche. Leur achèvement est prévu pour 1993.

Dans les comptes combinés, tous les coûts et revenus sont immobilisés soit par transfert du compte de résultat, soit dans le cas des coûts du contrat de construction, par imputation directe aux immobilisations. Les comptes combinés ne font apparaître ni bénéfice ni perte au terme des deux exercices écoulés.

Le tableau ci-dessous analyse le prix de revient de la liaison fixe pour les périodes arrêtées au 31 décembre 1986 et 31 décembre 1987. Le prix de revient s'est élevé à 4,39 milliards de francs dont 3,86 milliards au titre de 1987 (dont le reclassement de 152 millions engagés en 1986). Ce montant de 3,86 milliards comprend 1,34 milliard engagé pour le coût de financement, 56 millions pour l'acquisition de terrains, qui constituent essentiellement des éléments non récurrents, et 1,27 milliard de francs au titre du contrat de construction, dont 80 % correspondent aux tunnels. Les frais généraux se sont élevés à 576 millions comprenant les salaires et frais administratifs.

Le total des fonds propres à la fin de l'exercice 1987 s'élève à un montant équivalent à 10,23 milliards de francs, comprenant le produit de l'augmentation de capital de novembre 1987 d'un montant équivalent à 7,7 milliards. En fin d'exercice, 6,78 milliards sont détenus sous forme de liquidités et de placements.

Dividendes : comme prévu pendant toute la période de construction, les administrateurs ne proposent pas la distribution de dividendes.

Assemblée générale ordinaire, présentation aux actionnaires : les assemblées générales ordinaires d'Eurotunnel PLC et d'Eurotunnel SA se tiendront le 26 mai à Paris. Une présentation aux actionnaires sera organisée le lendemain à Londres.

Rapport annuel : le rapport annuel, qui présentera l'avancement du projet, paraîtra fin avril.

ANALYSE DES ÉLÉMENTS IMMOBILISÉS
(en millions de francs)

	1986	1987	Total
Coûts du contrat de construction	166	1 274	
Acquisition de terrains en concession	30	56	
Total	196	1 330	1 526
Production immobilisée	269		
Coûts de financement		1 340	
Frais généraux		576	
Moins produits financiers nets		(148)	
Coûts de 1986 immobilisés en 1987		152	
Total	269	1 920	2 189
Avances et acomptes	43	49	
Immobilisations propres	20	581	
Moins amortissements		(18)	
Total	63	612	675
TOTAUX	528	3 862	4 390

N.B. — Dans les comptes combinés, les montants en livres sterling et francs français ont été convertis au taux en vigueur à la date du bilan, sauf pour les immobilisations mises en concession et le capital des actionnaires qui ont été convertis au taux historique.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Économie

ÉNERGIE

A la veille de la réunion du comité de surveillance de l'OPEP

L'Arabie saoudite accorderait des rabais à ses gros clients

L'Arabie saoudite accorderait des rabais sur le prix de son pétrole aux clients qui lui achèteraient au moins 100 000 barils par jour. Cette information publiée le 4 avril par l'hebdomadaire *Middle East Economic Survey (MEES)* a été aussitôt démentie par un porte-parole du ministère saoudien du pétrole, qui les a qualifiées d'« *erronées et sans fondement* ». Le royaume « *a affirmé à plusieurs reprises qu'il s'était engagé à respecter les décisions prises par l'OPEP en ce qui concerne les prix ou le plafond de production* », a-t-il ajouté.

Le *MEES*, qui cite des sources du marché pétrolier, explique que les petits acheteurs sont encouragés à accroître leur enlèvement à 100 000 barils par jour pour avoir droit aux rabais. Ce serait le cas, en Europe, de l'italien AGIP et des français Total et Elf, tandis que Shell et BP auraient d'ores et déjà pu en bénéficier, puisqu'ils ont un contrat ensemble de 400 000 barils par jour. « *Les petits clients tendront à être éliminés du marché saoudien* », commente l'hebdomadaire, qui précise qu'il est difficile de connaître les pourcentages de rabais mais qu'ils varient en proportion des volumes achetés.

Bien que démentie, l'information du *MEES* conforte les analystes pétroliers sur l'existence de tels rabais par rapport au prix officiel de l'OPEP de 18 dollars le baril. Comme les autres pays membres de l'Organisation consentent des ristournes plus ou moins camouflées, l'Arabie saoudite ne pouvait respecter seule le prix officiel sans voir ses exportations s'effriter. Dès février, le royaume aurait donc rompu lui aussi avec la discipline en accordant les premiers rabais à ses gros clients américains. En mars, c'était au tour des Japonais et des autres gros acheteurs (*le Monde* du 19 mars).

Imposée par le marché, cette pratique des rabais avait déclenché, en 1986, une spirale à la baisse du baril jusqu'à moins de 10 dollars. Aujourd'hui, les cours sont à nouveau tirés vers la baisse par la surcapacité mondiale et la montée en volume des pays non-OPEP, mais le pire a pu jusqu'ici être évité avec une stabilisation des cours sur le marché entre 14 et 15 dollars. Une réunion du comité de surveillance des prix de l'OPEP doit se tenir à Vienne le 9 avril, qui examinera « *tous les aspects* » de la situation. L'Arabie saoudite, qui y était opposée, s'est ralliée à cette convocation, ce qui a eu un effet positif sur les cours (en même temps que les troubles au Panama, qui pourraient freiner l'écoulement du pétrole d'Alaska). Le marché pétrolier est, pourrait-on dire, en « quasi-équilibre », situation fragile, remise en question au jour le jour, mais qui « tient » parce que ni les producteurs ni les compagnies n'ont intérêt à une nouvelle chute des cours.

E. L. B.

GOVERNO QUÉRCIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

APPROVISIONNEMENT D'EMETTEUR-RECEPTEUR SHF/FM AVEC CAPACITE DE 960 CANAUX TELEPHONIQUES

L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 8771, de cadre international, se trouve ouvert et comptera sur des ressources du Prêt n° 194/IC-BR consenti par la Banque Interaméricaine de Développement - BID, pour l'approvisionnement de 10 (dix) émetteur-récepteurs SHF/FM avec capacité de 960 canaux téléphoniques.

Cet APPEL D'OFFRES PUBLIC est limité aux fournisseurs de produits originaires des pays membres de la BID.

Les Normes qui établissent les conditions spécifiques de cet APPEL D'OFFRES devront être retirées, par personne autorisée, moyennant le paiement de 20.000 (vingt mille) cruzados à la Divisão de Tecnologia, Cadastro e Licitação de Material, Rua Bela Cintra, 881, São Paulo, Brésil, de 9 heures à 11h30 e de 13h30 à 16 heures.

L'ouverture des documents et des propositions aura lieu à 14 heures, le 4 mai 1988, Rue Major Paladino, 126, São Paulo, Brésil.

Direction Administrative

SECRETARIA DE OBRAS

CESP Companhia Energética de São Paulo

SOCIAL

En dépit du plan d'urgence du gouvernement

300 000 emplois « normaux » ont été perdus pour les jeunes en un an

En un an, entre mars 1986 et mars 1987, les jeunes de moins de vingt-cinq ans ont perdu, selon l'INSEE, environ trois cent mille emplois considérés comme « normaux ». C'est-à-dire des postes de travail faisant l'objet d'un contrat en bonne et due forme, à durée indéterminée ou à durée déterminée, à temps plein ou à temps partiel.

Ce résultat peut paraître paradoxal au moment où l'on célèbre les *succès comptables du plan* d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes, lancé au printemps 1986. En fait, il s'explique par un transfert des formes habituelles d'emploi vers les multiples formules de soutien à l'activité des jeunes, le plus souvent accompagnées de mesures d'exonération de charges sociales. Ce transfert n'a fait qu'accélérer une régression de l'emploi « normal » sensible depuis 1983.

Sur cinq ans, en effet, les statistiques de l'INSEE, établies à chaque mois de mars à l'occasion de l'enquête Emploi, révèlent des tendances que la dernière période n'a fait qu'exacerber. Sur cette période, la population totale est évaluée à 8 583 000 personnes. *Mais la répartition interne a évolué de façon significative.*

D'abord, et il faut s'en réjouir, le nombre de jeunes scolaires a augmenté progressivement. De 2 565 000 *en* 1983, *et* 2 827 000 *en* 1986, il est passé à 2 949 000 *en* 1987. Manifestement, le plan de Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, a amplifié les résultats d'une tendance de maintien dans le système scolaire.

De façon plus inexplicable, la quantité de jeunes qui se déclarent inactifs a diminué. Ils étaient 585 000 en 1983, 502 000 en 1986 et 483 000 en 1987. Quant au « solde », qui correspond à l'incapacité de situer les jeunes dans un statut ou un autre, il a également baissé. Il était de 336 000 en 1983, de 214 000 en 1986 et de 249 000 en 1987.

Si l'on fait en outre exception du traditionnel volant de jeunes recensés au service militaire, de l'ordre de 240 000 et quasiment invariable (sauf la dernière année où les dépenses engagées du fait de la présence militaire au Liban et au Tchad ont incité à accroître le nombre de réformés, pour raison d'économie), les déplacements se sont donc produits au sein des catégories restantes, celles qui constituent la population active, occupée ou non.

A la recherche d'un travail, et n'en ayant pas obtenu, il y avait, en 1983, 843 000 chômeurs de moins de vingt-cinq ans. Devenus 980 000 en 1986, ils étaient encore 961 000 *en 1987, la décrue se manifestant* enfin après une phase d'augmentation qui avait justifié l'effort gouvernemental pour l'emploi des jeunes.

Les conséquences de cet effort se retrouvent dans les chiffres, sauf *pour les stages de formation professionnelle* pour les 16-18 ans et les 18-25 ans, développés en leur temps par M. Marcel Rigout, *ministre* communiste de la formation professionnelle : on comptait 141 000 jeunes stagiaires en 1983, 149 000 en 1986 et seulement 113 000 en 1987.

Les jeunes volontaires du service national

Ailleurs, la progression est plus évidente. Les formules telles que les jeunes volontaires du service national (10 000 jeunes en 1983) en rassemblaient 210 000 en 1986 avec l'adjonction massive des TUC, et 234 000 en 1987. Encore timides en 1986, avec 24 000 bénéficiaires, les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) explosent en 1987 : on en recense alors 86 000, exonérés de charges sociales et employés dans les entreprises avec une rémunération comprise entre 17 % et 27 % du SMIC selon l'âge (somme à laquelle s'ajoute une aide financière de l'Etat destinée aux jeunes).

Enfin, l'apprentissage — 200 000 apprentis par an, — les contrats emploi-formation et surtout les autres formules de formation en alternance, avec les contrats d'adaptation ou de qualification, font la différence. Aux 307 000 jeunes rassemblés dans ce dernier groupe en 1983, succèdent 300 000 en 1986 et, exonération des charges aidant, 483 000 en 1987.

Ainsi, les divers dispositifs ont-ils absorbé une masse importante de jeunes : pour des objectifs de formation, dans la version optimiste, pour des motifs de traitement social, dans la version pessimiste. Les plus critiques font au passage observer que certaines de ces mesures se sont substituées à l'emploi normal, moins d'ailleurs avec les TUC qu'avec les SIVP.

La preuve est fournie par la brutale dégradation des postes offerts aux jeunes. Alors que 3 547 000 travaillaient normalement en 1983, il n'y avait en plus que 3 049 000 à être dans le même cas en 1986 et 2 747 200 en 1987. 800 000 emplois de jeunes ont été perdus en cinq ans et 300 000 au cours de la dernière année : c'est considérable. Encore ces chiffres ne disent-ils rien du statut réel de ces jeunes : ceux-ci sont souvent embauchés (à 70 %) avec des contrats à durée déterminée ou assurent des missions d'intérim. Derrière les bilans satisfaisants de la lutte contre le chômage des jeunes se confirme l'existence d'un mal endémique, lourd de menaces, qui n'a pas été enrayé. Or, dorénavant, la situation se serait même aggravée.

Si l'on ajoute, par ailleurs, que l'apparente amélioration pour les jeunes s'est payée d'un accroissement du chômage des plus âgés, notamment les 25-49 ans, victimes d'un effet de substitution bien connu. Sans parler des effets néfastes de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement sur la perte d'emplois des plus de 50 ans, il faut croire que les remèdes utilisés ont été plus redoutables que le mal. Quelles que soient les présentations statistiques, l'absence chronique de postes de travail nouveaux continue de ronger notre pays.

ALAIN LEBAUBE.

POUR ALLER PLUS VITE EN ASIE,

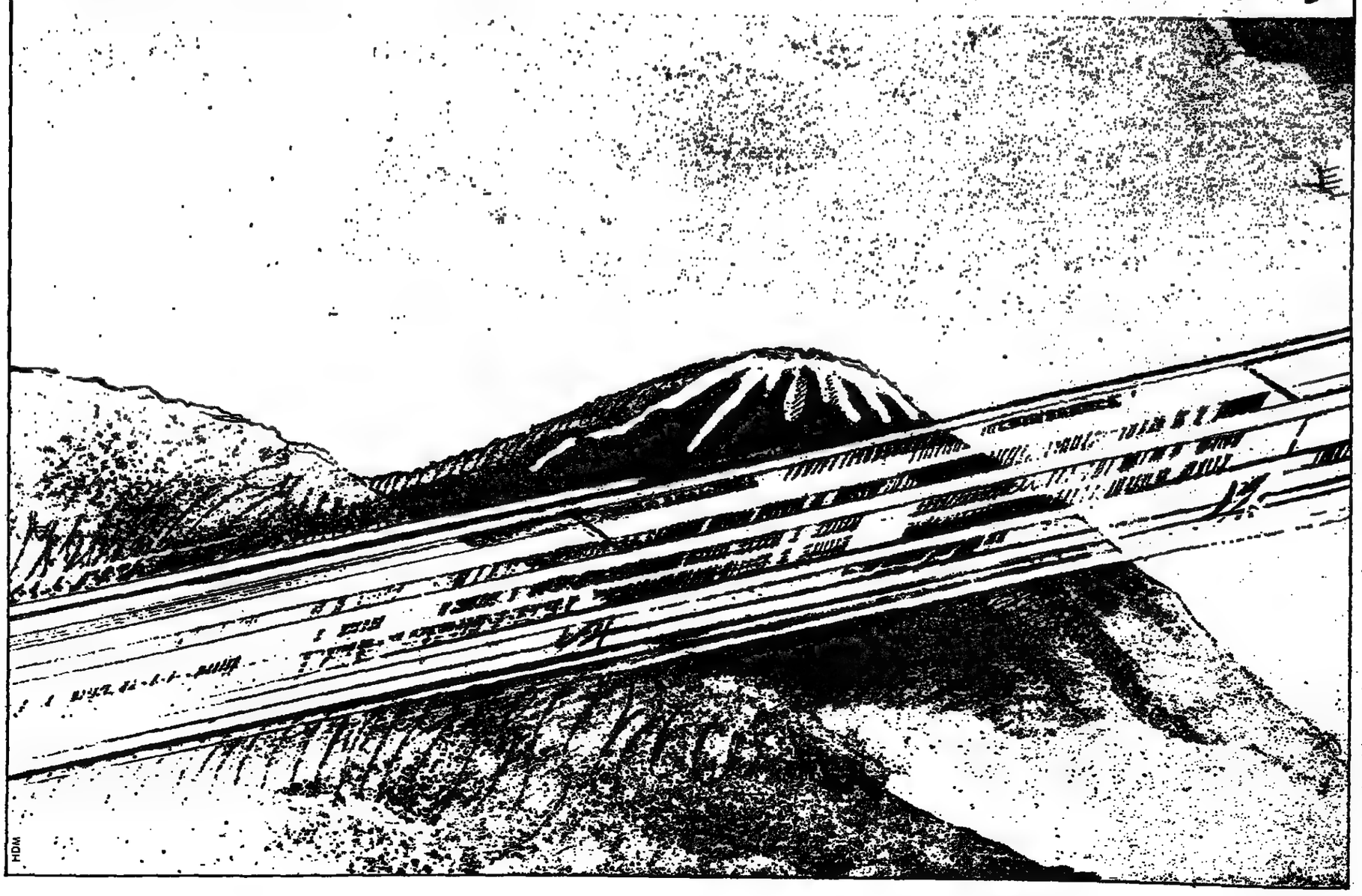

Économie

Alors que MM. Barre et Chirac restent très prudents

Retours de flamme libéraux sur la sécurité sociale

Qui en France croit au libéralisme en matière de protection sociale ? Si le socialisme commence lorsque les prélèvements obligatoires dépassent 40 % du PIB, comme le disait naguère M. Giscard d'Estaing, la social-démocratie a gagné du terrain à droite, depuis que celle-ci est arrivée au gouvernement. La sécurité sociale, animal réputé en voie de disparition comme la baleine qui servit d'enseigne aux États-généraux, est révérée comme un bien à préserver : pour un peu, on parlerait d'« *acquis* », voire de « *conquête* ». Cette évolution s'accompagne cependant de quelques résurgences libérales chez les hommes politiques, comme au sein du patronat.

Vers 1984-1985, une remise en cause du système de protection sociale semblait se faire jour. La montée de l'individualisme chez les salariés se conjuguait avec la déception à l'égard de l'Etat-providence. Elle confortait la traditionnelle méfiance de certaines catégories sociales (professions libérales, commerçants et agriculteurs) et la grogne des cadres contre l'impôt.

En écho, l'opposition politique faisait campagne pour l'extension de la liberté individuelle au détriment de la protection sociale obligatoire : choix du niveau de sa protection comme de l'organisme qui l'a en charge. Le discours sur les vertus de la concurrence renforçait celui sur la nécessité de libérer les entreprises du carcan dirigiste. Prudemment, la plate-forme commune de l'opposition ne revendiquait que la création d'« *espaces de liberté* » dans la protection sociale, mais de fortes pressions s'exerçaient pour qu'on allât plus loin.

Aujourd'hui, le paysage a bien changé. Le libéralisme des candidats à l'élection présidentielle s'arrête aux portes de la protection sociale. Tout autant que M. Chirac, M. Raymond Barre campe sur la défense de la sécurité sociale, qui a « *amorti les effets de la crise* », et qu'il faut seulement rationaliser, comme il le disait le 30 janvier à Lyon, revenant au discours qu'il tenait avant 1981. La recherche d'espaces de liberté a cédé la place à la « *maîtrise des dépenses* » et à la « *vérité des coûts* ». De même, il n'est pas question de réduire le niveau des retraites versées par les régimes actuels par répartition au profit de régimes individuels, mais d'inciter à un départ plus tardif afin de ralentir la croissance des dépenses, et de modifier le mode de financement pour alléger un peu les charges des entreprises.

On retrouve le même langage dans le dossier transmis au Conseil économique et social par M. Chirac. Il n'y est question que de « *maîtrise des dépenses* », d'« *autodiscipline* », pour les prescripteurs comme pour les assurés, et guère de concurrence. L'épargne individuelle n'est conçue que comme un supplément aux retraites par répartition. Et, si M. Barre, loin des responsabilités, défend la liberté des prix des médicaments, le gouvernement reste très prudent sur ce point.

Contexte électoral

Sans doute faut-il tenir compte du contexte électoral : pas question d'effaroucher les Français, dont on mesure à chaque sondage l'attachement à la Sécurité sociale malgré les reproches de « *paperasserie* » qu'ils lui adressent. Sans doute, tout en promettant – comme M. Barre – de maintenir le pouvoir d'achat des pensions du régime général, le gouvernement a fait pression sur les banquiers et sur les assureurs pour que le plan épargne-retraite de M. Balladur soit un succès. Mais ce succès ne suffira pas pour concurrencer les régimes de retraite complémentaire par répartition et empêcher de dormir les responsables. D'ailleurs, qui aujourd'hui ne souhaiterait développer l'« épargne longue » ?

L'expérience du pouvoir avait convaincu les socialistes de freiner la croissance des prestations sociales ; aujourd'hui, tout se passe comme si la droite, une fois au gouvernement, ne croyait plus si fort à la possibilité – ni à la nécessité – de développer la prévoyance individuelle au détriment de la protection collective obligatoire. M. Fourcade, président (UDF-PR) de la commission des affaires sociales du Sénat, avait souligné, au retour d'une mission d'information aux Etats-Unis, que le système américain de couverture contre la maladie était trop inégalitaire et laissait trop de gens en marge pour qu'on pût s'en inspirer.

En même temps, tout se passe comme si ce rapprochement avec des thèses traditionnelles, voire de gauche, suscitait des retours de flamme.

C'est ce qui s'est produit au sein des clubs Perspectives et Réalités, dont fait partie M. Fourcade. Dans leur esquisse de « projet santé », ceux-ci ont proposé, afin de « *responsabiliser* » les assurés, l'établissement d'un « *compte personnel* » pour les dépenses de médecine courante, calculé par sexe et par âge, approvisionné tous les six mois par le titulaire ; les dépassements ne seraient pris en charge qu'en cas de maladie grave ou pour ceux ne disposant pas de ressources suffisantes. Parallèlement serait exclue des remboursements la médecine de confort : contraception, IVG, accidents du sport ou de la route...

C'est ce qui s'est produit aussi au Parti républicain. Les propositions présentées par celui-ci en novembre dernier restaient dans le droit fil de la « bonne gestion » du système. Mais à la mi-janvier, MM. Alain Madelin, ministre de l'industrie, et Gilles de Robien, député de la Somme, ont lancé une offensive pour un « mieux-disant libéral ».

M. Madelin, notamment a de nouveau mis l'accent sur la nécessité d'introduire la concurrence dans la protection sociale : « *Ce n'est pas le caractère obligatoire qui est critiquable, c'est l'absence de liberté et le monopole public* », a-t-il dit. Restant obligatoire, ce qui relève des « *sécurités sociales essentielles* » (maladie, accidents du travail, vieillesse, chômage) doit être « *restitué* » à l'assurance et à ses mécanismes. Chacun doit pouvoir choisir son assureur, et tous les organismes (mutuelles, assurances, caisses de sécurité sociale ou de retraite complémentaire) doivent être soumis aux mêmes règles (notamment fiscales).

Mais on peut toujours trouver plus libéral que soi. M. Madelin entendait « *préserver le niveau* [de la protection sociale] *en changeant le système* ». Dans le rapport qu'il a remis début février à M. Perigot, président du CNPF, M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, a remis en cause les principes mêmes de cette protection telle qu'on l'entend généralement.

Le marché, le marché seul...

Pour M. Giral, en effet, la protection sociale doit être ramenée dans le marché : elle « *est un bien comme un autre, échangeable dans le marché* », puisqu'il existe toujours, des demandes et des offres individuelles. « *Pas plus que l'automobile, les magnétoscopes ou les carottes, elle ne donne naissance à un problème spécifique de financement* » ; le marché seul pouvant créer les conditions de l'équilibre. L'obligation a « *des effets pervers, comme toute mesure restreignant la liberté individuelle* » : elle déresponsabilise l'assuré, le rend négligent ; certains sont protégés sans en payer le prix, d'autres ne peuvent se procurer le niveau de protection qu'ils désirent... La réglementation surcharge non seulement les entreprises cotisantes mais aussi les « *producteurs de soins* » et... les assurés (directement ou non).

La conclusion logique serait de supprimer toute obligation et de substituer des « *entreprises de protection sociale* » aux caisses de sécurité sociale et de retraite complémentaire. M. Giral, jugeant toutefois que « *le tout facultatif n'est pas réaliste* », en raison de « *l'insouciance naturelle des individus* », a seulement préconisé de réduire la participation des entreprises aux régimes obligatoires d'allocations familiales et de retraite au profit de contributions volontaires (déductibles, pour les salariés, du revenu imposable), de laisser évidemment le libre choix des assureurs, et de supprimer la « carte sanitaire » limitant les implantations d'établissements.

M. Madelin ne semble pas avoir été entendu : M. Barre, dont il soutient théoriquement la candidature, a ignoré ses thèses. M. Giral le sera-t-il plus par ses pairs ? En fait, si son analyse théorique, qui s'éloigne beaucoup du pragmatisme patronal habituel, a fait sursauter les syndicats (la CFTC, par exemple, qualifiant de « *provocation* » la publication du rapport), elle n'a pas dû surprendre le CNPF : M. Giral avait clairement annoncé la couleur au cours de l'assemblée générale du 15 décembre.

Derrière le radicalisme théorique, les propositions concrètes restaient, somme toute, modestes, comme si l'auteur doutait, lui aussi, de la possibilité de grands changements. Retirer les accidents de trajet des accidents de travail, faire passer sur le compte de la politique familiale les dépenses médicales liées à la maternité ou à l'interruption de grossesse, les suppléments de retraite pour les mères de famille, les pensions de réversion ou le capital-décès, est-ce « *fondamental* » ? Cela ne fait qu'allonger la liste des allégements de charges souhaités par le patronat : c'est cela que retiendront les chefs d'entreprise.

Quant au CNPF, même si son souci est d'obtenir le transfert progressif des cotisations d'allocations familiales et de ne pas trop réduire le champ des discussions contractuelles avec les organisations syndicales, tout ce qui circonscrit le domaine de l'assurance par rapport à la solidarité ne peut que servir son objectif.

GUY HERZLICH.

(Publicité)

SEMAEST
Z.A.C. REUILLY PARIS 12e
CONSULTATION DE PROMOTEURS
Ensemble de bureaux

APPEL D'OFFRES OUVERT

1) *OBJET*
La SEMAEST, Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Est de Paris, lance un appel d'offres ouvert de promoteurs sur charge foncière en vue de l'acquisition des droits de construire un ensemble de bureaux dénommé « lot 3-4 » situés dans la ZAC REUILLY Paris 12e.

2) *PROGRAMME*
Le programme prévoit la réalisation, sur un terrain de 3 890 m² environ, d'un ensemble immobilier de l'ordre de 20 500 m² H.O.N. se décomposant en 19 700 m² de bureaux et 800 m² de locaux commerciaux au rez-de-chaussée, accompagnés d'un parking en sous-sol de 170 places au minimum.

3) *RETRAIT DES DOSSIERS*
Le dossier de consultation peut être retiré à partir du lundi 11 avril 1988 à la SAMAEST 181, avenue Daumesnil (Paris 75012) – tél. : 43-45-98-98.

4) *REMISE DES OFFRES*
Les offres seront remises sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe intérieure contenant la soumission. Elles devront être transmises au plus tard à la SEMAEST, le 24 mai 1988 à 18 heures, soit par pli recommandé avec A.R., soit par dépôt contre reçu à la même adresse.

5) *CHOIX DU PROMOTEUR*
Le choix du promoteur sera effectué au troisième trimestre 1988.

CHOISISSEZ BIEN VOTRE BILLET.

AIR FRANCE GAGNE DU TEMPS POUR VOS AFFAIRES VERS L'ASIE.

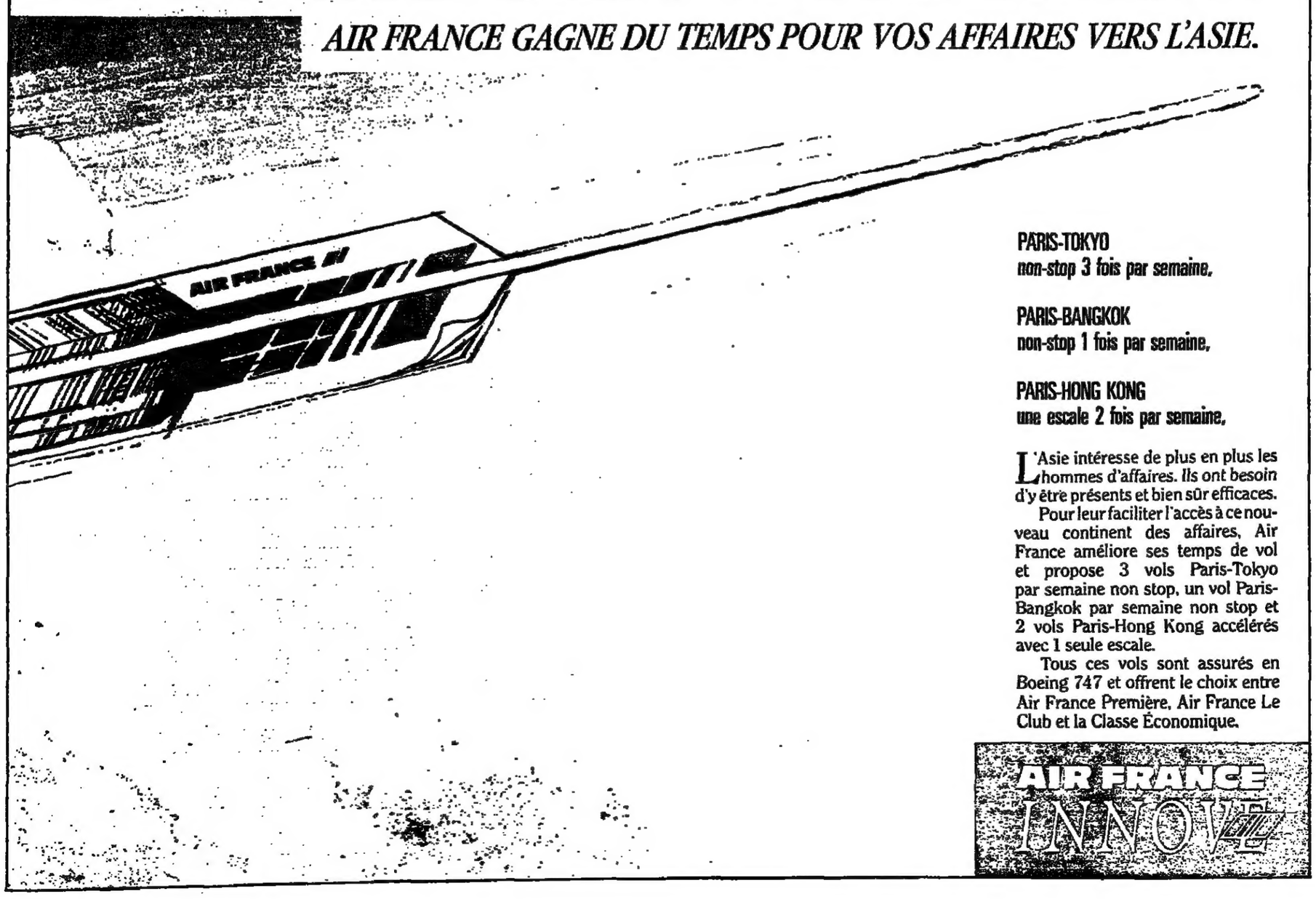

PARIS-TOKYO
non-stop 3 fois par semaine.

PARIS-BANGKOK
non-stop 1 fois par semaine.

PARIS-HONG KONG
une escale 2 fois par semaine.

L'Asie intéresse de plus en plus les hommes d'affaires. Ils ont besoin d'y être présents et bien sûr efficaces.

Pour leur faciliter l'accès à ce nouveau continent des affaires, Air France améliore ses temps de vol et propose 3 vols Paris-Tokyo par semaine non stop, un vol Paris-Bangkok par semaine non stop et 2 vols Paris-Hong Kong accélérés avec 1 seule escale.

Tous ces vols sont assurés en Boeing 747 et offrent le choix entre Air France Première, Air France Le Club et la Classe Économique.

AIR FRANCE INNOVE

هكذا من الاصل

مكنز من الاجل

Marchés financiers

Rhône-Poulenc obtient la notation maximum de Moody's

L'agence new-yorkaise Moody's, spécialisée dans l'appréciation de la capacité de paiement des entreprises, a décidé d'attribuer sa meilleure note, soit « P 1 », au groupe français Rhône-Poulenc, ainsi qu'à ses *filiales RP Finance Inc. et RP* Commerciall BV. Cette notation s'applique exclusivement au programme de 200 millions de dollars *de papier commercial* que la firme française s'apprête à lancer aux Etats-Unis et qui se substitue à l'ancien programme de lettres de crédit employé par elle jusqu'ici. La First Boston est l'opérateur de ce programme.

D'après Moody's, la consolidation de la structure financière du groupe ces dernières années justifie cette bonne note.

Il est à noter aussi que Rhône-Poulenc a levé une option à facilités multiples ou MOF, d'un montant de 275 millions de dollars, en garantie de son programme de papier commercial.

Menaces sur Woolworth

La chaîne américaine de magasins F. W. Woolworth a annoncé, le lundi 4 avril, qu'un groupe d'investisseurs dirigé par le président de l'américain Dart Group (distribution), M. Herbert Haft, souhaitait acquérir une participation dans son capital.

Ce groupe d'investisseurs, Monroe Partnership, a demandé aux autorités fédérales l'autorisation d'acquérir pour plus de 15 millions de dollars d'*actions Woolworth*, autorisation nécessaire en raison de la réglementation antitrust. Ce pourrait être le premier pas vers le lancement d'une OPA. Le titre a progressé de 7,875 dollars pour atteindre 53,125 dollars à Wall Street. Le conseil d'administration de Woolworth a pris ses dispositions en vue d'une éventuelle OPA hostile en mettant au point un plan de défense *(« poison pill »)*.

Rapprochement dans les moteurs Diesel

Perkins Engines Group, une division de Variety Corp., et la société américaine Detroit Diesel Corporation *(DDC)*, possédée en commun par Penske Corporation et General Motors, vont associer leurs réseaux de distribution en Amérique du Nord, premier pas d'une coopération visant à occuper le premier rang sur le marché mondial des moteurs Diesel.

Dans un deuxième temps, l'accord entre les deux sociétés pourrait s'étendre à la fabrication et à l'ingénierie de technologie avancée. Perkins, installé notamment en Grande-Bretagne, est spécialisé dans les applications industrielles et maritimes légères, tandis que DDC est plus orienté vers l'équipement de véhicules et la fabrication de gros moteurs.

La capacité de production des deux sociétés est de 800 000 moteurs par an, soit près de 2 milliards de dollars. L'intégration des deux réseaux *de distribution va* représenter quatre mille points de vente en Amérique du Nord.

● **Restitution de titres entre la CIR et Ferruzzi.** – MM. Carlo De Benedetti, président de la CIR, et *Raul Gardini, PDG de Ferruzzi, ont* décidé de se restituer les titres qu'ils détenaient chacun dans l'empire de l'autre. C'est ainsi que la filiale de Ferruzzi, Paninvest, possédait 2,8 % du capital de la CIR, celle-ci ayant parallèlement, via sa filiale COFIDE, 3,35 % de Ferruzzi. A Rome, les observateurs estiment que de nouvelles relations croisées pourraient de nouveau s'établir entre les deux groupes.

Cours par correspondance
cours oraux et conférences à Paris
Sessions de formation
ÉCOLE
DE
PSYCHO-GRAPHOLOGIE
ORGANISME PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT
A DISTANCE, FONDÉ EN 1953
12, villa Saint-Pierre
B. 3 – Dép. LM
94220 CHARENTON
Tél. : (1) 43-76-72-01
Préparation à la profession de graphologue
Conventions de formation permanente
Inscriptions reçues toute l'année
Documentation gratuite
Analyses, sélections, bilans de pers.

NEW-YORK, 4 avril ⬇
Légère baisse

La remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis a pesé, le lundi 4 avril, sur la tendance à Wall Street, où l'indice Dow Jones cédait, en fin de séance, 7,46 points, à 1 980,60 points, après avoir, en début de matinée, gagné jusqu'à 15 points. La séance a été assez active avec quelque 186 millions d'actions échangées. Les valeurs en baisse étaient deux fois plus nombreuses que celles en hausse : 1 092 contre 452. Par ailleurs, 419 titres sont restés inchangés.

Une fois de plus, la place financière américaine, qui était close le Vendredi saint, *a été victime de la montée des* taux d'intérêt. En effet, l'annonce, vendredi, d'une nouvelle réduction du taux de chômage aux Etats-Unis en mars, confirme que la croissance de l'économie américaine reste forte et renforce donc les craintes d'une reprise de l'inflation. Les taux moyens sur les bons du Trésor à trente ans, l'emprunt phare *du* marché obligataire américain, ont atteint leur plus haut niveau depuis deux mois : 8,85 % contre 8,75 % jeudi soir.

Parmi les *fortes* hausses, *on relevait* celles de la chaîne de grands magasins Woolworth, qui a gagné près de 9 dollars, à 54 1/8 %, dans la perspective d'une OPA de Dart Group. Ford Motor était également recherché. Du côté des baisses, on notait Boeing, Xerox et General Motors.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 4 avril
Alcoa	43 1/2	43 5/8
Allegis (ex-UAL)	83 1/4	82 1/8
A.T.T.	27	26 5/8
Boeing	46 1/2	44 7/8
Chase Manhattan Bank	25 1/8	24 1/8
Du Pont de Nemours	80 7/8	80 1/4
Eastman Kodak	40 5/8	40 1/4
Exxon	42	41 1/4
Ford	42 5/8	43 1/2
General Electric	40 3/8	40
General Motors	71 1/2	70 1/2
Goodyear	63 5/8	63
I.B.M.	107 1/2	107 1/2
I.T.T.	44 5/8	44 1/2
Mobil Oil	44 1/4	43 1/2
Pfizer	55 1/8	54 3/4
Schlumberger	34 3/8	33 3/4
Texaco	48	47 1/4
Union Carbide	23 1/4	22 3/4
U.S.X.	28 7/8	28 1/2
Westinghouse	51 3/4	51 1/8
Xerox Corp.	52 7/8	52

IBM : 39 % de la capitalisation française

IBM, numéro un mondial de l'informatique, a conservé en 1987 la première place des sociétés américaines classées en fonction de leur capitalisation boursière. Le groupe, qui occupe cette place depuis 1984, a toutefois vu sa capitalisation boursière (nombre d'actions multiplié par le cours) reculer de 5,2% l'an dernier pour tomber à 69 milliards de dollars. Le magazine *Forbes*, qui s'apprête à publier son classement annuel des cinq cents premières compagnies américaines, précise qu'IBM devance la première compagnie pétrolière américaine, Exxon Corp., dont la capitalisation boursière a progressé de 4,5% à *52,6 milliards de dollars*.

Le classement des dix premières sociétés américaines avec leur capitalisation boursière et la variation de celle-ci entre fin 1986 et fin 1987 est le suivant : 1. IBM Corp. : 69 milliards de dollars (– 5,2%) ; 2. Exxon Corp. : 52,6 milliards (+ 4,5%) ; 3. General Electric Co. : 39,8 milliards (+ 1,6%) ; 4. American Telephone and Telegraph Co. : 29 milliards (+ 8,2%) ; 5. Du Pont Co. : 20,9 milliards (+ 3,5%) ; 6. Merck and Co. : 20,8 milliards (+ 23,2%) ; 7. Philip Morris Cos. Inc. : 20,2 milliards (+ 18,2%) ; 8. General Motors Corp. : 19,1 milliards (– 9%) ; 9. Ford Motor Co. : 18,6 milliards (+ 26,6%) ; 10. Amoco Corp. : 17,8 milliards (+ 6,5%).

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	24 mars
Total actif	694 520
dont	
Or	223 347
Disponibilités à vue à l'étranger	92 581
ECU	57 531
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 938
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	75 911
Concours au Trésor public	49 640
Titres d'Etat (bons et obligations)	24 513
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	110 019
Effets en cours de recouvrement	20 598
Total passif	694 520
dont	
Billets en circulation	218 302
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	50 998
Compte courant du Trésor public	30 437
Reprises de liquidités	29 509
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 180
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	74 073
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	259 363

Aménagement de la présentation

Afin de mieux rendre compte de ses actions sur les marchés de capitaux intérieurs, la Banque de France a décidé de modifier la présentation de sa situation hebdomadaire : dans l'ancienne présentation, en effet, celle-ci ne permettait pas une analyse fine des opérations, puisque toutes les interventions – qu'elles soient réalisées sous forme d'achats sur le marché ou de pensions – étaient regroupées dans un seul poste d'actif.

TOKYO, 5 avril ⬇
Petite pause

Ayant ces derniers jours pratiquement effacé tous les dégâts causés par le krach de l'automne dernier, la *Bourse de Tokyo s'est accordé une* petite pause, mardi, dans un marché relativement calme. En fin de journée, l'indice Nikkeï cédait 19,94 points, à 26 315,35 yens, soit une baisse de 0,08 %. Lundi cet indice avait progressé de plus de 53 points et samedi dernier de près de 178 points.

En clôture, mardi, l'on dénombrait trois hausses pour deux baisses sur un marché où les échanges ont porté sur 700 millions de titres.

Les investisseurs institutionnels ont quelque peu limité leurs interventions pour éviter une surchauffe du marché, notait notamment un spécialiste de la maison Shearson Lehman Bros Asia, estimant par ailleurs que *« du point de vue technique le marché restait fondamentalement bon »*.

VALEURS	Cours du 4 avril	Cours du 5 avril
Akai	627	618
Bridgestone	1 390	1 380
Canon	1 130	1 110
Fuji Bank	3 420	3 400
Honda Motors	1 670	1 670
Matsushita Electric	2 650	2 670
Mitsubishi Heavy	677	677
Sony Corp.	5 120	5 220
Toyota Motors	2 340	2 380

FAITS ET RÉSULTATS

● **Beghin-Say : quadruplement des bénéfices en 1987.** – Beghin-Say, *filiale française du groupe* agro-alimentaire italien Ferruzzi, annonce le quasi-quadruplement de ses bénéfices pour 1987, grâce notamment à une amélioration très sensible de sa branche sucre. Le résultat net a atteint 1,487 milliards de francs, soit une progression de 385 % par rapport à 1986. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 13,6 milliards, en hausse de 24,4 % en un an. Le résultat d'exploitation du secteur sucre est passé de 374 millions de francs en 1986 à 789 millions l'an dernier. Le 27 juin, Beghin-Say distribuera un dividende global de 30 F par action.

● **Fermenta : encore des pertes malgré un redressement de la situation.** – *La société suédoise de* produits pharmaceutiques Fermenta, spécialisée notamment dans la fabrication de pénicilline de base, a nettement réduit ses pertes en 1987, dégageant un déficit de 113 millions de couronnes contre 613 millions en 1986.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 2,7 milliards de couronnes, contre 3 milliards en 1986. La cession l'an dernier de plusieurs filiales étrangères et la chute constante du dollar expliquent la baisse du chiffre d'affaires de Fermenta. Cette année encore, le groupe suédois ne distribuera pas de dividende. La société Fermenta et notamment son ancien directeur, M. Refaat El-Sayed, avaient été au centre d'un scandale retentissant au début 1987 à la Bourse de Stockholm. La découverte de graves irrégularités dans la comptabilité de Fermenta, ainsi qu'une manipulation des prévisions et résultats avaient provoqué l'effondrement des cours de Fermenta, dont le titre a depuis été radié de la Bourse.

● **Penarroya : retour aux bénéfices.** – La société minière et métallurgique Penarroya est rentrée, en 1987, dans l'ère des bénéfices, avec un résultat net de 69,7 millions de francs (contre une perte de 75,2 millions l'année précédente). Cependant, ce retour dans le noir est dû à un profit exceptionnel de 176,1 millions de francs, provenant de la cession d'actifs et à des dotations nettes aux provisions de 9 millions de francs. De fait, le résultat courant de l'exercice reste déficitaire, beaucoup moins cependant (101,8 millions de francs) que pour 1986 (430,4 millions de francs).

Le programme de cession d'actifs s'achèvera pour l'essentiel avec la cession des intérêts de la société dans l'or du *Limousin*. *Si les* taux de change et les cours des métaux se maintenaient tout au long de l'année à leurs niveaux actuels, le résultat courant de l'exercice 1988 serait au moins équilibré et le résultat serait à nouveau positif, précise Penarroya dans un communiqué.

● **Leroy-Somer : bénéfices en hausse de 32,7 % en 1987.** – Leroy-Somer annonce, pour 1987, un résultat net consolidé part du groupe de 73,1 millions de francs, contre 55 millions pour 1986 (+ 32,7 %). Le chiffre d'affaires consolidé de 3,8 milliards de francs tient compte de l'intégration des sociétés Bertrand Polico Girard Transmissions, Acec Motors, de l'ensemble des filiales de services et de la filiale commerciale Leroy-Somer Iberica, ainsi que de la sortie de la société Hydrolec. A périmètre constant, le chiffre d'affaires a progressé de 6 % par rapport à 1986. Leroy-Somer distribuera cette année un dividende de 18,50 F, contre 16 F au titre de l'exercice 1986.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE PARIBAS EN 1987

Le conseil de la Compagnie Financière de Paribas, réuni le 31 mars 1988 sous la présidence de M. Michel François-Poncet, a examiné les comptes consolidés du groupe Paribas pour l'exercice clos le 31 décembre 1987.

CROISSANCE MODÉRÉE DES ACTIVITÉS BANCAIRES ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES.

Les crédits à la clientèle au bilan consolidé varient peu d'un exercice à l'autre : ils s'établissent à 303 milliards de francs au 31 décembre 1987 (contre 296 mil*liards de francs un an plus tôt*). Les dépôts de la clientèle atteignent 176 milliards de francs (contre 162 milliards de francs), en progression de 8 % en un an.

Le total du bilan consolidé représente 655 milliards de francs (contre 599 milliards de francs au 31 décembre 1986), enregistrant une croissance de 9 %. *Cette progression ne reflète que partiellement le développement des activités financières du groupe en 1987.*

RÉSULTAT CONSOLIDÉ (PART DE LA COMPAGNIE) EN PROGRESSION DE 3 %.

Après déduction de 1 466 millions de francs correspondant à la part revenant au tiers des actionnaires des filiales, *le résultat net consolidé de la Compagnie Financière de Paribas, conforme aux prévisions, s'établit à 1 725 millions de francs, en progression de 3 % par rapport à celui de l'exercice précédent (1 680 millions de francs).*

Ce résultat net se décompose en 1 152 millions de francs pour les opérations en revenus (contre 1 086 millions de francs en 1986) *et 573 millions de francs pour les* opérations en capital (contre 594 millions de francs).

Le résultat net des opérations en revenus a bénéficié de la croissance des résultats de la plupart des grandes filiales et de la diminution des charges financières du groupe du fait de son désendettement. Il a *cependant* été *affecté* par un contexte financier et boursier peu propice aux opérations sur titres de placement. En outre, le taux de progression de ce résultat a été limité par les résultats déficitaires du Crédit du Nord et les soutiens financiers que lui ont accordés ses actionnaires.

Le résultat des opérations en revenus a été établi après constitution d'une dotation aux provisions de 5 515 millions de francs (contre 4 688 millions de francs en 1986). L'augmentation de cette dotation d'un exercice à l'autre s'explique principalement par l'accroissement *des provisions destinées à couvrir* les risques souverains. *Le taux de couverture moyen des engagements du groupe Paribas sur les pays à risque s'établit à 39 % en fin d'exercice 1987.*

Rapporté au nombre de titres existant au 31 décembre 1987 (diminué de ceux qui sont détenus *par les filiales de la compagnie*), le résultat net consolidé par titre s'établit à 32,6 F.

FONDS PROPRES ET ACTIF *NET ESTIMÉ*.

Au 31 décembre 1987, les fonds propres au bilan consolidé de la compagnie s'élèvent, avant autofinancement, à *31,4 milliards de* francs (contre 25,8 milliards de francs en fin d'année 1986).

L'actif net estimé du groupe, calculé avant autofinancement et hors prise en compte des valeurs de fonds de commerce, s'élève à plus de 40 milliards de francs. Après déduction de la part des tiers *actionnaires des filiales, l'actif net* estimé de la compagnie s'établit à près de 23 milliards de francs, soit 430 F par titre existant en fin d'exercice. L'autofinancement de l'exercice représente, en outre, 25,5 F par titre.

Cette valeur d'actif net estimé par titre a peu varié d'un exercice à l'autre (446 F fin 1986), bien qu'elle se situe en retrait par rapport à celle constatée au 30 juin 1987 (480 F) du fait de la baisse des Bourses intervenue depuis lors.

Au 31 décembre 1987, les fonds propres stricto sensu *et l'actif net estimé du groupe, rapportés au total du bilan, font apparaître, après autofinancement, des ratios respectifs de 5 % et 6,5 % qui situent Paribas dans le peloton de tête des groupes bancaires et financiers mondiaux.*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	225 50	....	Le gd livre du mois	210	....
Arnault & Associés	369 50	369 50	Loca Investissement	251	255
Asystel	290	278	Locamic	154 50	150 10
B.A.C.	430	430	Marin Immobilier	287	....
B. Demachy & Assoc.	375	375	Metallurg. Minière	103	....
B.I.C.M.	620	620	Mécalogie Internat.	262	262
B.I.P.	442	440	Microtechnic	133	134
Bolloré Technologies	702	700	M.M.B.M.	397	397
Boisset	746	....	Molex	210	215
Câbles de Lyon	1040	1040	Navale-Delmas	480	470
Calberson	622	619	Olivetti-Logabax	171 60	178 40
Canal Plus	436	435	Om. Gest.Fin.	285	285
Cardif	1100	1191	Presbourg (C. In. & Fin.)	98 80	98 50
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	247	250	Rexel	680	680
C.A.T.C.	125 20	125	St-Gobain Emballage	1140	1120
C.D.M.E.	800	800	St-Honoré Matignon	148	157
C. Equip. Elect.	283	294 50	S.C.G.P.M.	127	131
C.E.G.I.D.	475	475	Segin	245	241
C.E.G.E.P.	157	180	Sema-Metra	575	....
C.E.P.-Communication	1075	1090	S.E.P.	1065	1091
C.G.I. Informatique	520	519	S.E.P.R.	1113	1130
Ciments d'Origny	430	430	Sligos	1130	1110
C.N.I.M.	280	280	S.M.T.Goupil	210	205
Concept	211 20	211	Sofinlog	859	547
Conforama	480	480	Sopra	217 50	217 50
Creeks	302	306	TF 1	167	170
Dafsa	130 50	133	Unilog	106	105
Dauphin	3200	3200	Union Financ. de Fr.	383	389
Devanlay	1033	1000	Valeurs de France	307	314
Deville	640	631			
Dumenil-Leblé	830	850			
Éditions Belfond	117	118			
Elysées Investiss.	20	20 20			
Finacor	416	410			
Guintoli	530	515			
Guy Degrenne	835	859			
I.C.C.	235	236			
IDIA	158 50	157			
I.G.F.	154	160			
IM2	98 40	102 30			
Int. Metal Service	180	180			
La Commande Electro.	202	200			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 31 mars 1988

Nombre de contrats : 4 890

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	280	10	15	17,50	31
Lafarge-Coppée	1 000	133	160	27	56
Michelin	160	18,50	25	10	–
Midi	1 100	220	–	41	80
Paribas	320	12	26	35,20	–
Peugeot	840	120	155	32	–
Saint-Gobain	400	21	–	22	–
Thomson-CSF	152	11	–	12,50	19

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 mars 1988
Nombre de contrats : 22 672

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	100,45	99,65	99
Précédent	100,70	99,80	99,15

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,57	1,90	1,05	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,62 F ⬆

Le dollar s'est un peu raffermi, le mardi 5 avril, sur toutes les places financières, par rapport à ses niveaux assez bas atteints quelques heures plus tôt à New-York. D'une façon générale, les affaires ont été très calmes. Le sentiment reste toutefois baissier vis-à-vis du billet vert. *(Lire page 28.)*

FRANCFORT	31 mars	5 avril
Dollar (en DM)	1,6593	1,6590

TOKYO	4 avril	5 avril
Dollar (en yens)	123,85	124,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 avril) .... 7 1/2-7 9/16 %
New-York (4 avril) .... 6 11/16-6 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	30 mars	31 mars
Valeurs françaises	100,9	100,2
Valeurs étrangères	107,2	105,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 mars	31 mars
Indice général	287,5	284,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	31 mars	4 avril
Industrielles	1 988,06	1 980,60

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	30 mars	31 mars
Industrielles	1 398,1	1 386,7
Mines d'or	237,2	237,3
Fonds d'Etat	90,72	91,03

TOKYO

	4 avril	5 avril
Nikkei Dow Jones	26 335,29	26 315,35
Indice général	2 142,93	2 136,02

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6200	5,6250	+ 40	+ 55	+ 90	+ 115	+ 275	+ 365
$ can.	4,5250	4,5300	– 40	– 14	– 74	– 28	– 169	– 50
Yen (100)	4,5110	4,5140	+ 135	+ 165	+ 295	+ 330	+ 870	+ 975
DM	3,3890	3,3910	+ 115	+ 135	+ 255	+ 285	+ 780	+ 870
Florin	3,0175	3,0225	+ 87	+ 100	+ 195	+ 215	+ 595	+ 660
FB (100)	16,1925	16,2050	+ 200	+ 275	+ 465	+ 595	+1 430	+1 880
FS	4,1120	4,1190	+ 190	+ 220	+ 415	+ 455	+1 180	+1 300
L (1 000)	4,5650	4,5750	– 135	– 95	– 270	– 215	– 690	– 565
£	10,6000	10,6100	– 75	– 35	– 125	– 45	– 300	– 80

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 13/16	6 15/16	6 7/8	7	7 1/8	7 1/4
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Florin	3 7/8	4 1/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2
F.S.	2	2 1/2	1 11/16	1 13/16	1 11/16	1 13/16	2 1/8	2 1/4
L (1 000)	9	10 1/4	10 1/4	10 3/4	10 3/4	11 1/8	10 7/8	11 1/4
£	8 1/2	8 3/4	8 3/8	8 1/2	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 3/4	7 7/8	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en *fin de matinée par une grande banque de la place.*

Marchés financiers

BOURSE DU 31 MARS

Cours relevés à 18 h 05

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1586	4,5 % 1973	....	....	....	....
....	C.N.E. 3 %	3858	3845	3835	– 0 60
1024	B.N.P. T.P.	1045	1045	1045	....
1036	C.C.F. T.P.	1083	1070	1070	– 1 20
1050	Créd. Lyon. T.P.	1057	1059	1059	+ 0 19
1286	Renault T.P.	1241	1241	1241	....
1460	Rhone-Poul. T.P.	1480	1480	1480	....
1238	St-Gobain T.P.	1237	1235	1245	+ 0 65
1176	Thomson T.P.	1176	1178	1178	+ 0 17
355	Accor	339	338 20	345	+ 1 77
460	Air Liquide	455	455	456	+ 0 22
1790	Alcatel	1745	1735	1740	– 0 29
1120	Als. Superm.	1130	1135	1135	+ 0 44
205	A.L.S.P.I.	209	205	206 80	– 1
230	Alsthom ★	219 90	219	219	– 0 41
2010	Arjom. Prioux	1976	1965	1965	– 0 56
385	Aussedat-Rey	404	401	401	– 0 74
750	Ast. Entrepr. ★	726	725	712	– 1 93
670	Av. Dassault ★	665	665	670	+ 0 75
315	BAFIP	295	295	296	....
280	Bail-Equipem. ★	270	270	274 90	+ 1 81
870	Bail Investiss.	850	837	855	+ 0 59
225	B.N.P. C.I.	228	228	229 80	+ 0 79
415	Cie Bancaire ★	402 80	391	402 c	+ 2 36
320	Bazar H.-V.	302	305	301	– 0 33
375	Béghin-Say ★	374 50	370	370	– 1 20
720	Berger (Mé)	730	729	729	– 0 14
605	Bic ★	600	588	588	– 2
1020	B.I.S.	981	981	950	– 3 16
2020	Bongrain S.A.	1875	1890	1895	+ 1 07
750	Bouygues ★	760	760	760	....
65	B.P. France ★	62 50	64 50	62 10	– 0 64
3910	B.S.N. ★	3850	3820	3801	– 1 27
1650	Cap Gem. S. ★	1669	1611	1645	– 1 44
1310	Carnaud	1245	1234	1235	– 0 80
2060	Carrefour ★	2074	2030	2078	+ 0 19
111	Casino	110 90	107	110	– 0 81
96	Casino A.D.P.	96 20	96 10	99	+ 2 91
985	C.C.M.C.	990	950	950	– 4 04
680	Cetelem	680	667	666 c	– 0 57
485	Cerus	469	473	470	+ 0 21
1180	C.F.A.O. ★	1126	1122	1142	+ 1 42
225	C.G.E.	210 10	208 60	209	– 0 52
820	C.G.I.P. ★	779	763	750	– 3 72
800	Chargeurs S.A. ★	740	731	733	– 0 95
810	Ciments franç. ★	780	774	773	– 0 90
410	Club Méditerr. ★	404 10	397	404 90	+ 0 20
163	Codetel ★	160	160	159 50	– 0 31
285	Cofimeg	288	285 10	285	– 1 04
1730	Colas	1675	1660	1673	– 0 12
171	Compt. Entrepr.	168	167	167	– 0 60
580	Compt. Mod. ★	569	551	560	– 1 58
880	Créd. Foncier	871	850	850	– 2 41
380	Crédit F. Imm. ★	385	385	385	....
111	C.C.F.	108 50	110	110	+ 1 38
460	Créd. Lyon. (CI)	445	445	445	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
800	Crédit Nat. ★	763	765	765	+ 0 25
200	Crouzet ★	191 50	188	195	+ 1 83
2000	Damart S.A.	1883	1870	1870	+ 0 92
315	Darty ★	310	303 10	302	– 2 58
245	Darty (DP)	233	230	228 50	– 1 93
1470	De Dietrich	1410	1410	1400	– 0 71
191	Dév. R.N.C. (Li)	191	191 50	191 50	+ 0 26
440	D.M.C.	409	405	401	– 1 96
290	Drouot Assur.	285	290	290	+ 1 75
1520	Docks France ★	1430	1430	1430	....
525	Dumez ★	494	483	478	– 3 24
975	Eaux (Gén.)	951	936	945	– 0 63
980	Ecco ★	960	940	935	– 2 60
635	Electrofinanc. ★	616	615	610	– 0 97
....	El. S. Dassault	390 10	385	385	– 1 31
270	Elf-Aquitaine	270	269	269 50	– 0 19
225	– (certific.)	230 50	227 80	228	– 1 08
580	Epeda-B-Faure	537	522	520	– 3 17
2280	Essilor	1989	1985	2000	+ 0 55
1460	Essilor int. (DP)	1328	1311	1415	+ 6 55
310	Esso S.A.F. ★	302	302 80	300 20	– 0 60
1150	Eurafrance	1170	1179	1163	– 0 09
915	Eurocom ★	865	885	885	+ 2 31
2400	Euromarché	2360	2350	2282	– 3 31
450	Europe n° 1 ★	405	405	393	– 2 96
34	Eurotunnel ★	33 85	33 55	33 85	....
800	Exor ★	820	818	815	– 0 61
700	Facom	740	732	720	– 2 70
970	Fichet-bauche	939	935	930	– 0 96
210	Finextel ★	208	208	208 50	+ 0 24
75	Fives-Lille ★	80	76	78 30	– 2 13
1010	Fromageries Bel	952	960	950	– 0 21
790	Gal. Lafayette ★	721	734	733	+ 1 66
230	Gascogne	225	221	221	– 1 78
1220	Gaz et Eaux	1149	1130	1132	– 1 48
340	Géophysique ★	350	341	335 10	– 4 26
470	Gerland	468	465	465	– 0 64
480	GTM-Entrepose	414	404	387	– 6 52
515	Guyenne-Gas. ★	490	485	485	– 1 02
1720	Hachette ★	1650	1675	1675	+ 1 52
515	Havas ★	515	510	500	– 2 91
415	Hénin (La)	410	401 60	410	....
1040	Hutchinson ★	960	945	960	....
....	Imétal	150 60	150 60	150	– 0 40
....	Imm. Plaine-M.	310	306	321	+ 3 55
1020	Ingénico	981	974	974	– 0 71
3100	Inst. Mérieux	2940	2950	2980	+ 1 36
515	Interbail ★	513	515	510	– 0 58
900	Intertechnique	945	885	910	– 3 70
685	J. Lefebvre	652	660	663	+ 1 69
1040	Lab. Bellon	1010	1030	1000	– 0 99
1120	Lafarge-Coppée	1095	1085	1085	– 0 91
1130	Lebon ★	1030	1022	1050	+ 1 94
2310	Legrand ★	2340	2326	2338	– 0 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1870	Legrand (DP) ★	1925	1915	1900	– 1 30
630	Leroy-Somer ★	496	485	476	– 4 03
1800	Lesieur	1800	1751	1752	– 2 67
740	Locabail immob.	757	713	699 c	– 1 77
400	Locafrance ★	395	402	395	....
860	Locindus	870	895	875	+ 0 57
240	Luchaire	230	232	241	+ 4 78
1750	L.V.M.H. ★	1779	1759	1759	– 1 12
1190	Lyonn. Eaux ★	1088	1087	1068	– 1 84
46	Mais. Phénix	45 05	45 05	45 05	....
305	Majorette (Ly)	310	306	307	– 0 97
240	Mar. Wendel ★	241	227	235	– 2 49
141	Matra	140 20	140	143 50	+ 2 35
1580	Merlin-Gerin ★	1551	1571	1545	– 0 39
179	Michelin	167 50	164	165 10	– 1 43
1300	Midi (Cie)	1239	1240	1277	+ 3 07
184	Midland Bk SA ★	178 90	178	177	– 1 06
495	Min. Salsig. (Ma)	490	495	495	+ 1 02
34	M.M. Penarroya	34 50	34 45	34	– 1 45
52	Moulinex	53 30	52 90	53	– 0 56
840	Navig. Mixtes	805	798	799	– 0 75
79	Nord-Est ★	78 25	79	78	– 0 32
320	Nordon (Ny)	300	280	280	– 6 67
250	Nouvelles Gal.	328 80	325	322	– 2 07
675	Occid. (Gén.) ★	655	660	659	+ 0 61
910	Omn.F.Paris	900	900	900	....
206	Olida-Caby	218 50	220 10	220 10	+ 0 73
....	Opfi-Paribas	285	282	286	+ 0 35
2760	Oréal (L')	2705	2689	2738	+ 1 22
305	Paribas	301 60	299 90	300 10	– 0 50
355	Paris-Réesc. ★	322	320	316	– 1 86
825	Pechelbronn ★	812	805	807	– 0 62
290	Penhoet	278	275	276 10	+ 0 04
660	Pernod-Ricard ★	670	667	665	– 0 75
930	Peugeot S.A.	919	901	919	....
435	Poliet	418	414	414	– 0 96
615	P.M. Labinal	561	574	585	+ 4 28
2580	Presses Cité ★	2542	2545	2545	+ 0 12
1090	Préabail Sic.	1121	1125	1127	+ 0 54
550	Primagaz	558	557	565	+ 1 25
385	Printemps ★	379	380	381	+ 0 53
1260	Promodès	1176	1201	1220	+ 3 74
845	Radiotechn.	777	788	789	+ 1 54
....	Raff. Dist. Total	72	75 50	75 10	+ 4 31
2300	Redoute (La) ★	2024	2070	2026	+ 0 10
325	Robur financière	312	309	309	– 0 96
795	Roussel-Uclaf	735	744	744	+ 1 22
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3110	3100	3100	– 0 32
155	Sade	167	168 50	168 50	– 0 30
1390	Sagem ★	1390	1330	1376	– 1 01
410	Saint-Gobain	401	395 10	392	– 2 24
1030	St-Louis	988	984	966	– 2 23
1060	Salomon	1100	1100	1100	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
605	Salvepar	567	569	569	+ 0 35
540	Sanofi ★	538	532	545	+ 1 30
485	S.A.T. ★	485	479	478	– 1 44
....	Saulnes-Chât. (F)	152	146 80	146 50	– 3 62
1030	Saupiquet (Na)	1000	1040	1040	+ 4
260	Schneider ★	238 20	231 50	233 20	– 2 51
38	S.C.O.A.	36 70	37	38 20	+ 4 09
595	S.C.R.E.G.	586	581	575	– 1 88
665	Seb ★	630	618	630	....
425	Sefimeg ★	411	410 60	410 20	– 0 19
1440	S.F.I.M.	1370	1355	1455	+ 6 16
28	S.G.E.	27	26 80	27 10	+ 0 37
500	Signaux ★	490	450	489	– 0 20
690	Silic	680	679	683	+ 0 44
535	Simco-U.F.H. ★	516	516	525	+ 1 74
305	Sirenor (L)	305	305	305	....
735	Skis Rossignol	700	700	686	– 0 57
670	Sligos	680	677	672	– 1 18
285	Société Générale	273	271	272	– 0 37
167	Sodecco	172	170	170	– 1 16
168	Sodero (Na)	163	160	160	– 1 84
2010	Sodexho ★	1960	2000	1950	– 0 51
94	Sogeral (Ny)	95	95 10	95 10	+ 0 11
265	Sogerap	240	240	235	– 2 08
1960	Somm.-Allib. ★	1873	1821	1821	– 2 78
575	Source Perrier	550	552	552	+ 0 36
640	Sovac ★	574	570	570	– 0 70
325	Spie-Batignol.	320	306	311	– 2 81
430	Strafor ★	420	420	425	+ 1 19
230	Suez	230 10	230	230	– 0 04
365	Synthelabo ★	367	367	367	....
670	Talcs Luzenac	680	665	690	+ 1 47
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
159	Thomson-C.S.F.	151 50	149	150	– 0 99
335	Total (CFP) ★	333	323	327 50	– 0 76
70	– (certific.)	70	70	69 30	– 1
980	T.R.T. ★	1000	931	975	– 2 50
360	U.F.B.	370	350	360 c	....
785	U.I.C. ★	759	754	755	– 0 53
530	U.I.F. ★	514	514	510	– 0 78
860	U.I.S.	861	856	850	– 1 28
185	U.C.B. ★	187	175	178 c	+ 0 51
725	Unibail	690	670	689	– 0 14
410	Valéo	408	399	399	– 2 21
69	Vallourec	73	70 30	70 30	– 3 70
320	Via Banque	316	310	313 80	– 0 70
605	Elf-Gabon	600	599	599	– 0 17
111	Amax Inc.	112 70	109 50	109 50	– 2 84
148	Amer. Express	136 50	132	134	– 1 83
161	Amer. Teleph.	152 30	146 60	148 60	– 2 43
104	Anglo Amer. C.	102	103	103 10	+ 1 08
535	Angold	512	510	512	....
855	BASF (Akt)	820	817	817	– 0 37
930	Bayer	890	881	881	– 1 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
106	Buffelsfont.	106 50	105	105 10	– 1 31
147	Chase Manh.	140 50	138 50	138	– 1 78
61	De Beers	62 30	61 85	61 85	– 0 72
1460	Deutsche Bank	1355	1351	1351	– 1 03
860	Dresdner Bank	810	796	796	– 1 73
67	Driefontein Ctd	67 35	68 30	67 90	+ 0 82
495	Du Pont-Nem.	451	450	451	....
240	Eastman Kodak	233	229	229	– 1 72
32	East Rand	33 20	33 95	33 60	+ 0 90
230	Electrolux	220 60	219 10	219 10	– 0 68
220	Ericsson	227 50	225	225	– 1 10
245	Exxon Corp.	238 50	233	233	– 2 31
250	Ford Motors	237	242 50	242 50	+ 2 32
61	Freegold	63 60	61 60	62 50	– 1 73
97	Gencor	95 50	92 70	92 70	– 2 93
250	Gén. Electr.	228	225 10	225 10	– 1 27
1320	Gén. Belgique	1261	1261	1255	– 0 48
415	Gen. Motors	399	394	394	– 1 25
97	Goldfields	93 20	94 90	94 90	+ 1 82
52	GdMetropolitain	49 80	49 50	49 50	– 0 60
48	Harmony	48 05	47 50	48	– 0 10
63	Hitachi	64 20	62 50	63	– 1 87
910	Hoechst Akt.	881	877	877	– 0 45
110	Imp. Chemical	108	102 20	104 20	– 3 52
645	IBM	605	585	584	– 3 47
270	ITT	257	249 50	249 50	– 2 92
188	Ito-Yokado	192 20	191 20	191 10	– 0 57
121	Matsushita	123 30	120 80	120 40	– 2 35
925	Merck	904	885	870	– 3 76
360	Minnesota M.	330	321	321	– 2 73
250	Mobil Corp.	242	243 80	243 80	+ 0 74
194	Morgan J.P.	193	187 20	187 20	– 3 01
35800	Nestlé	34400	34200	34250	– 0 44
176	Norsk Hydro	173 40	174	174 50	+ 0 63
155	Ofsil	151 50	151 50	152 70	+ 0 79
1820	Petrofina	1769	1762	1762	– 0 40
535	Philip Morris	519	505	507	– 2 31
90	Philips	85 25	85	84 90	– 0 41
74	Placer Dome	72 40	73 50	74	+ 2 21
340	Quilmès	319	295	295	– 7 52
480	Randfontein	486	465	468	....
665	Royal Dutch	671	661	661	– 1 49
39	Rio Tinto Zinc	36 70	36 10	36 50	– 0 54
52	St Helena Co	52	50 40	53	+ 1 92
205	Schlumberger	200	193 30	193 30	– 3 35
114	Shell transp.	111 90	110 60	110 80	– 0 98
1350	Siemens A.G.	1215	1208	1200	– 1 23
240	Sony	237	234	237	....
205	T.D.K.	204	200 50	200 50	– 1 72
36	Toshiba Corp.	36 90	35 80	35 80	– 2 98
350	Unilever	334 90	329	329	– 1 76
240	Unit. Techn.	225	218	219 80	– 2 27
530	Vaal Reefs	542	532	532	– 1 85
325	Volvo	321 50	318	318	– 1 09
225	West Deep	223	225	225	+ 0 90
330	Xerox Corp.	305 50	300	300	– 1 80
1 38	Zambia Corp.	1 45	1 45	1 45	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 30	7 590
9,80 % 78/93	101	7 080
10,80 % 79/94	103 90	8 197
13,25 % 80/90	108 30	10 869
13,80 % 81/89	104 30	2 903
16,20 % 82/90	112 90	3 497
16 % juin 82	114 55	12 594
14,60 % fév. 83	114 25	1 596
13,40 % déc. 83	117 15	3 734
12,20 % oct. 84	111 25	5 967
11 % fév. 85	110 05	1 202
10,26 % mars 86	103 80	0 582
OAT 12,75 % 83	1869	..
OAT 10 % 2000	103 10	8 470
OAT 9,90 % 1997	105 75	2 875
OAT 9,80 % 1996	102 34	1 880
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 60	2 508
CNB Paribas	102 40	2 508
CNB Suez	102 40	2 508
CNI janv. 82	102 40	2 508
PTT 11,20 % 85	107	3 528
CFF 10,30 % 86	101 90	1 824
CNE 11,50 % 85	108 05	8 558
CNT 9 % 88	97 50	7 987
CRH 10,90 % déc. 85	105 10	2 493
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2000	200
Métrologie I. 6 % 8/7	76 80	7 890

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1470	1470
A.G.F. (St Cent.)	575	576
Applic. Hydraul.	615	....
Arbel	340	345
Astorg	180	180
Avenir Publicité	530	530
Bain C. Monaco	180	182
Banque Hypoth. Eur.	286	289
Béghin-Say (C.I.)	321	318
B.G.I.	756	750
Blanzy-Ouest	825	821
B.N.P. Intercontin.	199 70	199 70
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	739	738
B.T.P.	128	128
Cafl	612	611
Cambodge	603	579
C.A.M.E.	115	110 50
Campenon Bern.	159 90	....
Carbone-Lorraine	412 80	405
C.E.G.Frig.	419	425
Centen. Blanzy	1625	1600
Centrest (Ny)	198	200
Cerabati	105 10	....
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	149	148
C.I.C. (Financ. de)	165	167
C.I. Maritime	700	728
Cisam (B)	650	629
Clause	560	....
Cofradel (Ly)	880	....
Cogifi	340	334
Comiphos	310	308
Cie Industrielle	2205	2245
Comp. Lyon-Alem.	300	294 90
Concorde (La)	770	770
C.M.P.	14 18	....
Créd. Gén. Ind.	551	551
Cr. Universel (Cie)	574	580
Créditel	138	138
Darblay S.A.	552	552
Delalande S.A.	1000	1000
Delmas-Vielj. (Fin.)	1535	1545
Didot-Bottin	770	780
Eaux Bass. Vichy	1051	959 o
Eaux Vittel	2000	1995
E.C.I.A.	550	550
Economats Centre	280	280
Electro-Banque	290	299
Elf-Antargaz	575	....
E.L.M. Leblanc	580	580
Enelf-Bretagne	224	227
Entrepôts Paris	465	487
Epargne (B)	2719	2702
Europ. Accumul.	35	33 80
Europe Soudre Indust.	80	83 20 d
Eternit	1610	1590
Finalens	170	170 20
FIPP	402 40	419 80
Fonc	540	550
Foncière (Cie)	428	423
Fonc. Lyonnaise	432	433
Foncina	436	432
Forinter	1080	1090
Fougerolle	236	235
France I.A.R.D.	242	235
France (La)	3942	3951
From. Paul Renard	529	531
GAN	771	748
Gaumont	340	336
Gévelot	499 70	500
Gr. Fin. Constr.	405	405
Gds Moul. Paris	304	....
Groupe Victoire	441	425
G. Transp. Ind.	384	381
Immindo S.A.	406	404
Immivest	275	273
Immobail	381	381
Immobanque	690	673
Immob. Marseille	8480	8300
Immofice	441	444
Invest. (Sté Cent.)	794	787
Jaeger	94 80	....
Laffitte-Bail	435	435
Lambert Frères	193	185
Lille-Bonnières	515	495
Loca-Expansion	268	268
Locafinancière	328	328
Locatel	757	757
Louvre (Sté)	1130	1130
Lucia	738	786
Lyonnaise Immob. (Cie)	....	....
Machines Bull	138	120 o
Magasins Uniprix	128	....
Magnant S.A.	112 50	114
Maritimes Part.	238	237
Métal Déployé	401	400
Mors	51	49
Navig. (Nat. de)	48	49
OFB Paribas	190	190
Optorg	243	243
Oréal (L') C.I.	1711	1740
Origny-Desvroise	1100	....
Palais Nouveauté	421	428 50
Parfinance	164	162
Paribas-CIP	355	311 o
Paris France	180	182
Paris-Orléans	250	250
Partenfin	223	228
Patern. Risq. Div.	1150	....
Pathé-Cinéma	330	320
Pechiney (cert. inv.)	206 40	301
Piles Wonder	751	750
Piper-Heidsieck	920	920
P.L.M.	86 50	87
Poclain	33 10	....
Porcher	380	380
Promodès	990	978
Providence S.A.	1100	1060
Publicis	2184	2248
Rhône-Poul. (c. inv.)	301	301
Ricqlès-Zan	309	....
Rochefortaise S.A.	543	550
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	460	446
Roudière	190	190
Rougier et Fils	80	80 10
Sacer	461	461
SAFAA	257	255
Safic-Alcan	790	789
SAFT	1215	1210
Saga	157 60	158
St-Gobain C.I.	514	494
Salins du Midi	470	475
Santa-Fé	112	112
Saram	73	75 90
Savoisienne (M)	246 70	232 90 o
SCAC	428	420
Semelle Maubeuge	310	310
S.E.P. (M)	180	180
Sict	176	170
Sicotel	289	294
Sinvim	232 30	230
Siph (Plant. Hévéas)	346	347
Sté Générale-CIP	200	200
Sofal financière	1620	1620
Soficel	835	835
Soffo	510	505
Soficomi	710	717
S.O.F.I.P. (M)	128	....
Sofragi	805	775
Soudure Autog.	336 80	344
Sovabail	620	620
S.P.I.	500	500
Suez (Fin. del-CIP)	176	180
Stemi	745	761
Taittinger	1760	1810
Testut-Aequitas	304	248 o
Tour Eiffel	340	340
Ufiner S.M.D.	515	510
U.A.P.	286	286
U.T.A.	850	857
Veuve Clicquot	3010	3130
Vicat	1100	1090
Viniprix	1015	1015
Virax	110	110
Waterman S.A.	845	841
Brass. du Maroc	185	150 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	810	....
Alsa	320	....
Alcan Alum	151 60	150
Algemeine Bank	118	120
American Brands	250	235 10
Am. Petrofina	355	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	125 20	125 20
Banco de Santander	287	285
Bco Pop Espanol	420	420
Banque Ottomane	1880	1950
B. Régl. Internat.	49800	48200
Br. Lambert	469	455
Canadian-Pacific	105 70	104 30
CIR	27 20	28 50
Commerzbank	730	730
Dart. and Kraft	297	280
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	469	455
Gén. Belgique	1281	1255
Gevaert	1190	1190
Glaxo	108 50	108 10
Goodyear	348	345 50
Grace and Co	139	137
Honeywell Inc.	370	365
I.C. Industries	186	....
Johannesburg	780	735
Kubota	31	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41	42 80
Mineral-Ressourc.	74 10	....
Nixdorf	1790	1771
Noranda	104 70	107 50 c
Olivetti	27	28 75
Pakhoed Holding	218	212
Pfizer Inc.	310	307
Procter Gamble	443 50	450
Ricoh Cy Ltd	52 80	53
Rolinco	248 20	248
Robeco	265 80	266
Rodamco	463	461
Saipem	9	9 10
Shell fr. (port.)	106	....
S.K.F. Aktiebolag	212	....
Steel Cy of Can.	109	....
Squibb	372	385
Tenneco	235 10	....
Thorn EMI	60 50	60
Toray indust. inc	35 20	34
Vieille Montagne	801	....
Wagons-Lits	760	750
West Rand	13 40	12 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	300 d
Calciphos	136	131
Cochery	183	....
Cogenhor	153	154
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	340	340
Dubois Inv. (Cosmo.)	510	500
Gachot	66	69
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 80	....
Nicolas	715	707
Révillon	330	....
Rorento N.V.	172 60	173 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	308	....
Sté Lecteurs du Monde	720	720
Ulimex	380	....
Union Brasseries	127	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 656	5 625	5 430	5 850
ECU	7 030	7 035	....	....
Allemagne (100 DM)	339	339 200	328	348
Belgique (100 F)	16 193	16 218	15 650	16 700
Pays-Bas (100 fl.)	301 900	302 150	293	313
Danemark (100 krd)	88 340	88 530	85	92
Norvège (100 k)	90	89 950	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 529	10 577	10 150	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 242	4 242	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 578	4 576	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 280	411 220	399	418
Suède (100 krs)	95 780	95 600	92 600	99
Autriche (100 sch)	48 243	48 290	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 079	5 084	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 139	4 140	3 600	4 650
Canada ($ can 1)	4 578	4 558	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 515	4 538	4 380	4 600

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/3
Or fin (kilo en barre)	82500	82600
Or fin (en lingot)	82200	82700
Pièce française (20 fr)	512	514
Pièce française (10 fr)	380	382
Pièce suisse (20 fr)	546	546
Pièce latine (20 fr)	472	480
Souverain	603	610
Pièce de 20 dollars	2980	2970
Pièce de 10 dollars	1450	1435
Pièce de 5 dollars	825	815
Pièce de 50 pesos	3160	3145
Pièce de 10 florins	481	500
Or Londres	454	458
Or Zurich	454	456 50
Or Hongkong	455 15	456 65
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 31/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	704 62	687 43c
Actilion	195 86	190 84
Actions France	388 82	374 57c
Action Invest.	315 49	301 18
Actions sélectionnées	511 28	492 80c
Aedificandi	581 99	560 95c
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1000 65	976 24
A.G.F. 5000	483 98	472 18
A.G.F. ECU	1099 88	1088 78
A.G.F. Interfonds	428 80	418 34
A.G.F. Invest	98 31	96 89
A.G.F. OBLIG.	1105 11	1100 81
A.G.F. Sécurité	10685 43	10685 43
Agfimo	555 99	542 40
Alezi	225 05	216 52c
A.L.T.O.	195 14	188 08c
Ameri-Gan	4835 10	4815 85
Amérique-Valor	858 24	828 39
Amplitude	479 89	465 72
Arbitrages court terme	5349 32	5338 63
Argonaute	342 85	332 08
Associc	1123 82	1123 82
Assur Futur	248 64	240 46
Aurelic	1409 27	1368 22
Axa Europe	116 58	111 29
Axa Investissements	101 88	98 98
Bred Associations	2541 02	2533 42
Bred International	79 43	77 87
Capital Plus	1759 80	1759 80
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptanstance	105 47	102 40
Convertimmo	331 42	318 67
Cortal court terme	1308 02	1308 02
Cortal Instit. trm.	1066 58	1046 18
Credimer	476 48	464 55
Drouot-France	536 76	512 42
Drouot-Investiss.	877 45	837 65
Drouot-Sécurité	249 12	237 82
Drouot-Sélection	139 90	132 80
Ecutic	1143 91	1127
Ecureuil Privatisations	317 95	306 70
Energie	226 07	215 82
Eparcic	2905 37	2902 47
Eparcourt Sicav	4271 54	4260 89
Epargne Associations	25557 25	25518 97
Epargne-Capital	7777 21	7700 21
Epargne-Croiss.	1366 62	1330 04
Epargne-Industr.	63 98	61 08
Epargne-Inter	585 55	550 41
Epargne J	52408 36	52408 36
Epargne Long-Terme	168 80	164 28
Epargne Monde	1023 83	996 23
Epargne Première	12283 09	12283 09
Epargne-Oblig.	183 76	178 84
Epargne-Quatre	1051 82	1051 82
Epargne-Unie	1101 34	1061 53
Epargne-Valeur	370 87	360 94
Eparoblig	1254 80	1252 30
Epsilon	1052 89	1042 47
Eurinvest Croissance	1104 55	1054 48
Eurinvest Rendement	1105 13	1055 02
Eurocic	8925 17	8793 27
Eurodyn	949 99	918 75
Euro-Gan	4130 94	3943 62
Finord Placement	63532 38	63402 15
Finord Valorisation	13826 81	13555 70
Fonsicav (div. par 10)	11249 15	11249 15
Fonsival	237 18	226 41
France-Gan	5017 14	4789 63
France-Garantie	292 37	281 79
France-Investiss.	370 87	354 05
France-Net	127 82	126 55
France-Obligations	453 21	448 72
Francic	325 85	316 36
Francic Pierre	91 69	89 02
Francic Régions	909 45	882 98
Fructi-Associations	27 81	27 81
Fructi-Epargne	26 09	25 46
Fructicapi	317 86	313 15
Fructicourt	109857 90	109857 90
Fructidor	243 04	238 45
Fructifrance	622 08	606 89
Fructimmo	228 15	222 59
Fructivar	85520 45	85307 18
Fructi ECU	560 03	551 75
Fructi-Première	11625 37	11453 57
Futurobilg	1091 04	1055 16
Gestilion	60092 50	59942 64
Gestion Sécuricourt	11045 23	10835 67
Gestion Associations	143 13	139 98
Gestion Mobilière	589 43	591 75
Haussmann Associat.	1255 36	1255 36
Haussmann court terme	1246 85	1246 85c
Haussmann Epargne	1446 79	1446 79
Haussmann Europe	1977 94	1908 45c
Haussmann France	797 87	789 03c
Haussmann Oblicom.	1341 96	1281 11
Haussmann Obligation	1485 80	1432 10
Horizon	1023 97	994 15
Interoblig.	12149 01	11681 74
Intersélect France	372 86	362
Invest. net	14493 65	14464 74
Invest. Obligataire	17876 45	17840 77
Japacic	177 83	172 65
Jeune épargne	236 73	233 23
Laffitte-Amérique	238 42	227 61
Laffitte Europe	233 48	222 86
Laffitte-Expansion	247 34	236 12
Laffitte-France	267 15	255 04
Laffitte-Immobilière	218 57	208 68
Laffitte-Japon	357 06	340 86
Laffitte-Oblig.	144 86	138 28
Laffitte-Rend.	213 70	204 01
Laffitte-Tokyo	356 02	339 88
Lion-Associations	11157 29	11157 29
Lion court terme	114158 77	114158 77
Lion-Institutionnels	22425 07	22389 15
Lionplus	719 48	712 36
Livret Bourse Investis.	381 71	370 59
Livret portefeuille	594 76	577 44
Méditerranée	149 62	142 84
Minimax	26686 54	26686 54 ◆
Mondiale Investissem.	404 08	385 78
Monecic	5788 06	5788 06
Monedan	53338 21	53338 21
Moné J.	53955 80	53955 80
Morgan court terme	......	......
Mutuelle Unie Sél.	139 02	132 72
Natio.-Assoc.	6484 14	6471 20
Natio.-Epargne	14149 78	14008 67
Natio.-Court terme	208217	208217
Natio.-Immobilier	900 20	876 11
Natio.-Inter.	1212 42	1179 97
Natio.-Obligations	532 13	517 89
Natio.-Patrimoine	1257 65	1223 99
Natio.-Placements	63548 14	63548 14
Natio.-Revenus	1043 89	1033 55
Natio.-Sécurité	11225 06	11225 06
Natio.-Valeurs	565 15	550 02
Nippon-Gan	5307 22	5066 56
Nord-Sud Développ.	1243 29	1240 81
Nomat IF	12747 78	12487 82
Obli Association	......	......
Oblicic Régions	1085 34	1089 30
Obligations Convert.	389 30	371 65
Oblifon	1078 08	1065 44
Optimavalor	170 42	168 28
Oraction	1118 84	1082 06
Orvalor	5517 77	5318 33
Paribas Croissance	552 82	530 28
Paribas Epargne	16258 37	16226 92c
Paribas France	79 50	77 18
Paribas Oblimonde	980 24	966 76
Paribas Opportunités	98 83	95 95
Paribas Patrimoine	486 90	476 64
Paribas Revenu	95 07	94 13
Parnasse-Valor	1087 38	1068 32
Patrimoine-Retraite	1865 72	1862 48 ◆
Parvalor	532 55	517 04
Phénix Placements	260 09	258 80
Pierre Investiss.	849 07	818 69
Placement A	784 61	784 61
Placement court-terme	74650 94	74650 94
Placement J	57664 72	57664 72
Placement Premier	56229 32	56229 32
Placements Rendement	10813 28	10813 28
Placements Sécurité	108551 60	108551 60
Planitude	105 99	102 14
Première Obligations	10988 14	10944 25
Prévoyance Ecureuil	105 35	102 53
Priv'Association	21810 79	21810 79
Quartz	107 17	104 53
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01
Rentacic	161 56	159 17
Revenus Trimestriels	5540 23	5486 38
Revenu Vert	1155 95	1154 79
Rivoli Plus	1106 99	1058 70
St-Honoré Assoc.	13732 13	13580 81
St-Honoré Bio-aliment.	685 80	684 08
St-Honoré Pacifique	502 75	479 85
St-Honoré P.M.E.	405 46	387 08
St-Honoré Réal	11795 43	11748 44
St-Honoré Rendement	11887 81	11826 67
St-Honoré Services	447 42	430 21
St-Honoré Technol.	590 10	549 26
St-Honoré Valor	12467 65	12467 65
Sécuricic	11405 30	11393 91
Sécuri Taux	10390 15	10390 15
Sélection Croissance	457 29	443 97
Scanden (Caeden DP)	724 83	714 22
Scav-Associations	1469 58	1467 40
S.F.I. fr. et étr.	578 42	561 57
Sicav 5000	291 23	283 44
S.I. Est	1161 31	1108 65
Silvafrance	482 73	460 35
Sivam	370 63	360 71
Sivarente	211 91	209 81
Sivinter	387 63	387 18
S.N.I.	1115 13	1082 65
Sogepargne	351 35	338 65
Sogevar	843 71	800 92
Soginter	1257 18	1200 17
Soleil Investissement	461 79	440 85
Stratégie Actions	861 96	824 96
Stratégie Rendement	1097 95	1063 39
Technocic	1073	1041 75
Techno-Gan	5615 24	5360 61
Talion	5238 13	5186 27
U.A.P. Investiss.	380 01	368 27c
Uni-Associations	111 09	111 09
Unifrance	388 39	374 35
Unifoncier	1081 68	1042 58
Uni-Garantie	1290 13	1264 81
Uni-Régions	2316 74	2233
Univente	2257 28	2183 04
Univer	180 78	180 78
Univers-Actions	999 53	966 66
Univers-Obligations	1530 70	1480 37
Valorem	461 84	450 38
Valorg	1544 71	1543 17
Valteil	83185 68	83144 11

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 Les entretiens de M. Shultz à Jérusalem n'ont pas enregistré de progrès tangibles.
4 Les négociations sur les bases américaines aux Philippines s'annoncent difficiles.
6 Bibliographie : vingt siècles de diplomatie française.

POLITIQUE

7 La campagne pour l'élection présidentielle.
8 La « sondomanie » en question.

DÉBATS

2 « Le retour au paysan », par Ph. Chalmin ; « Vous n'êtes pas socialiste... », par G. de Rothschild.

SOCIÉTÉ

10 Traitement de choc contre les criquets en Algérie.
— La fin du congrès de SOS-Racisme.

CULTURE

12 Arts : Mondrian à La Haye ; Alfred Kubin au Musée de la Seita.
14 « Digressions », par Bernard Frank.
27 Communication : la concurrence des journaux télévisés.

ÉCONOMIE

28 Raffermissement du dollar.
30 300 000 emplois « normaux » perdus pour les jeunes en un an.
31 Retours de flammes libéraux sur la Sécurité sociale.
32-33 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées . 22 à 26
Carnet 18
Légion d'honneur 18
Loto 18
Météorologie 17
Mots croisés 17
Radio-télévision 17
Spectacles 16

MINITEL

● *Elections : tous les sondages* ..... TELO
● *Les jeux privés du Monde* ..... JEUX
● *10 h chaque matin : le mini-journal* .... JOUR

Actualité. International. Bourse. Abonnements. Campus. Télémarket.
3615 Taper LEMONDE

Nouvelles rumeurs concernant la libération des otages français détenus au Liban

De nouvelles rumeurs – insistantes – couraient, mardi matin 5 avril, tant à Paris qu'à Damas concernant la libération imminente des trois otages français encore détenus au Liban, les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine ainsi que le journaliste Jean-Paul Kauffmann.

Selon ces rumeurs, qui ne sont pas confirmées mais qui ne sont pas non plus démenties à Matignon, un accord aurait été conclu entre Paris et Téhéran et la libération pourrait intervenir « *dans les prochains jours* ». Cet accord prévoirait la normalisation des relations entre les deux pays mais on ne sait pas s'il concernerait aussi la question des livraisons d'armes françaises. On croit savoir qu'en tout état de cause Paris a exigé la libération simultanée des trois otages pour éviter de se retrouver « piégé » quelques jours avant l'élection présidentielle.

Les derniers détails concernant la libération des otages auraient été réglés, selon l'agence Associated Press, par M. Marchiani, un ancien agent du SDEC proche de M. Pasqua, qui a joué un rôle central pour obtenir en septembre 1987 la libération de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque. M. Marchiani viendrait de passer deux jours dans la vallée libanaise de la Bekaa, fief du Hezbollah libanais.

Selon certaines autres informations, des distributions de vivres aux populations chiites auraient eu lieu récemment au Liban ; ces distributions précèdent souvent les libérations d'otages et elles sont pudiquement attribuées à des organisations humanitaires occidentales.

Les pirates de l'air menacent de faire sauter l'appareil

Un Boeing koweïtien détourné sur l'aéroport iranien de Mechhed

Un Boeing-747 des Kuwait Airways a été détourné, le mardi matin 5 avril, sur l'aéroport iranien de Mechhed et, selon l'agence iranienne IRNA, les pirates de l'air menacent de faire sauter l'appareil. Le Boeing, qui reliait sans escale Bangkok à Koweït, transportait quatre-vingt-seize passagers et quinze membres d'équipage.

Selon l'agence IRNA, les pirates, qui parlent arabe, ont menacé de faire sauter l'appareil si l'on tentait de s'en approcher. Ils ont cependant annoncé qu'ils redécolleraient, vers une destination inconnue, une fois que le plein de carburant serait fait. Ils ne sont pas encore identifiés, et n'ont formulé aucune revendication.

IRNA avait été la première à annoncer ce détournement. Elle avait affirmé que les autorités iraniennes avaient d'abord refusé le droit d'atterrir à Mechhed, dans le nord-est du pays, mais avaient accepté après que le pilote eut indiqué qu'il était à court de carburant.

Toujours selon IRNA, le ministère iranien des affaires étrangères avait auparavant fait savoir au Koweït que l'Iran proposait d'autoriser l'appareil à faire le plein de carburant, mais que Téhéran suivrait l'avis des autorités koweïtiennes. Un responsable du ministère des affaires étrangères, cité par l'IRNA, a déclaré que l'Iran condamnait les détournements d'avion et tout acte similaire pouvant mettre en danger la vie d'innocents.

En décembre 1984, un airbus des Kuwait Airways avait été détourné par quatre pirates de l'air arabes sur Téhéran. Les pirates de l'air avaient tué quatre otages dont deux passagers américains – des responsables de l'USAID (Agence américaine d'aide au développement) – avant que les forces iraniennes prennent l'avion d'assaut et libèrent les autres otages. Les pirates demandaient la libération de dix-sept Arabes détenus au Koweït pour terrorisme. – *(AFP-Reuter.)*

Dans « le Monde de l'éducation » d'avril

• Le palmarès 1987 des « prépas » • La grande mutation des lycées professionnels

Pour des milliers de lycéens, bien choisir sa prépa relève chaque année du casse-tête. Afin de les aider, *le Monde de l'éducation* publie, dans son numéro d'avril, son traditionnel palmarès des classes préparatoires aux grandes écoles.

Vers quelles « taupes » (prépas scientifiques), « épices » (prépas commerciales) ou « khâgnes » (littéraires) se tourner, à la mi-avril, quand vient l'heure du dépôt des candidatures ? A quels lycées postuler, à Paris comme en province, pour optimiser ses chances de réussite aux concours des grandes écoles ?

Le Monde de l'éducation donne les taux de réussite des lycées disposant de prépas, *école par école, option par* option. Le palmarès 1987 montre que les résultats affichés varient beaucoup, selon les concours, d'un lycée à l'autre. Et que les « grands » lycées n'ont pas le monopole du succès.

Dans ce même numéro, *le Monde de l'éducation* consacre un dossier à l'actuelle mutation des lycées professionnels (LP). Ici, les élèves d'un lycée font « tourner » une écurie de voitures de courses. Là, les formations offertes collent de près au marché local de l'emploi. Introduction de technologies de pointe, apparition de nouveaux diplômes et innovations pédagogiques sont les ferments de la mutation en cours : une chance pour cette filière où l'on reléguait jusqu'à présent les exclus du collège.

Le Monde de l'éducation est allé voir ce que deviennent les écoles rurales les plus dynamiques. Instituteurs et élus locaux se mobilisent contre les fermetures des classes et contre l'image vieillotte des mairies-écoles. Par mille initiatives, ils organisent la riposte à l'isolement géographique et à l'exode rural.

Au sommaire du *Monde de l'éducation* d'avril, vous trouverez aussi des articles sur les programmes électoraux des candidats en matière d'éducation ; l'eldorado perdu des ciné-clubs ; la dégradation de la condition des universitaires ; les vertus comparées des leçons particulières et des cours de rattrapage.

Le Monde de l'éducation, d'avril 1988, n° 148, 82 pages, 15 francs.

● **M. Jean-Bernard Raimond en visite au Maroc.** – Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et le roi Hassan II du Maroc ont eu, le lundi 4 avril, des entretiens portant, selon des diplomates, sur le plan de paix du secrétaire d'Etat George Shultz, actuellement en Israël. M. Raimond a remis au roi un message de M. Jacques Chirac concernant les problèmes internationaux d'intérêt mutuel, indique l'agence marocaine de presse MAP.

Alors que le Maroc n'a toujours pas réagi officiellement à l'initiative de paix américaine, M. Raimond a déclaré, mercredi dernier, que la France était satisfaite de voir les Américains « *aller dans la bonne direction* » pour trouver un règlement au conflit du Proche-Orient.

● **PÉROU : arrestation de 26 trafiquants de drogue.** – Au cours d'une opération de police qui a coûté la vie à un membre de la garde civile, jeudi 31 mars, vingt-six trafiquants de drogue ont été arrêtés à Uchiza (nord-est de Lima), en Amazonie péruvienne. *(AFP)*

Le numéro du « Monde » daté 5 avril 1988 a été tiré à 483 146 exemplaires

A B C D E F G

L'accord de paix Somalo-Ethiopien

L'Ogaden (en grisé sur la carte) est un vaste territoire semi-désertique, peuplé à l'origine d'un million de Somalis, que l'armée de Mogadiscio avait occupé, en 1977, avec l'appui de « fronts de libération » locaux. Cette guerre d'Ogaden s'était terminée au bout de six mois, l'intervention d'unités cubaines et un appui logistique soviétique, aux côtés des Ethiopiens, contraignant l'armée somalienne à se replier sur ses frontières. Jusqu'à l'accord de paix entre Addis-Abeba et Mogadiscio, annoncé lundi 4 avril, une guerre larvée s'est poursuivie sur cette frontière.

Mogadiscio, à l'origine, revendiquait Djibouti, devenu une République en 1977, l'Ogaden et le nord-est du Kenya (où l'ethnie somalie est majoritaire). *Les Somaliens ont passé des modus vivendi avec les* Kenyans et les Djiboutiens, avant de signer un « accord » avec les Ethiopiens. Mais le drapeau somalien comporte toujours cinq étoiles, qui représentent l'ancienne Somalie britannique (le nord de la Somalie actuelle), l'ancienne Somalie italienne (le sud du pays), Djibouti, le nord-est du Kenya et l'Ogaden éthiopien.

ÉTATS-UNIS : la destitution du gouverneur de l'Arizona

Il était vraiment « too much »...

A défaut de justice divine, le Sénat de l'Arizona a bien fait les choses : vingt ans, presque jour pour jour, après l'assassinat du martyr de la cause noire, le pasteur Martin Luther King, abattu le 4 avril 1968, à Memphis (Tennessee), il vient de prononcer, le 5 avril, la destitution de son gouverneur, raciste, parjure, et malgré tout républicain, M. Evan Mecham.

Tout est bien qui finit bien, mais il était temps. En quinze mois de mandat, le gouverneur, un petit homme apparemment anodin, *s'était peu à peu mis à* dos tout l'Etat. Une véritable habitude chez cet ancien vendeur de voitures, opiniâtre et fort riche, qui avait entrepris de se faire élire envers et contre tous en 1986, avec seulement 40 % des voix. Et ce, après quatre échecs successifs.

A peine élu, première bêtise : mû par des instincts si conservateurs que le patriarche républicain de l'Arizona, M. Barry Goldwater, le créateur du genre « *pur et dur* » en politique, s'en est lui-même offusqué, M. Mecham décidait d'annuler purement et simplement le jour dédié comme partout ailleurs aux Etats-Unis, à Martin Luther King. Ce qui lui valait au passage une petite « *réputation* » nationale. De petite phrase en grosse erreur, le gouverneur, qui *n'a jamais su* comprendre les féministes, les syndicalistes ou encore les idéologies (il confond aisément libéral *et communiste*), *taxant tous ses* opposants du terme générique d'« *homosexuels* », a fait l'unanimité. Ralliant ainsi à lui la majorité, pour la première fois de sa vie.

D'autant que ce gouverneur si puritain n'était pas vraiment tatillon lorsqu'il parlait finances. Omettant de déclarer un prêt de 350 000 dollars qui lui avait servi pour sa campagne, Mecham, « *vexé* » qu'une de ses collaboratrices, interrogée par les enquêteurs l'ait mentionné, se serait fâché. *La malheureuse* reçut force coups de fil « *anonymes* » de menaces. Enfin, appliquant à la lettre le devoir de sa charge, le gouverneur se mit « *à rouler* » pour ses administrés, finançant son entreprise automobile en pompant 80 000 dollars dans les fonds publics. C'en était trop. Après une campagne de pétitions (*le Monde* du 27 octobre 1987) demandant son renvoi, Mecham était suspendu de ses fonctions, le 6 février dernier, par la Chambre des représentants. Puis finalement renvoyé à ses chères voitures par le Sénat. Il devient ainsi le septième gouverneur américain « destitué » de l'histoire des Etats-Unis. L'affaire n'est pas terminée : la justice criminelle l'attend avec un procès « *pour fraude et abus de confiance* » fixé au 21 avril.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le Monde consacrera sa page « Débats » de samedi prochain (numéro daté 10-11 avril) à l'anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King.

MALI : le président Moussa Traoré au « Club de la presse » de Radio-France internationale

Sus à la corruption !

BAMAKO
de notre envoyé spécial

Sus à la corruption ! Le vertueux mot d'ordre, qui scande depuis plus d'un an les harangues officielles, conserve tout son impact. « *Nous mènerons la lutte jusqu'au bout* », assure, résolu, le général Moussa Traoré, président de la République du Mali.

Cette croisade « *moralisatrice* » fut lancée en février 1987 lorsque le chef de l'Etat exhorta les Maliens à un « sursaut national ». Deux mois plus tard, il mettait en place une « *commission spéciale d'enquête sur les crimes d'enrichissement illicite et de corruption* ». Ses dix-huit membres viennent de présenter leur rapport devant le troisième congrès du parti unique, l'Union démocratique du peuple malien (UDPM), qui s'est tenu à Bamako du 28 au 31 mars. Au micro du « Club de la presse » que Radio-France internationale diffuse le mardi 5 avril, M. Traoré promet que « *tous les responsables politiques et les cadres du parti devront s'expliquer par écrit* » et que « *la commission vérifiera dans un délai assez bref la conformité de leurs déclarations aux réalités* ».

Le président malien se dit satisfait du travail de la commission. Une dizaine de cadres ont d'ores et déjà été déférés devant la Cour spéciale de sûreté de l'Etat. On a récupéré et versé « *des milliards* » de francs CFA (1) dans les caisses des sociétés et entreprises de l'Etat, « *plusieurs centaines de millions* » dans celles du Trésor. Mais le général Traoré veut éviter les « *règlements de comptes* ». Aussi la commission agit-elle, sur son conseil, « *sans tambour ni trompette, avec efficacité et dans le cadre strict de la loi* ».

Ce légalisme affiché, pour louable qu'il soit, cache mal un certain embarras. On ne rompt pas si vite avec de mauvaises habitudes dans un pays où le népotisme, le trafic d'influence et les fraudes en tout genre – la fameuse « *débrouille* » malienne – ne sont pour la masse des petits fonctionnaires que le plus sûr moyen de survivre. Comme l'admet publiquement le président, « *la reconversion des mentalités ne se fera pas en un jour* ».

Pour l'avoir oublié, le jeune et fougueux maître d'œuvre – en tant que ministre des finances et du commerce – de la campagne anti-corruption, M. Soumane Sacko, trébuche au bout de quelques mois. Encouragé par le général Traoré – qui dut plus tard calmer son zèle, – M. Sacko, vite surnommé « *le shérif* », n'hésita pas, jusque dans l'entourage présidentiel à débusquer les fripons parmi les privilégiés du régime : hauts fonctionnaires prébendiers, gros commerçants, officiers affairistes.

Mais il commit une erreur fatale à la fin d'août 1987 en immobilisant illégalement pendant plus d'une journée à l'aéroport de Bamako un avion de la Sabena qu'il croyait, sur la foi d'une fausse information, transporter une grosse quantité d'or. Cette sombre affaire, à l'allure de guet-apens, lui coûta son ministère, le président n'ayant pas jugé utile de refuser sa démission. La chute de l'imprudent justicier fit plus d'un heureux dans les allées du pouvoir.

Traitement de choc pour le secteur public

Qu'importe ! « *le combat continue* », affirme le général Traoré. Il sera livré par des « *hommes neufs* ». Pendant les quatre mois ayant précédé le congrès de l'UDPM, le président a sillonné le Mali en centrant le « débat national » sur la lutte contre la corruption et l'incompétence. Les structures locales du parti furent largement rajeunies (45 % des cadres ont été remplacés). Au sommet, huit des quinze membres du bureau exécutif central – l'instance dirigeante de l'UDPM – sont des nouveaux promus. « *La nouvelle équipe*, estime M. Traoré, *est plus dynamique, plus entreprenante.* » L'homme de la rue, qui espérait un « coup de balai » plus vigoureux, ne partage pas tout à fait cet enthousiasme. Si le général Amadou Baba Diarra, vieux compagnon d'armes du président – et, au demeurant, plutôt populaire – est mis sur la touche, les autres hommes-clé du régime restent en place.

La « *moralisation* » du régime se double d'un traitement de choc économique. Voilà plus de quatre ans que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international se sont portés au chevet du Mali, devenu un patient docile. « *Nous négocions maintenant avec le FMI un nouvel accord d'ajustement structurel.* » Les salaires, eux, qui, sous le règne éphémère de M. Sacko, étaient versés à point nommé, le sont de nouveau avec plusieurs mois de retard.

De longue date, dans la ligne de mire du FMI, le tentaculaire secteur public malien va faire peau neuve. Sur une quarantaine de sociétés et entreprises d'Etat, héritières ruinées du socialisme bureaucratique instauré par l'ancien président Modibo Keita, quinze fermeront leurs portes et quatorze s'ouvriront aux capitaux nationaux et étrangers. Air-Mali, par exemple, deviendra l'une de ces sociétés d'économie mixte. Six seulement resteraient indemnes. « *Elles étaient très mal gérées* », reconnaît le chef de l'Etat. Elles n'ont pas peu contribué à alourdir la dette du Mali, proche aujourd'hui de 500 milliards de francs CFA.

Pour réussir, ce désengagement de l'Etat suppose que les hommes d'affaires nationaux prennent le relais. Or, de l'aveu du président – et malgré un code des investissements alléchant, – « *le secteur privé ne suit pas* ». « *Depuis des temps immémoriaux*, rappelle M. Traoré, *les Maliens ont été des « dioulas », des commerçants. Ils doivent apprendre à devenir des entrepreneurs. Mais on ne s'improvise pas gestionnaire* ».

Le général-président, quant à lui, a su bien mener sa barque puisqu'il fêtera en novembre prochain ses vingt ans de règne. On aimerait assez à Bamako – bien qu'on s'en défende – que l'Organisation de l'unité africaine fasse à Moussa Traoré un joli cadeau d'anniversaire en le désignant comme son prochain président en exercice.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

1) 1 F CFA = 0,02 F.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 avril

Tassement

Après quatre jours de fermeture, la Bourse de Paris a rouvert ses portes mardi matin. Mais cela a été pour accueillir la baisse, une baisse légère, certes, mais néanmoins palpable.

En repli de 0,34 % à l'ouverture, l'indicateur instantané accusait un repli de 0,55 % vers 11 heures.

Parmi les valeurs les plus éprouvées, citons : Bis, Sagem, Galeries Lafayette, Compagnie bancaire, Casino, Seb, Sanofi, BHV et CGE. Avance de BP, Europe n° 1, GTM, Redoute, Crouzet, Midi, Presses Cité, Darty.

Délicat ! Préciser VOLVIC.

« Pour les fines bouches, c'est l'eau par excellence, car elle respecte la saveur délicate des vins et des mets... »

VOLVIC AU CARRÉ DES FEUILLANTS Paris 1er

Le Monde sur minitel
ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS
au Monde et à ses publications
36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO